• METRO
• SIDÉRURGIE

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — Nº 9 447 46 PAGES — MARDI 3 JUIN 1975

AU PORTUGAL

L'Assemblée constituante se réunit dans un climat détendu

LIRE PAGE 5



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 15 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 L ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,80 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 65572
Tél. : 770-91-29

DE MADRID A SALZBOURG

L'OTAN [e]t la démocratie

[L]a position adoptée par [MM]. Ford et Kissinger au cours [de] leur tournée en Europe, à [pro]pos des problèmes de la pénin[sul]e Ibérique, aura été pour le [mo]ins paradoxale. C'est presque [dan]s le même souffle que le pré[sid]ent des Etats-Unis, dans son [dis]cours à l'OTAN, avait exalté [les] valeurs de la démocratie [com]mune aux pays membres de [l'al]liance et... recommandé à ses [alli]és de rendre hommage à la [con]tribution espagnole à la [déf]ense commune. Dans le même [tem]ps, à Bruxelles comme à [Ma]drid, les dirigeants américains [ont] été à la pointe de la cam[pag]ne de « vigilance » lancée en [dir]ection du Portugal — alors [qu']ils avaient très complaisam[me]nt toléré la présence dans les [con]seils atlantiques des représen[tan]ts du régime autoritaire des [col]onels grecs, sans parler du [Por]tugal de Salazar, puis de [Ca]etano. Les voici tout aussi en [pein]e pour associer d'une [man]ière ou d'une autre au sys[tèm]e atlantique un pays aussi peu [dém]ocratique que l'Espagne.

[L]a démarche a échoué, ne [ser]ait-ce qu'en raison de son très [mau]vais « timing ». L'alliance [occi]dentale, qui a tenu le régime [fra]nquiste à l'écart pendant [ving]t-six ans, a-t-elle la moindre [rais]on de faire un geste en sa [dir]ection aujourd'hui, alors que [la] relève du Caudillo est tout au [plu]s une question de quelques [mois] et que tout le monde en [...] progrès vers plus de [...] ? Evidemment non, et [...] ce dont ont dû conve[nir] les Américains. En réalité, [la] démarche a été uniquement [insp]irée par l'insistance de Ma[drid], qui demandait cette satis[fact]ion de prestige avant le re[nouv]ellement de l'accord sur les [base]s américaines en Espagne.

[L']attitude à adopter tant à [l'éga]rd de l'Espagne que du Por[tuga]l pose cependant le problème [des] buts de l'alliance occidentale. [Il y] a en fait deux manières de [voir] la question. Pour la plupart [des] gouvernements européens, [l']alliance est destinée à sau[vegar]der le système de démocra[tie] libérale tout court. Toute [ater]se faite à ce système, qu'elle [soi]t de droite ou de gauche, est [cond]amnable. C'est en ce sens que [se so]nt prononcés de nombreux [minis]tres ministres, à Bruxelles, [à pro]pos du Portugal, mais il faut [recon]naître que les Danois, les [Nor]végiens ou les Néerlandais, qui [s'ani]maient dans les mêmes [terme]s lorsqu'il s'agissait de cri[tiquer] la Grèce ou le Portugal [avan]t 1974, le font aujourd'hui [à meil]leur droit que les Allemands [ou l]es Britanniques, dont la [fibr]e démocratique » s'est éveil[lée u]n peu tard.

[Les] Américains parlent aussi de [démoc]ratie, mais leur doctrine, [moins] ouvertement formulée, est [tout] différente. Selon eux, [l'allian]ce occidentale a pour [but] de défendre ses membres [contre] le communisme. Toute [avanc]ion de ce dernier en son [sein e]st donc plus grave que celle [d'un r]égime autoritaire de droite. [Un go]uvernement non démocra[tique] mais anti-communiste, doit [donc] être non seulement toléré, [mais s]outenu, si, par sa situation [géogra]phique, il peut jouer un [rôle im]portant dans la défense de [l'ensem]ble contre les entreprises [de Mo]scou.

[Cett]e conception, empruntée à [la « R]ealpolitik », est, en fait, [partag]ée par la France, pour des [raison]s quelque peu différentes, [il est v]rai : le général de Gaulle, [qui pl]aidait déjà pour l'entrée [de l'Es]pagne dans la Communauté [europé]enne, se souciait moins de [son ré]gime, et même d'anticom[munism]e, que d'un rééquilibrage [dans l]e sens latin de l'ensemble [occiden]tal. M. Giscard d'Estaing [ne sem]ble pas avoir modifié la [politiqu]e sur ce point, si l'on en [juge pa]r les propos favorables à [la dem]ande américaine tenus à [Bruxell]es par M. Sauvagnargues. [On aur]ait attendu d'un homme [qui se] veut champion de la cause [libérale] dans le monde une atti[tude d]ifférente : la liberté et la [démocr]atie ne se divisent pas.

M. Sadate demande à M. Ford dans quelles frontières il envisage de garantir l'existence d'Israël

Les entretiens entre le président Ford et M. Anouar El Sadate, engagés le dimanche 1er juin à Salzbourg, devraient se terminer ce lundi après une deuxième et ultime rencontre. Aucune décision spectaculaire n'était attendue. Le chef de l'exécutif américain ne définira la prochaine étape des négociations de paix — retour à la diplomatie des « petits pas » de M. Kissinger à laquelle vont ses préférences ou convocation de la conférence de Genève — qu'après avoir écouté le président du conseil israélien, M. Itzhak Rabin, les 12 et 13 juin prochains à Washington.

Un « haut fonctionnaire » américain — que l'on pense être M. Kissinger lui-même — a déclaré aux journalistes, à bord de l'avion présidentiel, que les conversations Ford-Sadate étaient « cruciales » et a ajouté : « Il est mathématiquement certain que, si des progrès ne sont pas réalisés d'ici à six mois, dans un an ou deux, au plus tard, il y aura une guerre au Proche-Orient. »

Du côté égyptien, on assure que M. Sadate comptait demander essentiellement au président Ford s'il a l'intention de garantir l'existence d'Israël dans ses frontières de 1967 — que l'Egypte est prête à reconnaître — ou celle d'n Etat juif agrandi par ses conquêtes territoriales. On ignore encore si le président égyptien exigera — comme le rapporte ce lundi le Washington Post, *— que d'éventuels accords intérimaires soient conclus simultanément sur les fronts de Suez et du Golan.*

En Israël, où certains journaux mettent l'opinion en garde contre la « pseudo-modération » de M. Sadate, la nomination du général « Arik » Sharon, l'un des « faucons » les plus en vue, comme conseiller de M. Rabin provoque de sérieuses réserves tant dans la presse que dans les partis de la coalition.

De notre envoyé spécial

Salzbourg. — Si le président Ford était superstitieux, il pourrait voir dans les circonstances de son arrivée et le déroulement de la première journée de son séjour à Salzbourg, dimanche 1er juin, suffisamment d'inquiétants présages pour lui faire mal augurer de l'issue de ses entretiens avec le chef de l'Etat égyptien, M. Anouar El Sadate. C'est en effet par une chute spectaculaire au bas de la passerelle du Spirit of 76, l'avion présidentiel qui l'avait amené de Madrid, qu'a commencé la visite en Autriche du chef de la Maison Blanche. M. Ford, assure-t-on du côté américain, ne s'est pas blessé au cours de l'incident, mais ce faux pas n'a pas fini de faire jaser.

Il faut dire aussi que la pluie froide et pénétrante qui ne cesse de tomber sur la cité des bords de la Salzach depuis près de quarante-huit heures ne crée pas le meilleur climat pour les manifestations extérieures de joie ou d'amitié autour d'un événement que l'on qualifie un peu trop volontiers, de part et d'autre, d'« *historique* ».

Ces impondérables toutefois ne paraissent pas avoir eu pour effet d'influer sur l'atmosphère de cette première rencontre entre MM. Ford et Sadate. M. Sisco, sous-secrétaire d'Etat américain chargé du Proche-Orient, l'a qualifiée, dimanche soir, devant les journalistes de « *très bonne, très chaleureuse et très amicale* ». L'invitation à visiter les Etats-Unis adressée par M. Ford à M. Sadate, dans le toast porté lors du déjeuner offert par le président égyptien dans sa résidence au château de Fuschl, est l'un des signes de cette cordialité manifestée du côté américain. Le porte-parole égyptien, M. Tahsine Bechir, s'est montré un peu plus restrictif dans ses appréciations, disant que le climat des entretiens était jusqu'à maintenant « *chaleureux, cordial et ouvert* », mais aussi « *empreint de franchise* », ce qui, en langage diplomatique, est généralement l'expression de divergences.

MANUEL LUCBERT.

(Lire la suite page 6.)

DANS UNE INTERVIEW AU « MONDE »

M. Senghor préconise une « discussion générale » sur les matières premières

M. Léopold Sedar Senghor, président de la République du Sénégal, est rentré dimanche 1er juin à Dakar, après un séjour privé à Paris, au cours duquel il s'est entretenu, le jeudi 29 mai, avec M. Giscard d'Estaing. Les conversations ont notamment porté sur les matières premières, à propos desquelles le chef de l'Etat du Sénégal préconise, dans l'interview qu'on lira ci-dessous, une « discussion générale ». Il ajoute que « la France pourrait trouver le compromis nécessaire entre le point de vue des pays développés et celui des pays en développement ». M. Senghor évoque également le dialogue avec l'Afrique du Sud et le problème de la Rhodésie.

Dans ce dernier pays, de violents incidents ont opposé dimanche nationalistes noirs et forces de police à Salisbury, où onze Africains ont été tués et une quinzaine d'autres blessés.

● *Quelles questions avez-vous eu l'occasion d'évoquer avec le président de la République française au cours de vos derniers entretiens ?*

— Je me suis entretenu pendant trois heures avec le président Giscard d'Estaing. La plus importante question que j'ai eu l'occasion d'examiner avec lui, comme d'ailleurs avec les présidents Luis Echeverria et Gerald Ford, lors des visites officielles que je viens d'effectuer au Mexique et aux Etats-Unis, concerne les matières premières...

» Les pays développés ont tendance à distinguer énergie, matières premières et développement. Or, à mon sens, tout cela est étroitement lié. Il n'existe, en fait, qu'un seul et même problème : celui du développement... Il faut reprendre la conference de Paris et instaurer une discussion générale sur les matières premières, pour que puissent être dégagés très vite quelques principes concernant la stabilisation du pouvoir d'achat. Cette satisfaction donnée aux pays en développement, qui ont exprimé leur opinion en la matière à la conférence des non-alignés, tenue à Dakar au début de l'année, la conférence de Paris pourrait alors, dans un deuxième temps, établir un calendrier des rencontres ultérieures appelées à porter sur chacune des matières premières, en commençant pas les matières premières énergétiques.

(Propos recueillis par PHILIPPE DECRAENE.)

(Lire la suite page 3.)

Tournant dans l'action gouvernementale

DE NOMBREUX PRIX SERAIENT BLOQUÉS

Le gouvernement s'apprête à bloquer un certain nombre de prix pour ralentir la hausse du coût de la vie, qui a été forte en avril. Ces mesures autoritaires ne concernent pas l'industrie, mais le commerce et les services. Elles semblent importantes et amorcent un changement de l'attitude gouvernementale jusqu'ici très favorable au commerce.

M. Jacques Chirac présente, mardi 3 juin, les grandes lignes de la politique gouvernementale d'emploi et de revalorisation du travail manuel, dont les mesures en faveur des jeunes (lire page 40).

Le gouvernement va livrer à partir de cette semaine une bataille difficile : celle du contrôle des prix. Après la forte hausse du coût de la vie en avril, les pouvoirs publics peuvent en effet difficilement continuer de faire confiance au marché.

Certes, théoriquement, ni les industriels, ni les commerçants, ni les prestataires de services n'ont une totale liberté de manœuvre dans l'établissement de leurs prix, puisque la plupart des professions sont tenues — par accords, contrats ou autres engagements — de respecter les règles édictées par le ministre de l'économie et des finances, qui programme les hausses autorisées ou demande à être averti des augmentations envisagées pour pouvoir y opposer éventuellement son veto. Mais ces « garde-fous », s'ils sont actuellement efficaces au niveau de l'industrie — qui, dans son ensemble, répercute correctement la baisse des cours des matières premières — paraissent dérisoires au stade du commerce et des services.

Les chiffres sont éloquents. Depuis trois mois, les prix des produits alimentaires augmentent au rythme annuel de 12,5 %, et ceux des services de 11,2 %, alors que ceux des produits manufacturés ne progressent que de 8,6 % (et même de 7,8 % si l'on fait abstraction du secteur « habillement et textile », qui a fortement « dérapé » ces derniers temps). Si le gouvernement n'intervient pas, les prix risquent donc d'évoluer de façon de plus en plus divergente : lentement pour les produits manufacturés, très vite pour l'alimentation et les services (cafés, restaurants, santé, hôtels, blanchisseurs, teinturiers, etc.).

La doctrine officielle était, il y a dix ans, que les progrès importants de l'industrie en matière de productivité devaient permettre à celle-ci d'abaisser ses prix, ce qui devait compenser les augmentations inévitables dans le commerce et les services.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 41.)

La Grande-Bretagne devant le référendum sur l'Europe

Le 5 juin, un peu plus de quarante millions de Britanniques se rendront aux urnes pour le premier référendum national de leur histoire. Ils devront répondre par « oui » ou par « non » à une seule question : « Pensez-vous que le Royaume-Uni doive rester dans la Communauté européenne ? » Le scrutin, dont les résultats ne seront pas connus avant le lendemain soir, est l'occasion d'une vaste remise en question d'un système politique et économique dont la faiblesse persistante de la livre souligne l'érosion. La campagné se déroule sans incidents bien que les polémiques soient très vives.

Les derniers sondages donnent au « oui » une avance assez substantielle sur le « non ». La presse britannique du week-end demande, dans son ensemble, à ses lecteurs, de se prononcer pour l'Europe, à l'exception du « Sunday Express » (nationaliste).

L'Ecosse, où les nationalistes jouent un rôle déterminant dans la campagne pour le « non », offre un exemple des problèmes ambigus et parfois brûlants que cette consultation sans précédent soulève dans le pays.

I. — DES KILTS ET DU PÉTROLE

De notre envoyée spéciale NICOLE BERNHEIM

Edimbourg. — Dans la grande salle austère de l'Union des étudiants de l'université d'Edimbourg, M. Edward Heath fait recette. Bronzé par ses premières courses en mer de la saison, souriant, voire humoriste, lui que l'on dit si mal à l'aise en public est en grande forme.

Six cents à sept cents étudiants sont venus entendre l'ancien leader conservateur expliquer pourquoi la Grande-Bretagne — et l'Ecosse — doivent dire « oui » à l'Europe le 5 juin. La foule bon enfant, piquée çà et là de flamboyantes chevelures calédoniennes, se répartit équitablement entre porteurs de blue-jeans hirsutes et membres du club conservateur en cravate et veste de tweed ou jupes imprimées. Au premier rang, un dandy edwardien en costume de lin blanc, chaussures immaculées et favoris, applaudit d'un air blasé.

Malgré quelques interruptions de contradicteurs anti-américains, pro-arabes ou pro-israéliens et un tour de piste du groupe international marxiste (trotkiste), qui s'indigne de la création d'une « Europe fondée sur le profit », M. Heath ne sera pas chahuté. Il est vrai qu'il évite soigneusement d'aborder la question de l' « indépendance » écossaise, mais son allusion à la future assemblée provinciale d'Edimbourg provoque l'enthousisme.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

Marché ou braderie ?

Il y a bien des années, je regrettais que la France n'eût plus d'ennemi héréditaire pour souder son unité. L'expérience des ans me fait penser qu'elle n'en a d'autre qu'elle-même, ce qui recule le problème mais ne le résout pas.

De même, l'OTAN, de nos jours, souffre de n'avoir pas d'ennemi potentiel. Il est d'autant plus difficile d'argumenter ouvertement en faveur du parapluie américain que le propriétaire de ce parapluie manifeste un intérêt constant à une bonne entente avec le seul éventuel faiseur d'orages crédible. Il lui donne même dans l'espace des rendez-vous symboliques.

En réalité, l'Europe n'a d'autre ennemi potentiel qu'elle-même. Et au marché du siècle ce ne sont pas des avions qu'elle achète, c'est son âme qu'elle brade.

ROBERT ESCARPIT.

Dans « Europa »

« LE PROGRAMME ÉCONOMIQUE DE M. FORD EST EXCELLENT », nous déclare M. David Rockefeller.

Comment ne pas se poser quelques questions... en écoutant les réponses que M. David Rockefeller a faites à Jacqueline Grapin dans notre supplément « Europa » ? Et d'abord sur la capacité des experts d'apprécier l'actuel programme économique de M. Ford. Si le président de la Chase Manhattan Bank le trouve excellent, la Chase Econometrics, qui fait partie de son groupe, le critique vivement. Il est vrai que « le gouvernement est capable d'ajuster sa politique à tout moment ». Mais le Congrès suivra-t-il avec cette souplesse ? « Il est toujours plus facile d'autoriser des dépenses nouvelles que de les réduire », reconnait M. David Rockefeller.

(Lire page 19)

LE DROIT A LA DIFFÉRENCE

Impasse Breiz-Izel

Alors que le ministre de l'éducation semble vouloir se départir de l'attitude négative de ses prédécesseurs à l'égard des langues régionales, que l'Etat relance l'action culturelle en province et que les partis du programme commun élaborent, chacun de son côté, une « charte des libertés », M. Tanguy Kenec'hdu fait, pour sa part, le point en ce qui concerne la Bretagne.

L'an passé, au cours de la campagne présidentielle, le candidat malchanceux concédait à ses auditeurs bretons « *le droit à la différence* ».

La différence — de fait sinon de droit — n'a guère, jusqu'à présent, entraîné de traitement différencié au sein de cette « *symphonie française dans laquelle se mêlent, lorsqu'elle est bien « dirigée », les flûtes occitanes, les binious bretons, les tambours basques ou les cuivres alsaciens* » (1).

Au départ, posons que « *Hep Brezoneg, Breiz ebet* » (sans langue bretonne, point de Bretagne). Du flacon inchangé, l'elixir aurait disparu.

Or notre petit doigt nous dit de n'accueillir qu'avec un grain de sel (forts d'une expérience séculaire, le procès d'intention est de rigueur) les propos de l'actuel ministre de l'éducation, lequel s'apprête, déclarait-il au Sénat le 8 avril dernier, à prendre, à cet égard, des mesures « *destinées à mieux appliquer la réglementation en vigueur* ».

C'est lui rendre service que d'examiner comment s'applique « *la réglementation en vigueur* ».

Rien de plus simple, voire simpliste, à vrai dire. Nous ne sommes pas au Pays de Galles (2).

TANGUY KENEC'DHU.

(Lire la suite page 30.)

(1) Jean Cau, *Pourquoi la France*, cf. *Jours de France*, mai 1975.
(2) Cf. *le Monde*, 8-2-1975 : La personnalité galloise.

ASIE

Vietnam du Sud

Le pouvoir veut renvoyer de la capitale les réfugiés dénués de ressources régulières

De notre envoyé spécial

Saigon. — Au n° 174 de la rue Phan-Thanh-Gian, il y a une grande maison à l'entrée de laquelle le passant non averti ne remarque pas un petit écriteau rouge portant cette indication en lettres jaunes : *X 428*. Le portail principal est fermé. Sur une porte latérale est écrit cet avis : *« Interdiction de pénétrer aux personnes qui n'ont rien à faire ici. »* Cette habitation, qui a appartenu à un ancien conseiller financier de *M. Thieu, est le siège du comité* de l'action intellectuelle, organe dont la presse et la radio ne parlent jamais, mais qui semble doté d'attributions importantes. Il chapeaute plusieurs sous-comités, qui prennent en main les innombrables *« associations populaires »* formées plus ou moins spontanément dans tous les secteurs des activités tertiaires (il y a des associations populaires de médecins, de pharmaciens, de professeurs d'université, d'écrivains, d'artistes, etc.).

Pour entrer en contact avec le mystérieux « X-428 », il faut passer *par des intermédiaires qui* occupent une petite pièce dans l'immeuble de l'ancienne Association Vietnam-Amérique, devenue le siège de l'association des professeurs. Le cloisonnement le plus strict semble de règle. Les com*munications entre les sous-comités* passent nécessairement par le comité lui-même. Il est impossible de savoir le nom de la personne qui vous reçoit, nous ont dit les Saigonnais qui ont eu directement affaire au « X-428 ». Quel est le rôle exact des cadres de la rue Phan-Tranh-Gian ? Sans doute d'élaborer la doctrine, le comité militaire d'administration de Saigon étant chargé de l'exécution. Le général Tran-Van-Tra, président du comité militaire, signe les décrets et les *communiqués* les plus importants. Il n'est pas certain que les décisions soient prises uniquement par lui et ses adjoints. Le comité militaire a pour *tâche* essentielle d'inventorier l'héritage de l'ancien régime. Il n'a d'ailleurs compétence qu'à Saigon puisque d'autres comités militaires siègent dans les différentes capitales de province.

Les sections — santé, éducation, commerce, *sécurité intérieure*, affaires extérieures — du comité militaire reprennent lentement l'administration en main. Les ordres de la section de la *sécurité intérieure* — équivalent de l'ancien ministère de l'intérieur — sont exécutés, parfois avec un zèle intempestif qui en dénature le but, par les comités populaires révolutionnaires, créés à tous les échelons locaux. Depuis peu, dans la banlieue de Saigon, l'action des comités populaires révolutionnaires — où l'on trouve parfois des ralliés de la dernière heure — est prolongée par la *création des « nids d'unification du peuple »*, îlots d'une dizaine de maisons dirigés par des chefs de groupe qui expliquent la politique des autorités et transmettent à ces dernières les doléances de la population.

Il est encore très difficile de juger du degré de cohésion de ce système. Le vocabulaire utilisé pour désigner les différents organes populaires est très imprécis, *et ce n'est sans doute pas* par hasard. Peut-on, au moins, cerner les principaux objectifs des autorités, puisqu'on ne saurait parler encore de gouvernement ? *Après s'être employé à rassurer* la population, le pouvoir cherche, sans toujours y parvenir, à la mobiliser. Les banderoles déployées par les associations de *« femmes libérées »*, de *« commerçants libérés »* ou de *« lycéens libérés »*, les cortèges organisés contre la *« culture décadente »*, sont des exemples parmi d'autres de cette tentative de prise en main. Bien que les autorités n'hé*sitent pas* à montrer leur détermination quand cela est nécessaire — comme en témoigne l'exécution publique de voleurs condamnés par des « tribunaux populaires » — les méthodes persuasives sont généralement préférées aux moyens contraignants.

Le retour à la terre

Le pouvoir ne pourchasse pas les *membres* de l'armée ou de l'administration *« fantoches »* qui omettent de se présenter aux autorités, conformément aux directives en vigueur. Il se contente de recenser la population flot par flot. Qui prendrait le risque de laisser le chef de famille faire une fausse déclaration, alors que les voisins sont officiellement invités à dénoncer ceux qui n'obéissent pas ? Un communiqué relatif à l'interdiction des anciens partis et enjoignant à leurs membres de se faire connaître se termine par ces mots : *« La population a le devoir d'aider le gouvernement révolutionnaire dans l'application de ces mesures. Elle doit dénoncer les gens qui ne veulent pas se présenter aux autorités ou qui essaient de détruire des documents. Ceux qui coopèrent seront* récompensés. »

Mais c'est sans doute par le biais des mesures économiques *que* la prise en main sera la plus efficace. Beaucoup de Sud-Vietnamiens sont persuadés que les révolutionnaires veulent « briser Saigon » en faisant baisser le *niveau de vie de ses habitants*. Pour le moment, les ménages ont des stocks : alcools, cosmétiques, vêtements, médicaments introuvables en pays socialistes. Mais déjà la population perd son esprit d'indiscipline devant les nécessi*tés de la vie quotidienne*. Des centaines de milliers de chefs de *famille sont sans emploi* à Saigon et dans sa banlieue. Sur les quelque cent vingt mille fonctionnaires qui travaillaient dans la capitale, à peu près la moitié — ceux des services publics — ont pu reprendre leur activité. Ils toucheront, ce mois-ci, un salaire qui variera de 10 000 à 24 000 piastres (70 à 168 francs) selon leur rang. Ceux dont le traitement est le plus bas ont droit à 10 kilos de riz pour leur femme et à 5 kilos pour chacun de leurs enfants. Rien n'est prévu pour les agents de l'ancienne administration qui n'ont pas été réintégrés, c'est-à-dire la plupart des employés des ministères. Les quelque cent mille militaires qui ont quitté l'uniforme dans la seule agglomération de Saigon se trouvent également sans ressources, à *l'exception de ceux* — pilotes, techniciens, médecins — qui ont déjà été réintégrés dans l'armée victorieuse en raison de leur qualification professionnelle.

Enfin, la plupart des usines et des entreprises sont fermées, souvent depuis mars. A quoi sert un mécanicien quand il n'y a presque plus de voitures en circulation ? Pourquoi payer une secrétaire d'avocat alors que le cabinet est fermé ? Tous ces chômeurs du secteur privé savent seulement, depuis la publication d'un communiqué signé par le général Tran Van Tra, qu'ils toucheront un jour une indemnité fixée en commun par le patron, le syndicat et des représentants du gouvernement. Il sera aussi discuté collectivement des moyens de remettre en marche l'entreprise. *Un objectif est déjà évident :* le « retour à la terre », qui fait l'objet de nombreux articles et éditoriaux dans la presse officielle. Trois millions de Vietnamiens, qui ne sont pas tous à Saigon, ont quitté leurs villages pendant la guerre. *Le comité militaire* d'administration veut d'abord vider la capitale des réfugiés qui y vivent sans ressources régulières. Des comités d'aide spéciaux ont été créés dans chaque arrondissement pour mener à bien cette opération. Dans les quartiers périphériques, des centaines de camions ou d'autobus ramassent les personnes déplacées qui souhaitent rentrer chez elles. Des vivres sont distribués pendant le voyage et un comité d'accueil attend les villageois à l'arrivée. Des rapatriements par bateau sont à l'étude pour les habitants du littoral. Des terres, défrichées par des réfugiés ayant fui les zones de combat il y a plusieurs années, sont disponibles pour de nouveaux arrivants après le départ des premiers occupants pour leur région d'origine. Pour peu qu'ils aient encore de la *famille en province, il est possible* que de nombreux chômeurs installés depuis longtemps à Saigon et dans les grandes villes finissent, eux aussi, par rejoindre les rizières.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Tokyo et Washington vont se concerter pour faire face à une éventuelle crise

Les Etats-Unis, depuis l'an dernier, ont accru de quatre mille hommes leurs effectifs militaires en Corée du Sud, annonce l'agence Reuter, citant une source autorisée à Washington. Le nombre des militaires américains stationnés en Corée atteint désormais le nombre de quarante-deux mille hommes.

***Les Américains, apprend-on d'autre part de Tokyo, s'apprêtent* à préciser les dispositions de l'accord de défense qui les lie au Japon.**

De notre correspondant

Tokyo. — Si une crise militaire éclatait dans le Pacifique du nord-ouest — en Corée par exemple — il apparaît que les responsabilités précises des forces de défense nippones et américaines et la coordination de leurs opérations sont très mal définies, estime-t-on dans les milieux japonais de la défense nationale.

Le directeur de l'agence de la défense, M. Sakata — qui est en fait le ministre de la défense nationale — a, pour cette raison, décidé de faire approuver par le cabinet l'ouverture de discussions avec le département américain de la défense, en vue de conclure des arrangements précis et d'établir des plans communs pour une crise éventuelle.

De source bien informée, on apprend que M. Miki a donné son approbation à ce projet le jeudi 29 mai.

Les futurs arrangements devraient préciser le rôle des forces de défense du Japon opérant en liaison avec la VII[e] flotte, qui contrôle les eaux nippones, et l'aviation américaine basée notamment à Okinawa. Il s'agirait notamment de mieux coordonner le commandement, de définir la répartition des zones d'opération, les conditions de l'utilisation commune des bases et d'une façon *générale, d'établir des plans dé*taillés pour être prêts à faire face à une situation d'urgence.

Le gouvernement japonais souhaite accueillir cet été M. Schlesinger, secrétaire américain à la défense, et engager dès maintenant les discussions avec Washington. De son côté, M. Miki prépare activement la visite qu'il compte faire en août aux Etats-Unis ; les problèmes relatifs au traité de sécurité nippo-américain tiendront une place importante dans les entretiens.

ROBERT GUILLAIN.

Corée du Sud

LA COOPÉRATION CULTURELLE ET SCIENTIFIQUE ENTRE PARIS ET SÉOUL VA SE DÉVELOPPER.

La coopération entre la France et la Corée du Sud va s'accroître dans plusieurs domaines, à la suite de la réunion à Paris de la commission mixte de coopération culturelle, scientifique et technique. La commission a notamment décidé que le nombre de bourses accordées par la France à des étudiants coréens continuerait à augmenter, surtout dans le domaine scientifique (le nombre de ces bourses est de *soixante et un* en 1975).

D'autre part, Paris va envoyer une mission en Corée du Sud pour étudier un projet d'agrandissement de l'Institut de technologie de Suwon, construit avec une aide française.

Enfin, des échanges de chercheurs auront lieu entre le C.N.R.S. et le ministère sud-coréen des sciences et de la technologie.

PROCHE-ORIENT

Egypte

UNE NOUVELLE ORGANISATION EXTRÉMISTE RELIGIEUSE AURAIT ÉTÉ DÉMANTELÉE

Deux quotidiens du Caire, *Al Ahram* et *Al Akhbar*, ont annoncé dimanche 1er juin l'arrestation de dix membres d'une nouvelle organisation extrémiste religieuse. Cette organisation, appelée *« Groupe de la pensée et de l'hégire »*, par référence au départ du prophète Mahomet de La Mecque, aurait été découverte dans le gouvernorat de Charkieh par la sécurité intérieure égyptienne.

Ces nouvelle arrestations d'extrémistes de droite sont annoncées vingt-quatre heures après la condamnation à mort de trois des quatre-vingt-douze accusés dans l'affaire de l'attaque de l'académie militaire d'Héliopolis, qui avait été commise en avril 1974. Notre correspondant au Caire, J.-P. Péroncel-Hugoz, nous câble que lors du procès les accusations contre le chef de l'Etat libyen, le colonel Kadhafi, mis en cause par la presse cairote, qui lui reproche d'avoir aidé les conjurés, ne paraissent pas avoir été évoquées.

Israël

La désignation du général Sharon comme conseiller de M. Rabin suscite des réactions hostiles

De notre correspondant

Jérusalem. — La décision de M. Itzhak Rabin de faire du général Ariel (Arik) Sharon son conseiller aux affaires de défense nationale (*le Monde du 31 mai*) a provoqué une vive sensation lorsqu'elle a été connue à la fin de la semaine dernière.

Les réactions, très diverses, n'ont été franchement favorables que dans l'opposition nationaliste, et notam*ment au groupe Likoud*, auquel appartient le général Sharon. Dans de larges couches de la population, on s'est également réjoui de voir le héros de la traversée du canal de Suez, *lors de la guerre de 1973*, reprendre du service. Les réactions ont été autres dans les partis de la coalition gouvernementale, au sein du gouvernement et à l'état-major général. Selon le quotidien *Davar*, organe des syndicats, le général Gur, commandant en chef, aurait indiqué au premier ministre qu'il ne tolérerait pas une immixtion du général Sharon dans les affaires de *l'armée*. Ce dernier s'est vu d'ailleurs refuser, par le commandant en chef, toute affectation dans le service actif, et a dû se contenter d'une nomination dans le cadre de réserve, *en échange* de laquelle il a dû renoncer à son siège de député. De son côté, le ministre de la défense, M. Shimon Pérès, semblait préoccupé par le choix de M. Rabin, dont *il craint qu'elle n'empiète sur ses* prérogatives. Enfin, dans les partis de la coalition, on s'interroge avec irritation sur la signification qu'il faut donner à la décision de M. Rabin d'appeler à ses côtés, pour des affaires d'une importance *primordiale*, une personnalité aussi marquée du camp des « faucons ».

Mais le premier ministre est demeuré inébranlable dans sa *résolution*. Il a indiqué au conseil des *ministres de dimanche que sa décision* n'avait pas besoin de son approbation, le chef du gouvernement étant libre de s'entourer des conseillers de son choix. La discussion a tout de même été assez vive puisque le communiqué publié dans *la soirée indiquait simplement* que *« le général de réserve Ariel Sharon était nommé conseiller du premier ministre »*, sans préciser le domaine dans lequel il devait apporter ses lumières à M. Rabin. Interrogé, le porte-parole du gouvernement a répondu *en souriant* qu'il y avait lieu de penser que ce ne serait pas dans les affaires économiques.

La presse de ce lundi 2 juin est à peu près unanime à exprimer sa désapprobation, à l'exception du *Jerusalem Post*, qui estime que *dans la situation actuelle*, Israël ne peut pas s'offrir le luxe de se passer des services d'un homme comme le général Sharon. L'organe du parti religieux conservateur *Hamodia* voit dans cette désignation une manœuvre de M. Rabin tendant à préparer le remplacement du général Gur par le général Sharon à la tête des forces armées.

C'est la deuxième fois en quelques semaines que le premier ministre prend une décision *qui* soulève un véritable tollé. La désigna*tion récente* du général Rehavam Zéevi (« Gandhi ») aux fonctions de conseiller aux affaires de renseignements avait valu à M. Rabin des critiques acerbes dont il n'a pas paru se soucier. Mais après avoir choisi le général Sharon, il devra *affronter, au sein même de son gouvernement* et dans les partis de la majorité, une hostilité qui s'exprime déjà avec vigueur dans plusieurs journaux progouvernementaux. Cela *non plus ne semble pas le pré*occuper outre mesure.

ANDRÉ SCÉMAMA.

Liban

M. Karamé attend le retour au calme pour former son gouvernement

De notre correspondant

Beyrouth. — C'est dans la confusion générale que la crise libanaise entre dans sa septième *semaine, mais* il y a une lueur d'espoir.

Le week-end a été marqué par un accrochage dans la ville de Damour, à 20 kilomètres au sud de Beyrouth, entre des éléments palestiniens et des miliciens du parti national libéral de M. Chamoun, *ancien président de la* République. L'homme de confiance de ce dernier, M. Naïm Bourdoukani, a été tué d'une rafale de fusil-mitrailleur, tandis que l'un de ses agresseurs était grièvement atteint. D'autre part, l'assassinat de deux sympathisants du parti des Kataëb (*Phalanges*) dans la circonscription du Akkar, au nord du pays, a provoqué un regain de tension dans une région où a longtemps plané le spectre d'une guerre civile.

Ces deux incidents surviennent au moment où les efforts des médiateurs commencent à porter leurs fruits dans la capitale, notamment après les journées folles de la fin de la semaine dernière, quand des tueurs, dont *on ignore toujours l'identité*, enlevèrent des dizaines de personnes pour les torturer, les mutiler et, souvent même, les liquider. Plus d'une centaine d'entre elles sont toujours portées disparues. Les services de sécurité se sont reconnus incapables de les retrouver.

De nombreux ouvriers palestiniens ont demandé à leurs employeurs de rouvrir leurs entreprises. Ils ne sont plus en mesure de subvenir aux besoins de leurs *familles*. La *reprise* est *annoncée*, d'autre part, dans de nombreux secteurs publics. Les organismes économiques estiment à 1 milliard de livres libanaises (2 milliards de francs) les dégâts matériels consécutifs aux plasticages d'établissements commerciaux, aux incendies, au pillage et à la destruction des appartements touchés par les roquettes et les balles. Des quartiers résidentiels dans la proche périphérie de Beyrouth ont été entièrement désertés par leurs habitants *et, à s'en tenir* à certains rapports officiels, le nombre des tués dans le camp palestinien de Tal-Zaatar aurait dépassé quatre cents.

C'est seulement après le retour au calme que M. Rachid Karamé, le président désigné pour former le *gouvernement, mettra sur pied* la nouvelle équipe ministérielle. Il l'a du moins déclaré dans un message radiotélévisé aux Libanais, sans trop préciser cependant ses intentions quant à l'appartenance politique des personnalités auxquelles il ferait appel. On sait *pour l'instant que* M. Karamé continue à se heurter à une double exclusive : celle des *Kataëb*, qui exigent leur participation au pouvoir et refusent de siéger aux côtés des mouvements de gauche ; celle des partis du Front progressiste, animé par M. Joumblat, qui s'oppose à son tour à la présence dans le nouveau gouvernement de *ministres du parti* de Pierre Gemayel. Le président désigné a promis dans son discours de préparer un cabinet *« à la hauteur des événements »*, mais a insisté pour que tous les Libanais, chrétiens et musulmans, serrent les rangs pour sortir le pays du *chaos et le conduire à une réconciliation nationale* : *« Le monde entier a les yeux braqués sur nous*, a notamment déclaré M. Karamé.

EDOUARD SAAB.

Iran

Création d'un centre d'écoutes fourni par une société américaine

Une très importante base de renseignement iranienne, capable d'écouter toutes les communications électroniques, civiles et militaires, dans la région du golfe, sera prochainement installée par la société américaine *Rockwell International*, firme spécialisée dans les équipements *militaires*, a révélé, samedi 31 mai, un porte-parole du département d'Etat, à Washington.

Le *New-York Times*, qui rapporte également cette information, précise que le projet, dont le nom de code est « Ibex », coûtera quelque 500 millions de dollars, et comportera des équipements de surveillance terrestre et aérienne. L'ambassadeur des Etats-Unis à Téhéran, M. Richard Helms, ancien directeur de la C.I.A., aurait joué un rôle dans la conclusion de ce contrat, et participe notamment à l'étude des besoins iraniens.

Selon le quotidien, la société Rockwell aurait déjà envoyé des équipes techniques à Téhéran, et aurait été chargée d'engager aux Etats-Unis d'anciens membres de l'Agence nationale de sécurité et du service de sécurité de l'U.S. Air Force.

D'autre part, dans une interview au magazine *Time*, le souverain iranien déclare que les Israéliens *« deviennent impossibles »* en refusant d'appliquer les résolutions du Conseil de sécurité sur le Proche-Orient.

« Moralement, dit-il, *nous devons soutenir nos amis arabes, non seulement à cause de la religion, mais vraiment pour la justice et le droit international. Nous ne voyons aucune sagesse dans la politique israélienne. »*

Le monarque écarte cependant toute idée d'embargo contre Jérusalem. Il précise : *« Nous ne nous préoccupons pas de la destination de notre pétrole une fois qu'il est dans les tankers. »*

Il s'élève, d'autre part, contre ceux qu'il appelle les pseudo-intellectuels libéraux français, hollandais et suédois qui colportent, selon lui, le marxisme international, mais *« n'ont rien à offrir* ». L'Occident, pense-t-il à ce propos, a plus à *craindre de ses prop*res intellectuels que de l'Union soviétique ou de la Chine. — *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Éthiopie

- LE FRONT DE LIBÉRATION de l'Erythrée (F.L.E.) et le Front populaire de libération (F.P.L.) ont démenti samedi 31 mai les déclarations du président soudanais Nimeiry selon lesquelles le F.L.E. aurait accepté de négocier à Khartoum avec les autorités militaires éthiopiennes. — *(A.P.)*
- L'ANCIEN EMPEREUR D'ETHIOPIE Hailé Sélassié, âgé de quatre-vingt-deux ans, a subi avec succès une opération de la *prostate* a annoncé la junte. — *(A.P.)*

Suisse

- LES CONTRIBUABLES de GENÈVE ont accepté par référendum, dimanche 1er juin, d'augmenter les impôts anciens et d'en créer de nouveaux. Ils ont admis la création d'un impôt progressif pour les revenus annuels supérieurs à 75 000 francs suisses, et des augmentations d'impôts sur la *fortune* (à *partir d'un revenu annuel* de 100 000 francs), les bénéfices et le capital des sociétés et sur les droits de cession et d'enregistrement. La participation au vote a été de 25 %. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

Tunisie

[L]a célébration du vingtième anniversaire du retour d'exil de M. Bourguiba a revêtu un éclat exceptionnel

De notre correspondante

La Tunisie a célébré, le dimanche 1er juin, avec un éclat excep-[tio]nnel, sa fête nationale, qui commémore le retour au pays de [M.] Bourguiba, le 1er juin 1955.

Vendredi, un certain nombre de mesures sociales avaient été [an]noncées par le premier ministre, M. Hédi Nouira. Les salaires [m]inimum dans le commerce, l'industrie et l'agriculture ont été sensi-[ble]ment augmentés, de même que les allocations familiales. L'effet [de] ces mesures est en partie contrebalancé par une augmentation [de]s prix des produits alimentaires de première nécessité. Selon le [pr]emier ministre, cette hausse se traduira par une élévation de 3,7 % [du] coût de la vie.

Le président Bourguiba est attendu cette semaine à Brides-les-[Ba]ins, en Savoie, où il doit passer deux semaines de vacances.

Tunis. — « *Dans dix ans, nous [aur]ons une nouvelle fête pour [cél]ébrer le 1er juin 1955, qui est [no]tre prise de la Bastille.* » Une [ova]tion a salué cette promesse [fai]te par le président Bourguiba [du] haut de la tribune où il [s'a]dressait au peuple tunisien en [ce] vingtième anniversaire de son [ret]our.

[D]epuis une semaine déjà Tunis [pré]parait la commémoration de [ce] retour. Banderoles, drapeaux, expositions de photos, communiqués de presse avaient mis en alerte le public. Pour permettre aux nouvelles générations de vivre le « jour de la victoire » devenu fête nationale, on avait décidé de le reconstituer.

Dimanche à Tunis, c'était la fête : orchestres aux carrefours, scouts, enfants des écoles en tabliers bleus et roses, délégations étrangères, défilés militaires, fanfares, retraites aux flambeaux, cortège officiel venu accueillir à la Goulette de le chef de l'Etat arrivé au port sur l'escorteur tunisien *Monastir*.

M. Bourguiba se tient sur le pont ; fez rouge, costume sombre, il agite, comme en 1955, un mouchoir blanc. D'autres mouchoirs flottent parmi la foule. Le chef de l'Etat prend place dans une longue voiture découverte pour entamer le parcours vers Tunis, au milieu des motards étincelants.

A l'entrée de la capitale se tient une délégation de cavaliers de la tribu des Zlazz, immobiles sur leurs chevaux. Le président quitte alors la voiture, dans laquelle Mme Bourguiba poursuivra seule le parcours, et monte sur un cheval blanc, caparaçonné de soie rouge et or, et fait son entrée dans la ville au son des tambourins, des flûtes et des you-yous des femmes. Le cortège des ministres suit lentement. Les retrouvailles auront lieu dans les quartiers populaires et sur la place de la Casbah, au cœur de la Médina, où le président s'adressera une fois encore au peuple tunisien pour lui recommander l'union, lui rappeler ses devoirs urgents, s'indigner devant lui de certaines revendications sauvages incompatibles avec les impératifs du « décollage économique ».

MANUÈLE PEYROL.

Algérie

[AU]TORISATION DE TRANSFERT [DE]S COMPTES D'« ATTENTE »

Alger (*A.F.P.*). — Le ministère [al]gérien des finances a rendu [pu]blique, le samedi 31 mai, une [dé]cision autorisant les transferts [de]s comptes dits « d'attente », [ou]verts antérieurement au 31 dé-[ce]mbre 1974.

[C]es comptes, qui sont au [no]mbre de cinq mille, et dont [le] montant serait de l'ordre de [...] millions de francs, se trou-[va]ient bloqués au nom de [ci]toyens français pour la plupart, [n']ayant jamais résidé en Algérie. [I]ls sont à distinguer des comptes [dit]s « de départ définitif », qui [en]globaient tous les fonds se trou-[va]nt en Algérie avant 1963 et les [pro]duits de ventes de valeurs [mo]bilières et immobilières appar-[ten]ant à des ressortissants fran-[çai]s résidant ou ayant résidé en [Al]gérie.

[L]a demande de transfert des [co]mptes dits « d'attente » — dé-[blo]qués depuis le 24 mai 1975 — [doi]t parvenir au plus tard le [... ao]ût 1975 à la Banque centrale [d'Al]gérie, accompagnée notam-[men]t d'un certificat de résidence [à] l'étranger du titulaire du [com]pte.

Sahara espagnol

La mission d'enquête de l'ONU a interrogé des Espagnols faits prisonniers par le Front de libération

De notre envoyé spécial

Tindouf. — « *Le F. Polisario* (1) *est le seul représentant légitime du peuple sahraoui* », « *Droit à l'autodétermination* », « *Non au paternalisme marocain et mauritanien* », « *Nous voulons l'indépendance totale* », « *République arabe sahraoule* », tels sont quelques-uns des slogans que étaient inscrits sur les banderoles arborées par les réfugiés de trois camps situés aux confins de l'Algérie et du Sahara qu'une délégation de l'ONU a visités du jeudi 29 au samedi 31 mai.

A Oum-El-Assel et à Sabkhat-Abdallah, qui regroupent chacun mille deux cents réfugiés, et à Tindouf même, où quelque trois mille Sahraouis vivent sous des tentes, le président de la mission d'enquête, M. Siméon Aké, représentant de la Côte-d'Ivoire à l'ONU, a pu assister au même spectacle : des vieillards, des femmes, des enfants, en costume bleu traditionnel, agitant le drapeau du Front populaire de libération en scandant : « *Nous sommes contre un Sahara espagnol, marocain, mauritanien ou algérien !* », « *Nous voulons l'indépendance complète sans suivisme !* »

A Sabkhat-Abdallah nous avons assisté au lever des couleurs (trois bandes horizontales noire, blanche et verte, un triangle rouge près de la hampe, un croissant et une étoile également rouges sur la bande blanche), tandis que les femmes lançaient des « you-you » joyeux. Une cinquantaine de soldats sahraouis en uniforme, déserteurs de l'armée espagnole, présentaient les armes. Le caporal Mohamed Ali Bachir, qui les commande, nous a précisé que le matériel (pistolets, fusils, fusils-mitrailleurs, appareils de télécommunications, etc.) que nous montraient les hommes de troupe avait été récupéré au cours d'opérations effectuées les 10 et 11 mai dernier par deux patrouilles ralliées au Front, et au cours desquelles ces dernières ont fait prisonniers quatre lieutenants, deux sergents, deux caporaux et sept soldats espagnols, un huitième ayant été tué dans l'affrontement.

M. Aké et les membres de la délégation, accompagnés de quelques journalistes, avaient gagné la veille la frontière pour rencontrer de nuit les prisonniers. Après avoir roulé pendant deux heures dans le désert, nous étions entrés dans le domaine des guérilleros. Le paysage éclairé par la lune était brusquement revenu rocailleux, et nous pouvions apercevoir, au sommet des crêtes, les maquisards qui montaient la garde.

Dans un ravin dominé par les collines, les prisonniers étaient éclairés par les phares d'un véhicule sur lequel on pouvait lire : « *Sector del Sahara* » et d'autres inscriptions en espagnol. « *Nous avons capturé une vingtaine de camions du même type* », nous a dit un des membres du Front. Comme nous lui demandions où il les cachait, il a répondu laconiquement : « *Vous savez, le désert et les montagnes, ça se creuse.* »

Les interrogatoires de la mission une fois terminés, nous avons pu échanger quelques mots avec les prisonniers, dont deux étaient blessés, mais convenablement soignés. Le lieutenant Francisco Lorenzo Vasquès nous a demandé, au nom de ses camarades, de rassurer leurs parents sur leur sort : ils sont correctement traités et doivent être échangés contre des Sahraouis détenus par les autorités espagnoles. Le Front, de son côté, précise avoir saisi la Croix-Rouge internationale de cette affaire en lui faisant savoir qu'il respecte la Convention de Genève de 1949 sur les prisonniers de guerre.

Six heures d'entretien avec le principal dirigeant du Front populaire, qui se présente sous le nom de guerre de Sayid, et d'autres responsables, ont constitué le troisième temps fort de la mission d'enquête. Elancé, visage fin, regard ardent, Sayid, que nous avons rencontré dans la nuit du 30 au 31 mai, nous a fait un long historique de la population sahraouie qui, affirme-t-il, ne s'est jamais confondue avec celles du Maroc et de la Mauritanie et qui a résisté depuis le seizième siècle à tous les envahisseurs, notamment portugais et espagnols.

La « Révolution du 20 mai »

Il souligne que le Front a tenu son premier congrès constitutif le 10 mai 1973 et a déclenché, dix jours plus tard, la lutte armée pour l'indépendance en attaquant le poste militaire de Khanga. Depuis, les militants parlent de la « *Révolution du 20 mai* » qui a donné son nom au journal ronéoté du mouvement. « *Notre deuxième congrès,* poursuit-il, *a eu lieu du 25 au 31 août 1974. Il prévoit la création d'une république arabe non alignée. Nous nous étonnons donc que la Cour internationale de La Haye discute actuellement de notre cause en notre absence, alors que nous sommes les principaux intéressés. D'ailleurs, la mission de l'ONU a pu constater la réalité sur place.* »

Des militants arrivés à dos de chameau de la Saquiet-El-Hamra (nord du territoire) expliquent que M. Aké a été témoin, lors de son passage à El-Ioun, d'un « *coup de théâtre* » dont les Espagnols ont été les premiers surpris. Au cours d'une manifestation, les militants du PUNS (Parti de l'unité nationale sahraouie), seul mouvement légalement reconnu et qui semblait avoir la bénédiction de Madrid, ont soudain arboré des drapeaux du F. Polisario et se sont révélés être des partisans de ce mouvement.

Quant au FLU (Front de libération et de l'unité), Sayid l'accuse d'être « *une troisième force* », créée par les Marocains, qui ne « *représente rien* ». Comme nous lui demandons si Rabat, pour faire valoir ses droits sur le Sahara occidental, ne pourrait intervenir militairement, il répond : « *Le Maroc est fort et notre peuple est encore faible. Nous possédons une richesse. Si les Marocains s'en emparent, elle sera tachée du sang de notre peuple. Ils porteront cette responsabilité devant l'Histoire et ne pourront nous empêcher de leur résister.* »

Accepterait-il un référendum ? « *On ne demande pas à un être s'il veut être libre, pas plus qu'on ne consulte un peuple sur sa liberté. Ce sont des droits fondamentaux. Toutefois, notre confiance dans les organisations internationales nous conduit à accepter un référendum, mais à certaines conditions.* » Il cite notamment le départ de l'administration et des forces armées espagnoles et leur remplacement par des éléments du Front le droit des réfugiés de rentrer dans leur pays, ce retour s'effectuant sous la supervision d'une commission de contrôle à laquelle participerait le Front populaire.

Avant de gagner Paris le dimanche 1er juin, d'où il se rendra à Nouakchott, M. Aké a tenu une conférence de presse au cours de laquelle il a précisé qu'il a eu « *deux entretiens très instructifs* » avec le président Boumediène, qui lui a rappelé que « *l'Algérie n'a aucune revendication sur le Sahara sous domination espagnole, mais que pour des raisons évidentes elle est intéressée par la décolonisation de ce territoire* ». M. Aké a également exprimé le vœu que toutes les parties intéressées — y compris le F. Polisario — feront preuve de mesure en attendant que les différentes instances internationales se soient prononcées, pour éviter que la situation ne devienne explosive dans la région.

PAUL BALTA.

(1) Front populaire pour la libération de Saguiet-El-Hamra et du Rio-de-Oro (Ouadi-El-Dhahab).

Le Maroc « assumera pleinement ses responsabilités »

affirme le gouvernement de Rabat

De notre correspondant

Rabat. — « *Au-delà de la légitimité, il y va pour notre pays de son avenir et de son destin. Et cela vaut tous les sacrifices, y compris celui du sang, car si le Sahara ne redevient pas marocain, le Maroc cessera d'être marocain.* »

Telle a été, le 1er juin, la conclusion de l'éditorial de M. Ahmed Alaoui, ancien ministre, dans *Maroc Magazine* (édition hebdomadaire de *Maroc-Soir*, quotidien proche du gouvernement).

Ces propos n'ont pas surpris. Le gouvernement de Rabat a donné le ton il y a quelques jours en publiant une déclaration très ferme : « *Le Maroc entend assumer pleinement et en tout état de cause les responsabilités qu'il tient de l'histoire et du droit* », a-t-il dit, répondant ainsi aux autorités espagnoles. Celles-ci avaient fait savoir qu'elles précipiteraient leur départ du territoire si la procédure qu'elles envisageaient — accord des parties intéressées (Maroc, Mauritanie, Algérie) ou conférence sous l'égide des Nations unies — n'aboutissait pas.

Pour Rabat, la décision espagnole crée équivoque et confusion. Elle est de nature à encourager la violence et l'aventure. Elle est fondamentalement opposée à la résolution de l'Assemblée générale de l'ONU, qui a invité l'Espagne à « *surseoir à toute initiative* » tant que cette Assemblée ne s'est pas prononcée sur la politique à suivre à la lumière de l'avis consultatif de la Cour internationle de justice de La Haye (1) ; elle tend, estime Rabat, à rendre sans objet l'instance engagée devant cette juridiction.

La déclaration espagnole a provoqué des manifestations renforcées d'unanimité nationale prolongeant celles qu'ont pu constater à Agadir — où ils ont rencontré les responsables des partis politiques — les membres de la mission de l'ONU lors de leurs récents contacts avec des membres de tribus sahariennes réfugiés au Maroc (*le Monde* du 23 mai).

Si les Marocains parlent aujourd'hui avec plus de force qu'auparavant de « légitimité », c'est parce que la Cour de La Haye les a autorisés, il y a une dizaine de jours, à désigner un juge *ad hoc* (2) pour siéger à ce tribunal, consacrant ainsi sur leur demande l'égalité des parties (un juge espagnol est membre de la Cour de justice), et constatant de ce fait l'existence d'un différend juridique entre le Maroc et l'Espagne, comme le Maroc l'a soutenu au cours des débats. En revanche, la Mauritanie, qui avait aussi demandé de désigner un juge *ad hoc*, n'a pas reçu satisfaction. Dans une interview, le chef de l'Etat mauritanien s'en est déclaré « *surpris* ».

LOUIS GRAVIER.

(1) L'Assemblée générale de l'ONU a demandé à la Cour internationale de justice de La Haye de dire si le Sahara occidental était ou non un territoire sans maître au moment de la colonisation espagnole et, dans la négative, quels étaient les liens juridiques de ce territoire avec le Maroc et l'ensemble mauritanien.

(2) M. Alphonse Boni, président de la Cour suprême de la Côte-d'Ivoire.

[L]es déclarations du chef de l'État sénégalais

[(]Suite de la première page.)

C'est le sens du communiqué [com]mun que nous avons signé à [Mex]ico, le président Echeverria et [moi-]même.

[»] Le point de vue des Améri-[cain]s vient d'être récemment pré-[cisé] par M. Kissinger. Il consti-[tue] un pas vers les pays en dé-[velo]ppement...

[»] M. Giscard d'Estaing a été [un] interlocuteur compréhensif. [Il p]ense qu'en la circonstance la [Fran]ce pourrait trouver le [com]promis nécessaire entre le [point] de vue des pays développés [et c]elui des pays en développe-[ment]. De part et d'autre on se [dit] prêt au dialogue. Mais je [fais] remarquer que le dialogue [sup]pose l'égalité entre les inter-[locut]eurs dans la recherche d'un [com]promis dynamique. Il faut [donc] que les anciens colonisa-[teurs] décolonisent au préalable [leur] mentalité...

● *A propos du dialogue [av]ez-vous évoqué avec M. Gis-[ca]rd d'Estain le dialogue en-[ga]gé entre l'Afrique du Sud et [ce]rtains Etats d'Afrique [noi]re ?*

[—] Nous n'avons pas abordé [cette] question. Mais je tiens [néan]moins à préciser ma pensée [au su]jet du problème sud-africain, [qu'il] ne faut, en aucun cas, sépa-[rer d]e l'ensemble des problèmes [afric]ains...

[»] [E]n Afrique du Sud, comme [en R]hodésie ou dans les anciens [territ]oires portugais d'Afrique, il [s'agit] de décolonisation. Mais [alors] que le préjugé racial [n'exis]te pas dans les colonies por-[tugais]es, il est puissant en Rho-[désie] et en Afrique du Sud. C'est [la p]remière différence...

[»] [La] deuxième différence tient [au fa]it que les Nations-unies [consid]èrent la Rhodésie et l'Afri-[que d]u Sud comme des Etats [indépe]ndants, alors que seule la [minori]té blanche est réellement [indépe]ndante dans ces Etats. Et ...

[»] [A]ux mêmes problèmes, il [faut] d'appliquer les mêmes [solution]s. Nous avions conseillé [aux n]ationalistes des territoires [portuga]is de combattre les armes [à la m]ain, tout en restant tou-[jours] ouverts au dialogue avec [leurs a]dversaires. Cependant, à [mon se]ns, le dialogue — et je l'ai dit en son temps au général Spinola — ne devait pas s'ouvrir entre le gouvernement portugais et les gouvernements des Etats indépendants d'Afrique, mais entre le gouvernement portugais et les peuples africains concernés, très précisément leurs représentants qualifiés, c'est-à-dire les mouvements africains de libération nationale...

» Aujourd'hui, je transpose en Afrique du Sud. Nous devons continuer à aider les mouvements africains de libération nationale à se battre, c'est-à-dire l'African National Congress (A.N.C.) et le South West African People's Organisation (SWAPO)...

» Pourtant, nous essayons simultanément de favoriser le dialogue, tout en restant en contact avec les mouvements de libération, notamment avec le SWAPO, qui dispose d'un bureau permanent à Dakar, et avec les Blancs libéraux, puisque nous avons reçu au Sénégal Mme Helen Suzmann et M. Colin Eglin, leader du Progressive Party...

» D'autre part, il y a quelques mois, j'ai adressé personnellement deux lettres au premier ministre sud-africain Vorster. Dans la première de ces lettres, je lui demandais de faire un premier geste de bonne volonté, en libérant les prisonniers politiques actuellement détenus en Afrique du Sud. Dans la deuxième, je le conviais à recevoir dans son pays une délégation de magistrats sénégalais, qui iraient s'enquérir sur place de l'opinion des différentes communautés ethniques sur l'avenir politique de l'Afrique du Sud, et qui iraient également enquêter sur l'état du dialogue entre ces différentes communautés : Blancs gouvernementaux, Blancs libéraux, Noirs, métis et Indiens. J'attends encore une réponse à ces lettres.

» S'ils veulent réellement se libérer, Noirs et métis doivent constituer un front commun avec les Blancs libéraux ; c'est la seule solution réaliste à adopter pour triompher du système d'« *apartheid* »...

» J'ajoute que je suis, par ailleurs, avec beaucoup d'attention les efforts des chefs d'Etat de Zambie, de Tanzanie et du Botswana, ainsi que ceux de M. Samora Machel, président du Front de libération du Mozambique (FRELIMO), car ces efforts tendent tous au même but : favoriser le dialogue intra-africain sur un pied d'égalité.

● *N'avez-vous pas, pour les mêmes raisons, participé, en septembre dernier, aux entretiens qui se sont déroulés à Yamoussoukro, entre le président Félix Houphouët-Boigny, de Côte-d'Ivoire, et le premier ministre Vorster ?*

— On m'a souvent posé cette question. J'ai toujours refusé d'y répondre, et je persiste dans cette attitude, pour deux raisons : la première tient à ce que la diplomatie sénégalaise ne se fait pas sur la place publique ; la seconde, c'est surtout parce que cela me semble du folklore...

» L'important n'est pas que j'aie ou non rencontré tel ou tel chef d'Etat. L'important est l'attitude politique du Sénégal. Or, s'agissant de l'Afrique du Sud, nous avons toujours scrupuleusement respecté les sanctions préconisées par l'Organisation des Nations unies et par l'Organisation de l'unité africaine. L'Afrique du Sud était l'un de nos plus importants clients, notamment parce qu'elle nous achetait de gros tonnages de phosphates. Eh bien, du jour au lendemain, nous avons interrompu, en ce qui nous concerne, toutes transactions avec les Sud-Africains. Je reste cependant très frappé par le fait que pour 17 % le commerce sud-africain se fait encore aujourd'hui avec des Etats indépendants d'Afrique.

● *Accordez-vous ou non à la minorité blanche d'Afrique du Sud la qualité d'Africains ?*

— Je pense que les Sud-Africains blancs sont des Africains à part entière. Comme les Blancs arabophones, par exemple, et comme les Noirs de toutes nuances de couleur. Ils ont les mêmes droits. Mais également les mêmes devoirs. Au demeurant, l'Organisation de l'unité africaine a adopté cette position à l'unanimité en votant les déclarations de Lusaka. Ajouterai-je que j'ai personnellement de bons amis sud-africains qui, naturellement, sont des libéraux, dont certains viennent de temps en temps au Sénégal.

● *Etes-vous découragé par l'attitude des dirigeants de Pretoria ?*

— Je suis découragé par le fait que l'aile droite du parti de M. Vorster puisse croire qu'il serait encore possible de maintenir l'« apartheid » par la force. Cela m'étonne d'autant plus que la prochaine décision de suspension du mandat de l'Afrique du Sud à l'ONU devrait constituer un avertissement salutaire...

» Mais je reste optimiste, notamment parce que l'immense majorité des habitants de l'Afrique du Sud est déterminée à abolir l'apartheid : les blancs libéraux, les métisses, les Indiens, l'African National Congress, le SWAPO, voire même plusieurs des chefs des Bantoustans. Les derniers événements d'Indochine ont montré que la volonté d'indépendance nationale finit toujours par triompher. C'est la plus efficace des idéologies...

● *Pensez-vous que le processus de décolonisation de la Namibie soit réellement amorcé ?*

— Autant je prévois que l'abolition de l'apartheid exigera de longs délais, autant je pense que la question de la Namibie devrait être réglée dans un an au maximum. C'est ce que je viens de dire aux représentants permanents africains à l'ONU, que j'ai reçus lors de mon passage à New-York, le 27 mai.

» Le problème namibien est actuellement discuté au Conseil de sécurité, et l'ONU organise, en janvier prochain, à Dakar, une conférence spécialement consacrée à la Namibie, dont nous accueillerons volontiers les participants.

» Il faut, à propos de la Namibie, adopter une position dure et sans aucune compromission. D'abord, parce que la Namibie ne fait pas partie de l'Afrique du Sud, ensuite, parce que l'ONU en a retiré le mandat au gouvernement de Pretoria. L'Espagne se déclare, très lucidement, prête à remettre le Rio-de-Oro à l'ONU. Pourquoi l'Afrique du Sud se comporterait-elle différemment, alors qu'elle ne peut invoquer aucun droit sur la Namibie, même pas celui de la conquête... »

(Propos recueillis par PHILIPPE DECRAENE.)

EUROPE

La Grande-Bretagne devant le référendum

(Suite de la première page.)

A dire vrai, on n'a guère constaté ce déchaînement de nationalisme que d'aucuns prédisaient à l'occasion de la campagne référendaire. L'attitude pour le moins ambiguë du Scottish national party (S.N.P.) *explique qu'il en* soit ainsi.

Le S.N.P. avait remporté un succès éclatant aux élections législatives d'octobre 1974 en enlevant onze sièges à Westminster et en obtenant 30 % des voix écossaises. Mais il n'a guère resserré ses rangs depuis ni raffermi sa doctrine ; il reste divisé entre les traditionalistes volontiers réactionnaires et les « gauchistes » recrutés dans les milieux universitaires.

Les « Scot Nats », comme les appellent les Anglais avec une pointe d'agacement, ne repoussent pas la Communauté européenne, mais ils veulent lui dire « oui » au nom de l'Ecosse, pas au nom de l'Angleterre. En attendant de pouvoir « *négocier directement avec Bruxelles* », ils se sont joints au parti du « non » et coexistent difficilement avec des tories de droite, des travaillistes de gauche et les extrémistes du Front national ou de l'extrême gauche.

La présidente de la campagne anti-européenne du S.N.P., Mme Margo MacDonald, ancien député de Govan, près de Glasgow, et l'une des têtes politiques du parti, estime que l'Europe a besoin de l'Ecosse, à cause de ses ressources pétrolières et des bases de l'OTAN qu'elle abrite. Cette femme, au franc-parler vigoureux, issue des milieux populaires, n'apprécie guère de se trouver dans le même bateau que M. Terry Taylor, le chef de file des tories pour le « non », farouche partisan de M. Enoch Powell.

Au quartier général du S.N.P., à Edimbourg M. Stephen Maxwell, l'un des nouveaux théoriciens du parti, qui fut chercheur à l'institut des affaires internationales et à l'institut des études stratégiques de Londres, est fasciné par le « non » que la Norvège a opposé à l'Europe, à l'automne de 1972. Il croit fermement que l'Ecosse s'inspirera, le 5 juin, du « scénario norvégien ». Ne compte-t-elle pas, comme sa voisine scandinave, une population de pêcheurs inquiets de la raréfaction du poisson sur les côtes chalutées par la concurrence étrangère ? N'a-t-elle pas, elle aussi, d'énormes réserves pétrolières ? Pour M. Maxwell, auteur d'une brochure intitulée *Alternative européenne pour l'Ecosse*, la divine surprise du « non » norvégien est née de la conjonction des intérêts des pêcheurs, des « pétroliers » et des jeunes opposés à l'Europe des grandes sociétés multinationales.

Cet étrange mélange de nationalisme, de protectionnisme et de gauchisme n'empêche pas le S.N.P. de continuer à recruter. Au contraire. L'un de ses derniers adhérents est M. Hugh Fraser, propriétaire de la plus importante chaîne écossaise de grands magasins et acquéreur, l'année dernière, du célèbre magasin de luxe de Londres, Harrods. Si l'avenir de militant de M. Fraser, descendant d'une vieille famille conservatrice, paraît douteux, son appui financier constitue un atout *sérieux pour le* S.N.P.

Comme un compagnon de route travailliste demandait à Mme Margo MacDonald quand le S.N.P. comptait se débarrasser de ce nouveau venu quelque peu compromettant, la bouillante Margo a rétorqué : « *Quand le Labour se débarrassera de M. Harold Lever !* » (M. Lever, financier de la City, est le conseiller économique de M. Harold Wilson.)

La carpe et le lapin pour le « non »

Les ambiguïtés du S.N.P. ne sont qu'un modeste reflet de celles qui affectent l'ensemble du parti du « non ». Que peuvent avoir de commun les travaillistes de gauche, comme M. Norman Buchan, partisan du ministre de l'industrie, M. Wedgwood Benn, et les tories pour le « non » qui assurent dans leurs tracts que « *déjà, deux pays membres du Marché commun* (la France et l'Italie) *sont à deux doigts d'élire des gouvernements communistes* », et qu'il y a, dans les pays membres (de la C.E.E.) « *environ 15 800 000 agents payés par le parti communiste* » ?

Outre le S.N.P., les éléments les plus dynamiques de la campagne du « non » en Ecosse sont les travaillistes de gauche. Responsable de « *Scotland out of Europe* » pour la région de Glasgow, Mme Jenny Buchan, s'indigne : « *C'est le combat de David contre Goliath. Les pro-européens ont tellement plus d'argent que nous !... Ils ont tout le monde des affaires derrière eux ; nous n'avons qu'une partie des syndicats et les vieux militants socialistes, des anciens de la guerre d'Espagne, comme mon mari. Regardez cette annonce publicitaire pour l'Europe dans le* Daily Mail : *elle a coûté 900 livres, et c'était la troisième de la semaine !* »

Mme J. Buchan accuse la « *Jeune Gauche pour l'Europe* » d'offrir des voyages à Bruxelles à des tarifs ridiculement bas aux jeunes Ecossais de toutes tendances. Elle est scandalisée d'une photo-affiche du mouvement pro-européen qui montre un vieillard et un enfant en tenue rayée des camps de concentration allemands avec cette légende : « *Victimes de l'Europe divisée* ». Elle accuse le Foreign Office d'envoyer, tous frais payés, des parlementaires à l'étranger pour faire la propagande du « oui ». Elle raconte que les employeurs exercent des *pressions* scandaleuses sur leurs ouvriers pour les convaincre de *bien voter* ; le patron de Howdens, une usine de métallurgie lourde à Glasgow, aurait ainsi déclaré à son personnel : « *Nous exportons 25 % de notre production dans le Marché commun. Si la Grande-Bretagne dit « non » à l'Europe, je serai obligé de licencier 25 % de mes effectifs...* ».

Mme J. Buchan veut voir dans le conflit du « oui » et du « non » une lutte de classes, et elle se sent très mal à l'aise avec ses alliés provisoires. Elle refuse catégoriquement, en tout cas, d'apparaître dans des réunions publiques aux côtés de conservateurs pour le « non » ou de membres du S.N.P. qu'elle accuse d'utiliser le référendum à des fins de propagande électorale.

Elle fait cependant confiance au « *bon sens des masses* ». Elle pense que si le « non » a des chances de l'emporter quelque part en Ecosse, ce sera dans la région de Glasgow-Strathclyde, une nouvelle division administrative qui rassemble près de la moitié des 3 700 000 électeurs écossais, dont les ouvriers des chantiers navals de la Clyde où l'on vote traditionnellement travailliste et où l'action des syndicats se fait sentir.

Face à cette coalition hétéroclite pour le « non », les partisans du « oui » paraissent en meilleure position, en Ecosse, que les premiers sondages pouvaient le faire croire. Les travaillistes, les conservateurs et les libéraux modérés, qui se retrouvent au coude à coude dans la bataille, coexistent sans conflits majeurs.

« *C'est la première fois que je vois travailler de près des gens qui sont, en temps normal, des adversaires politiques. C'est très intéressant* », nous disait une de ces dames mûres, aux chapeaux hardis, qui constituent la plus solide infrastructure provinciale du parti conservateur.

Certains tories ne sont sans doute que médiocrement enthousiasmés de « *faire la campagne de Harold Wilson* », mais, comme l'écrivait le *Financial Times*, « *ils ferment les yeux et pensent à l'Angleterre* ». Les travaillistes pour le « oui » ne se réjouissent pas d'être coupés de leurs amis de gauche, mais ils ont établi un ordre des priorités et jugent que, une fois le référendum passé, les querelles internes du parti s'estomperont comme d'habitude.

Il est bien vrai que la campagne pour le « oui » dispose de moyens considérables et qu'elle publie des flots de brochures souvent adroitement rédigées. Celle signée de M. George Thomson, commissaire britannique à Bruxelles, chargé de la politique régionale, et ancien ministre de M. Wilson, est un modèle du genre.

Avec clarté, précision et, parfois, une touche d'humour, M. Thomson a réponse à tout. Il insiste sur les investissements *américains* et *canadiens* qui se sont multipliés en Ecosse depuis l'entrée du Royaume-Uni dans la C.E.E. Il détaille les 230 millions de livres que l'Ecosse avait reçues à titre de prêt de Bruxelles à la fin de l'année 1974. Il fait justice des inquiétudes des pêcheurs et des « pétroliers » à l'égard des intentions de Bruxelles sur leurs « réserves naturelles ». Il repousse le « modèle norvégien » d'une pichenette en faisant valoir qu'en fait Oslo est un concurrent direct pour le pétrole et les harengs écossais.

Aux Calédoniens sourcilleux, M. Thomson rappelle que la commission britannique à la C.E.E. compte, outre lui-même, de nombreux Ecossais, et que le représentant *de Londres* à la *Cour* de justice européenne s'appelle lord Mackenzie Stuart... Il jure enfin que, contrairement aux mythes propagés par les antieuropéens, la Commission de Bruxelles n'a nullement l'intention d'empêcher la fabrication du miel de bruyère, pas plus que celle de whisky à partir de l'eau des tourbières, ni d'interdire la coloration en jaune des *kippers*, ces harengs fumés qui font le délice des robustes breakfasts du Nord...

Si la campagne référendaire au nord du royaume est plus calme que prévu, c'est aussi que le très vif sentiment nationaliste reste tempéré par la crainte qu'un retrait de la C.E.E. ne précipite une nouvelle crise dans une région traditionnellement *sujette* au *chômage*.

L'arrivée des première gouttes d'or noir, cette année, en Argyll, sur la côte ouest, a cependant renforcé certains nationalistes dans leur conviction que l'Ecosse pourrait bientôt se suffire à elle-même. D'autant que les découvertes de gisements importants se poursuivent en mer du Nord. Un modéré nous disait : « *Si tant d'Ecossais se disent prêts à voter « non » le 5 juin, c'est peut-être surtout parce qu'ils ont le sentiment que les Anglais vont dir[e] « oui* ».

Deux jours avant la finale d[e] la coupe de football Ecosse-An[gleterre] à Londres, l'atmosphè[re] à la gare d'Edimbourg éta[it] chaude : une horde de *loulo[us]* aux épaules de catcheurs, kilt [et] béret en bataille, la bouteille [de] gros rouge à la main, s'apprêtai[ent] à investir le train de nuit po[ur] Londres. Leurs chants de gue[rre] invectivaient les Anglais, pas [les] barbares du continent...

Quels que soient les résult[ats] du référendum en Ecosse, la ca[m]pagne aura montré que la qu[es]tion de la *dévolution* des p[ou]voirs de Londres est devenue b[rû]lante. Le degré d'autonomie [in]terne que la future assem[blée] d'Edimbourg exigera de celle[s] [de] Westminster sera en grande [par]tie dictée par la répartition [des] « oui » et des « non », le 5 [juin] au nord de la Tweed.

NICOLE BERNHEI[M]

Les arguments des « OUI » et des « NON »

De nombreuses brochures, des pamphlets, des tracts, sont publiés à l'occasion du référendum par les partis, les organisations professionnelles, les syndicats et diverses autres parties du corps social britannique.

Les arguments en faveur du « oui » et du « non » sont résumés dans deux brochures publiées par les deux grandes organisations qui coiffent l'ensemble des deux campagnes : Britain in Europe (pour le « oui »), la Campagne pour le référendum national (pour le « non »).

Les innombrables arguments des deux camps se groupent ainsi :

Pour

● Défense : *la Communauté européenne est d'abord destinée à promouvoir la paix en Europe, après des siècles d'affrontements sanglants.*

● Economie : *le « oui » sauvegardera les aides appréciables de Bruxelles aux régions et aux industries en difficulté ; il favorisera les exportations vers le continent ; il aidera à la lutte contre le chômage par l'implantation d'entreprises non communautaires qui cherchent un débouché dans la C.E.E. ; il assurera la sécurité des approvisionnements en produits alimentaires et en matières premières à des prix réduits.*

● Politique : *après l'éclatement du Commonwealth, la Grande-Bretagne ne peut plus faire cavalier seul dans le monde, face aux Deux Grands. D'ailleurs, le Commonwealth a manifesté son désir de voir Londres rester dans la Communauté. La C.E.E. permettra à Londres de jouer à nouveau un rôle important sur l'échiquier mondial.*

● Alternative : *il n'y en a pas, sauf à renégocier un nouvel accord avec la C.E.E., nécessairement moins fructueux que le Marché commun et, éventuellement, à se joindre aux huit pays de la zone de libre-échange (EFTA), qui doivent, eux-mêmes, négocier avec Bruxelles.*

Contre

● Défense : *les liens avec le vieil allié américain restent essentiels à la sécurité britannique. Certains pays de la C.E.E. ont quitté la Communauté de défense atlantique.*

● Economie : *depuis deux ans que la Grande-Bretagne est membre de la Communauté européenne, l'inflation et le chômage n'ont cessé de s'aggraver ; les prix des produits alimentaires continuent à monter, alors que la C.E.E. a vendu des surplus de beurre et de viande de bœuf à l'U.R.S.S. à des prix de dumping. La Grande-Bretagne doit rester fidèle à sa tradition de commercer avec le monde entier et conserver ses liens traditionnels avec le Commonwealth.*

● Politique : *la souveraineté du Parlement de Westminster est menacée par les décisions de la Commission de Bruxelles. Les Britanniques ne doivent pas lier leur sort à des pays continentaux dont les régimes et les aspirations sont si différents des leurs, et dont plusieurs sont largement « infiltrés » par le parti communiste.*

● Alternative : *l'entrée dans la zone de libre-échange aux côtés de pays au niveau de vie enviable et la liberté de renouer avec les fructueuses alliances commerciales et politiques traditionnelles.*

Prochain article :

L'INFLATION N'EST PAS UNE FATAL[ITÉ]

férendum

EUROPE

AMÉRIQUES

Portugal

'Assemblée constituante se réunit dans un climat de détente

Lisbonne (A.F.P., A.P., Reuter, P.I.). — La séance d'ouverture · l'Assemblée constituante devait oir lieu ce lundi 2 juin à Lisnne au palais Sao-Bento. Le ésident de la République, le néral Costa Gomes, prononcera discours inaugural. La première ssion de l'Assemblée durera cinq maines. La Constituante a un lai de trois mois, renouvelable e fois, pour rédiger une loi ndamentale provisoire. Ensuite, Portugais seront appelés à re une Assemblée législative.

Les grandes lignes de la future nstitution sont déjà connues : es figurent dans le pacte conclu mars entre le Mouvement des rces armées et les principaux rtis politiques qui ont participé x élections du 25 avril. Néanins, les travaux de l'Assemblée vraient permettre aux socialis- de faire inclure dans la Consution des garanties relatives x libertés publiques, à propos squelles le P.S. a déjà rédigé projet de charte. l'Assemblée mpte 250 députés, dont 116 ialistes, 81 représentants du rti populaire démocratique .P.D.), 30 communistes, 16 présentants du Centre démotique et social (C.D.S., centre oit), 5 du Mouvement démotique portugais (M.D.P., pro- du P.C.), 1 indépendant, présentant Macao, et 1 représtant de l'extrême gauche nion démocratique populaire, oïste).

L'heure est à la détente à Lisnne, après dix jours de crise. samedi 31 mai, M. Raul Rego, ecteur du journal *Republica*, député socialiste, s'est entretenu avec le président de la République, avec des membres du Conseil de la révolution et avec certains ministres des conditions dans lesquelles le journal, fermé depuis le 20 mai, pourrait reparaître. Sur ce point, pourtant, comme sur les autres problèmes qu'avaient soulevés le parti socialiste dans son « ultimatum » du 22 mai au Conseil de la révolution, on ne sait toujours pas quelles assurances le P.S. a obtenues des militaires. Ceux-ci ont, en effet, simplement promis de corriger certaines « *distorsions* » existant dans la vie politique. Pourtant, l'accolade que le premier ministre, le général Vasco Gonçalves, a donnée à M. Salgado Zenha, ministre socialiste de la justice, le 31 mai à son retour de Bruxelles, a été interprétée, à Lisbonne, comme un geste de réconciliation, au moins provisoire.

D'autre part, le président en exercice du conseil des ministres de la Communauté économique européenne, M. Garrett Fitzgerald (Irlande), est arrivé le dimanche 1er juin à Lisbonne pour y étudier les possibilités d'aide de la C.E.E. au Portugal.

Enfin les forces armées annoncent que les opérations menées le 28 mai à Lisbonne et dans quatorze autres villes contre les permanences du mouvement maoïste M.R.P.P. ont entraîné l'arrestation de deux cent soixante-neuf personnes.

Union soviétique

Trente-quatre ans après le massacre

UN MONUMENT A BABI-YAR

Moscou (A.F.P.). — *Trente-quatre ans après le massacre de Babi-Yar, près de Kiev (Ukraine), où deux cent mille Soviétiques (dont la moitié étaient juifs) furent tués par les occupants allemands, un monument commémoratif sera érigé pour remplacer la simple pierre tombale qui signalait l'emplacement du drame, apprend-on de source officielle.*

Ce monument, haut de 15 mètres, devrait être terminé pour le trente-quatrième anniversaire de la mort du premier fusillé, le 29 septembre prochain. C'est le projet d'un architecte ukrainien, M. Mikhaïl Lysenko, qui a été retenu.

[Depuis longtemps, les juifs soviétiques demandaient qu'un monument soit érigé à l'emplacement du massacre et que la mémoire des juifs assassinés soit distinguée dans l'épitaphe gravée sur la pierre commémorative posée à Babi-Yar, en 1966, et qui mentionnait simplement le massacre de « citoyens soviétiques ».]

Argentine

Le changement de ministre de l'économie renforce le secteur autoritaire du gouvernement

Le ministre de l'économie, M. Alfredo Gomez Morales, doit être remplacé le 2 juin par M. Celestino Rodrigo, qui était jusqu'alors secrétaire à la sécurité sociale et qui est considéré comme proche de M. José Lopez Rega.

Correspondance

Buenos-Aires. — La violence n'est que la partie la plus visible de la crise qui secoue l'Argentine. Le pays est maintenant atteint par les effets de la crise mondiale, qui ne font qu'amplifier les difficultés économiques internes. En avril, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 9,7 %. La hausse par rapport au mois d'avril 1974 est de 79,5 %. Depuis la première négociation entre les syndicats, le patronat et le gouvernement, au moment du retour des péronistes au pouvoir, en juin 1973, le pouvoir d'achat des salariés a décru de 17 %, selon les chiffres officiels (de beaucoup plus, selon certains syndicalistes). Quant aux réserves en devises, elles ne seraient plus, d'après les dernières estimations, que de 750 millions de dollars (3 milliards de francs), ce qui représente environ deux mois et demi d'exportations.

Face à cette situation, le ministre de l'économie, M. Alfredo Gomez Morales, avait proposé un plan déflationniste classique à l'adoption duquel il avait subordonné son maintien au gouvernement. Ce plan était fondé sur une réduction de la demande et le rééquilibre de la balance des paiements. Le point le plus controversé en était la fixation d'un plafond aux augmentations de salaires. Discuté pendant un mois et demi, ce plan d'urgence devait rencontrer l'opposition de la majorité des membres du gouvernement, aiguillonnés par la direction de la centrale syndicale C.G.T. Celle-ci avait, en effet, conscience que la fixation d'un plafond à la hausse des salaires, alors que les négociations n'étaient pas achevées, pourrait la placer dans une situation impossible vis-à-vis d'une base de plus en plus remuante.

Le rejet définitif du plan élaboré par le ministre de l'économie a provoqué le départ de son promoteur. Mais aucune alternative économique cohérente ne paraît à portée de la main. Le maigre niveau des devises est un frein considérable à toute initiative, et une nouvelle incitation à la demande pourrait donner à l'inflation un caractère vertigineux. La figure charismatique du général Peron n'est plus là pour faire accepter une période d'austérité volontaire.

La crise économique n'a fait qu'aiguiser les contradictions au sein du gouvernement. M. José Lopez Rega, ministre du bien-être social, paraît aujourd'hui concentrer un maximum de pouvoirs entre ses mains. Le secteur libéral du cabinet, qui était incarné par les ministres de l'économie et de l'intérieur, MM. Alfredo Gomez Morales et Alberto Rocamora, s'est progressivement affaibli. Certaines déclarations de représentants du secteur dur du péronisme contre le « *régime des partis* », et aussi celles du gouverneur justicialiste de la province de Cordoba, M. Raul Lacabanne, en faveur d'un système de type « *corporatiste* », suscitent l'inquiétude.

Dans ces conditions, l'hypothèse d'une intervention des forces armées dans la vie politique, thème traditionnel des conversations à Buenos-Aires, a récemment connu un regain d'actualité. Sans doute les militaires, traumatisés par l'échec de leur précédent passage au pouvoir, ne se résoudraient-ils à intervenir que s'ils avaient la certitude de n'avoir à affronter aucune réaction populaire. L'attitude de la C.G.T. est, en la matière, le critère déterminant. — T. M.

Espagne

LA JUNTE DÉMOCRATIQUE APPELLE A DE NOUVELLES « JOURNÉES DE LUTTE »

Madrid (A.F.P., U.P.I., A.P.). — La Junte démocratique d'Espagne, organisation clandestine regroupant les communistes, des socialistes et des monarchistes modérés, a appelé les associations de quartiers de Madrid et de ses environs, qui s'étaient déjà manifestées le 20 février dernier, à de nouvelles « journées de lutte pour les libertés » les 3, 4 et 5 juin. Cette action devrait avoir son point culminant le 4 juin avec des grèves. L'initiative semble être partie de la base.

D'autre part, la tension s'aggrave au Pays basque, bien que l'état d'urgence ait été imposé pour trois mois, depuis le 25 avril, par les autorités espagnoles. Depuis cette date, indique-t-on de source officielle, cent dix-neuf personnes ont été arrêtées. Parmi elles, cinquante-six sont accusées de connivence avec l'ETA, le Mouvement communiste d'Espagne, l'Organisation des gauches communistes d'Espagne et le Parti des travailleurs ; elles ont été mises à la disposition de la justice civile. De nombreuses perquisitions ont été effectuées à Saint-Sébastien, Besain et Renteria, dans les locaux de l'Action catholique ouvrière. Un important matériel de propagande a été saisi. Les prêtres responsables de ces centres sont en fuite, indique-t-on officiellement.

des cheveux

DIPLOMATIE

LA TOURNÉE DE M. FORD EN EUROPE

Les entretiens de Salzbourg

(Suite de la première page.)

Une seule réunion de travail d'environ une heure et demie a eu lieu dimanche. Outre les deux présidents, y ont participé, du côté américain, MM. Kissinger et Sisco, et, du côté égyptien, le général Moubarak, vice-président de la République, et M. Ismail Fahmi, ministre des affaires étrangères. Deux autres réunions étaient prévues pour ce lundi, mais une troisième a été supprimée. Les raisons de cette annulation n'ont pas été précisées ; elle pourrait être destinée à faciliter l'apparition devant la presse, en fin de journée, des deux présidents.

Selon M. Sisco, le premier entretien a été largement consacré à une analyse de la situation présente au Proche-Orient. MM. Sadate et Ford, a dit le diplomate américain, ont dressé *« un tableau complet »* de la situation telle que chacun la voit, et ils ont exposé les diverses options s'offrant actuellement à eux. Cependant, a-t-il précisé, il s'agit là d'*« entretiens préliminaires »*, et *« aucune mesure concrète »* n'a été définie au cours de la discussion. Les relations bilatérales égypto-américaines n'ont pas été abordées ; elles ont été réservées pour ce lundi.

Se retranchant derrière le fait que ces conversations ne représentent qu'un élément du réexamen de la politique américaine au Proche-Orient, lequel ne sera achevé qu'après les entretiens que M. Ford aura les 11 et 12 juin à Washington avec M. Rabin, premier ministre israélien, M. Sisco s'est refusé avec obstination d'entrer plus avant dans le détail de la discussion. Il s'est contenté de répéter inlassablement que deux des options diplomatiques examinées par les interlocuteurs avaient été : 1) un nouvel accord intérimaire (« Interim Agreement ») entre Israël et ses voisins arabes ; 2) un règlement général.

Reprise de la politique des « petits pas »

Bien qu'il se soit exprimé avec beaucoup de prudence et de discrétion, M. Sisco n'en a pas moins laissé entendre à mots couverts que les préférences des Etats-Unis allaient, dans la phase actuelle, à la première de ces options. S'il en est vraiment ainsi, il ne faudrait pas exclure que M. Ford, lorsqu'il exposera à la fin du mois de juin ou au début de juillet les nouvelles intentions américaines, annonce une reprise dans les deux ou trois mois à venir de la politique des « petits pas » de M. Kissinger. C'est en tout cas le sentiment qui se dégage, aussi bien à la lecture des toasts prononcés au déjeuner de dimanche par les deux présidents que de certains éléments recueillis dans les coulisses de la rencontre.

Une relance de la mission Kissinger aurait, pour les Etats-Unis, l'avantage, après les déboires indochinois, de leur redonner un rôle diplomatique actif sur le principal théâtre de conflit existant actuellement dans le monde. Or M. Ford, qui songe déjà à l'élection présidentielle de l'automne 1976, aimerait mettre à son crédit, avant cette échéance, un résultat positif au Proche-Orient. Dans son toast de Fuschl, il a, du reste, souligné avec force que *« les Etats-Unis ne toléreraient pas une stagnation »* dans leurs efforts en faveur de la paix.

L'Eypte, de son côté, n'est pas, par principe, hostile à la politique du secrétaire d'Etat américain. Certes, M. Sadate est venu à Salzbourg pour poser *« le fondement solide d'une paix juste et durable »*, comme il l'a dit une nouvelle fois à Fuschl. Mais la caractéristique principale de la diplomatie du président égyptien est de rester ouverte à toutes les solutions. A la veille de ses entretiens avec M. Ford, il a clairement laissé entendre dans diverses déclarations qu'il était disposé à discuter de toutes mesures pratiques pouvant détendre une atmosphère que chacun juge tendue, voire explosive. Le porte-parole égyptien a réaffirmé dimanche que son pays était prêt à accomplir des *« pas concrets »* vers la paix.

Enfin, tant du côté américain qu'égyptien, on paraît être convaincu que les conditions ne sont pas actuellement réunies pour une convocation rapide de la conférence de Genève, où pourrait s'élaborer un règlement global du conflit israélo-arabe. Trop de points restent encore dans le flou, en particulier la question de la représentation des Palestiniens, pour que les deux grandes puissances et les diverses parties intéressées se permettent de franchir un pas après lequel il n'y aurait plus aucun recours possible, sauf une guerre. Il est même permis de se demander si les Soviétiques ne se seraient pas résignés à ce nouveau retard dans la réunion d'une conférence à laquelle ils tiennent pourtant beaucoup. Dans un commentaire sur les entretiens de Salzbourg, l'agence Tass a en effet noté dimanche que l'un des résultats pourrait être une relance des initiatives de M. Kissinger. Elle ne semble pas envisager cette hypothèse avec trop de chagrin.

Les principes du président Sadate

Une nouvelle mission de M. Kissinger n'aurait cependant d'intérêt que si elle avait quelque chance de se terminer avec succès et si, en outre, elle n'était pas une fin en soi mais s'insérait dans une stratégie américaine globale de paix. C'est en tout cas le point de vue de l'Egypte, et M. Sadate l'a clairement affirmé dans le toast qu'il a prononcé à Fuschl. S'exprimant *« en toute franchise »*, le chef de l'Etat égyptien a pris le contre-pied de l'opinion commune selon laquelle le problème du Proche-Orient serait très complexe et pratiquement sans solution équitable. *« Je crois*, a-t-il dit, *qu'il n'y a pas de problème qui soit plus facile à résoudre que celui-ci. »* A condition toutefois que les parties concernées, *« y compris les grandes puissances »*, adhèrent à trois principes fondamentaux et indiscutables : *« La reconnaissance de l'indépendance et de l'intégrité territoriale des Etats, le caractère inadmissible de l'acquisition de territoires par la force, l'acceptation et le respect de l'autodétermination du peuple palestinien et de son droit à vivre dans un foyer national. »*

Ce n'est que si ces principes sont acceptés et respectés par tous *« que l'état de belligérance pourra être achevé et que la paix pourra régner dans cette région stratégique du Proche-Orient »*, a précisé M. Sadate. Autrement dit, les Etats-Unis n'obtiendront de l'Egypte, comme le souhaite Jérusalem, un engagement durable de non-belligérance, en cas de nouveaux retraits militaires israéliens dans le Sinaï, que si au préalable ils se démarquent de la politique d'occupation territoriale de leur protégé et reconnaissent les droits légitimes des Palestiniens. M. Sadate pourrait donc dire, de nouveau, « oui » aux initiatives de M. Kissinger, mais il en a aussi tracé nettement les limites.

Le chemin menant à la paix est donc encore long. La situation actuelle, a dit M. Sadate, requiert des hommes disposant *« de tout le « leadership » et de la capacité de prendre des décisions majeures et de les réaliser »*. M. Ford est-il l'homme de cette situation ?

MANUEL LUCBERT.

UN CERTAIN VISAGE DE L'AUTRICHE

La pluie torrentielle qui tombait dimanche matin à Salzbourg n'a pas découragé les quelque dix mille à vingt mille membres du Kameradschaftsbund, qui avaient prévu de tenir leur rencontre fédérale dans la ville. Dignes, ayant pour la plupart le visage buriné et marqué par l'âge, la poitrine souvent riche de décorations, le chef couvert des traditionnels chapeaux tyroliens verts ou noirs, ornés de plumes, mais aussi de lilas fraîchement cueilli, ils ont défilé pendant plus d'une heure dans les rues de la vieille cité.

L'association « patriotique » des Kameradschaften compte environ trois cent mille membres, dont les deux tiers ont servi dans la Wehrmacht sous le IIIe Reich. Pourquoi renier ce passé ? demandent certains. Ils affirment : « Nos vertus, là comme ailleurs, ont été le courage, le sens du devoir et de la camaraderie. »

Aucune autorité autrichienne n'a songé à interdire cette manifestation, prévue de longue date. Même la rencontre entre MM. Sadate et Ford n'a pas semblé une raison suffisante pour une telle mesure. Du reste, le défilé s'est déroulé sans incident. Faut-il voir là, comme le souligne un journal de Salzbourg, la volonté de ne pas cacher un « certain visage de l'Autriche » et considérer l'attitude officielle comme un signe de « maturité politique » ?

A. R.

● M. PIERRE ELLIOTT TRUDEAU a déclaré à son retour d'Europe, le 1er juin, qu'il faudrait peut-être deux à trois ans pour négocier l'établissement de liens spéciaux entre le Canada et le Marché commun. Le premier ministre canadien rentrait de sa visite au Danemark et au Luxembourg, les deux seuls pays membres de la C.E.E. où il ne s'était pas encore rendu au cours des huit derniers mois. M. Trudeau, qui a séjourné à Bruxelles pour le « sommet » de l'OTAN, s'est entretenu de nouveau avec les représentants de la C.E.E. qu'il avait rencontrés en octobre dernier. — *(A.F.P.)*

MADRID : une des quatre bases américaines en Espagne serait évacuée

De notre correspondant

Madrid. — Après un séjour de moins de vingt-quatre heures, le président et Mme Gerald Ford ont quitté Madrid dimanche matin 1er juin, pour Salzbourg. Le président américain a été reçu par la population madrilène plus froidement que ses prédécesseurs, le général Eisenhower et M. Richard Nixon, et les discours officiels du côté espagnol ont été nettement plus « durs » que lors des occasions antérieures. L'impression générale est que M. Ford a fait un voyage de relations publiques en fonction de l'avenir plus que du présent, bien que, aux yeux de l'opinion espagnole, cette visite ait renforcé le gouvernement du général Franco. Le président Ford a eu pour interlocuteurs, outre le chef de l'Etat espagnol, le président du gouvernement, M. Carlos Arias Navarro et le prince Juan Carlos de Bourbon, successeur désigné de Franco.

Le 31 mai, tandis que l'avion présidentiel volait de Bruxelles à Madrid, un haut fonctionnaire du département d'Etat confiait aux journalistes qui se trouvaient à bord : *« Notre visite en Espagne ne signifie pas que nous adoptions le général Franco et sa politique, mais que, une fois de plus, nous reconnaissons l'importance des bases américaines en Espagne pour la défense de l'Europe, notamment en raison du rôle que l'Espagne aura pour la sécurité de l'Europe occidentale après Franco. Il faut donc comprendre ce voyage comme une marque de l'intérêt des Etats-Unis pour la transition gouvernementale qui s'opérera dans le courant des cinq années à venir. »*

Pour la diplomatie américaine, cette visite à Madrid se situait sur deux plans. Il s'agit en premier lieu de renouveler les accords entre l'Espagne et les Etats-Unis dont la négociation véritable, jusqu'à maintenant dans une impasse, reprendra le 16 juin ; en second lieu d'expliquer aux futurs dirigeants espagnols les progrès « démocratiques » qui sont nécessaires si l'Espagne veut s'intégrer véritablement au monde occidental.

Les Espagnols ont été irrités par le refus de l'OTAN de vouloir entendre parler du régime de Franco. Le quotidien *Pueblo*, organe des syndicats officiels, affirmait samedi, en première page : *« Les Etats-Unis ne sont plus les leaders de l'OTAN. C'est ce que démontre l'échec de leur tentative de lier l'Espagne à l'alliance atlantique. »*

Le président Ford était à peine descendu d'avion que le général Franco lui rappelait qu'il arrivait en Espagne *« en voyage d'amitié, mais également pour une visite de travail en commun »*.

Quelque dix mille drapeaux espagnols et américains ornaient les rues de Madrid entre l'aéroport et la résidence officielle des chefs d'Etat étrangers. Le cortège, fortement escorté, les a traversées aux applaudissements modérés d'environ cent mille personnes (dont de nombreux habitants des villages environnants, à qui le voyage avait été payé et qui avaient reçu en outre 1 000 pesetas de frais de séjour dans la capitale).

Au cours d'un déjeuner offert par le président du gouvernement espagnol, M. Arias Navarro, M. Ford déclara : *« Le monde a changé depuis la signature, en 1953, du premier accord d'amitié entre l'Espagne et les Etats-Unis. Mais la nécessité d'une défense plus forte n'a diminué en aucune façon. L'Espagne et les Etats-Unis ont, dans le passé, contribué ensemble au maintien d'une ferme sécurité occidentale. Le présent et l'avenir exigent des efforts non moindres. »* Et i[l] concluait : *« L'Espagne, naturellement, est une partie important[e] de notre conception atlantique. »* A quoi M. Arias Navarro répond[it] avec fermeté : *« Cette collabor[a]tion a été sans doute l'un d[es] piliers sur lesquels s'est appu[yée] l'existence du monde libre. L'E[s]pagne croit que l'heure est ar[ri]vée de ce que cet apport dire[ct,] loyal et désintéressé soit recon[nu] de façon concrète et pratique [par] les nations qui font partie [du] monde occidental, dans leq[uel] notre pays est clairement inclu[s]. »*

Un entretien avec le prince Juan Car[los]

Samedi après-midi, le prin[ce et] la princesse d'Espagne rendi[rent] visite au président et à Mme F[ord]. Tandis que l'épouse du prési[dent] américain et la princesse So[phie] bavardaient de leur côté, M. [Ford] et le prince Juan Carlos, qui [parle] parfaitement anglais, euren[t un] entretien sans témoins ni [inter]prète pendant quarante mi[nutes].

Les milieux officiels espa[gnols] n'ont rien laissé savoir du co[ntenu] des conversations. Aucun co[mmu]niqué conjoint n'a été publié [après] que M. et Mme Ford (qui, [bien] que protestants, avaient ass[isté à] une messe basse, au petit m[atin,] seuls dans la chapelle d'un [cou]vent de religieuses cloîtrées [du] vieux Madrid) eurent qu[itté] l'aéroport de Madrid, salués [par] le général Franco et le gouver[ne]ment espagnol, dimanche à 9 h[eu]res du matin.

Au cours d'une conférence [de] presse tenue samedi soir [par] M. Arthur D. Hartman, s[ous-]secrétaire d'Etat américain, i[l a] été révélé cependant qu'u[ne] révision des conditions de l'acco[rd] sur les bases est prévue. On par[le] avec insistance à Madrid d'u[ne] liquidation possible de la base [de] Torrejon de Ardoz. L'Espag[ne,] a dit M. Hartman, n'a exigé [ni] missiles à tête nucléaire ni ga[rantie] spéciale de sécurité, et ell[e] n'a pas demandé son entrée [à] l'OTAN. Les Espagnols ont expri[mé] leur gratitude pour le plai[doyer] des Etats-Unis en leu[r] faveur devant l'OTAN. L'Espagn[e] ne demande pas que ses accord[s] avec les Etats-Unis soient élevé[s] au rang de traité de défens[e] mutuelle, mais, en général, qu[e] soient renforcés les liens de dé[fense] diplomatique et économiqu[e] entre les deux pays. Le sous[-]secrétaire d'Etat américain ter[mi]na en disant : *« Bien entend[u,] il nous conviendrait de garde[r] toutes les facilités dont nou[s] disposons ici ; cependant, je cro[is] qu'il est indispensable de révise[r] les accords dans une certain[e] mesure. »*

JOSÉ ANTONIO NOVAIS.

[C'est le 31 août prochain qu'expire l'accord hispano-américain de défense, appelé traité d'amitié et de coopération entre l'Espagne et les Etats-Unis, conclu pour la première fois en 1953. Le renouvellement de cet accord, dont dépend le maintien en Espagne de quatre bases militaires américaines — trois aériennes, à Torrejon, Saragosse et Moron, et une navale, celle de Rota, qui permet le ravitaillement des sous-marins lanceurs d'engins balistiques stratégiques, — donne lieu, depuis plusieurs mois, à des négociations difficiles.

Selon les déclarations d'un haut fonctionnaire du département d'Etat, les entretiens que le président Ford vient d'avoir à Madrid ont permis de « faire des progrès, mais ce n'est pas encore fini ». Il est encore trop tôt, a-t-il ajouté, pour dire si les Etats-Unis perdront une de leurs bases en Espagne. La base de Torrejon de Ardoz est proche de la capitale et son trafic gêne considérablement le trafic civil de l'aérodrome international de Madrid.]

ROME : les dirigeants comptent faire valoir la nouvelle importance stratégique de leur pays

De notre correspondant

Rome. — M. Gerald Ford aura mardi 3 juin à Rome une journée bien remplie : il rencontrera le président de la République italienne, M. Giovanni Leone, et le président du conseil, M. Aldo Moro, déjeunera avec les membres du gouvernement et sera reçu par Paul VI en fin d'après-midi. De rigoureuses mesures de sécurité ont été prises pour éviter les incidents qui avaient marqué les visites de M. Richard Nixon, en février 1969 (un mort, une centaine de blessés) et en septembre 1970 (véhicules incendiés, explosions et nombreuses arrestations).

L'intérêt dont la presse italienne témoigne pour ce dispositif de sécurité contraste avec son absence de réflexions approfondies sur le sens de cette visite. Les commentateurs, en effet, sont embarrassés. Aucun fait important ne semble justifier cette étape romaine de M. Ford : tous les sujets qu'il abordera avec ses interlocuteurs italiens pouvaient être traités par l'ambassade des Etats-Unis.

Cette visite répond néanmoins à celle de M. Leone à Washington en septembre dernier. Elle est agréable au gouvernement italien, tout en étoffant, à peu de frais, le voyage de M. Ford en Europe. Il n'a jamais été inutile à un candidat à la Maison Blanche de visiter le pays d'origine d'une partie de ses concitoyens et d'être reçu par le chef spirituel dont se réclame une fraction encore plus large de son électorat.

M. Ford arrive en Italie alors que la campagne pour les élections régionales du 15 juin bat son plein. On prévoit une avance des forces de gauche, et notamment des communistes, mais pas au point de conduire à leur participation au pouvoir. En raison de l'opposition formelle de la démocratie chrétienne, des événements du Portugal et de la récession, les perspectives du « compromis historique » se sont éloignées. L'inquiétude de Washington, sensible à l'automne dernier, ne se justifie plus. Pour le moment tout au moins, car même si l'Union soviétique — toujours méfiante à l'égard des communistes italiens — ne souhaite pas forcément leur participation directe au pouvoir, cette éventualité se posera à nouveau d'une manière ou d'une autre dans les prochains mois.

La fidélité du P.C.I. à l'alliance atlantique, maintes fois proclamée par M. Berlinguer, ne convainc pas les Américains. Ils toléreraient difficilement l'entrée des communistes au gouvernement — compte tenu de la position méditerranéenne de l'Italie — après les changements politiques intervenus au Portugal, en Grèce et à Chypre, et en attendant des changements prévisibles en Espagne et en Yougoslavie.

Les dirigeants italiens feront valoir leur amitié indéfectible pour les Etats-Unis, leur fidélité à l'OTAN, et la nouvelle importance stratégique de leur pays pour solliciter sans doute du président Ford un supplément d'aide économique et technologique. Leur programme nucléaire, par exemple, aurait bien besoin d'un soutien américain.

Au Vatican, M. Ford fera avec le pape un tour d'horizon de la situation internationale. Connaissant l'intérêt que porte le Saint-Siège au conflit israélo-arabe, M. Ford communiquera vraisemblablement à Paul VI les résultats de son entretien avec M. Sadate. Mais, à l'issue de cette visite, il ne faut s'attendre qu'à un communiqué sibyllin. La diplomatie vaticane se caractérise plus que jamais par une grande discrétion : pour qu'elle déroge à cette règle il faut vraiment que se produise un événement important.

ROBERT SOLÉ.

Le récent accord soviéto-libyen nécessite un réexamen de l'attitude du Caire à l'égard de Moscou

déclare le président Sadate

Le président Sadate a dressé samedi 31 mai un long réquisitoire contre la politique et la personne du colonel Kadhafi, au cours d'un entretien avec des représentants de la communauté égyptienne.

Le colonel Kadhafi est atteint de *« dédoublement de la personnalité*, a dit le chef de l'Etat égyptien. *C'est une maladie. Un jour on se trouve en présence de la bonté et de la générosité personnifiées, et le lendemain en face d'un être démoniaque, emporté et versatile »*.

Le président Sadate a fait état de plusieurs altercations entre le président Nasser et le colonel Kadhafi, *« qui se dit son successeur »*, et de réunions mouvementées au sein du Conseil présidentiel fédéral (Egypte, Syrie, Libye), au cours desquelles le président libyen a dû à plusieurs reprises *« être ramené à la raison »* par ses homologues égyptien et syrien.

Le chef de l'Etat égyptien s'est déclaré *« surpris »* de l'accord d'armement récemment conclu entre Tripoli et Moscou. *« La conclusion d'un tel accord rend nécessaire un réexamen de notre position vis-à-vis de l'Union soviétique et de la Libye »*, a-t-il dit. M. Sadate a clos le chapitre libyen en affirmant que *« les péripéties du colonel libyen »* n'avaient aucune influence sur la solidarité arabe qui s'est manifestée depuis octobre 1973.

D'autre part, dans une interview à *Paris-Match* (daté du 7 juin), le président Sadate évoque ce qu'il avait l'intention de dire au président Ford à Salzbourg : *« Je lui dirai que je ne cherche pas à remettre en question les liens privilégiés de l'Amérique avec Israël. Si cela fait plaisir aux Américains d'octroyer un canon et un char à chaque Israélien, c'est leur affaire, pas la mienne. Je ne poserai au président des Etats-Unis qu'une question, mais à cette question est suspendue la paix : « Les » Américains veulent-ils protéger » Israël sur son territoire ou » veulent-ils protéger Israël dans » ses conquêtes ? » Tout est là. qu'ils offrent leurs garanties au territoire israélien d'avant 1967, je m'engage à respecter ces garanties. J'ai recueilli là-dessus, lors de mon récent voyage à Damas et à Ryad, l'accord des grands leaders du monde arabe. »*

Evoquant l'attitude du président Kadhafi, le chef de l'Etat égyptien a déclaré : *« Voyez ce qui se passe au Liban. Voyez cette empoignade sanglante. Qui tire les ficelles ? Savez-vous qu'il y a au Liban quarante-trois quotidiens et que la plupart de ces quotidiens sont financés et dirigés à coups de pétrodollars libyens ? Kadhafi voudrait faire le jeu d'Israël qu'il ne s'y prendrait pas autrement. »*

LE GENOU DU PRÉSIDENT

Salzbourg. — *M. Ford est-il fatigué ? A-t-il un problème de santé ? A-t-il réellement perdu l'équilibre par deux fois encore après sa chute spectaculaire du dimanche matin, à sa descente d'avion en arrivant à Salzbourg ? De quel genou souffre le président ? Harcelé de questions dans la nuit de dimanche à lundi par les envoyés spéciaux américains, M. Ron Nessen, porte-parole de la Maison Blanche, n'a apporté que des réponses incomplètes.*

Répondant, au château de Klesheim, où il réside, à la question d'un journaliste qui lui demandait s'il avait perdu l'équilibre de lui-même sur la passerelle de son avion, M. Ford a secoué négativement la tête et déclaré : « J'ai perdu mon talon. » « L'avez-vous retrouvé ? » « Non, j'ai changé de chaussures. » *Apparemment, l'incident était clos.*

Mais certains des journalistes autorisés à se rendre dans l'après-midi à la « Résidenz » de Salzbourg, où se déroulait le premier échange de vues entre M. Ford et M. Sadate, crurent remarquer que par deux fois encore, en montant et en descendant l'escalier de l'antique demeure des « évêques résidents », M. Ford avait perdu l'équilibre. Le chef d'Etat égyptien aurait même tenté de le retenir.

Le porte-parole de la Maison Blanche a affirmé n'avoir rien remarqué de ces deux incidents. Il n'a dû s'agir que d'un « faux pas » du président. « Il pleuvait et les marches étaient glissantes », *a souligné M. Nessen.* « M. Ford est fatigué, comme je le suis moi-même », *a-t-il ajouté.* « Vous savez bien que le président n'est jamais fatigué », *a lancé un journaliste au porte-parole de la Maison Blanche, tandis qu'un autre réclamait le compte rendu précis de l'examen médical qui avait suivi la chute du matin. Aucune égratignure, ni sur les mains ni sur les genoux, n'a été constatée, a déclaré le porte-parole, en ajoutant que le médecin avait simplement dit que le président avait* « un genou de footballeur ». *Et de rappeler à ses interlocuteurs que M. Ford, dans sa jeunesse, avait été l'entraîneur de l'équipe de football de l'université de Yale. Insatisfaits, les journalistes ont alors demandé de quel genou il s'agissait, le droit ou le gauche. M. Ron Nessen s'est refusé à trahir ce secret d'Etat.* — A. R.

CORRESPONDANCE

A propos d'un article de Soljenitsyne

M. Pablo de la Higuera nous écrit à la suite de la Tribune internationale de Soljenitsyne (le Monde *du 31 mai)* :

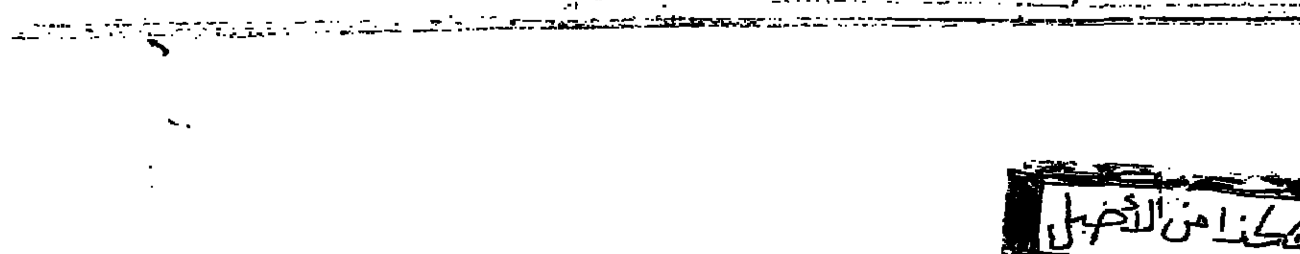
Ouf ! On est soulagé d'apprendre que la troisième guerre mondiale a *déjà* eu lieu et qu'elle est déjà finie !?

Ce fut une guerre de trente ans non déclarée, nous rappelle Soljenitsyne, qui a réussi à voir dans le dernier épisode — la chute de Saigon — ce qu'aucun journaliste n'a pas vu sur place : des assassinats par milliers et d'immenses camps de concentration.

Extraordinaire acuité visuelle, qui l'empêche pourtant de voir le fait que, au bout de cette « guerre mondiale » — de la Chine au Vietnam en passant par Cuba et auparavant par sa Russie natale, — des millions d'hommes qui crevaient de faim n'ont plus faim, des millions d'enfants sans écoles ont pris le chemin des écoliers et des millions d'être trompés et oubliés ont trouvé l'espoir...

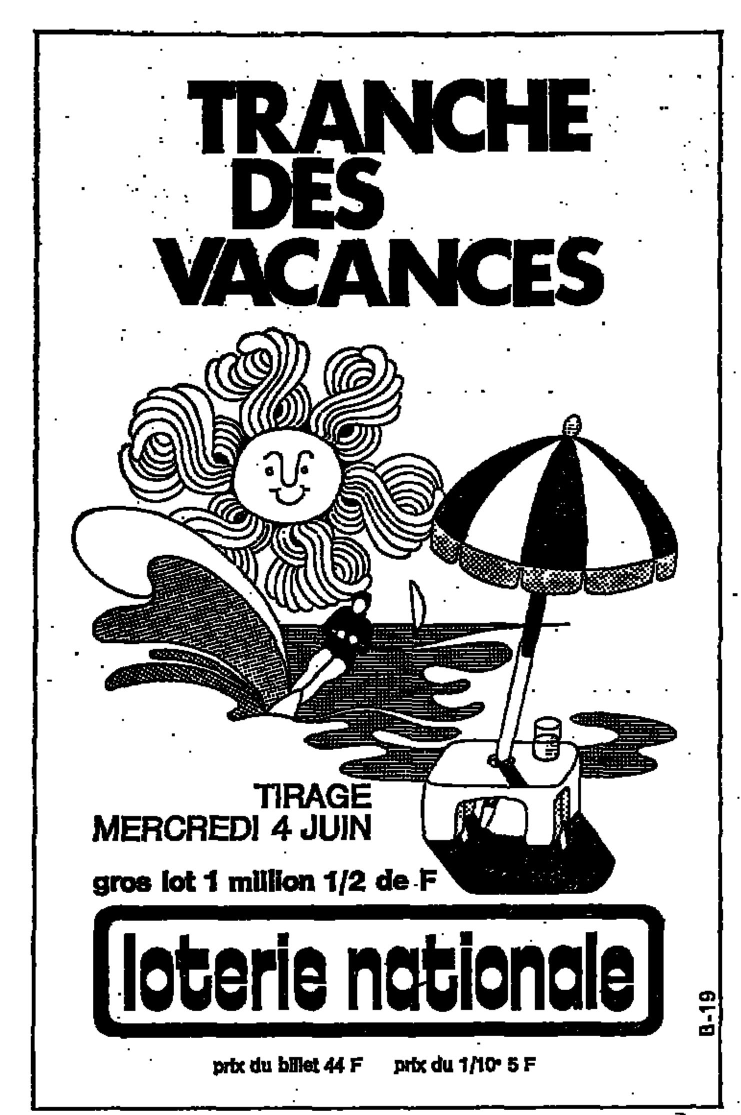
Mais il est tout aussi vrai que cette guerre, souvent déguisée en paix, a eu, comme toutes les guerres, son sinistre cortège de morts, de persécutions, d'exilés...

L'un de ses plus tristes ravages n'est-elle pas d'avoir fait d'un écrivain honnête et courageux un fanatique de plus ?





quatre bases améri…
serait évacuée



DIPLOMATIE

Pitié pour le ministre des affaires étrangères

par PIERRE MILLET (*)

Je suis heureux de pouvoir maintenant regretter publiquement ce que j'étais tenu jusqu'à présent à n'exprimer que dans le « privé » : à savoir l'emploi du temps de plus en plus démentiel de notre ministre des affaires étrangères depuis dix ans au moins.

Le chef de notre diplomatie— l'*actuel plus encore* que le *précédent* — voyage depuis quelques années presque autant qu'une hôtesse de l'air, avec cette différence que celle-ci peut au moins se reposer quand elle arrive à destination.

Il *doit* se rendre *régulièrement* — et plusieurs fois par mois — à Bruxelles et à Luxembourg pour des *réunions du Marché commun.*

Il se rend en outre au moins une dizaine de fois par an en visite officielle chez ses collègues de tous les continents.

Il doit prendre part à Bonn, à Tokyo, à Moscou (et j'en passe certainement) à des réunions « régulières » bipartites prévues par nos accords.

Il passe une dizaine de jours chaque année à New-York, à l'ouverture de la session annuelle de l'Assemblée générale de l'ONU. On aurait pu penser que c'était là une occasion presque suffisante d'y rencontrer la plupart de ses collègues. Il sem*ble qu'il n'en soit rien.*

Revenu en France, notre ministre des affaires étrangères dirige le Quai d'Orsay dans tous ses aspects administratifs, politiques, économiques et culturels.

Il doit régulièrement comparaître devant la commission des affaires étrangères de nos deux Assemblées avec ce que cela comporte de pré*paration.* Même remarque pour ses interventions hebdomadaires au conseil des ministres. Il doit accorder, plus que n'importe quel membre du cabinet, des interviews aux journalistes, français et étrangers.

Plus qu'aucun autre membre du gouvernement également, il doit par *définition,* ou tradition, déjeuner ou *dîner* « en ville », y prononcer des discours et allocutions, à l'occasion notamment des visites que lui rendent à Paris les collègues qu'il est allé voir, ou de celles de ministres des affaires étrangères qui espèrent bien que notre ministre des affaires étrangères la leur rendra.

Si le ministre des affaires étran*gères est parlementaire* et que, aux termes de la Constitution, il a dû abandonner son siège à son suppléant, cela ne le dispense pas de se rendre *régulièrement* dans sa circonscription.

Quel être humain, quel chef d'entreprise pourrait *résister* physiquement — et donc intellectuellement — *à une telle dépense d'énergie ?*

J'aurais dû écrire « gaspillage » d'énergie, car une longue expérience de la vie diplomatique m'a convaincu qu'il est grand temps de réduire le *nombre des voyages de notre ministre* des affaires étrangères à l'étranger.

Je ne voudrais pas que mon opinion s o i t interprétée en quelque sorte comme une réaction d'autodéfense d'un ambassadeur.

Nous sommes toujours ravis d'accueillir notre ministre et encore plus quand nous pensons qu'il n'a pas perdu son temps en se rendant dans la capitale où nous sommes accrédités. Mais je crains que cela ne soit que l'exception.

A cette inflation de déplacements je vois deux causes : la première, la rapidité des transports aériens depuis l'avènement des appareils à réaction.

L'ennui, pour dire le *moins,* c'est que, lorsque notre ministre s'est rendu dans un pays, beaucoup de ses collègues de la région se disent : « *Et pourquoi pas moi ?* » Cela est vrai particulièrement de pays avec lesquels nous avons traditionnellement des liens plus étroits. L'autre raison, c'est le goût qui s'est développé depuis la dernière guerre mondiale pour des réunions « au sommet ».

Je voudrais être convaincu que l'air raréfié qu'on y respire est aussi *bénéfique à la diplomatie que l'altitude* pour les globules rouges. Certes, en cas de crise vraiment grave, le contact personnel est indispensable. Il le sera d'autant plus qu'on ne l'aura pas « galvaudé ». Mais dans des crises de cette nature, je pense au Proche-Orient et à Chypre, c'est le Conseil de sécurité qui est saisi. Or il est très rare que les ministres des affaires étrangères aillent à New-York en ces occasions. Et cela me paraît judicieux afin de réserver des recours plus « suprêmes ».

Le temps de la réflexion personnelle, ne pourrait-on pas en donner davantage à nos ministres des affaires étrangères à une époque où on exige d'eux qu'ils aient « des clartés en tout », depuis la fixation des caractéristiques de « l'œuf standard » dans les pays du Marché commun jusqu'aux problèmes les plus techniques de la stratégie ?

Philippe de Commines, du temps de Louis XI, estimait qu'il y avait avantage à ce que « les princes se rencontrent le moins souvent possible. Nous ne sommes évidemmen[t] plus à cette époque et les méthode[s] de la diplomatie doivent évolue[r] avec le temps. Il est des exceptio[ns] bien sûr : par exemple, la diploma[tie] singulièrement errante du doc[teur] Kissinger au Moyen-Orien[t]. *Mais dans ce cas,* le secrétai[re] d'Etat américain veut se substitu[er] à des parties qui — du côté arabe — n'acceptent pas de se parler. C[ette] négociation ambulatoire n'a guère [eu] de succès non plus.

(*) Ancien ambassadeur de Fra[nce] au Laos, au Liban et au Banglades[h].

DIPLOMATIE

APRÈS LEUR RENCONTRE DE BRUXELLES

MM. Caramanlis et Demirel s'engagent à régler leur différend « pacifiquement, par la voie des négociations »

C'est un peu avant 13 h. 30, samedi 31 mai, soit près de trois heures avant le début de leur entretien au palais d'Egmont, à Bruxelles, que MM. Demirel et Caramanlis se sont présentés devant la presse pour échanger, sur l'initiative de M. Caramanlis, la poignée de main qui marque, sinon la réconciliation entre les deux pays, du moins le début de la « normalisation » de leurs relations : « C'est un bon début, j'en suis très heureux », a notamment déclaré le premier ministre grec. Cette rencontre, qui avait été préparée la veille par un long entretien des ministres des affaires étrangères mais s'est déroulée pour l'essentiel en tête à tête, était la première que les chefs de gouvernement de Grèce et de Turquie aient tenu depuis 1967.

Le communiqué conjoint est ainsi rédigé, dans sa version officielle française :

« Au cours de leur rencontre, les deux premiers ministres ont eu l'occasion de procéder à l'examen des problèmes qui conduisirent à la situation actuelle les relations entre leurs pays.

Ils ont décidé que ces problèmes doivent être résolus pacifiquement par la voie des négociations et, concernant le plateau continental de la mer Egée, par la Cour internationale de La Haye.

Ils ont défini les lignes générales sur la base desquelles auront lieu des rencontres prochaines des représentants des deux gouvernements. A cet égard, ils ont décidé d'accélérer la rencontre d'experts concernant la question du plateau continental de la mer Egée, ainsi que celle des experts sur la question de l'espace aérien.

Les deux premiers ministres se sont trouvés d'accord pour que, de part et d'autre, des efforts soient faits aux fins de la création et du maintien d'un bon climat dans les relations entre la Grèce et la Turquie, de sorte que les problèmes existants puissent être résolus et que les deux pays soient amenés au rétablissement de leur coopération, à leur avantage mutuel.

Enfin, les deux premiers ministres se sont trouvés d'accord pour apporter leur appui aux négociations inter-communautaires de Vienne [sur Chypre]. »

ANKARA : un pas en direction d'un règlement

De notre correspondant

Ankara. — *« Je crois qu'un pas utile a été fait, en vue de résoudre pacifiquement tout le contentieux gréco-turc »*, a déclaré M. Demirel, premier ministre turc, de retour de Bruxelles. Sans prévoir de développements spectaculaires dans l'immédiat, la presse turque, unanime, note la diminution de la tension entre la Grèce et la Turquie, à la suite des rencontres des ministres des affaires étrangères des deux pays à Rome, puis des premiers ministres à Bruxelles.

« C'est un tournant dans les relations entre Athènes et Ankara », écrit un journaliste, tandis que M. Caglayangil, le chef de la diplomatie turque, faisant preuve d'optimisme, se félicite de *« l'institutionnalisation du dialogue »*.

L'entourage de M. Demirel espère que l'embargo militaire américain frappant Ankara sera bientôt levé. Le gouvernement compte ainsi modérer la réaction de l'opinion publique, qui reproche sa timidité à la coalition gouvernementale actuelle, effectivement peu désireuse de donner suite à la menace de fermer les bases américaines sur le sol turc. M. Esenbel, ancien ministre des affaires étrangères, aujourd'hui ambassadeur à Washington et qui a participé à la réunion de l'OTAN, a, de son côté, immédiatement regagné la capitale des Etats-Unis.

Selon certaines informations de source turque, le président Ford aurait donné l'assurance à ses interlocuteurs que la proposition de levée de l'embargo serait avancée de juillet aux premières semaines de juin. On estime ici que le secrétaire d'Etat, M. Kissinger, et son entourage, qui avaient, ces dernières semaines, brandi le spectre d'une guerre gréco-turque afin de sensibiliser le Congrès, escomptent pouvoir, cette fois-ci, apporter la preuve d'un *« progrès sensible »* dans le dialogue turco-grec et décider ainsi les membres américains de la Chambre des représentants à revenir sur leur décision d'embargo, ce qui pourrait faciliter le règlement de la question chypriote. Ensuite, Athènes pourrait retourner au bercail de l'alliance atlantique, et le flanc sud-est de l'OTAN serait « sauvé ». Tels seraient, *grosso modo*, les objectifs de la diplomatie américaine.

Cependant, en dépit de ces premiers signes de détente entre les dirigeants turcs et grecs, et des promesses américaines, nombreux sont ceux, à Ankara, qui craignent [que M. De]mirel n'ait pas, en raison des difficultés à l'intérieur, les coudées franches au moment où va s'ouvrir une période de négociations sérieuses.

ARTUN UNSAL.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article du *Monde* daté 1er-2 juin intitulé : « La réunion de l'OTAN a Bruxelles », en page 3, il fallait lire : *« On ne peut raisonnablement placer sur le même pied ces deux projets, l'européen et l'atlantique... »*, au lieu de : *« On peut raisonnablement placer... »*

ATHÈNES : le risque d'une guerre est écarté

De notre correspondant

Athènes. — De retour à Athènes, M. Caramanlis a exprimé sa complète satisfaction. Son entretien avec M. Demirel à Bruxelles s'est révélé plus constructif que certains ne l'escomptaient, et la sincérité des dirigeants d'Ankara laisse espérer une évolution encourageante des relations entre la Grèce et la Turquie. Le premier ministre estime que le risque d'une guerre se trouve écarté et que la voie est désormais ouverte pour de pacifiques et positives négociations.

Pour ce qui est de Chypre, les dirigeants grecs et turcs vont s'employer à encourager les conversations intercommunautaires de Vienne, mais se borneront à jouer un rôle de conseillers, comme le souhaite Athènes.

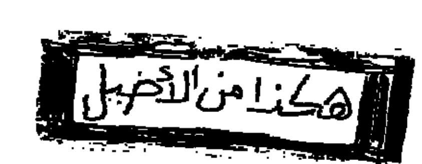
En ce qui concerne le contentieux gréco-turc, les contacts seront plus nombreux et à tous les niveaux. Des experts vont se réunir afin d'examiner la question de l'espace aérien en mer Egée. D'autres experts aborderont celle du plateau continental. Ces réunions compléteront l'action qui sera poursuivie afin que le litige soit soumis à l'arbitrage du tribunal international de La Haye. Enfin, une rencontre est prévue entre les deux ministres des affaires étrangères. Cette rencontre pourrait préluder à un nouveau rendez-vous entre MM. Caramanlis et Demirel.

Dans la capitale grecque, on estime qu'un raisonnable optimisme est désormais permis. Certes, de nouveaux obstacles risquent de surgir, et des rebondissements imprévus de la crise ne peuvent être totalement exclus, mais il n'en reste pas moins que les chances d'un règlement pacifique des questions en suspens se précisent.

Les milieux de gauche auraient préféré voir M. Caramanlis choisir une autre voie. Ils estiment qu'il aurait pu éviter de se laisser placer devant le choix « guerre ou paix » posé par les milieux atlantiques. Pour la gauche grecque, M. Caramanlis aurait dû internationaliser la question de Chypre et se tourner plus franchement vers l'U.R.S.S., les pays de l'Est et le tiers-monde.

Les réactions des milieux de gauche ne semblent pas devoir préoccuper outre mesure M. Caramanlis. Les succès remportés sur le plan international, ces dernières semaines, ont renforcé l'autorité du premier ministre et il sait pouvoir compter sur sa compacte majorité au Parlement. Son entourage soutient que la perspective de voir se former un gouvernement d'union nationale n'est plus à retenir. Lorsqu'il faudra prendre des décisions définitives concernant les grands problèmes nationaux, M. Caramanlis pourrait fort bien s'adresser directement à la nation et organiser un référendum. De toute façon, le premier ministre se trouve en position de force. Il pourra affronter avec de nombreux atouts dans son jeu l'offensive politique que certains milieux de l'opposition envisagent de lancer après le vote de la nouvelle Constitution qu'ils contesteront devant l'opinion grecque. M. Caramanlis va informer immédiatement Mgr Makarios de ses entretiens à Bruxelles. A la première occasion, il en fera de même avec les partis de l'opposition.

MARC MARCEAU.



POLITIQUE

Gouverner ou militer ?

La prochaine réunion des dirigeants des formations signataires du programme commun de gouvernement — dont la date n'est toujours pas arrêtée — s'annonce sous de singuliers auspices. La querelle que les derniers événements du Portugal suscite entre communistes et socialistes n'a rien à envier à celle qui les avait opposés du début d'octobre à la fin de février, et l'inébranlable volonté de M. Mitterrand de ne pas se compter au nombre de « ceux qui entretiennent les polémiques » n'enlève rien à la gravité des griefs personnels que lui assène M. Marchais lorsqu'il lui reproche d'avoir procédé, contre le P.C., à « une attaque que la réaction s'empresse d'utiliser ».

Au cours de sa campagne présidentielle de mai 1974, M. Giscard d'Estaing avait, à diverses reprises, fait valoir qu'une gauche victorieuse serait incapable de gouverner, et il n'y a pas à s'étonner que la majorité exploite à cœur joie la discorde qui règne de nouveau dans le camp adverse. Il est, en revanche, surprenant que M. Chirac s'emploie personnellement à relancer l'anticommunisme de l'U.D.R., comme il vient de le faire tout au long du week-end, alors qu'il dispose de cinq secrétaires généraux adjoints dont ce devrait être la besogne et qui, d'ailleurs, font de leur mieux. Il est de plus en plus inquiétant qu'il joue de la confusion entre ses deux responsabilités — chef d'un parti et chef du gouvernement — et perde de vue que, devant quelque auditoire que ce soit, son premier devoir est d'assumer sa dignité et sa responsabilité de premier ministre. Il est dangereux pour le gouvernement qu'il spécule sur la dégradation de la situation au Portugal et inadmissible qu'il joue de l'exil éventuel d'une importante personnalité de ce pays — « c'est peut-être demain en France que nous accueillerons M. Soares », — alors que c'est le président de la République de ce même pays, M. Francisco da Costa Gomez, qui doit être accueilli dans notre pays, de mercredi à samedi.

Pratiquant l'anticommunisme le plus virulent, M. Chirac donne beau jeu à l'Humanité *de dénoncer un premier ministre « totalitaire et fascisant » (c'est ce que M. Poniatowski disait du P.C.) et à M. René Andrieu d'écrire dans ce journal :* « Nous n'avons pas, en matière de liberté, de leçon à recevoir d'un gouvernement qui fournit des armes aux fascistes du Chili et aux racistes d'Afrique du Sud comme il en a fourni, hier, aux colonels grecs, qui invite les paras de Franco et laisse le champ libre à ses policiers dans le Midi de la France. »

L'attitude du chef du gouvernement est, d'autre part, en totale contradiction avec celle de M. Sauvagnargues, qui s'abstient de toute appréciation sur la situation au Portugal, et celle de M. Giscard d'Estaing qui s'était limité sur ce point à de très brèves banalités lors de son entretien avec les journalistes, le 21 mai. Ses attaques répétées contre les régimes communistes ne peuvent, en outre, que compromettre la politique à l'Est, tant du ministre des affaires étrangères que du président de la République.

M. Chirac n'a, en tout cas, pas la même méthode que M. Giscard d'Estaing à l'égard du P.C.F. Pour désarmer l'ardeur des militants et des électeurs communistes, faut-il les agresser comme le fait le secrétaire général de l'U.D.R., ou convient-il, comme se le proposait le chef de l'Etat, le 21 mai, de prendre des mesures sociales telles qu'ils se sentent « plus étroitement intégrés à la vie de la société française » *? C'est affaire de tempérament, et il est de plus en plus clair qu'il n'y a rien de commun entre celui du président de la République et celui de son premier ministre, si du moins l'on en juge par leurs propos respectifs.*

Faudrait-il croire que M. Giscard d'Estaing « emploie » M. Chirac, comme M. Poniatowski autrefois, lorsqu'il a certaines choses désagréables à dire ? On rappellera alors que lorsque M. Poniatowski allait trop loin son maître le démentait par une mise au point. C'est ce qui s'était produit lorsque, le 14 juin 1972, l'actuel ministre d'Etat avait souhaité « de nets et clairs changements de direction ». « Mon action s'exerce à l'intérieur de la majorité », *avait aussitôt répliqué le ministre de l'économie et des finances de l'époque.*

Après les propos tenus samedi et dimanche par le premier ministre, une mise au point de l'Elysée serait la bienvenue. Diplomatiquement, elle s'impose

RAYMOND BARRILLON.

LA CONTROVERSE

AVANT LES ASSISES NATIONALES DE NICE

M. Chirac et les dirigeants de l'U.D.R. développent leur offensive contre le P.(

Prenant la parole pendant le week-end devant les fédérations U.D.R. des Hauts-de-Seine, de Paris, de Moselle, M. Jacques Chirac a voulu donner à ses « compagnons » conscience de leur importance avant qu'ils ne se retrouvent à Nice les 14 et 15 juin à leurs assises nationales. Il l'a fait sur un ton particulièrement offensif, mobilisateur et optimiste dans des discours prononcés avec une détermination, une fougue et une aisance grandissantes. L'approbation enthousiaste qu'il a recueillie dans ces réunions où se retrouvaient beaucoup de ceux — députés ou militants — qui, il y a un an, avaient soutenu M. Chaban-Delmas, ou qui, il y a cinq mois, lui avaient reproché de s'emparer du secrétariat général, montrait que l'U.D.R. ne souffrait plus d'« états d'âme » et qu'elle avait refait son unité. Prônant « la tolérance et l'apaisement », M. Chirac a même fait applaudir M. Couve de Murville en citant un article de l'ancien premier ministre, écrit pourtant à l'époque où ce dernier était fort réservé à l'égard de l'évolution de l'U.D.R.

A Paris, où les rivalités électorales avec les républicains indépendants sont vives et anciennes, le nom de M. Giscard d'Estaing a été hué lorsque M. Tibéri, député et secrétaire fédéral de l'U.D.R., l'a prononcé, mais les militants gaullistes n'ont pas manifesté lorsque M. Chirac a rappelé le « contrat » passé entre eux et le futur chef de l'Etat pour le deuxième tour des élections présidentielles. Il est vrai qu'il a chaque fois replacé l'action actuelle de M. Giscard d'Estaing dans la filiation de celles du général de Gaulle et de Georges Pompidou.

Rangeant dans l'héritage du gaullisme la défense de la liberté, M. Chirac a très vivement attaqué l'attitude de MM. Marchais et Séguy dans l'*affaire portugaise*, *mais sans faire allusion à celle du* parti socialiste, alors que M. Bernard Pons, ancien ministre, parla[it] à Aurillac, rendait ce dernier solidaire des communistes, et q[ue] M. Chalandon le considérait comme le principal adversaire [de] la majorité. De même que M. Tomasini dénonçait, au Havre, [le] « danger collectiviste » de la gauche, de même M. Chirac retrouv[ait] le thème de l'anticommunisme, qui fait toujours recette devant l[es] auditoires gaullistes, allant jusqu'à offrir à M. Soares un évent[uel] asile politique.

Et c'est par opposition au programme commun qu'il a déc[rit] « la transformation non violente de la société » comme l'objec[tif] du gouvernement. Avec plus de netteté que par le passé, il s'[est] prononcé en faveur de la « participation », mais sans préciser [les] moyens qu'il emploierait pour atteindre ce but.

Indiquant pour la première fois que depuis son accession [au] secrétariat général l'U.D.R. avait recruté neuf mille sept cent c[in]quante-deux adhérents, affirmant que ce mouvement était « le p[lus] représentatif du peuple français », M. Chirac a invité ses audite[urs] à préparer d'ores et déjà « avec leurs alliés » les futurs comb[ats] électoraux. S'il a assuré que les gaullistes en tant que tels aurai[ent] une « place importante » dans la future Assemblée nationale, [il] n'a plus promis, comme il le faisait l'été dernier, que les dépu[tés] U.D.R. s'y retrouveraient en nombre au moins aussi grand. M. Chi[rac], qui a rappelé que son mandat de secrétaire général était « me[suré] dans le temps », a ainsi voulu montrer par cette formule prude[nte] que ses préoccupations de leader de la majorité tout entière [le] contraignaient aussi à penser aux alliés de l'U.D.R.

ANDRÉ PASSERON

Devant plus d'un millier de militants U.D.R. de la fédération de Paris, samedi 31 mai, M. Jean Tiberi, député du cinquième arrondissement, a notamment déclaré : « *Le fait présidentiel est entré dans nos mœurs grâce à de Gaulle et à Georges Pompidou. Il est aujourd'hui incarné par Valéry Giscard d'Estaing.* » Après quelques « mouvements divers », l'orateur a pu affirmer : « *Notre soutien ne peut pas être à éclipse.* »

M. Jacques Chirac, fréquemment interrompu par des applaudissements, après avoir rappelé qu'il y a un an « *notre mouvement est allé côtoyer les abîmes de la désunion* » et précisé : « *le 14 décembre j'ai décidé de prendre une initiative dont l'objectif était mesuré dans le temps* », a affirmé : « *rien ne doit être admis qui puisse mettre en cause les institutions* » et « *le mode de scrutin législatif est une question de principe sur laquelle nous ne saurions transiger* ». Le premier ministre a poursuivi, évoquant les libertés :

« *Non, Monsieur Marchais, quand on parle de liberté il ne vient à l'idée de personne dans le monde de penser au régime communiste. Quand on parle de liberté d'opinion et d'objectivité il vient à l'idée de personne de penser au journal* l'Humanité. *Je dirai à M. Marchais, qui a approuvé l'assassinat du journal* Republica, *qu'il est bien mal placé pour parler de liberté. Quant aux arguments étonnants de M. Séguy : ils relèvent plus de l'art de Pantalon que de l'analyse objective (...). Les régimes socialistes sont ceux de la contrainte et de la tristesse, et, quand le malheur de la dictature — de gauche ou de droite d'ailleurs — s'abat sur un pays, ceux qui peuvent s'en échapper viennent en France.* » M. Chirac cite M. Caramanlis, la famille de S. Allende et M. Soljenitsyne, ajoutant : « *C'est peut-être demain en France que nous accueillerons M. Soares, mais je n'ai jamais entendu dire qu'un Français ait fui et se soit réfugié dans un pays socialiste pour protéger sa liberté.* »

Analysant ensuite le rôle de l'U.D.R., son secrétaire général assure : « *Nous devons faire de la France une communauté forte, juste et libérale en approfondissant la participation, faute de quoi nous serons responsables de notre échec. Une politique sociale, oui ; le socialisme, non. Si certains ont pu espérer que l'U.D.R. ne surmonterait pas ses contradictions internes et qu'elle serait un parti de circonstance ils sont aujourd'hui détrompés. Depuis le début de l'année neuf mille sept cent cinquante-deux adhésions nouvelles ont été enregistrées, dont la moitié de jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il apparaît aujourd'hui que la majorité reste, dans l'esprit des Français, la seule voie qui leur permettra de surmonter leurs difficultés. Elle est confortée par rapport à l'opposition. Nous devons être loyaux envers nos alliés ; renoncer à l'unité de la majorité serait une erreur politique. Nous devons préparer avec nos alliés les combats électoraux futurs et notamment les législatives. Nous devons revenir avec un groupe gaulliste qui se sera battu sous son drapeau et qui aura une place importante dans le Parlement de demain. (...) Compagnons, mes amis, nous gagnerons.* »

A Metz, les quelque mille deux cents militants U.D.R. rassemblés dimanche au parc des Expositions ont fait un véritable triomphe au premier ministre M. Jacques Chirac. Venu à l'occasion des assises du mouvement en Moselle, le premier ministre s'est, en effet, attaché à redonner confiance à ses troupes dans un département où le gaullisme n'a cessé d'être en perte de vitesse ces cinq dernières années.

M. Chirac, rendant hommage à son prédécesseur à l'hôtel Matignon, a déclaré :

« *Sans l'action personnelle de M. Pierre Messmer, il est fort possible que M. Mitterrand aurait été élu président de la République* », et il a poursuivi : « *M. Marchais dit qu'il défend les libertés, comme si elles pouvaient se compter, comme si on pouvait accepter certaines et en refuser d'autres. En France, depuis 1789, c'est la liberté qui nous intéresse, elle est une et indivisible et quand M. Defferre se demande jusqu'où on doit aller dans l'exercice ou la limitation des libertés, je réponds : nulle part. (...)*

» *Les Français peuvent s'imaginer ce qui se passerait chaque mercredi autour de la table du conseil des ministres où l'on s'injurierait. Les événements du Portugal nous indiquent d'ailleurs que M. Mitterrand ne resterait pas longtemps à la table du conseil des ministres.* »

M. Messmer a déclaré notamment : « *Nous sommes décidés, quoi qu'il arrive, quand viendront les échéances électorales, à aller au combat partout ou presque sous notre drapeau.* »

M. René Tomasini, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, a déclaré au Havre samedi 31 mai devant l'U.D.R. de Haute-Normandie, après avoir exalté « *le gaullisme plus ouvert que jamais aux besoins et aux espoirs des Français* » :

« *Reste le danger collectiv[iste] danger d'origine étrangère [qui] combine des éléments chrét[iens] défigurés avec un matériali[sme] oriental où l'homme est ali[éné].*

» *C'est le guichet des pén[...] et celui des prisons ou des as[iles]. Le droit de l'Etat sans li[mites] n'est plus qu'une violence e[t un] viol permanent des libertés. [...] commence au nom d'une m[eil]leure justice. Tout continue [par] des contraintes qui s'amplifie[nt à] mesure des échecs d'un rég[ime] sans efficacité.*

» *Ce régime totalitaire à ca[rac]tère fascisant, dont le min[istre] d'Etat a expliqué récemmen[t le] mécanisme à la tribune du Sé[nat], est la fatalité de toutes les un[ités] dites de la gauche quand [elles] arrivent au pouvoir.* »

(Dessin de KONK.)

● *M. Bernard Pons*, député U.D.R. du Lot, a déclaré à Aurillac : « *Notre principal adversaire n'est pas le parti communiste, mais le parti socialiste, dont les membres, pour se faire élire, n'hésitent pas à s'associer avec les représentants d'un parti se réclamant d'un idéal totalitaire.*

» *Il faut dénoncer cette attitude du parti socialiste, qui prétend, parce qu'il est en France, qu'il pourra « mater » son allié communiste.* »

● *M. Albin Chalandon*, secrétaire général adjoint de l'U.D.R., a déclaré, le 1er juin, à Pont-à-Mousson : « *Au-delà des divergences superficielles, un accord en profondeur est en train de naître entre Valéry Giscard d'Estaing et l'U.D.R., à leur avantage réciproque. Le principal adversaire, pour la majorité, n'est pas le P.C., qui, malgré les ef[forts] qu'il fait pour se travestir, [ne] réussit à tromper personne, [c'est] le P.S. qui, par l'ambiguïté e[t le] flou de ses attitudes, mys[tifie] tout le monde.* »

● *M. Chirac*, prenant la [pa]role, samedi 31 mai au cam[p de] Royallieu à Compiègne (Oise) [à] l'occasion du trentième anniv[er]saire de la libération des cam[ps] de concentration, a déclar[é :] « *Gardiens du souvenir, il [ne] faut pas que le confort de [la] vie quotidienne fasse de nous [des] complices de l'oubli. Il n'est d[ans] l'esprit de personne d'oublier [que] la conjonction d'une idéol[ogie] diabolique et de structures dic[tato]liques a menacé de recouvrir l'[Eu]rope d'une chape de plomb e[t de] silence. Voilà ce que nul Fran[çais], nul Allemand, nul Européen [ne] doit oublier.* »

« L'Humanité » : des calomnies

M. René Andrieu, rédacteur en chef de *l'Humanité*, répond lundi 2 juin aux déclarations de M. Chirac et note dans le quotidien communiste : « *Le premier ministre juge « indécente » la campagne que nous menons pour la liberté de l'information.*

» *Ce qui est indécent, c'est qu'un premier ministre s'arroge le droit de nous injurier sur les antennes nationales, sans nous donner la possibilité de répondre à ses affirmations. Ou plutôt à ses calomnies (...).*

» *M. Chirac, qui a fait d'un tortionnaire, spécialiste de la « gégène » en Algérie, un ministre de son gouvernement, serait mieux inspiré, s'agissant des libertés, de faire preuve d'un peu de pudeur.*

» *Nous n'avons pas, en matière de liberté, de leçon à recevoir d'un gouvernement qui fournit des armes aux fascistes du Chili et aux racistes d'Afrique du Sud, comme il en a fourni hier aux colonels grecs, qui invite les paras de Franco et laisse le champ libre à ses policiers dans le midi de la France. Le seul en Europe à soutenir actuellement le plan américain visant à faire entrer l'Espagne du Caudillo dans le pacte atlantique (...).*

» *M. Chirac se félicite que Soljenitsyne puisse se produire à la télévision française. Nous aussi d'ailleurs, car ceux qui pouvaient nourrir quelque illusion sur la noblesse du personnage sauront désormais à quoi s'en tenir. Mais pourquoi Alvaro Cunhal, par exemple, ne pouvait-il hier y prendre la parole quand il était un combattant clandestin, sinon parce que MM. Giscard d'Estaing et Chirac ne voulaient faire aucune peine, fût-elle légère, aux dictateurs de Lisbonne, beaucoup plus proches de leur cœur ? (...)*

» *Nous aurions, assure-t-il, « approuvé l'assassinat* (sic) *du journal* Republica *au Portugal », Il faut bien le dire en pesant ses mots : M. Chirac est un menteur. Les communistes français, en ce qui les concerne, ont fourni toutes les informations dont ils disposaient sur un conflit aux origines visiblement complexes et dont on peut raisonnablement penser qu'il sera prochainement réglé par les intéressés mêmes.* »

● *M. Paul Laurent*, membr[e du] secrétariat du P.C.F., a dé[claré] dimanche 1er juin au [micro] d'Europe 1 : « *Si Chirac s'é[lève] au point que ses propos pren[nent] une telle virulence, c'est parc[e que] le gouvernement est conscie[nt de] l'impopularité croissante d[e sa] politique et que, comme d'[habi]tude dans une telle situati[on, il] n'a que le recours à l'anticom[mu]nisme de la plus basse catégo[rie].* »

Une lettre de M. Georges Séguy

M. Georges Séguy nous écrit :

Le numéro 9445 du *Monde* publie un certain nombre d'informations sur l'affaire du journal *Republica*, de Lisbonne, dont un article intitulé : « Les socialistes français récusent les explications de M. Georges Séguy ».

Je tiens tout d'abord à vous faire remarquer que je ne me suis pas exprimé à titre personnel sur cette affaire, mais au nom de la délégation de la C.G.T. au Portugal.

Je suis surpris que l'hebdomadaire *l'Unité* ne tienne aucun compte de notre témoignage alors que nous avons bien indiqué qu'il était fondé sur des informations précises recueillies auprès des militants portugais de l'Intersyndicale au sein de laquelle collaborent des syndicalistes de toutes tendances.

D'ailleurs, j'observe que, dans le même numéro de votre journal, une information relative aux résultats d'une enquête du conseil de la presse comprenant des représentants du M.F.A., des journalistes et des partis politiques, confirme pour l'essentiel nos déclarations.

Mon intention n'est pas d'entretenir une polémique sur une affaire qui relève de la responsabilité des travailleurs et du peuple portugais, mais il est exclu que nous gardions le silence quand notre loyauté est mise en cause.

Si la suspension temporaire de la publication du journal *Republica*, qui n'est pas — je le répète — l'organe du parti socialiste, a pris une dimension politique évidente, la responsabilité n'en incombe pas aux travailleurs portugais concernés mais à ceux qui, en France notamment, exploitent ce conflit à des fins anti-communistes manifestes et en ont fait un cheval de bataille contre le Mouvement des forces armées

Proche du P.C.R. (marxiste-léniniste)

UNE « UNION COMMUNIS[TE DE] LA JEUNESSE RÉVOLU[TION]NAIRE » A ÉTÉ CONSTI[TUÉE]

Dans le courant du m[ois de] mai s'est réuni, en un lie[u qui] n'est pas précisé pour l'i[nstant,] le congrès constitutif de l'[Union] communiste de la jeunesse [révo]lutionnaire. Selon les org[anisa]teurs ce congrès a ras[semblé] quelques centaines de p[artici]pants « *venus d'une cinqua[ntaine] de villes et de régions dif[féren]tes* ».

Il s'agit d'une organ[isation] marxiste-léniniste très [proche] du parti communiste révo[lution]naire. L'hebdomadaire du [P.C.R.] (M.-L.), *Front rouge*, [en parle] d'ailleurs longuement ce c[...] dans son numéro daté du [...] dernier, tandis que l'autre [prin]cipal courant « maoïste [en] France ne lui donne aucu[ne pu]blicité particulière dan[s son] quotidien, *l'Humanité roug[e]*. [Plu]sieurs dirigeants du [P.C.R.] (M.-L.) ont d'ailleurs p[ris la] parole au cours du congrè[s cons]titutif de l'U.C.J.R.

Parmi les résolutions a[doptées] par ce congrès figure c[elle de] publier « *un quotidien* c[ommu]niste (N.D.L.R. : marxis[te-léni]niste) *en septembre proc[hain* », ...] objectif du P.C.R. (M.-L.) [...] atteint de son côté par *l'Hu[manité] rouge* depuis le 1er mai

OUTRE-MER

Territoire français des Afars et des Issas

M. DEFFERRE : le premier ministre manque de sang-froid.

(De notre correspondant.)

Bordeaux. — M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a déclaré dimanche 1er juin, à Cenon, dans la proche banlieue de Bordeaux : « *M. Chirac a fait preuve d'un manque de sang-froid inquiétant pour un premier ministre.* » Le maire de Marseille évoquait la polémique qui, le 28 mai, opposa à l'Assemblée nationale M. Alain Vivien, député socialiste de Seine-et-Marne, à M. Chirac à propos des incidents qui venaient de se produire sur le territoire des Afars et des Issas.

DE NOMBREUSES PERSONNES AURAIENT ÉTÉ EXPULSÉES DE LA VILLE DE DJIBOUTI

M. Hassan Gouled, leader de la Ligue populaire africaine pour l'indépendance, principal parti d'opposition, ancien président du conseil du gouvernement du Territoire français des Afars et des Issas, a déclaré au *Monde*, lundi 2 juin, que trois cents cinquante personnes, parmi lesquelles des femmes et des enfants, ont été expulsées de la ville de Djibouti depuis l'arrivée, le 30 mai, de deux escadrons de gendarmerie envoyés de Paris (*le Monde* du 31 mai). Ces personnes ont été emmenées, selon M. Gouled, « *par camions militaires dans le désert, à proximité des frontières somalienne et éthiopienne* ».

L'agence France Presse confirme que des expulsions ont été opérées dimanche, après que le quartier d'Ambouli, où se sont produits les incidents meurtriers de la semaine dernière, eut été quadrillé par les forces de l'ordre

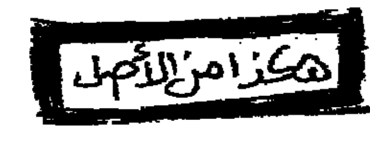
A la Réunion

L'ANCIEN MAIRE DE SAINT-PAUL CONDAMNÉ

Le tribunal correctionnel de Saint-Denis de la Réunion a rendu, vendredi 30 mai, son jugement, après le procès de M. François Bénard et de ses associés, accusés de fraude électorale lors des élections municipales de mars 1971 (*le Monde* du 22 mai 1975). Les peintres sont les suivantes : M. François Bénard, ancien maire de Saint-Paul, un an d'emprisonnement avec sursis et 3 600 francs d'amende ; M. Jean-Baptiste Mardénalomme, premier adjoint, trois mois d'emprisonnement avec sursis, 1 000 francs d'amende ; M. Rico Florian (qui avait enlevé l'urne du douzième bureau de vote dont il était le président), trois mois avec sursis et 1 000 francs. Cinq autres inculpés se voient infliger des peines de un à deux mois d'emprisonnement avec sursis, et de 200 à 500 francs d'amende. Le tribunal a prononcé trois relaxes.

CONDAMNATION DU « COMBAT RÉUNIONNAIS » POUR DIFFAMATION ENVERS LE BUMIDOM

La dix-septième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, que présidait M. Alain Dupuy, a condamné, vendredi 30 mai, M. Roland Malet, directeur du journal *le Combat réunionnais*, à deux amendes de 3 000 francs chacune pour diffamation envers le BUMIDOM (Bureau pour le développement des migrations intéressant les départements d'outre-mer) — qui obtient deux fois 5 000 francs de dommages et intérêts — et son président, M. Jean-Emile Vié, qui obtient deux fois le franc symbolique. Dans deux articles, parus en juillet-août 1973 et avril-mai 1974, *le Combat réunionnais* avait notamment accusé le BUMIDOM de faire « *commerce de chair humaine pour le profit de quelques capitalistes* » (*le Monde* daté 4-5 et 7 mai)



…UR LES LIBERTÉS

…Mitterrand : les socialistes au pouvoir cela signifie plus de liberté

…an (A.F.P.). — M. François …rrand, premier secrétaire du … socialiste, a participé sa… 31 mai à Milan à une réu… organisée par le P.S.I. dans …ire de la campagne électo… pour le renouvellement des …ils régionaux et à laquelle …aient des représentants des …de l'Europe du Sud. M. de …no, secrétaire général du … socialiste italien, a présenté …ôte comme le chef de file … *premier parti de la classe …ère française* » et a rendu …age au parti socialiste por…, « *qui se bat, non pas, …e l'affirment certains, pour … la révolution, mais au …ire pour en hâter le pro…s dans la liberté* ».

…iguement acclamé par quel…ix mille personnes, M. Mit…nd s'est félicité de cette …casion qui, a-t-il souligné, …*ermet de dire hautement la …rité qui lie, à travers nos … les défenseurs des travail… les défenseurs des libertés, …ux dire les socialistes. (…)*

… faut à présent réveiller …rnationale socialiste en Eu… Au nom du parti socialiste …ais, pour nous, l'union de …uche marche vers le socia… Elle n'a aucun sens sans …acharnée pour les libertés humaines. Les socialistes au pouvoir, cela signifie plus de liberté, la capacité de s'exprimer, de défendre le droit d'aller et de venir, d'écrire et de parler. Le socialisme, c'est le peuple et les travailleurs plus maîtres que la veille de leur propre vie. »

Le premier secrétaire a rendu hommage au P.S. portugais, représenté par l'épouse de M. Mario Soares. Celle-ci a critiqué, dans son intervention, l'attitude « *stalinienne* » du P.C. portugais.

Le même jour, M. François Mitterrand, dans une déclaration au micro d'Europe 1, a précisé : « *Je ne suis pas de ceux qui entretiennent les polémiques (…). Tout doit être fait afin de renforcer l'union, qui a ses raisons d'être et qui doit être préservée. Pour l'avenir, tout doit être fait pour la renforcer (…). Lorsqu'il se pose un problème politique évident sur lequel nous ne sommes pas d'accord avec nos partenaires communistes, notre devoir est de le dire parce que c'est cela la démocratie (…). Notre interprétation de ce qui se passe au Portugal et des raisons qui ont précédé la disparition du journal socialiste* Republica *est différente. Nous n'avons pas la même opinion là-dessus. Je le dis sans esprit de polémique et je compte maintenir cette attitude.* »

M. Marchais : une polémique soudaine inopportune et injustifiée

Georges Marchais, secrétaire …ral du parti communiste, se …re, lundi 2 juin dans l'édito… de *l'Humanité*, « *surpris et* …et » de l'attitude du P.S., … selon lui, vient de lancer …e le P.C.F. une « *violente* …ue ». Il écrit : « *Le prétexte …qué est sans valeur. Le conflit …* Republica *dure depuis plu…s semaines. Il a été l'occasion … énorme campagne contre …arti communiste portugais, … à l'appui de laquelle aucune …ve n'a pu être apportée. Il …rait de plus en plus claire… qu'en fait une opération …ique a été montée de toutes …s, à partir de ce conflit, pour …er de porter un coup non …ement au parti communiste … aux forces progressistes du …ugal, mais encore aux partis …munistes et à la politique …ion des forces de gauche dans … l'Europe occidentale. C'est, …vidence, la signification du …e fait par les forces réac…aires, en particulier en …ce, et que Chirac s'emploie …olonger avec sa grossièreté …n mépris habituels de la …*

…rançois Mitterrand nous …lait, jusqu'à ces derniers …, prendre en compte cet …t des choses, puisqu'il faisait …e de prudence. Et voilà que, …usement, au moment où le …it à Lisbonne est en voie de …ment, et alors qu'en France …nditions étaient créées pour …ouveau progrès de l'union, …rti socialiste déclenche contre … une polémique soudaine, …ortune et injustifiée.

…us nous interrogeons. Com… expliquer cette attitude si …mment contraire aux intérêts …nion ?

…agit-il du résultat des pres… de l'Internationale socialiste, …in de laquelle les dirigeants …sieurs grands partis sociaux…crates se sont prononcés, il … huit jours à Vienne, contre … collaboration entre socia… et communistes, tandis que, …n côté, le dirigeant socialiste …gais, Mario Soares, apparaît …us en plus jouer le rôle d'un …is voyageur de la division ? …-il d'une diversion destinée …oudre des problèmes internes …rti socialiste ? Les quelques …s électoraux qu'il vient d'en…trer donnent-ils le vertige au … socialiste au point qu'il … pouvoir prendre quelques …nces avec l'union ? S'agit-il … conséquence des efforts per…ts de Giscard d'Estaing et …s amis pour briser l'union et … revenir le parti socialiste …a politique de collaboration …lasses ? Le parti socialiste …e-t-il, en prenant appui sur …mpagne anticommuniste de …roite, se renforcer à notre …ment, même si cela porte …nte à l'union ? »

…conclusion, M. Marchais se …ande si le P.S. souhaite toujours une rencontre « au sommet » des dirigeants de l'union de la gauche.

M. LEROY : nous sommes étonnés et inquiets.

(De notre correspondant.)

Orléans. — M. Roland Leroy, membre du secrétariat du parti communiste, directeur de *l'Humanité*, a déclaré dimanche 1[er] juin à Fleury-les-Aubrais (Loiret) : « *Les travailleurs du* Parisien libéré *luttent à la fois pour le droit au travail et pour le pluralisme et la liberté d'expression. Or on mêle brusquement chiens et chats. L'affaire du* Parisien libéré *et celle de* Republica. *On voit Chirac, Poniatowski, Lecanuet se présenter comme les défenseurs convaincus de la liberté d'expression des socialistes. Que l'on ne s'y méprenne pas : ceux-là ne veulent pas défendre les socialistes, ils veulent en réalité orchestrer une campagne contre le parti communiste et accentuer leur emprise sur les moyens d'expression de ce pays. Nous ne sommes pas seulement étonnés mais inquiets de voir que les dirigeants du parti socialiste, plutôt que de se tenir en garde contre cette offensive développée par les hommes du pouvoir contre la liberté d'expression, se croient autorisés à participer à la campagne anti-communiste déclenchée dans notre pays.* »

Evoquant la rencontre des dirigeants socialistes de l'Europe du Sud à Latché (Landes), M. Leroy estime : « *Ils se sont réunis pour affirmer leur solidarité anticommuniste aux forces qui agissent contre le parti communiste portugais.* »

● *M. Michel Rocard*, membre du bureau exécutif du parti socialiste, a déclaré dimanche 1[er] juin à Isle, près de Limoges : « *Il est salutaire dans un pays démocratique de soumettre les divergences à l'opinion au lieu de les régler dans le secret des états-majors.* »

● *M. Pierre-Bernard Cousté*, député du Rhône (appar. U.D.R.), demande, dans une question écrite au ministre de l'intérieur, s'il est exact qu'une trentaine d'officiers portugais appartenant au M.F.A. organisent, avec le concours des consulats portugais en France, des réunions auxquelles sont convoqués des travailleurs immigrés, et qu'ils y pratiquent une « *propagande politique nettement orientée* ».

● *M. Pierre Mauroy*, maire de Lille, membre du secrétariat du parti socialiste, a répondu à la demande que lui avait adressée le comité de ville du parti communiste en faveur de l'attribution à une rue de la ville du nom de Jacques Duclos et, à une autre, de celui de Pablo Neruda. Dans sa réponse, M. Mauroy rappelle qu'une place située au cœur d'un vieux quartier lillois sera baptisée « Salvador-Allende », et confirme que, dans le même secteur, le nom de Pablo Neruda sera associé au nom de l'ancien président chilien. Au sujet d'une éventuelle « rue Jacques-Duclos », le maire répond en ces termes au P.C lillois : « *L'instruction de la proposition que vous avez formulée (…) est actuellement confiée à la commission compétente et fera l'objet d'un rapport, le moment venu, devant le conseil municipal.* »

LES SOCIALISTES HOSTILES A L'UNION DE LA GAUCHE CHERCHENT A S'ORGANISER

Plusieurs socialistes ayant quitté récemment le parti socialiste se sont réunis samedi 31 mai pour créer une fédération socialiste réformiste, dont M. Eric Hintermann, ancien secrétaire du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a été nommé secrétaire général. Les secrétaires généraux adjoints sont MM. Routier-Preuvost, adjoint du maire de Nantes, conseiller général, et Beaulaton. M. Chauvel, député (non-inscrit) de Loire-Atlantique, a été chargé des relations avec les parlementaires.

Cette fédération déclare regrouper « *à la fois des membres du parti socialiste de plusieurs départements de France, les élus municipaux de Nice, Nancy, Châtellerault, Saint-Malo et Nantes, ainsi que des responsables des fédérations ex-S.F.I.O. de la Sarthe, de la Haute-Garonne, des Alpes-Maritimes, du Nord, des Bouches-du-Rhône, de l'Eure, de l'Oise, enfin, les membres fondateurs du Centre d'études socialistes (C.E.S.)* ».

SCISSION AU SEIN DE LA FÉDÉRATION DU NORD DU PARTI RADICAL

Lille. — M. Claude Catesson, qui, jusque-là, était le président de la fédération du Nord du parti radical, a officiellement rompu, vendredi 30 mai, avec la formation que dirige M. Jean-Jacques Servan-Schreiber. Avec M. Léon Hovnanian, maire de Saint-Gratien, M. Claude Catesson animait, au sein du parti valoisien, une tendance « de gauche » intitulée Combat radical et socialiste. Il avait, en particulier, pris position en faveur de M. François Mitterrand, lors de l'élection présidentielle de 1974. Vendredi, M. Catesson s'est déclaré « *en congé de parti* ». Il a affirmé : « *Tous les ponts avec Paris sont coupés. Nous avons pris des contacts au plan régional avec les radicaux de gauche. Notre finalité première, en dépit de quelques divergences sur le programme commun, reste à gauche.* »

Réunis en conseil national à Poitiers

Les jeunes giscardiens ont manifesté leur goût du changement et leur inquiétude devant la montée du chômage

Les jeunes giscardiens du mouvement Génération sociale et libérale ont réuni, samedi 31 mai et dimanche 1[er] juin à Poitiers, le deuxième conseil national depuis le congrès constitutif de leur formation, le 28 septembre 1974. (G.S.L. a été lancé en juin 1974, après la campagne présidentielle, et est issu des Jeunes Républicains indépendants et des comités de soutien à M. Valéry Giscard d'Estaing.)

Tout au long de ces travaux, les dirigeants et les orateurs de G.S.L. ont développé des thèses résolument réformistes. Ils ont mis en avant leur aspiration au changement et manifesté l'inquiétude que leur inspire le chômage chez les jeunes. Surtout, ils se sont employés à faire apparaître leur mouvement comme aussi autonome qu'il peut l'être de la Fédération des républicains indépendants, s'appliquant en particulier à se définir directement par rapport au président de la République et non par rapport au parti aîné. Si le mouvement des jeunes giscardiens continue et de se renforcer — il veut réunir vingt mille jeunes en octobre à la porte de Versailles pour fêter son deuxième congrès — et de chercher à s'émanciper, la F.N.R.I. aura à compter avec ses exigences quand viendra l'heure de la distribution des investitures électorales.

De notre envoyé spécial

Les travaux du second conseil national du mouvement G.S.L. répondaient à la fois au souci de respecter les règles du genre et à celui d'innover. Les règles du genre ont été élaborées avec la visite, faite aux congressistes, des représentants du parti « adulte ». MM. Jacques Dominati, secrétaire général de la Fédération nationale des républicains indépendants, Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat à l'agriculture ont fait samedi le voyage de Poitiers. La volonté d'innover a été marquée par la « mise au vert », à la fin de la première journée, du conseil national tout entier dans un village de vacances (où eut lieu un bal), par l'organisation de travaux « *sur le terrain* » (étude du tourisme en milieu agricole, séance de travail sur les collectivités locales, entretien avec un conseil municipal de la région) ; enfin, par un « méchoui » auquel fut convié M. Pierre Abelin, ministre de la coopération, venu en voisin mais aussi en représentant des alliés réformateurs.

Samedi, le conseil national a débattu de la situation économique et sociale. Le rapport sur la situation de l'emploi, intitulé « Alerte pour les jeunes », soulignait notamment les insuffisances de la qualification professionnelle. Au cours de la séance publique, M. Jean-Pierre Raffarin, secrétaire national, a déclaré : « *Etre chômeur avant de travailler, c'est intolérable ; avoir la perspective de travailler en usine dans des conditions difficiles toute sa vie, c'est insupportable.* L'orateur a souligné ensuite : « *Avec ce conseil national nous abordons la deuxième phase de l'existence de notre mouvement, la phase de la participation massive, la phase du militantisme.*

Mlle Marielle de Sarnez, secrétaire nationale, a affirmé : « *Les inégalités devant l'emploi sont inacceptables. Chercher à retarder l'entrée des jeunes dans la vie active serait illusoire et risquerait d'être socialement irréparable pour les générations concernées (…) Notre rôle n'est pas de jouer les fidèles lieutenants ou les biographes, mais bien plus d'être les éclaireurs ou les premières lignes.* »

M. Dominique Bussereau, président du mouvement, a déclaré : « *Nous sommes profondément et passionnément réformistes : nous pensons et nous affirmons que, comme la jeunesse de Chine a délivré après 1949 son pays de l'obscurantisme et de la misère, la jeunesse d'un pays riche et développé comme le nôtre, bien qu'elle ne soit confrontée à aucun problème de même ampleur, peut, elle aussi, se mobiliser et faire bouger profondément sa société. Nous avons, nous aussi, à effectuer un grand bond en avant.* » M. Bussereau a ajouté : « *Le conservatisme, voilà l'ennemi !* »

Samedi, en fin d'après-midi, les membres du conseil national ont entendu M. Jacques Dominati, qui a indiqué, à propos du mouvement qu'il dirige : « *Les républicains indépendants sont en train de devenir le premier parti de France parce que le pays se souvient que celui qui est à la tête de l'Etat a été naguère choisi par nous pour être notre chef.*

» *Mais aujourd'hui, aider le chef de l'Etat c'est, pour les républicains indépendants, changer les structures de leur formation : c'est fait. Changer l'assise populaire de leur mouvement par une participation nouvelle à tous les échelons de responsabilité : c'est ce que nous sommes en train de faire. Changer le comportement politique de nos groupes parlementaires pour qu'ils soient les meilleurs ouvriers d'un avenir qu'ils ont, hier, mieux imaginé et préparé que d'autres.* »

M. Dominati a encore dit aux jeunes giscardiens : « *Pour écrire d'autres pages de notre histoire vous avez encore besoin de nous, même si vous trouvez que notre visage est marqué par trop de blessures. Ces blessures, nous les avons reçues en nous battant pour vous. Chacune d'elles est la rançon d'un combat. (…)*

» *En participant demain nombreux aux élections futures, je suis certain que vous relèverez le défi qui est celui d'inventer ou de rénover les institutions sociales.* »

M. Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat à l'agriculture, a évoqué les orientations de la politique agricole française et les perspectives de la politique européenne. M. Michel d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, a fait état de la réforme foncière et de la taxation des plus-values. « *Toutes les ressources, toutes les sources de revenu, d'où qu'elles proviennent, doivent être soumises à l'impôt* », a-t-il déclaré.

Dimanche matin, les congressistes ont débattu des inégalités sociales en France à partir du rapport établi par M. Jacques Méraud. Le texte sur lequel ils ont travaillé se conclut ainsi :

« *Quatre grands projets de réforme doivent retenir notre attention : la taxation des plus-values, la réforme foncière, la réforme de l'entreprise, la réforme du système éducatif. Ces projets font l'objet de débats publics, et nous souhaitons que ce débat soit le plus large possible. Nous y avons notre part d'autant plus importante que nous sommes attachés à la construction d'un type de société qui sache allier le respect de la liberté individuelle aux exigences d'une plus grande justice sociale.* »

NOËL-JEAN BERGEROUX.

POLITIQUE

Cinq élections cantonales

DOUBS : canton de Clerval (1er tour).

Inscr., 3 869 ; vot., 3 011 ; suffr. expr., 2 987.

MM. Henri Cretin, sout. U.D.R., 1 042 voix ; *Alain Cartier, C.D.P.*, 991 ; Charles Senez, maire de Clerval, P.S., 370 ; Fernand Rondot, mod. maj., 352 ; Bernard Vieille, P.C., 232. *Il y a ballottage.*

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Louis Didier, Centre dém., récemment décédé. Elu pour la première fois en 1958, réélu en 1964, Louis Didier l'avait emporté en 1970 au premier tour par 1 436 voix contre 1 024 à M. Jacques Clerget, sans étiq., et 128 à M. Guy Mangery, P.C., sur 3 482 inscrits, 2 617 votants et 2 583 suffrages exprimés.]

INDRE : canton de Neuvy-Saint-Sépulchre (2e tour).

Inscr., 5 279 ; vot., 3 630 ; suffr. expr., 3 549.

M. Aymard Boulade-Périgois, maire de Neuvy-Saint-Sépulchre, déf. int. cant., 2 033 voix, *ELU* ; M. Marcel Labrune, maire de Montipouret, P.C., 1 526.

[Il s'agissait de remplacer Vincent Rotinat, ancien député, ancien sénateur, récemment décédé. Au premier tour, M. Boulade-Périgois avait obtenu 1 512 voix contre 935 à M. Labrune, 930 à M. Armand Benech, sans étiq., et 191 à M. Jacques Plantureux, U. G. S. D., sur 5 979 inscrits, 3 625 votants et 3 568 suffrages exprimés.]

MAINE-ET-LOIRE : canton d'Angers III (2e tour).

Inscr., 16 332 ; vot., 6 274 ; suffr. expr., 6 153.

M. Pierre Roland, U.D.R., 3 446 voix, *ELU ; M. Gérard Pilet, P.S.*, 2 707.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Suzanne Bouvet, ind., récemment décédée. Au premier tour, M. Roland avait obtenu 1 624 voix contre 1 566 à M. Pilet, 1 255 à *M. Pierre Bouvet, sans étiq.*, 326 à M. Marcel Paquereau, P. C., et 725 à Mme Marie-Françoise Huet-Poisson, cent., sur 16 332 inscrits, 6 057 votants et 5 997 suffrages exprimés.]

MAINE-ET-LOIRE : canton de Cholet I (2e tour).

Inscr., 11 123 ; vot., 4 301 ; suffr. expr., 4 228.

M. Guy Ronsin, maj. prés., 2 450 voix, *ELU* ; M. René Durand, P.S., 1 778.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Georges Prisset, Centre dém., récemment décédé. Au premier tour, M. Ronsin avait recueilli 1 415 voix contre 1 373 à M. Robert Manceau, sans étiq., 1 132 à M. Durand et 456 à M. Jack Pivert, P. C., sur *11 123 inscrits*, 4 429 votants et 4 376 suffrages exprimés.]

NORD : canton de Lille-Ouest (2e tour).

Inscr., 38 445 ; vot., 20 729 ; suffr. expr., 20 110.

M. Georges Delfosse, maire de Lambersart, maj. prés., C.D.P., 11 439 voix, *ELU*.

M. Christian Burie, cons. mun. de Lille, P.S., 8 671.

Au premier tour, le 25 mai, les résultats avaient été les suivants :

Inscr., 38 445 ; vot., 20 681 ; suffr. expr., 20 134. MM. Delfosse, 8 794 voix ; Burie, 4 833 ; Durand, P.C., 3 341 ; Matrau, maj. prés. C.N.I., 2 423 ; Puchaux, rad. de gauche, 743.

[Il s'agissait de remplacer M. François-Xavier Ortoli, ancien ministre, qui a récemment donné sa démission de conseiller général en raison de ses fonctions à la tête de *la commission exécutive de la C.E.E.* En mars 1970, M. Ortoli l'avait emporté au second tour par 10 998 voix contre 6 860 à M. Derosier, P. S., *et 2 857 à M. Duhamel, C. N. I., sur* 20 365 suffrages exprimés. Sur un nombre de suffrages exprimés à peu près comparable à celui du second tour de 1970, on constate donc que la majorité présidentielle est en retrait au profit du P. S. En effet, elle totalisait alors 13 565 voix avec ses deux candidats contre 11 439 ce 1er juin. Néanmoins, le P. S. ne rassemble pas la *totalité* des voix obtenues au premier tour par les formations de gauche.]

UNE ÉLECTION MUNICIPALE

LOIRE-ATLANTIQUE : Montoir-de-Bretagne (2e tour).

Inscr., 2 943 ; vot., 2 224 ; suffr. expr., 2 200.

Liste d'union de la gauche, 1 280 voix, *DIX ELUS* ; liste d'union communale (mod.), 920.

Au premier tour, la liste d'union communale avait obtenu 729 voix contre 648 à la liste d'union démocratique et 639 au P.S.

[Il s'agissait de remplacer dix conseillers municipaux qui avaient donné leur démission à la suite d'un conflit de caractère personnel avec le maire, M. Séjourné, lequel s'était lui-même, ensuite, démis de son mandat.]

● *M. Jean Royer*, ancien ministre, maire de Tours, a déclaré samedi *31 mai* à Auchel (Pas-de-Calais) que le but de son action politique *« est d'éviter le partage de la France en deux camps hostiles par une information exacte et objective de la situation économique actuelle, notamment au niveau artisanal, commercial et des petites et moyennes entreprises »*.

● *Le statut de Paris.* — Les assises de la fédération U.D.R. de Paris ont notamment étudiés pendant le week-end la réforme du *statut* de la capitale. Sur proposition de M. André Fanton, député de Paris, elles ont adopté une motion souhaitant que le nombre futur des conseillers de Paris soit porté de cent à cent trente et que *« la participation de tous à la vie locale soit assurée par la mise en place dans chaque arrondissement de conseils élus comprenant les conseillers de Paris et des conseillers d'arrondissement.*

Les républicains indépendants se préoccupe[nt] du sort des collectivités locales

Après le cinquante-huitième congrès annuel de l'Association [des] maires de France, qui a mis en lumière (*le Monde* daté 1er-2 j[uin]) l'inquiétude et le mécontentement de ces derniers à propos d[e la] situation financière des collectivités locales (exprimés à nouveau [par] M. Maurice Pic, secrétaire général de l'Association, dimanche 1er [juin] à Europe 1), M. Michel Poniatowski a profité d'une cérémon[ie à] Bagnères-de-Bigorre pour revenir sur les mesures qu'il avait annoncées en faveur des communes.

● *M. Michel Poniatowski*, ministre de l'intérieur, a déclaré vendredi 30 mai à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), à propos de la crise financière des collectivités locales : *« Le gouvernement est décidé à engager une action qui permette de faire face à cette crise. (...) Dès cette année, deux mesures ont été prises : le versement représentatif de la taxe sur les salaires et la suppression de la T.V.A. pour les régies, ce qui représente en une année pleine 800 millions de francs.*

» Il faudra ajouter à cela le remplacement de la patente par la taxe professionnelle, l'affectation à toutes les communes de France de la moitié des versements provenant de la loi foncière. » (...)

● *M. Maurice Pic*, sénateur socialiste de la Drôme, maire de Montélimar, et secrétaire général de l'Association des maires de France, a déclaré dimanche 1er juin à Europe 1 : *« L'inflation a procuré à l'Etat des dizaines de milliards de recettes supplémentaires. Les prix que nous payons nos services, nos personnels, nos travaux, nos investissements, ont subi inflation. L'Etat s'enrichit de flation, et nous, nous payo[ns] longueur d'année. »*

● *Le « Journal officiel »* da[té du] jeudi 29 mai publie la rép[onse] de M. Michel Poniatowski, [mi]nistre de l'intérieur, à une [ques]tion de M. Louis Mermaz, d[éputé] socialiste de l'Isère et mair[e de] Vienne. M. Mermaz deman[dait] au ministre de l'intérieur d[e] faire connaître le montant [des] subventions d'équipement [dont] ont bénéficié certaines comm[unes] depuis 1971, et la liste de[s] communes.

M. Poniatowski indique q[ue ce] montant a atteint 52 255 7[...] en 1971, 17 947 835 F en [...] 196 616 500 F en 1973 et 24[...] lions 448 097 F en 1974, les ch[iffres] de 1971 et 1972 incluant [...] aux communautés urbaines.

[N.D.L.R. — La question [de] M. Mermaz fait suite à la polé[mique] qui l'oppose, depuis le d[ernier] congrès du M.N.R.L. (« le Mo[nde »] du 16 avril), au ministre de l['inté]rieur, à propos de la situation f[inan]cière de la commune de Vien[ne,] qui ne figure d'ailleurs pas [parmi] les bénéficiaires des subve[ntions] d'équilibre.]

« AU SUJET DE PHILIPPE PÉTAIN »

Lettre sereine en réponse à une « lettre anxieuse »

par PIERRE LEFRANC

l été déçu par le récent pam- .de Me Isorni (1). C'est outran- et, comme chacun sait, ce qui excessif est sans force. La s, par son ampleur, mériterait doute un défenseur plus me-

tte missive publique n'est pas plaidoyer pour le transfert des s de l'ex-maréchal Pétain mais surtout une nouvelle demande évision de son procès. Les deux ites sont liées dans l'esprit de auteur, c'est bien ce que nous ions.

l ne s'agissait que de donner nouvelle sépulture à la dé- le d'un ancien maréchal de ce, s'il était sollicité de la férer parmi les siens ou à l'om- d'arbres aimés, le cœur saurait r, mais ce qui est réclamé sur on comminatoire est bien autre e, c'est un acte politique, c'est réhabilitation.

tre que l'inhumation à Douau- serait contraire aux traditions, telle décision porterait atteinte mbre de convictions et provo- ait de fortes réactions. Une mise cause des valeurs qui firent se la Résistance et au nom des- les tant de volontaires sont e ne saurait être acceptée. Le on peut venir, et encore il partient de le donner qu'à ceux ont souffert, mais pas l'oubli urtout la reconnaissance d'une fication.

ns ce drame, la responsabilité onnelle de l'ex-maréchal ne être effacée. C'est son ense prestige qui a dévoyé tant mmes aux bonnes intentions. peut croire qu'un Laval ou Darnand aurait obtenu que des çais devinssent S.S. et finissent attaquer les maquis ? Pétain a le responsable suprême. Lui ner raison aujourd'hui serait rouver les plus affreuses trahi- s et les pires exactions com- es sous son couvert.

e transfert, première étape vers révision, ferait naître une grande re qui prendrait ses sources tous les milieux et toutes les ations politiques. L'unité de la stance se reconstituerait dans vaste protestation nationale.

***

plusieurs reprises le général Gaulle s'est penché sur le sort l'ex-maréchal. N'était-il pas le à pouvoir parler généreusement ette cruelle épreuve sans sou- la critique de ses compagnons nes ? C'est après avoir rendu image que les services passés alent (2) qu'il prit l'initiative de mer à la IVe République un peu mansuétude pour le vieux pri- ier de l'île d'Yeu (3). Il ne fut entendu. Plus tard, le général la la question d'un éventuel fert et le fit en des termes éle- très éloignés de ceux habituel- nt utilisés contre lui. Il dit une discorde des survivants it pas sa place dans les aligne- s des croix de bois, dramatique ignage d'une union sacrée, et pela que n'avaient trouvé là leur que les seuls combattants tués e terrain (4).

uteur de la « lettre anxieuse », le contenu constitue une véri- agression, affirme que la majo- des Français souhaitent le fert, et, par conséquent, la révi- Qu'en sait-il ? Ce qui est, par e, certain, c'est que si, depuis aucun gouvernement n'a cru oir prendre en considération les démarches faites en ce sens, c'est bien qu'ils ont tous estimé que la majorité des Français n'y étaient pas favorables. Sinon, soucieux de popularité, ne doutons pas qu'ils se seraient empressés d'y donner satisfaction.

Qui plus est, dans sa présente démarche l'auteur n'est pas suivi par les circonstances. En effet, la relance de cette affaire, alors qu'on vient d'apprendre que les pouvoirs publics ne célébraient plus officiellement la victoire du 8 mai 1945, pourrait laisser soupçonner l'existence d'une volonté concertée de considérer comme inutiles tous les sacrifices d'alors. Cela mènerait très loin, et il n'y a certainement qu'une coïncidence, mais combien malheureuse !

***

Je respecte les fidélités et celle de maître Isorni comme toute autre et c'est pourquoi je prendrai la liberté de lui présenter une suggestion. S'il souhaite vraiment que l'ex-maréchal repose en paix, s'il ne désire pas qu'il soit une seconde fois condamné et par un mouvement populaire, s'il ne s'agit pas d'une opération de relance personnelle, alors qu'il retire sa demande, qu'il renonce à la provocation, qu'il fasse taire une anxiété qu'il est presque le seul à connaître et qu'il laisse au temps le soin de cicatriser ce qui demeure pour tous les Français une blessure ouverte. Qu'y a-t-il, en effet, de plus douloureux que la chute d'un héros !

(1) « Lettre anxieuse au président de la République au sujet de Philippe Pétain » (Edition Albatros, 14, rue de l'Armorique, Paris-15e. 160 pages, 20 F.)
(2) 13 juin 1948.
(3) 29 mars 1949 : « Mémoires de guerre », 1959.
(4) 29 mai 1966.

Réponse sereine à une lettre qui prétend l'être

par JACQUES ISORNI

Ce n'est pas une coïncidence, même « malheureuse », qui m'a fait adresser cette « lettre anxieuse » au président de la République en même temps qu'il décidait de ne plus célébrer l'anniversaire du 8 mai 1945, mais une convergence de devoirs nés de la dernière guerre. A sa place, le chef de l'Etat s'efforce de rapprocher deux peuples. A la mienne, défenseur d'un autre chef d'Etat injustement condamné, je m'efforce de faire cesser une injustice qui heurte la conscience nationale et celle de tous les hommes libres. Au moment où M. Giscard d'Estaing « déclare la paix à l'Europe », je lui ai seulement rappelé qu'il devait aussi la déclarer à la France.

Trente ans depuis la fin de la guerre. Trente ans depuis la condamnation du maréchal. Le délai ne suffit-il pas pour en terminer avec la querelle des nations entre elles et la querelle des Français entre eux ?

Ma lettre n'est pas une agression. Elle n'est qu'une réponse. C'est la justice qui a subi une agression, qu'elle continue de subir de la part de ministres qui, en violation de la loi, refusent à Philippe Pétain un droit reconnu à tous les citoyens. Rien n'est plus intolérable que l'injustice d'État.

Si je n'élevais pas la voix, qui l'élèverait ?

Si tant d'autres, qui devraient parler, ne parlent pas, devrais-je courber la tête et me taire ?

Je suis convaincu de traduire le sentiment ardent de la grande majorité des Français. Ils n'oublient pas que, dans leur misère, Philippe Pétain fut leur protecteur resté sur le sol, face à l'ennemi, qu'il fut effectivement leur bouclier contre le pire.

Au mois de septembre 1944, la procédure étant ouverte contre lui bien qu'il fût prisonnier en Allemagne, de Gaulle fit procéder à un sondage d'opinion. La question était : « Faut-il infliger une peine au maréchal Pétain ? ». Malgré la pression des moyens d'information, malgré la présence des communistes au pouvoir, malgré la calomnie répandue que Pétain avait cherché refuge auprès de l'ennemi, 58 % des Français interrogés répondirent par la négative, 32 % par l'affirmative, 10 % n'avaient pas d'opinion. Le gouvernement décida d'interdire la publication de ce sondage et ordonna le procès.

Lorsque s'est posé en 1971 le problème de la translation des cendres à Douaumont, le journal *Sud-Ouest* publiait le 15 septembre les résultats du sondage auquel il avait fait procéder sur cette question. 72 % des personnes consultées répondirent favorablement. 11 % étaient contre. 17 % n'avaient pas d'opinion. Ce sondage avait été établi suivant les affinités. 88 % des amis politiques de M. Pierre Lefranc avaient répondu *oui*. 5 % avaient répondu *non*. M. Pierre Lefranc représente 5 % de ses amis. Chez les communistes, 63 % étaient favorables.

Il est donc faux de prétendre que cette translation ferait naître une grande colère et que « l'unité de la Résistance se reconstituerait dans une vaste protestation nationale ». L'unité de la Résistance ne peut se reconstituer contre la majorité de la nation.

Il est, en outre, mal venu de parler de la générosité de Charles de Gaulle à l'égard de Philippe Pétain. De Gaulle fut plus impitoyable encore que les gouvernements de la IVe République. C'est en pensant à son rôle, dans cette « cruelle épreuve », que Spears (1) se déclara « horrifié » de la manière dont Pétain avait été traité par lui.

Est-ce par fidélité à de Gaulle que M. Pierre Lefranc voudrait que fût consacrée ce qu'il appelle « la chute d'un héros » ? Que M. Lefranc apprenne un peu d'histoire. Les procès politiques déchirent les consciences. De grands hommes se voient « retranchés » de la vie publique. Des juges leur font perdre la vie, la liberté, l'honneur officiel. L'avenir pourtant les justifie, leurs statues s'élèvent. Le présent a justifié Philippe Pétain. Sa statue s'élèvera. Une nouvelle statue peut en remplacer une autre qui s'effondre...

***

Le 11 novembre 1974, à Chamalières, le président de la République déclarait : « Le jour venu, le problème d'une *réconciliation complète* se posera. » Le 23 mai, à la *télévision*, il « pensait » que cette réconciliation ne se ferait pas sous son septennat, ou qu'il « [faudrait] *un événement* ».

Il n'hésite donc que sur la date. Aussi ne lui ai-je demandé que d'exprimer pour le moment le vœu qui est au cœur d'innombrables Français comme au sien : « que justice soit rendue ».

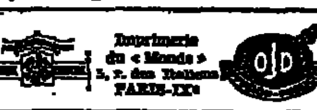
Quant à « l'événement », ne l'a-t-il pas prévu ? La célébration du souvenir, celui des sacrifices, de tous les sacrifices, même de ceux que les circonstances dressèrent les uns contre les autres alors qu'ils combattaient pour une même cause, ne doit-elle pas avoir lieu le 11 novembre ? Les deux victoires seront associées. Pourquoi dès lors n'y point mêler tous les chefs qui les ont remportées ?

Philippe Pétain a contribué à l'une et à l'autre.

(1) C'est le général Spears qui, le 17 juin 1940, emmena le général de Gaulle de Bordeaux à Londres. Sans lui, il n'y aurait pas eu d'appel du 18 juin.



Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

DÉFENSE

Le développement constant des forces navales soviétiques représente une menace potentielle pour la France comme pour toute nation occidentale

estime le chef d'état-major des armées

« C'est de la mer, plus encore que des frontières terrestres, que peuvent surgir les menaces immédiates les plus graves, celles qui visent nos communications maritimes et nos approvisionnements », écrit le général d'armée aérienne François Maurin, chef d'état-major des armées, dans la revue *Défense nationale*, qui publie ses réponses à des questions d'auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale. Le général Maurin doit quitter ses fonctions le 30 juin prochain, date à laquelle il est pratiquement acquis qu'il sera remplacé par le général d'armée Guy Méry, actuel chef d'état-major particulier à l'Elysée.

« *A cet égard*, explique le chef d'état-major des armées, *l'accroissement considérable de la marine soviétique depuis quelques années doit nous faire réfléchir ; conjugué avec l'effort que fait l'Union soviétique pour ses deux autres armées et pour sa force de fusées stratégiques, il lui donne une très grande liberté de manœuvre politique dans les zones où elle n'affronte pas directement les intérêts américains. C'est le cas de l'Afrique, où l'influence de l'U.R.S.S. croît sensiblement.*

» *Le développement constant des forces navales soviétiques, notamment en Méditerranée et dans l'océan Indien, ne laisse pas d'être préoccupant. Pour nous, comme pour toute nation occidentale soucieuse de ne pas voir ses approvisionnements vitaux étouffés par un blocus, il représente une menace potentielle et nous conduit à rechercher la possibilité d'un contrôle naval qui garantirait la sécurité de nos communications maritimes.* »

Répondant à la question « *quels arguments pourrait-on avancer pour convaincre les jeunes gens de l'utilité du service militaire ?* », le général Maurin précise notamment : « *Je pense qu'un argument suffisant pourrait être la présence de 3 700 000 hommes sous les drapeaux soviétiques et celle de 900 000 hommes dans les autres pays socialistes du pacte de Varsovie, et, d'autre part, à l'abri de ce formidable système de forces, l'expansion sans cesse croissante de l'influence de ces pays en Afrique. N'oublions pas non plus le maintien d'une armée de métier américaine de 2 millions d'hommes.* »

A propos de la coordination des forces françaises avec l'OTAN, le chef d'état-major explique longuement l'attitude de la France :

« *Parmi les hypothèses étudiées, il en est une qui envisage que la France, suivant la volonté du gouvernement et en fonction de circonstances et de facteurs politiques, mène des opérations aux côtés — et non pas au sein — de l'OTAN. C'est une des raisons de l'existence d'un certain nombre de missions militaires françaises auprès de quelques commandements de l'OTAN. Il en a toujours été ainsi depuis notre départ de cette organisation en 1966. Après cet événement il a été décidé de jeter les bases d'une possibilité de coopération, mais les choses sont d'abord restées assez vagues. Mon action en ce domaine a consisté à faire en sorte que, si telle venait à être la décision du président de la République, notre participation à des opérations aux côtés de l'OTAN puisse être possible et efficace, et que, par conséquent, au niveau des différents commandements appelés à coopérer, il y ait au moins une connaissance commune des procédures et des codes à mettre en œuvre, en particulier dans les domaines aérien et naval.*

« *La tendance*, note encore le général Maurin, *est actuellement de poursuivre ces relations dans le cadre d'accords initiaux, en recherchant donc l'efficacité de notre action éventuelle. Voir dans cette recherche une réintégration de nos forces dans l'OTAN serait une erreur ou un procès d'intention. Cela ne correspond nullement aux directives gouvernementales. Il n'en est pas question, et j'espère pour ma part qu'il n'en sera jamais question. J'estime, en effet, que cette organisation, qui a maintenant vingt-cinq ans, doit être remodelée sur des bases nouvelles. Il est d'autre part très net que certaines des nations qui y sont intégrées y trouvent un prétexte à ne pas faire les efforts de défense qui devraient être faits et qu'au contraire la France n'a fait le sien que parce qu'elle n'appartenait plus à l'Organisation intégrée. Ceci dit, partout où j'ai trouvé des obstacles à un travail efficace en commun des commandements français et l'OTAN, dans l'hypothèse où ils seraient appelés à coopérer, j'ai fait en sorte que ces obstacles soient levés.* »

« Le défaut des Français de tout politiser »

Répétant à ses interlocuteurs que « *les armées doivent demeurer apolitiques* », le général Maurin conclut :

« *Si l'on entend par dissuasion populaire l'effet dissuasif qu'exercerait le peuple manifestant sa volonté de se dresser contre un éventuel agresseur, comme l'a fait jadis le peuple yougoslave, ou sa volonté de poursuivre la lutte contre un occupant mieux armé, comme l'ont fait les Vietnamiens, alors ce serait évidemment une excellente chose. Pour l'heure, les manifestations de Draguignan et l'exploitation qu'ont fait certains hommes politiques du procès auquel elles ont donné lieu ont hélas prouvé l'impossibilité d'un tel consensus et la persistance du défaut des Français de tout politiser, même les questions sur lesquelles ils devraient parvenir à se mettre d'accord si la passion ne s'en mêlait pas.* »

(*) *Défense nationale*, juin 1975, 1, place Joffre, 75007 Paris; 9 francs.

● *Deux navires de guerre français*, le croiseur *Colbert* et l'escorteur rapide *Le Normand* font, sous le commandement du contre-amiral Petrochilo, commandant l'escadre de l'Atlantique, une visite de courtoisie à Léningrad du lundi 2 au vendredi 6 juin. Des navires de guerre soviétiques viendront en France au cours de l'été.

POUR LES BESOINS A L'EXPORTATION

Un service après-vente est créé à la délégation ministérielle pour l'armement

L'ingénieur en chef de l'armement Velon a été nommé sous-directeur de l'assistance extérieure à la direction des affaires internationales de la délégation ministérielle pour l'armement. Selon le ministère de la défense, cette sous-direction, nouvellement créée, a pour tâches principales : la tutelle et le contrôle des opérations d'assistance extérieure (logistique, formation technique et militaire, infrastructure, etc.) liées aux négociations des contrats d'armements à l'exportation ; la programmation et la mise en place des personnels des missions d'assistance technique à l'étranger et l'organisation en France des stages de spécialistes des pays intéressés ; enfin, le contrôle des sociétés de service spécialisées chargées de fournir aux pays clients l'ensemble de l'organisation et des moyens de l'assistance technique, logistique et opérationnelle pour les matériels.

A la fin de l'année dernière, M. Jean-Laurens Delpech, délégué ministériel pour l'armement, avait manifesté son intention de développer ces activités. La diversité des clients de la France et des matériels offerts, leur répartition dans le monde, font qu'après avoir beaucoup vendu depuis plusieurs années la France doit désormais prévoir, aussi, un service après-vente au profit des pays qui choisissent d'utiliser régulièrement ses fournitures militaires (*le Monde* daté 1er et 2 décembre 1974). Spontanément, les industriels n'y sont guère portés, selon les milieux gouvernementaux, qui, en donnant une estampille officielle à la conclusion des contrats, engagent du même coup leur responsabilité sur la continuité des services rendus à long terme vis-à-vis de l'étranger.

L'an dernier, au total (*le Monde* du 8 mars 1975), les commandes de matériels militaires reçues de l'expérieur par la France se sont élevées à environ 20 milliards de francs, soit le double des commandes de l'année précédente ; ces commandes se répartissent ainsi : 50 % pour l'aéronautique (soit un quadruplement en dix ans), 29 % pour les armements terrestres, 11 % pour les matériels navals et 10 % pour l'électronique dite « isolée », selon M. Paul Assens, directeur des affaires internationales à la délégation ministérielle pour l'armement.

D'autre part, M. Yvon Bourges, ministre de la défense, se propose de charger le général de corps d'armée Pierre Langlois, conseiller du gouvernement pour la défense, de l'étude de la situation, en France, des stagiaires militaires étrangers dans les écoles. La présence de ces sous-officiers ou de ces officiers de nombreux pays est liée à l'exportation d'armements et à la coopération ou à l'assistance technique fournie par la France, en particulier en Amérique latine, au Proche-Orient et dans le golfe Persique.

M. DELPECH : le carnet de commandes des usines d'armements est évalué à près de 30 milliards de francs.

« *La stratégie de la délégation ministérielle pour l'armement a visé, en tout premier lieu, à chercher de nouveaux débouchés pour nos matériels, c'est-à-dire à l'exportation* », écrit M. Jean-Laurens Delpech, délégué ministériel pour l'armement, dans la revue *Défense nationale*, qui rapporte ses propos à des auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale. « *En cinq ans, le chiffre d'affaires armement à l'exportation a plus que triplé, ce qui a permis d'assurer une évolution convenable du chiffre total de l'industrie d'armement (+ 13 % par an en francs courants) correspondant à une légère croissance de l'activité.* »

« *C'est le développement des exportations (qui devraient représenter en 1975 le tiers du chiffre d'affaires armement contre 17 % en 1971) qui a permis de maintenir l'activité de notre industrie d'armement et de préserver le potentiel nécessaire à la satisfaction des besoins des armées françaises* », écrit encore M. Delpech, qui ajoute : « *Pour les années à venir, le volume très important des commandes exportation enregistrées en 1974 (plus de 19 milliards de francs conduisant à un carnet de commandes que l'on peut évaluer actuellement à près de 30 milliards de francs) et les prévisions très favorables pour 1975 permettent de penser que les exportations devraient assurer pour les deux à trois années à venir le maintien de l'activité de notre industrie.* »

Le délégué ministériel pour l'armement indique que les exportations donnent directement du travail à plus de 65 000 personnes. « *Nos exportations*, précise encore M. Delpech, *même si elles sont essentielles pour l'équilibre de la balance française, sont d'un volume assez modeste à l'échelle mondiale. Selon des chiffres donnés au Congrès américain, la part des armements d'origine française ne représentait, en 1972, que 3 % de la valeur des armements mondiaux (nucléaire exclu).*

(*) *Défense nationale*, juin 1975, 1, place Joffre, 75007 Paris; 9 francs.

ÉDUCATION

ÉCONOMIES

M. René Haby, ministre de l'éducation, exprime dans une circulaire parue le 29 mai 1975 au Bulletin officiel de l'éducation nationale « *ses vives félicitations* » *et ses remerciements* » *à différents personnels pour une* « *importante action* » *accomplie, tout en leur demandant de ne pas relâcher leur effort, celui-ci demeurant* « toujours aussi nécessaire ».

Quelle est la cause de ces compliments pour le moins inhabituels ? S'agit-il de quelque innovation pédagogique ?

Pas du tout. « Les établissements publics nationaux relevant du ministère de l'éducation » (1) ont, au cours de l'année 1974, économisé « 17 % sur le fuel-oil lourd, 25 % sur le fuel-oil léger, 21 % sur le fuel-oil domestique, 19 % sur le charbon, 15 % sur le gaz, 19 % sur le chauffage urbain, 5 % sur l'électricité » *par rapport à 1973.*

« Ces résultats sont importants puisqu'ils dépassent la plupart du temps l'objectif proposé, qui était de 15 % », *précise M. Haby.* « La clémence des conditions météorologiques au cours de l'année 1974 » *n'explique les économies réalisées* « que pour une part seulement », « ces conditions météorologiques n'ayant pas été très différentes dans leur ensemble de celles de l'année 1973 ».

Les gestionnaires des chaufferies ont donc dépassé la norme. Serait-il plus facile de baisser le chauffage que de donner le goût de l'école ? — D. D.

(1) Il s'agit des lycées, collèges, écoles d'apprentissage, etc.

UNE EXPOSITION SUR LA FORMATION PERMANENTE

Un étalage hétéroclite

Expo-Formation, exposition consacrée à la formation permanente organisée sous le patronage des ministères du travail et de l'éducation, du secrétariat d'Etat aux universités et du secrétariat d'Etat à la formation professionnelle, a rassemblé du 28 au 31 mai cent soixante-dix exposants au Palais des congrès de la porte Maillot et accueilli près de quinze mille visiteurs.

Cette exposition hétéroclite — où des organismes de formation sérieux voisinaient avec des « *marchands de soupe* » cherchant à rentabiliser au maximum leurs services — est apparue comme un vaste marché où l'on « *vendait* » de la formation dans tous les domaines : langues, gestion, marketing, informatique, comptabilité, électronique, professions para-médicales, vente, etc.

Nouveau venu, le travailleur immigré occupe une place de choix dans cet ensemble : on tient à l'alphabétiser — moyennant finances naturellement — afin qu'il soit mieux adapté à son poste de travail ; c'est au demeurant un investissement que beaucoup d'employeurs hésitent à faire en raison de son coût élevé (23 000 francs pour un stage de deux cent quarante heures s'adressant à dix personnes) et aussi, comme le notait un formateur, « *de crainte que les cours ne recèlent un contenu « politique » ne respectant pas la stricte neutralité* ».

Les « *gadgets* » audiovisuels abondent. Ainsi, un organisme de formation de vendeurs présentait un film montrant les principaux défauts des vendeurs — timidité, agressivité ou indifférence — puis le comportement idéal. Moralité du film : le client, considéré comme un être capricieux et irresponsable, facile à manœuvrer avec un peu de savoir-faire, ne doit jamais partir les mains vides...

A côté de programmes de formation coûteux et d'une efficacité douteuse, quelques initiatives dignes d'intérêt : l'universit[é de] Toulouse, qui réalise une e[xpé]rience de formation interun[iver]sitaire, avait regroupé huit [orga]nismes dans un stand comm[un]. l'Ecole des parents présentai[t des] stages en entreprise de tr[ois à] cinq jours sur des problème[s fa]miliaux et sociaux : « *Etre [pa]rents* », « *Comprendre l'ad[oles]cence* », « *Préparation à l[a re]traite* », « *Vie professionnell[e et] familiale* », « *Dynamique [des] groupes* », « *Situations diffic[iles]* » (divorce, chômage, enfant h[andi]capé).

Un objectif important de [l']exposition « *établir un co[ntact] direct entre ceux qui offre[nt et] ceux qui demandent la form[ation] en créant un lieu de rencon[tre]* » n'a pas été atteint excep[té le] dernier jour où la présence [des] stands du Centre d'inform[ation] et de documentation de la [jeu]nesse (C.I.D.J.) (1) et du C[entre] d'information féminin (CIF[) (2)] a permis à de nombreux vis[iteurs] en quête d'emploi de se r[ensei]gner sur les possibilités de[forma]tion sérieuse. Les carence[s de] cette première exposition [n'ont pas] échappé à ses promoteurs. [Pour] M. Patrick Thélot (*qui es[t en] même temps l'un des orga[nisa]teurs du forum « étudiant[s-en]treprises »*), elle aura eu [tou]tefois « *le mérite de montr[er les] défauts de la formation p[erma]nente en 1975* ». Elle aura p[ermis] aussi l'organisation de déba[ts in]téressants sur différents t[hèmes] concernant la formation con[tinue]. — M. B.

(1) C.I.D.J., 101, quai B[ranly], 75740 Paris-Cedex 15. Tél. 566-[...]
(2) C.I.F., B.P. 400, 75327 Cedex 07. Tél. 705-33-60.

● *L'Institut supérieur de [ges]tion* (établissement sup[érieur] privé) organise à partir [de la] rentrée prochaine une deu[xième] cycle en alternance, qui [sera] ouvert notamment aux titu[laires] d'un diplôme d'études uni[versi]taire de technologie, d'un b[revet] de technicien supérieur, [d'un] diplôme d'études universi[taires] générales ou d'une licenc[e. Il] comprendra un stage de [...] mois en entreprise, puis [une] année d'études à temps [plein], puis une année et demie d['acti]vité professionnelle. Quar[ante-]cinq places sont offerte[s au] concours, qui sera composé [d'une] séance de dynamique de gr[oupe,] d'un entretien individuel [et de] tests psychologiques. Les épr[euves] auront lieu les 30 juin et 1er [juil]let et les 11 et 12 septe[mbre]. Inscriptions avant le 15 jui[n].

★ I.S.G., 8, rue de Lota, Paris.

● *L'Education en devenir*, [tel est le] titre d'un ouvrage que vient [de] publier l'UNESCO. Il s'agit [d'un] complément au rapport de [la] commission internationale su[r le] développement de l'éduca[tion] présidée par M. Edgar Faure, publié sous le titre *Apprend[re à] être*. Le nouvel ouvrage com[prend] quatre-vingt-un documents, f[ruit] de la contribution d'un ce[rtain] nombre de personnalités [du] monde de l'éducation au tr[avail] de la commission.

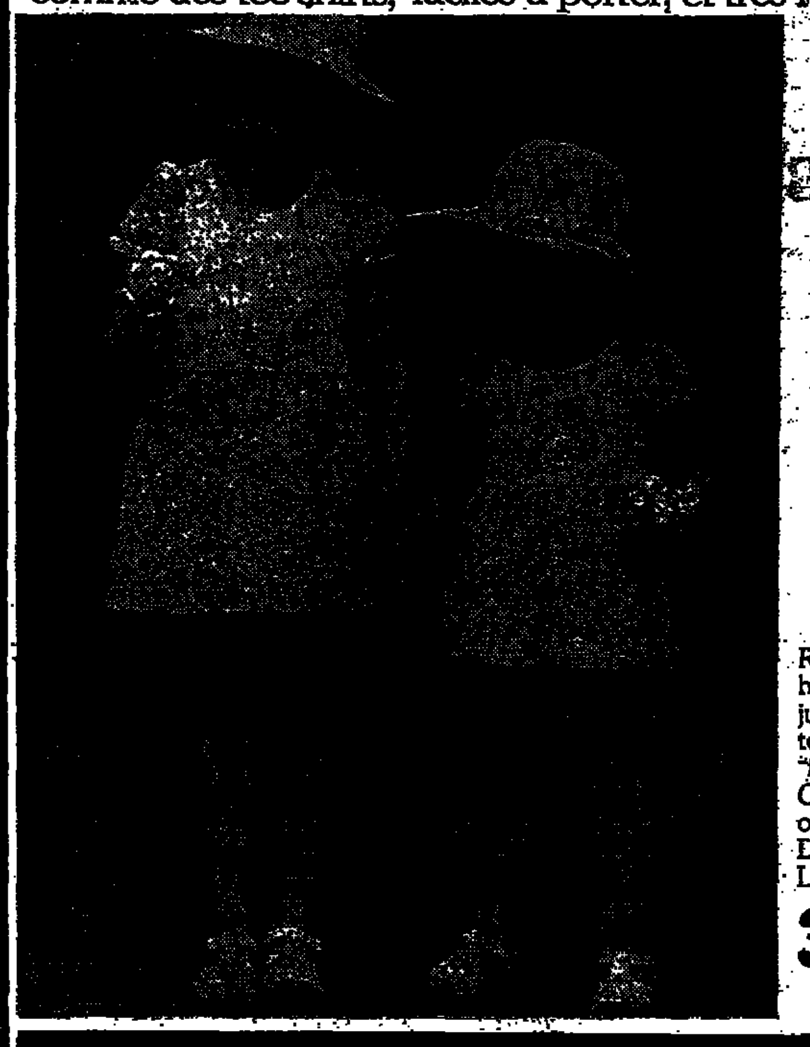
★ *L'Education en devenir*, presses de l'UNESCO, 7, place de Fontenoy, 75007 Paris. Tél. 566-[...] 50 F.

● « *Floralies pédagogiqu[es]* », tel est le titre du « *colloque d['éva]luation et de recherche sur l'i[nno]vation pédagogique* » organis[é par] l'enseignement catholique du [...] 13 juillet à Paris. Le colloqu[e est] ouvert aux chefs d'établissem[ent,] enseignants et éducateurs [des] divers ordres d'enseignement [et] d'éducation permanente. Les [orga]nisateurs souhaitent qu'il [soit] « *un lieu de rencontre entr[e les] enseignants du public et du [privé] désireux de confronter leur[s ini]tiatives respectives* ».

★ Renseignements : « Fl[oralies] pédagogiques », 277, rue [Saint-]Jacques, 75005 Paris. Tél. : 633-[...]

● *Mathématiques et lang[age]*. Un cours sur ce thème aur[a lieu] les 9, 10, 11 et 12 septem[bre à] l'université René-Des[cartes] (Paris-V), dans le cadre [de la] formation permanente. Il s'a[dresse] aux personnes intéressée[s par] l'enseignement des mathé[mati]ques à tous les enfants du [...] primaire et du cycle seco[ndaire] ou intéressées par les diff[icultés] rencontrées dans l'apprent[issage] et par les échecs dans [cette] matière.

★ S'adresser à la Fédération [natio]nale des orthophonistes, 3[...] Pascal, 75013 Paris. Tél. 535-07[...]



ÉDUCATION

…int de vue

Le service public, l'Université et l'auxiliariat

par ALAIN LAPORTE (*)

A loi d'orientation du 12 novembre 1968 a tenté de modifier les structures de versité, mais, une fois passés premiers moments d'effroi. ou thousiasme, les nouvelles instine à peine mises en place ont l'objet d'une désaffection crois‑e de la part de ceux auxquels étaient destinées. Certains qui détournent ont-ils mesuré la de résistance et l'opiniâtreté nostalgiques du passé soucieux maintenir coûte que coûte les ennes structures, quitte à faire r aux nouvelles un rôle puret formel d'enregistrement ?

ns le domaine de l'organisation études, les réformes sont à neur et se succèdent avec plus noins de bonheur, sans que l'on e d'ailleurs discerner — à moins n ne puisse trop bien le faire, nonent en analysant les projets ets de troisième cycle — la mard'un véritable projet politique. moins a-t-on tenté de rénover que peu dans ces deux derniers aines. En revanche, et on peut demander si ne résidait pas là éritable clef de voûte de toute itive de réforme, le statut des ignants est demeuré inchangé. pourtant fait l'objet de nomx projets de réforme, dont le port De Baecque constitue mple le plus récent et le moins teur.

, s'il est un domaine dans el les événements de mai 1968 laissé une trace durable et proe, c'est bien celui de la pédae. L'instauration de nouvelles es de contrôle des aptitudes et connaissances et la générali‑n des travaux par petits groupes contraint les universités à faire el à un nombre croissant de veaux enseignants ou à faire ctuer par les catégories exises des tâches auxquelles elles participaient jusque-là que symquement et sans assumer, en état de cause, les responsaés qui restaient l'apanage des s enseignants titulaires. Tel était as avant 1968 des assistants des iplines juridiques, économiques, tiques et de gestion.

ecrutés, certes, pour un an, mais urés pratiquement d'être reconls dans leurs fonctions jusqu'à qu'ils puissent être titularisés en que maître de conférences ou re-assistant, ils bénéficiaient, en e nombre, de conditions privilé‑s pour se préparer à l'agrégation facultés de droit. Leurs succes‑s ne peuvent plus, aujourd'hui, uir de la même sérénité d'esprit nourrir les mêmes espoirs. Ils ment, en effet, en compagnie ombreux vacataires, l'intégralité 'enseignement dirigé, qui est, souvent, le seul que connaisse ande masse des étudiants. Ils de plus en plus nombreux à er des cours magistraux, et qui sont en poste dans les uts universitaires de technofont indifféremment des cours s travaux dirigés. Ils sont, enfin, ent sollicités d'accomplir des tés administratives liées à l'enseignement, sans oublier la participation aux instances nées de la loi d'orientation. La responsabilité de la sanction des études et de la délivrance des diplômes leur incombe pour sa plus grande part, soit par l'intermédiaire de la notation continue, soit par leur participation essentielle aux examens écrits et oraux.

Les assistants n'en doivent pas moins poursuivre leurs activités de recherche, en vue de la préparation d'une thèse de doctorat d'Etat dite d' « agrégation », qui ne leur assure pas, en tout état de cause, une garantie de titularisation, étant donnés les pratiques particulièrement malthusiennes des comités consultatifs de ces disciplines et le faible nombre de postes offerts aux concours d'agrégation.

Conscients des changements radicaux intervenus dans l'exercice de leur profession, empêtrés dans des contradictions quotidiennes entre leurs activités pédagogiques et des exigences en matière de recherche toujours plus inflationnistes, souvent contraints de choisir entre l'intérêt des étudiants et celui de leur hypothétique carrière, ils ne peuvent plus supporter, désormais, de rester soumis à un régime qui les cantonne dans une position d'éternel mineur, sans rapport avec l'importance fondamentale de leur rôle au sein de l'enseignement supérieur. C'est ce qu'ils ont tenté de faire comprendre aux pouvoirs publics par une première action de grève administrative en mai-juin 1974.

Des privilèges désuets

Les assistants ont eu, avec responsabilité, cesser cette action en ajoutant foi aux engagement pris à l'époque par M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, d'ouvrir des négociations à bref délai (1). Mais l'année universitaire qui va bientôt s'achever les a conduits, de manœuvres dilatoires en promesses non tenues, notamment en ce qui concerne leur renouvellement automatique pour 1975-1976, à constater l'échec de cette pseudo-concertation. Du moins peuvent-ils se féliciter d'être parvenus, grâce à leur détermination, à faire repousser un projet de décret qui, sous couvert de mesures transitoires, ne faisait qu'institutionnaliser leur contractualisation et conduisait à brève échéance au licenciement de la majorité d'entre eux.

Ce n'est certainement pas dans une telle optique qu'une solution doit être recherchée. Il est grand temps que les pouvoirs publics, et le secrétariat d'Etat aux universités en particulier, cessent de se comporter en simples agents d'exécution d'une fraction du corps professoral qui compense sa faible représentativité par un activisme de tous les instants, se refuse à prendre acte de la moindre évolution et s'attache farouchement à la défense de privilèges désuets et à l'exercice d'un pouvoir arbitraire, dernier vestige d'un autoritarisme qui n'a rien à voir avec l'autorité scientifique et professorale. On ne s'étonnera donc pas que M. Soisson n'ait pas été à même de répondre autrement que par le maintien du *statu quo* à des revendications qui s'insèrent dans le cadre des déclarations gouvernementales sur la résorption de l'auxiliariat dans la fonction publique. De même n'a-t-il pas pu adopter l'attitude du ministre de l'éducation, qui a satisfait des demandes analogues présentées par la Fédération de l'éducation nationale et le Syndicat général de l'éducation nationale, s'agissant des auxiliaires du primaire et du secondaire.

Dans l'immédiat, il convient de reconnaître le droit à la titularisation de ceux qui ont assuré le fonctionnement du service public à une époque particulièrement difficile et d'interdire à l'Etat de se comporter à leur égard avec une désinvolture qu'il ne tolère plus des employeurs du secteur privé. On ne voit pas d'ailleurs au nom de quoi on pourrait refuser à ces personnels une titularisation dont bénéficient déjà les assistants de sciences ou de pharmacie, qui sont recrutés dans les mêmes conditions. D'autre part, cette mesure de titularisation ne fera pas obstacle au recrutement de nouveaux enseignants, car le développement des effectifs d'étudiants, le très faible taux d'encadrement et l'importance des groupements d'heures complémentaires à réaliser imposeront l'attribution de postes dans ces disciplines. Il faut donc, pour l'avenir, mettre fin à l'utilisation abusive de non-titulaires qui assurent, en droit et sciences économiques, les deux tiers des enseignements et poser le principe selon lequel tout enseignant permanent doit, conformément à la loi, avoir le statut de fonctionnaire titulaire.

Il faudra prévoir pour ces futurs enseignants une procédure de recrutement et une formation pédagogique susceptibles de déceler puis d'affermir leur aptitude à l'enseignement et à la recherche. La grève administrative de rétention des notes du contrôle continu et d'examen, pratiquée par l'immense majorité des assistants et personnels assimilés ainsi que par certains titulaires, témoigne de leur détermination et du caractère légitime de leurs revendications. Cette action est entrée dans sa phase décisive et il appartient à M. Soisson, qui en était averti depuis le mois de janvier, de prendre les mesures nécessaires pour éviter que la session d'examen de juin ne soit paralysée.

S'il en était autrement, les assistants poursuivraient leur action avec résolution, car ils ont la prétention de penser qu'à travers eux c'est une certaine conception du service public et de l'enseignement qui est en cause.

(*) Président de l'ANASSJEP (Association nationale des assistants en sciences économiques, juridiques et politiques).

(1) Ce texte a été rédigé avant l'annonce par M. Soisson de l'ouverture de négociations le 3 juin (*le Monde* du 30 mai). N.D.L.R.

Le ministère fixe un « équipement moyen » en matériel audio-visuel pour les lycées et collèges

Un « équipement moyen » en appareils audio-visuels dans chaque établissement du second degré vient d'être fixé par le ministère de l'éducation et fait l'objet d'une circulaire parue dans le *Bulletin officiel* de ce ministère, datée du 29 mai.

Une enquête de l'Ofrateme (Office français des techniques modernes d'éducation) (*le Monde* du 23 août 1974) faisait apparaître les disparités régionales du « parc » audio-visuel français. L'objet de la circulaire est d'y remédier, au moins pour les établissements du second degré, car il n'est pas question de l'enseignement primaire. En fait, « *il s'agit uniquement d'indications quantitatives moyennes qui peuvent être modulées suivant les besoins spécifiques des établissements* », précise le texte.

L'acquisition d'appareils et de documents audio-visuels devra se faire sur les crédits globaux accordés chaque année aux établissements pour leur équipement scolaire. Chacun des établissements devra notifier à la direction du ministère de l'éducation dont il dépend la part des crédits qu'il aura consacrée à l'achat de matériel audio-visuel. La circulaire conseille de s'adresser à l'Ofrateme ou aux Centres régionaux de documentation pédagogique (C.R.D.P.) qui, grâce à des fiches mises à jour régulièrement, peuvent aider au choix des appareils. « *En effet, (celui-ci) doit tenir compte de la finalité pédagogique recherchée et donc des performances qui seront demandées aux matériels.* » D'autre part, « *des stages et des journées d'information sur les moyens audio-visuels seront organisés pour les enseignants et les documentalistes, au niveau national par l'Ofrateme, au niveau régional par les C.R.D.P.* ».

Equipement audio-visuel moyen proposé pour les établissements de second degré

Appareils	Equipement moyen pour un établissement de 600 élèves	Equipement moyen pour un établissement de 600 à 1 000 élèves	Equipement moyen pour un établissement de plus de 1 000 élèves
Rétroprojecteurs	3	4	5
Projecteurs de diapositives	5	7	10
Projecteurs 16 mm cinéma	1	1	2
Projecteurs cinéma 8 mm ou super 8 mm	3 dont 1 S 8 sonore	4 dont 1 S 8 sonore	5 dont 1 S 8 sonore
Electrophones	2	4	5
Magnétophones : — à bandes	2	4	12
— à cassettes	2	3	5
T.V.	3	4	5
Radio	2	2	3

'ANT LE CONSEIL DES MINISTRES DU 4 JUIN

'lusieurs organisations critiquent 'ant-projet de réforme de M. Haby

A C.N.G.A. : le gouvernement anque de courage.

Confédération nationale des pes autonomes (C.N.G.A.) e que « *le nouveau texte, d'amender la version précé‑e, se ramène à quelques prin‑ généraux et se borne à rimer la plupart des points lesquels s'était manifestée osition systématique des syn‑s majoritaires. Il reste muet es éléments pédagogiques les novateurs du descriptif de er, dont les plus récentes dé‑tions du ministre semblent rmer l'abandon* (...) ». La 3.A. « *déplore vivement que uvernement, au lieu de faire ve de courage et de faire ance à l'opinion publique, ait , une fois de plus, composer les grands monopoles syn‑istes, et semble, en fin de te, devoir céder à leur chan‑* ».

C.N.G.A., 6, rue de Trévise, Paris, tél. 770-90-74.

GUY BAYET : la montagne accouché d'une souris.

Guy Bayet, président de la té des agrégés, estime notam‑ : « *Tout donne l'impression a montagne a accouché d'une s.* » Il souligne « *deux faits tiels : l'un, positif, la sanc‑ des études données dans les es et dans les lycées par des mes de caractère national, rés par des jurys de fonc‑aires enseignants ; l'autre, tif et lourd de conséquences : nseignement de base, sous e d'un programme unique, les quatre classes des col‑. Ce « tronc commun » sera te à tous les élèves, aussi bien à ceux qui rencontrent des difficultés qu'à ceux qui manifestent des aptitudes* ».

★ Tél. 580-48-50.

● **L'UNI : non au « tronc commun ».**

L'Union nationale interuniversitaire (droite) « *approuve les objectifs fixés par le projet à l'enseignement primaire : assurer l'acquisition des disciplines fondamentales ; condamne le principe du « programme unique » de la sixième à la troisième prévu par l'article 4 et qui équivaut en fait à instituer le tronc commun que l'UNI a toujours condamné ; s'étonne que les modalités d'obtention du baccalauréat ne soient pas précisées, mais se félicite du fait que le caractère national de ce diplôme soit affirmé* » (...).

★ UNI, 8, rue de Musset, 75016 Paris, tél. 525-34-65.

● **L'UNION REGIONALE PARISIENNE DE LA FEDERATION DES PARENTS D'ELEVES LAGARDE : opposition à une loi-cadre.**

Le comité de l'union régionale de Paris-Créteil-Versailles de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (que préside M. Antoine Lagarde) — qui affirme représenter près du quart de l'effectif de cette fédération — « *déclare son opposition à un projet de loi-cadre relatif à l'éducation qui a pour effet d'abandonner au domaine réglementaire le soin de disposer de la formation scolaire* ».

★ 91, boulevard Berthier, 75017 Paris, tél. 755-63-28 (poste 58).



RELIGION

A Versailles, les 7 et 8 juin

LES « CHRÉTIENS CRITIQUES » CHERCHERONT UNE NOUVELLE INTELLIGENCE DE LA FOI

Echanges et dialogue qui, depuis 1968, s'est attachée à faire prendre conscience à l'Eglise de France que les prêtres avaient droit au travail, au mariage et aux engagements syndicaux ou politiques, a laissé la place à un mouvement plus largement ou- *Echanges et dialogue*, qui, devert aux laïcs. Constitué à Vincennes le 1er décembre 1974 (*le Monde* du 14 décembre 1974), ce mouvement dit des Chrétiens critiques (36 bis, rue du Château, 75014 Paris), animé par MM. Philippe de La Capelle, Henri Bouyol et huit délégués régionaux, va tenir sa première assemblée générale à Versailles (Centre-Huit, 8, rue de la Porte-de-Buc) les 7 et 8 juin.

A l'ordre du jour, l'approfondissement des principaux points de la déclaration de Vincennes : 1) *refus de toutes les formes* d'exploitation, en particulier du primat du profit et de l'autorité dans la société et dans les Eglises; 2) analyse des rapports de force ; 3) élucidation du fait que les chrétiens sont engagés non parce qu'ils sont chrétiens, mais parce qu'ils sont exploités ; 4) mener la révolution dans les Eglises dont la hiérarchie est l'« alliée des patrons » ; 5) faire la critique du système ecclésiastique ; 6) inventer de nouvelles formes d'existence chrétienne ; 7) chercher une nouvelle intelligence de la foi.

Trois à quatre cents personnes, prêtres et laïcs, hommes et femmes, sont attendues à Versailles. Jean Cardonnel, Louis Evely, Georges Casalis, Bernard Besret, Gérard Delteil, apporteront leur contribution théologique à ce rassemblement, qui voudrait travailler, en liaison avec les chrétiens marxistes, Vie nouvelle, etc.

Le premier numéro d'un bulletin *Chrétiens critiques* est en cours de parution. La section parisienne du mouvement s'est déjà signalée par une lettre ouverte au cardinal Marty, archevêque de Paris, à propos de sa déclaration sur l'avortement du 19 janvier 1975.

« Vous vous conduisez en propriétaire paternaliste de la foi, de la morale et de l'Evangile. (...) Matraqués par votre idéologie, les plus exploités ne peuvent encore accepter l'idée et le fait de la contraception. (...) Une fois de plus, vous liez sur les épaules des autres des fardeaux que vous ne portez pas vous-même ». — H. F.

● RECTIFICATIF. — L'adresse de *Croissance de l'Eglise* indiquée dans *le Monde* daté 18-19 mai est 4, *avenue* Vavin, 75006 Paris, et non 4, rue Vavin. Le supplément à *Croissance de l'Eglise* n° 34 était consacré à un document d'orientation, *Visages et dessins de la foi en milieux indépendants*, publié conjointement par l'Action catholique des milieux indépendants et le Catéchuménat.

● MISE AU POINT. — M. Philippe Warnier, animateur de *Vie nouvelle*, nous indique qu'il n'a jamais défini M. Pierre Debray comme un « intégriste révolutionnaire » ainsi que nous l'avions rapporté sur la foi de ce dernier dans *le Monde* du 30 mai.

Les centres d'approfondissement de la foi réservés aux laïcs sont en plein essor

Un directeur d'une grande entreprise, cinquante ans, père de six enfants, docteur en droit, ancien professeur à l'Institut d'études politiques de Paris ; une mère de famille, quarante-huit ans, licenciée en anglais, femme de journaliste ; une femme de cinquante-six ans, célibataire, catéchiste professionnelle dans une paroisse de Paris. Ces trois personnes, qui en apparence n'ont rien de commun, seront, sans doute, les trois premiers laïcs licenciés en théologie. Tous trois *ont suivi la formation théologique* universitaire pour laïcs (formation C) à l'Institut catholique de Paris (1).

Fondée en 1969 à la demande d'un groupe de laïcs, la formation C compte actuellement trois cents étudiants qui préparent des diplômes théologiques de l'Eglise, dont presque deux tiers de femmes ; les inscrits ont, en majorité, entre *vingt* et *quarante ans*. A un moment où il n'est question que de crise, d'incertitude, de départs dans le clergé et d'impasse en théologie, qu'est-ce qui pousse un nombre toujours plus grand de laïcs à consacrer leurs loisirs à l'étude de la théologie ?

Le Père François Coudreau, sulpicien et directeur de la formation C, croit discerner plusieurs « pistes d'avenir » pour ces laïcs théologiens : *« Beaucoup continueront, comme avant, à être des chrétiens engagés dans l'Eglise et dans le monde. Leur « mission » est la même, mais elle s'exercera désormais en référence avec l'intelligence de la foi qu'ils auront acquise. D'autres pensent s'engager dans un ministère, éventuellement « institué » ou même « ordonné », ou dans une vie militante Certains, enfin, s'orientent vers la théologie conçue comme fonction dans l'Eglise, soit dans le domaine de l'enseignement, soit dans celui de la recherche. »*

Une autre voie suivie par des laïcs de plus en plus nombreux cherchant une formation théologique, est proposée par le Centre d'enseignement théologique à distance (CETAD) (2). Fondé il y a deux ans (*le Monde* du 14 juin 1973), ce centre s'adresse à des groupes, non à des individus. Il exige un effort important, de l'ordre de huit à dix heures de travail personnel par thème (aux deux cycles originaux, le credo et la Bible, vient de s'adjoindre un troisième, la morale), sans compter une réunion de groupe et la rédaction d'un compte rendu envoyé au CETAD.

En avril de cette année, le centre touchait quatre cent quarante-cinq personnes, réparties en *cinquante-six groupes en France* et à l'étranger : groupes de professeurs et parents d'élèves ; communautés paroissiales ou religieuses ; ingénieurs, chercheurs, universitaires...

A ces deux « écoles », ajoutons, entre autres, le Centre pour l'intelligence de la foi (CIF), animé par le Père Joseph Thomas, de la compagnie de Jésus. Moins *poussé et n'ayant pas les mêmes* objectifs scientifiques que les précédents, le CIF offre l'avantage de s'adresser à une couche plus large de la population. Il se propose de libérer les croyants d'un certain nombre de préjugés hérités de leur enfance, qui risquent de paralyser la vie de leur foi, et de les aider à trouver un langage ayant sens pour eux. Les candidats âgés de vingt-cinq à cinquante ans, exclusivement des laïcs des deux sexes, sont invités à suivre deux heures de cours par semaine. Une fois par mois, dans des *réunions de groupes de type* informel, ils expriment librement leur expérience et leurs difficultés : « aller et retour » entre la théorie et la pratique.

Le CIF, qui touche cent quarante personnes par an, commencera sa cinquième session en septembre prochain. Pour tout renseignement, s'adresser 19, rue de Varenne, 75006 Paris. Tél. 222-70-70.

(1) Les inscriptions pour la Formation C sont ouvertes du 27 mai au 30 juin. Le directeur reçoit, chaque semaine, à l'Institut catholique, 21, ru d'Assas, 75006 Paris. Tél. 222-41-80.

(2) C E T A D, 22, rue Cassette, 75006 Paris. Tél. 222-32-77.

EN BREF...

● *Le Père Jean Rémond*, nommé évêque de la Mission de France, recevra l'ordination épiscopale, le 14 juin à 10 h. 30 en l'église Sainte-Marguerite de Fontenay-sous-Bois, des mains du cardinal Marty, archevêque de Paris, de Mgr Marius Maziers, archevêque de Bordeaux, et de Mgr Jacques Le Cordier, évêque de Saint-Denis.

Rappelons que le Père Jean Rémond travaille à *plein temps* comme employé à Paris et qu'il est le premier évêque de France choisi parmi les prêtres au travail.

● *Un colloque sur Lamennais* organisé par la Société d'études romantiques et par la Société des amis de Lamennais aura lieu à Nanterre les 6 et 7 juin. Pour tous renseignements s'adresser à Mme Geistdoerfer, 9, rue de Navarre, 75005 Paris, tél. 331-46-28.

● *Le Mouvement chrétien pour la paix* (M.C.P.) édite une transcription moderne de l'Evangile de Matthieu... « relu et corrigé » par M. Roger Parmentier. Ecrire au M.C.P., 46, rue de Vaugirard, 75006 Paris, franco 7 F.

● *« Temps et paroles »*, tel est le titre d'une nouvelle revue *« pour ceux qui veulent comprendre leur temps et chercher Dieu »*. Dirigeants : MM. Jacques Piveteau et André Fermet. Abonnements : 77, rue de Vaugirard, 75006 Paris. 50 F par an pour la France.

● *Une nouvelle revue, « Signes d'aujourd'hui »*, vient d'être créée à l'intention de ceux qui sont intéressés par la vie liturgique. Animée par M. Michel Wackenheim et dirigée par MM. Maurice Robreau et Louis Bricard, cette publication paraît tous les deux mois. Abonnements: 25, boulevard de l'Yser, 75017 Paris.

● *Un colloque entre communistes et chrétiens* s'est réuni samedi 31 mai et dimanche 1er juin au Mans. Il a été principalement consacré à trois thèmes : « La crise présente et les attitudes face à la crise », « Nos visions respectives du monde » et « La liberté et les libertés. » Les organisateurs de la rencontre ont estimé que celle-ci avait permis *« de confronter les expériences, les opinions et les analyses »*.

JEUNESSE

TRANSFÉRÉ DE VERSAILLES AU QUARTIER LATIN

L'Office franco-allemand développe les stages pour jeunes travailleurs

Le bureau permanent de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ), précédemment installé à Versailles, vient d'emménager dans de nouveaux locaux au quartier Latin (1). Ceux-ci ont été inaugurés lundi 25 mai par M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, et Mme Katharina Focke, ministre fédéral de la jeunesse, de la famille et de la santé, tous deux coprésidents du conseil d'administration de l'OFAJ.

« L'implantation de l'OFAJ au quartier Latin est destinée à faciliter le contact avec la jeunesse tout entière », a déclaré M. Mazeaud. Créé le 5 juillet 1963, l'OFAJ, qui était à l'origine un *« moyen de réconciliation destiné à effacer les traces d'un passé douloureux »*, est devenu en 1975 *« l'instrument d'une coopération entre deux nations dont les économies et les sociétés présentent des caractères d'interdépendance »*, a poursuivi M. Mazeaud en soulignant le rôle de « *médiateur* » de l'Office.

Celui-ci, qui dispose d'un budget annuel de 51 millions de francs, exerce ses activités dans des domaines linguistique (cours de français en Allemagne et d'allemand en France), sportif, scolaire (échange de classes), universitaire (stages) et professionnel (échange de jeunes travailleurs). L'OFAJ prévoit en 1975 deux mille huit cents programmes réunissant quatre-vingt-dix mille participants. Désirant faire porter ses efforts sur des jeunes *« en situation »*, l'OFAJ réalisera le maximum d'échanges de classes durant l'année scolaire et non plus durant les vacances.

M. Pierre Gril, secrétaire général de l'Office, a annoncé plusieurs innovations dans les domaines de la régionalisation et de la formation professionnelle.

Dans un souci de régionalisation, l'OFAJ concentrera son action sur le Poitou-Charentes et le Schleswig-Holstein. Enfin, prenant conscience du problème de plus en plus préoccupant du chômage des jeunes, l'OFAJ a entrepris dans les régions frontalières (l'Alsace-Lorraine, le Bade-Wurtemberg, la Rhénanie-Palatinat et la Sarre) une expérience commune de formation professionnelle pour la *métallurgie, l'électricité et la construction*.

Cette expérience originale est destinée à permettre la mobilité des jeunes dans ces régions ; un *programme* d'échange de trois cents apprentis et élèves d'écoles professionnelles est prévu dès cette année. Pour mener à bien ces programmes de formation professionnelle et les actions régionales, l'OFAJ dispose d'un fonds de réserve de 1 584 000 F résultant de la vente des anciens locaux de Versailles.

(1) OFAJ, 6, rue Casimir-Delavigne, 75006 Paris, 033-34-04.

Réunis à Paris

DES MILITANTS DE LA JOC ET DE LA J.O.C.F. DÉNONCENT LE « RÈGNE DU PROFIT »

Environ trois mille jeunes, membres de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) et de la Jeunesse *ouvrière chrétienne féminine* (J.O.C.F.) de la région parisienne, ont participé, dimanche 1er juin, au Palais de la Mutualité, à un rassemblement de ces mouvements. Des réunions de même nature ont eu lieu dans diverses régions. Elles font suite au grand rassemblement qui, en 1974, avait groupé environ cinquante mille jeunes travailleurs.

La matinée a été consacrée à des travaux spécialisés destinés aux chômeurs, aux apprentis, aux soldats du contingent, aux employés des petites entreprises. Un carrefour a permis à trois cents jeunes Portugais de débattre de leurs problèmes spécifiques. Au cours du meeting final, les participants ont signé une pétition critiquant la réforme de l'enseignement présentée par M. René Haby, ministre de l'éducation. La JOC et la J.O.C.F. ont, d'autre part, adressé une lettre à M. Michel Durafour, ministre du travail, dans laquelle ils dénoncent *« un système économique où le profit est roi et où l'homme passe après l'argent »*.

SOCIÉTÉ

AVANT LA REPRISE DU DÉBAT A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le « divorce pour rupture de la vie commune » continue de susciter des réactions hostiles

Le « divorce pour rupture de la vie commune » (séparation ayant duré plus de six ans, maladie mentale) paraît être le point crucial du projet de réforme que soutient M. Jean Lecanuet, ministre de la justice. De multiples réactions continuent d'être enregistrées qui, à des titres divers, font montre d'inquiétude devant une réglementation qui ferait de la femme, selon l'expression de « Choisir », « la grande perdante de la réforme ». C'est aussi cette opinion que soutient Mme Françoise Champetier de Ri[bes] dans le texte qu'on lira ci-dessous.

Quant au divorce pour maladie men[tale], l'Union nationale des familles de malades m[en]taux y voit une démarche rappelant « les dé[buts] de la ségrégation hitlérienne ».

L'Assemblée nationale, qui avait « réserv[é] ces articles lorsqu'ils étaient venus en discuss[ion], doit reprendre son examen mardi 2 juin.

L'UNION DES FAMILLES DE MALADES MENTAUX : de la ségrégation à la stérilisation.

L'Union des familles de malades mentaux et de leurs associations (UNAFAM) (1), *reconnue* d'utilité publique, observe que le divorce pour maladie mentale du conjoint — dont le libellé lui paraît « *hâtif* » — « *rappelle trop les débuts de la ségrégation hitlérienne envers nos handicapés, ségrégation qui a progressé vers leur stérilisation, puis vers leur disparition* ».

L'UNAFAM, qui estime *« que la durée d'interruption de la vie commune n'est qu'un des éléments d'appréciation du juge »*, veut que celui-ci, *« dès qu'il sait qu'un handicapé mental ou ancien handicapé mental est partie dans une procédure de divorce, ait l'obligation de se livrer à une enquête approfondie, d'abord pour savoir s'il s'agit véritablement d'un handicapé, ensuite pour examiner si certains faits, par exemple l'adultère, des sévices ou injures graves, ou encore de dissimulation du conjoint de l'état mental du handicapé, ne sont pas que la conséquence de la maladie; enfin, pour examiner les conséquences que le prononcé éventuel du divorce aurait sur le handicapé »*.

(1) 8, rue de Montyon, 75009 Paris

« CHOISIR » : la femme reste la grande perdante.

Le mouvement Choisir (1), qu'anime Mme *Gisèle Halimi*, prend position, lui aussi, sur le divorce par séparation ayant duré plus de six ans.

« En introduisant cette clause, écrit Choisir, *le législateur prétend protéger la femme délaissée. Cette protection serait mieux assurée si on offrait aux femmes des possibilités réelles d'insertion ou de réinsertion dans la vie professionnelle, et si l'Etat garantissait le versement régulier des pensions alimentaires. »*

« Or le projet gouvernemental, remarque Choisir, *se contente de prévoir le recouvrement par le Trésor des sommes dues par le conjoint débiteur au conjoint bénéficiaire, qui, dans la situation actuelle, est neuf fois sur dix la femme. Il ignore ainsi délibérément l'insécurité matérielle des femmes abandonnées.*

» La création d'un Fonds national de garantie permettrait à l'Etat d'avancer la pension due et de se substituer, le cas échéant, au débiteur insolvable ou introuvable. Le projet gouvernemental est muet sur ce point crucial. La femme, partenaire économique faible dans le couple, demeure donc la grande perdante de cette réforme. »

(1) 102, rue Saint-Dominique, Paris (7e).

ÉTUDES ET MANUELS

- *Le Dossier du divorce*, par Colette Holstein-Brunswic. Editions universitaires, 1971, 168 pages.
- *Divorce : libéralisme et liberté*, par Monique et Roland Weyl. Editions sociales, juin 1975
- *Divorcer*, par Me Paul Lombard. Ed. La Table ronde, 1975, 256 pages, 30 F.
- *La Réforme du divorce*, par Me René Floriot. Ed. Flammarion, 1975, 192 pages, 28 F.
- *Le Guide blanc du divorce*, par Jeanne Delais. Ed. Fayard, 1971, 255 pages.
- *Le Divorce*, par Ariane Randal. Ed. Hachette, 1975, 160 pages, 22 F.
- *Parents séparés - Enfants perturbés*, par Paul Le Moal. Ed. Duculot, 1971, 172 pages.
- *Les Problèmes du divorce*, par Simone et Jean Cornec. Ed. Robert Laffont, 1970, 336 pages.
- *La Femme devant le divorce*, par Céline Rolin. Ed. Casterman, 1968, 264 pages.
- *Le Dossier des enfants du divorce*, par Jeanne Delais. Ed. Gallimard, 1967, 171 pages.
- *Si je divorce...*, par Me Simone Pecot, 1974.

RAPPORTS, ENQUETES

- *Le Divorce et les Français*, Institut national d'études démographiques, ministère de la justice. Ed. P.U.F., 1974, 194 pages.
- *Le Divorce en France, année 1970*, ministère de la justice. Ed. Documentation française, 1973, 168 pages.
- *Divorce et indissolubilité du mariage*, Association de théologiens pour l'étude de la morale. Editions du Cerf, 1972, 180 pages.

POUR ENFANTS

- *La Séparation*, par Agnès Rosenstiehl. Ed. Hachette, 1975 (album illustré).

Libres opinions

La fin du mariage

par FRANÇOISE CHAMPETIER DE RIBES (*)

DISCRETEMENT, mais précisément, les parlementaires vont demain, supprimer le mariage s'ils approuvent le divorc[e] pour rupture de la vie commune : séparation de fait e[t] maladie mentale.

En effet, le mariage — le mariage civil, bien entendu, auque[l] seul s'intéresse le législateur — est par définition un engagemen[t] mutuel, et cela seulement. Cependant, aux termes de la claus[e] *de divorce par séparation de fait, cet engagement aurait ceci d[e]* particulier qu'il suffirait pour en être délié de ne pas le tenir pendan[t] un certain temps...

Il ne faut pas beaucoup de pénétration d'esprit pour comprendr[e] qu'un tel engagement est sans aucune valeur ; et que, donc, l[e] mariage aménagé de la clause de divorce par séparation de fa[it] est sans aucune valeur : il ne s'agirait plus que d'une mascarade.

Aussi, la discussion de cette clause ne doit évidemment pa[s] porter sur le délai (six ans ou trois ans), ce qui serait répondr[e] *par une surenchère* à la démagogie gouvernementale ; le délai sera[it] en somme assez secondaire si le principe de la clause proposé[e] était admis.

Et la question de principe se formule ainsi : *Quelle différenc[e] y a-t-il entre l'union libre (prolongée, notoire) et un mariage qu[e] la séparation de fait suffirait à annuler ?* Une différence formell[e].

C'est donc une suppression dissimulée du mariage qui e[st] proposée, et c'est ce qu'il fallait d'abord dénoncer.

Examinons maintenant ce qui serait concrètement impliqué si l[a] clause que nous critiquons était votée.

L'abandon du domicile conjugal que suppose l'application d[e] la clause de divorce par constat de séparation est presque toujour[s] le fait du mari, exceptionnellement celui de la femme (*ce qui s[e] comprend facilement : les enfants !*).

Ainsi, la clause en question n'est proposée que pour faire fac[e] à la situation suivante : c'est l'époux, coupable (1) d'abandon d[u] domicile conjugal, qui demande le divorce, tandis que sa femme pour tout un ensemble de motifs économiques, sociaux et affectifs le refuse. La clause permettrait alors de donner satisfaction a[u] conjoint coupable, tout en pénalisant l'épouse : ce qui est, notons-le une façon bien particulière de rendre la justice.

Mais il y a plus grave, nous semble-t-il. S'il est admis qu[e] *dans un tel cas le divorce peut être imposé à la femme mariée* cela signifie en somme que le mari peut à tout instant quitter s[a] famille : il a le droit pour lui. La femme mariée se trouve mis[e] pratiquement à la merci de son mari et son statut économique et social devient extrêmement précaire.

Cela provient de la grande inégalité économique qui *existe* encore entre l'homme et la femme : *le salaire de la femme mariée n'est, en moyenne, que le quart de celui de son mari* (2), étant implicitement entendu que sa fonction est prépondérante dans l'éducation des enfants et dans la gestion familiale. Elle ne reçoit aucun salaire pour assumer cette fonction; et c'est une institution, le mariage, qui, actuellement, donne une assise à son statut économique et social.

Précisons bien clairement que nous ne voulons pas défendre ici *la conception traditionnelle de la condition féminine, nous* ne faisons que constater un état de choses. Le mariage ne deviendra caduc et bon à supprimer — mais alors il faudra le faire au grand jour — que lorsque les rôles de l'homme et de la femme seront tout à fai[t] parallèles dans la société : l'homme et la femme ayant les même[s] *salaires* et chacun des deux contribuant de la *même* façon à l'éducation des enfants et aux tâches domestiques.

Ce n'est pas une utopie, mais *nous n'en sommes pas là*. E[t] libéraliser les institutions dès à présent, au point de supprime[r] — dans l'ombre — le mariage, est pour le moins prématuré. Cett[e] libéralisation reviendrait à lâcher *« le renard libre dans le poulaille[r] libre »*, selon la célèbre formule...

Ce serait une *injustice révoltante* d'appliquer cette clause d[e] *divorce, si elle était votée, à des couples qui se sont mariés* bie[n] antérieurement à son adoption, et qui, en contractant mariage, s[e] sont engagés sur de tout autres bases.

Dans la pratique, ce sont les femmes d'un certain âge qui s[e] trouveraient gravement lésées par cette loi. Elles nous ont écr[it] *des centaines de lettres, révoltées de ce retour du droit de rép[u]diation*. On ne saurait leur imposer un divorce qu'elles refuser[aient]. Sans doute le *maintien du statu quo* — la séparation de fait — ne leur apporte pas toutes les joies, mais il leur permet du moi[ns] de terminer leur vie dans les meilleures conditions économiqu[es] et dans la dignité. *Le mari demandeur de divorce se contente* d'être heureux, très heureux, avec sa maîtresse : dédramatiso[ns] l'union libre !

Quant aux jeunes *femmes*, elles ne se sentent pas directeme[nt] menacées, mais elles comprennent que la sagesse est de [se] comporter dans leur vie conjugale comme une jeune femme da[ns] l'union libre : en sauvegardant strictement leur indépendance écon[o]mique, en ayant très peu ou pas d'enfants, etc. Mais alors, pourqu[oi] se marier et perdre le droit de donner leur *nom* à ces enfants

La clause de divorce par séparation de fait est aménagée [de] quelques nuances (pour prévenir l'objection qui ne manque p[as] d'être faite : mais c'est le droit de répudiation !) : le juge a, c'est encore heureux, le pouvoir de rejeter la demande s'il pe[ut] résulter du divorce des conséquences « trop dures » pour le conjoi[nt] *non coupable*. Mais il sera mis *souvent devant un problème inext[ri]cable* : comment pourra-t-il, en conscience, rendre un jugeme[nt] équitable ?

En résumé, la clause de divorce par séparation de fait

— Est d'abord une absurdité sur le plan logique : légiférant [en] matière de *cessation* de mariage, dont l'existence est donc pr[é]supposée, elle nie le mariage : absurde ;

— Apparaît comme une loi dissimulée : la suppression [du] mariage y est impliquée rigoureusement, mais d'une manière indirec[te] cachée ;

— Favorise manifestement une des parties (l'homme) au dét[ri]ment de l'autre (la femme), ce qui est exactement le contraire [de] l'équité.

(*) Secrétaire générale du Groupe d'action des associations [de] femmes, 20, rue Pierre-et-Marie-Curie, 75005 Paris.

(1) La mode est à la déculpabilisation. Pourtant, il y a bi[en] ici culpabilité au sens précis du mot : manquement à une ob[li]gation contractuelle (Petit Larousse). Et puis, tout de même... [si] l'*époux qui abandonne femme et enfants pendant plus de six a[ns]* n'est pas coupable, pourquoi ne pas innocenter toutes les escr[o]queries, tous les abus de confiance ?

(2) La femme mariée qui travaille gagne en moyenne les [5/8] du salaire masculin moyen : d'autre part, *40 % seulement d[es] femmes mariées travaillent*. Donc, le salaire moyen des femm[es] *mariées est : 40/100 × 5/8 = 1/4 du salaire masculin moyen.*

ATHLÉTISME

LES RELAIS JACQUES-CŒUR A BOURGES

carter les touristes de la piste

De notre envoyé spécial

urges. — C'est sans doute e qu'elle se situe géographi-ent au centre de la France la ville de Bourges est aussi nent contournée. La province elle est la capitale a pour-bien des charmes. Elle n'a le défaut d'être à l'écart des ds axes touristiques et éco-iques, ce qui conduit souvent e lui accorder, paradoxale-t, qu'un intérêt marginal. La sportive n'échappe pas à ce doxe.

étendre organiser une grande ontre internationale d'athlé-e à Bourges, comme c'était s le 31 mai, tenait donc de geure. Dans un département, her, dont la densité de la lation est inférieure à la ié de la moyenne nationale, uvait, en effet, paraître sau-u de caresser l'espoir d'at-davantage de spectateurs les réunions parisiennes n'en mblent ordinairement. Grâce e multiples concours, dont de M. Boinvilliers, député et président de la délégation mentaire pour la radio-télé-n française, le pari des orga-eurs aura été gagné.

en avait coûté 320 000 francs regrouper, sous l'œil de la éra de T.F. 1, les représentants ouze pays. La formule adop-fit le reste. Ne s'agissait-il de proposer une spectacle nt essentiellement sur le enlevé des épreuves de re-? Exploité depuis le début du siècle, le procédé a si bien réussi aux Etats-Unis qu'on s'étonnait même qu'il n'ait pas été repris plus tôt.

Beauté du cadre verdoyant offert par le stade Séraucourt, rythme soutenu permettant d'évi-ter ces temps morts qui sont la plaie des interminables soirées réservées à l'athlétisme, perti-nence des commentaires diffusés, gentillesse de l'accueil : tout aurait dû concourir au succès sans mélange de ces premiers Relais Jacques-Cœur. Au reste, les équipes de France fémi-nines se s'avisèrent-elles pas de battre deux records nationaux (4 fois 200 mètres et 4 fois 800 mè-tres), sans que personne ne semble se soucier vraiment de la valeur modeste de l'exploit ?

Une trop faible opposition

Néanmoins, force fut bien de constater que les Norvégiens ou les Tunisiens engagés dans la compétition n'avaient ni la com-bativité ni peut-être le talent des étudiants américains, lesquels se feraient hâcher plutôt que de céder un pouce de terrain au pré-judice des couleurs de leur uni-versité. Si bien que les équipes de France, sérieusement prépa-rées, ne rencontrèrent pas grande opposition et que les renverse-ments de situation, qui sont le piment habituel de ce genre d'épreuve, furent singulièrement rares.

Que penser de ces coureurs kenyans qui, précédés d'une flat-teuse réputation, terminèrent en cinquième position dans le 4 fois 1 500 mètres, avec plus d'un demi-tour de retard sur une équipe soviétique pourtant bien inférieure à la formation fran-çaise détentrice du record du monde depuis dix ans déjà (14 min. 49 sec., par Vervoort, Nicolas, Jazy et Wadoux) ? S'ils veulent que le succès de curio-sité rencontré par leur initiative se transforme en autre chose qu'en un succès d'estime, les or-ganisateurs ne devront-ils pas écarter les touristes ou les semi-retraités de la course à pied ? Rien ne dit, en effet, que le public reprendra aussi volontiers le chemin du stade dans deux ans, quand seront organisés une nouvelle fois les Relais Jacques-Cœur.

Quant au bénéfice que l'athlé-tisme peut retirer d'une telle ma-nifestation spectaculaire, il peut paraître évident. Mais qui mesu-rera l'importance de cet autre événement régional : quelques se-maines auparavant, des concur-rents anonymes, dont le nombre égalait celui des spectateurs qui assistèrent aux relais, avaient participé à la marche Bourges-Sancerre. Ils étaient plus de trois mille.

RAYMOND POINTU.

CYCLISME

Van Springel, sans adversaire dans Bordeaux-Paris

L'arrivée de cette course, autre-fois prestigieuse, à Evry-Ville Nouvelle, entre un univers de béton et un horizon de terrains vagues, était à l'image du Bor-deaux-Paris que nous venions de suivre : ennuyeux, insipide, dé-pourvu de couleurs et de carac-tère. Un Bordeaux-Paris que le Belge Hermann Van Springel a remporté, comme l'année précé-dente, sans avoir rencontré d'op-position véritable et sans avoir forcé son talent.

En 1974, il avait dû partager la première place avec Régis Délé-pine, à la suite d'une erreur de parcours qui provoqua un arbi-trage fédéral. Cette fois il a obtenu une victoire incontestable en reléguant le même Delépine à plus de huit minutes. Dix cou-reurs seulement s'étaient présen-tés au départ des Quatre-Pavillons dans la nuit de samedi à diman-che 1er juin, et la plupart d'entre eux ne possédaient pas la qualité requise, soit par inaptitude fon-cière, soit par manque de prépa-ration pour une épreuve de cette envergure.

En l'occurrence, Van Springel, qui est un spécialiste de la com-pétition derrière cyclomoteur, a conduit la course à sa guise. Au terme d'une échappée solitaire de 168 kilomètres, il a laissé Robert Mintkiewicz, classé troisiè-me, à près de 35 kilomètres, et le dernier arrivant, Pierre Tosi, à plus d'une heure. Ce marathon cycliste hors du commun, qui tirait sa légende de son atmo-sphère dramatique, de ses coups de théâtre, de l'attrait qu'il exer-çait tant sur le public que sur les coureurs, s'est déroulé sans imprévu et sans passion, voire sans grande signification sportive.

Le signe d'une décadence

Aujourd'hui les organisateurs se demandent s'ils doivent main-tenir une épreuve dont les cham-pions se désintéressent. Elle avait déjà été annulée à trois reprises : en 1955, en 1971 et en 1972, en raison d'une participation insuf-fisante, et il est évident qu'on ne renouvellera pas l'expérience de ces dernières années sans ternir son image de marque.

En vrai, Bordeaux-Paris ne souffre pas seulement de la re-grettable désaffection des vedet-tes. Il est victime de ses propres exigences, de l'ordonnance-ment d'un calendrier incohé-rent (1), et même de la démoli-tion des vélodromes. Au temps de sa splendeur, l'arrivée avait lieu sur la piste du Parc des Princes, dont le seul nom repré-sentait tout un symbole. Mainte-nant il s'achève au milieu des H.L.M. dans une ambiance de critérium. D'aucuns y verront le signe d'une décadence dont on peut craindre qu'elle soit irréver-sible.

JACQUES AUGENDRE.

(1) Bordeaux-Paris est notamment en concurrence avec le Critérium du *Dauphiné libéré*, qui débute lundi 2 juin à Annecy.

VOILE

Un permis pour les plaisanciers ?

Comme l'automobiliste, l'utili-sateur d'un bateau à moteur doit être titulaire d'un permis de conduire, si la puissance dont il dispose dépasse 10 CV. L'examen auquel est soumis l'intéressé pré-sente un caractère à la fois théorique et pratique.

En revanche, celui qui barre un voilier n'est pas tenu de se soumettre lui-même à un contrôle particulier. Cette situation paraît logique, si l'on tient compte de la vitesse très mesurée à laquelle se déplace ce type de bateau ; elle est souvent de l'ordre de 5 nœuds, c'est-à-dire moins de 10 kilomètres-heure. Naturelle-ment, le voilier et son équipement font l'objet d'une réglementation précise. Le modèle doit être approuvé par la Commission nationale de sécurité, qui déter-mine également la zone de navi-gation, c'est-à-dire la distance à laquelle il est permis de s'éloigner d'un abri. Selon la catégorie (il en existe cinq) à laquelle appar-tient le voilier, celui-ci ne peut naviguer à plus de 200, 100, 20 ou 5 milles d'un port. La première catégorie ne fixe aucune limi-tation. D'autre part, en fonction de ce classement, un matériel d'armement défini et réglemen-taire doit se trouver à bord : compas, cartes, feux, brassières de sauvetage, engins flottants, radeaux pneumatiques, signaux de détresse, etc.

A l'ordre du jour

Cette réglementation bien étu-diée se révèle, on va le voir, efficace. Cependant, la question du permis revient de temps en temps à l'ordre du jour. Il semble qu'une récente lettre du président de la Fédération française de voile ait contribué à rendre à ce problème un caractère d'actualité qui n'enchante pas les plaisan-ciers. S'adressant à M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, et à M. Jean Chapon, secrétaire géné-ral à la marine marchande, M. Xavier de Roux a proclamé en termes très vifs son hostilité aux intentions que nourrirait l'administration à cet égard.

En fait, les services de la ma-rine marchande, dont relève la plaisance, ne semblaient nulle-ment pressés ni même désireux d'instituer un certificat. Mais, comme pour défendre le système de badges imaginé par la Fédé-ration, son président a élevé le ton en des termes qui ont été peu goûtés place Fontenoy. Le secrétaire général à la marine marchande n'a pas seulement répondu à son correspondant, il a aussi prescrit un examen d'en-semble des accidents de voile sur-venus au cours des dernières an-nées. Cette enquête débou-chera-t-elle ultérieurement sur l'étude de la création d'un per-mis ? On a le droit de se le de-mander.

Une mesure inutile

Or l'institution d'un permis voile, avec toutes les complica-tions administratives et pratiques qu'elle entraînerait, ne paraît pas s'imposer. Le nombre des victimes d'accidents survenus à des voi-liers français demeure faible et il décroît si on le rapporte au nombre des bateaux immatriculés. En 1964, on avait enregistré dix-huit morts pour vingt-sept mille voiliers. En 1974, ce chiffre s'est élevé à trente-trois pour cent vingt mille voiliers. Il n'avait pas dépassé seize en 1973 : le bilan varie sensiblement d'une année à l'autre en fonction des conditions météorologiques. Cette heureuse évolution est liée aux progrès réa-lisés dans tous les domaines tou-chant à la sécurité. En particu-lier, pour la première fois en 1974, on n'a enregistré aucune perte de vie humaine due à une explosion ou à un incendie.

On voit mal comment la pos-session d'un permis empêcherait le titulaire de commettre des im-prudences, de ne pas porter de brassière ou de harnais, de subir une tempête ou un abordage. Au reste le problème ainsi évoqué en France se pose dans d'autres pays. En Suède, où la plaisance est extrêmement développée, une en-quête très sérieuse a été récem-ment effectuée sur le même sujet. Elle a abouti à cette conclusion : la création d'un examen ne con-tribuerait pas à diminuer le nombre des accidents. Une amé-lioration ne peut provenir que du respect absolu des règles exis-tantes qui portent essentiellement sur le bateau et sur son équipe-ment. Le bon sens et les plaisan-ciers trouvent là leur compte.

YVES ANDRÉ.

OMNISPORTS

Les événements du week-end

● **RUGBY : première victoire pour la France en Afrique du Sud.**

e premier match que l'équipe France a livré en Afrique du , le samedi 31 mai, a été asion d'une très nette vic-e (34 à 18) sur le Natal. Ce ès sur une équipe suffisam-t réputée a été accueilli satisfaction, car il donnera fiance pour les prochaines contres.

es difficultés sont cependant arues au niveau des mêlées nées, le point fort des Sud-icains. Mais on retient aussi, côté français, que six essais été marqués par les lignes re (Aguirre, Sangali, Ave-et Pesteil), ce qui prouve une cité offensive de la part de urs qui se sont montrés aussi cellents défenseurs.

● **AUTOMOBILISME : Alfa Romeo, champion du monde de puissance, absent des Vingt-Quatre Heures du Mans.**

inqueur des 1 000 kilomètres Nürburgring (R.F.A.), Alfa eo a remporté son cinquième s de la saison dans le cham-at du monde des marques. trois courses qui restent à ter ne paraissent pas devoir ttre en cause les grandes ces qu'a le constructeur ita-de remporter le titre mon-La prochaine épreuve de la étition aura lieu le 29 juin, Autriche, à Zeltweg, mais -temps (14 et 15 juillet) t lieu les Vingt-Quatre es du Mans.

épreuve d'endurance ne te pas cette année pour le pionnat du monde, en rai-le la nouvelle réglementation été retenue par l'organisa-l'Automobile Club de l'Ouest O.). L'essentiel des nouvelles sitions porte sur la possibi-le changer les pièces méca-s, y compris le bloc moteur, ur l'obligation de boucler tours de circuit (environ ilomètres) sans procéder à avitaillement en carburant. a Romeo ne s'est pas en-au Mans, mais en revanche ge et Porsche (respective-deuxième et troisième des kilomètres de Nürburgring), que Ligier, vont tenter de succéder à Matra, vainqueur en 1972, 1973 et 1974. Mirage et Li-gier, qui exploitent le même mo-teur (Ford-Cosworth) ont dû, pour satisfaire à la limitation de consommation imposée, ramener la puissance de leurs moteurs de 470 CV à moins de 400 CV.

● **FOOTBALL : la pelouse du Parc des Princes sera remise en état, et M. Kitabdjian n'arbitrera pas la finale de la Coupe de France.**

L'attention du conseil fédéral du football, réuni samedi 31 mai, a notamment été retenue par l'affaire de la pelouse du Parc des Princes et par la désignation de l'arbitre de la finale de la Coupe de France, qui devait être M. Ki-tabdjian, dont on sait que la prestation finale de la Coupe d'Europe a donné lieu à critiques.

Pour ce qui concerne la pelouse du Parc des Princes, la commis-sion de contrôle s'est déclarée favorable pour une « remise en état ». Le stade devra donc être fermé pendant environ six mois la saison prochaine. La date du début des travaux n'a pas encore été fixée, mais il est vraisem-blable qu'elle se situera au mois de mars 1976, ce qui implique que Paris-Saint-Germain devra chercher un autre terrain pour la fin du championnat.

L'arbitre de la finale de la Coupe de France, le 14 juin, sera M. Heliès. Le classement des arbitres français plaçait M. Ki-tabdjian en première position, mais le conseil fédéral a estimé que ce dernier venait déjà d'arbi-trer la finale de la Coupe d'Eu-rope, et c'est pourquoi, sans tenir compte des incidents, est-il pré-cisé, M. Heliès a été désigné. Si, pour une raison quelconque, il devait s'abstenir, il serait rem-placé par M. Würtz.

● **TENNIS : Chris Evert plus forte que jamais.**

L'Américain Chris Evert, tête de série numéro un, a conservé son titre en battant, samedi 31 mai à Rome, en finale des vingt-troisièmes Championnats inter-nationaux d'Italie, la Tchécoslo-vaque Martina Navratilova (6-1, 6-0). Chris Evert a remporté le tournoi sans avoir jamais perdu un seul set. Son revers à deux mains et sa science du jeu en font une adversaire presque im-battable, ce qu'elle aura l'occa-sion de prouver à Paris cette semaine avec les Internationaux de France.

Chez les hommes, la finale devait opposer l'Espagnol Manuel Orantes au Mexicain Raúl Ra-mirez. Ce dernier, qui avait éli-miné le Suédois Bjorn Borg, a également battu le fantasque Roumain Ilie Nastase sur abandon.

A Düsseldorf, le Chilien Jaime Fillol a remporté la finale du tournoi simple messieurs en battant le Tchécoslovaque Jan Kodes (6-4, 1-6, 6-0, 7-5). Il avait auparavant éliminé en demi-finale le Français François Jauffret.

Kodes et Jauffret furent plus heureux en double en battant en finale l'Autrichien Hans Kary associé à l'Allemand Harold Elschenbroih (6-2, 6-3).

● **GYMNASTIQUE : Andrianov domine les championnats d'Europe.**

Vainqueur la veille du concours général, le Soviétique Nicolaï Andrianov, vingt-trois ans, a rem-porté quatre nouvelles médailles d'or, dimanche 1er juin à Berne, dans les finales aux engins des XIe championnats d'Europe. Il a conservé ses titres européens aux exercices au sol et au saut de che-val et s'est imposé aux barres parallèles et à la barre fixe.

Andrianov, vice-champion du monde, a dominé ces compéti-tions, s'adjugeant également une médaille d'argent au cheval-arçons et ne connaissant qu'une seule défaillance aux anneaux, où il a terminé cinquième, n'ayant pas réussi à tenir une « bascule ».

Ces championnats ont souligné la supériorité des gymnastes de l'Europe de l'Est puisque, aux côtés d'Andrianov et de ses coéquipiers, le jeune Alexandre Detiatin, dix-sept ans, et Victor Klimenko, ancien champion d'Eu-rope, les honneurs sont revenus à deux Roumains : Dan Grecu et Mihai Bors, respectivement pre-mier et deuxième aux anneaux ; au Hongrois Zltan Magyar, vain-queur au cheval-arçons, et au Polonais Andrej Szajna, médaille d'or aux exercices au sol conjoin-tement avec Andrianov.

● **AVIRON : un nouveau pré-sident.**

Le Lyonnais M. Charles Girard, cinquante-six ans, a été élu, par 458 voix sur 482 votants, président de la Fédération française des sociétés d'aviron, en remplacement de M. René Benard, par l'assem-blée extraordinaire qui s'est réunie à Paris ce week-end.

Voici la composition du nouveau bureau directeur de la F.F.S.A. : président, M. Charles Girard ; vice-présidents, MM. Daret, Icart, Jacques Bloch, Telliez ; secrétaire général, M. Belardy ; secrétaire général adjoint, M. Bourgeois ; trésorier général, M. Lesceve ; trésorier adjoint, M. Masson-Be-noît.

Sept nouveaux membres font partie du nouveau comité de direction, parmi lesquels la cham-pionne du C.N. Verdun, Mlle Par-mier.

La politique de l'ancienne équipe dirigeante ayant été désavouée, l'ancien bureau avait donné sa démission le 28 avril dernier.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

OMNISPORTS. — *M. Henri Courtine (judo) a été réélu, le 29 mai, président de l'Associa-tion des directeurs techniques nationaux. Les vice-présidents sont le colonel Courbe-Michelet (sports de glace) et M. Bou-randy (aviron). Le secrétaire et le secrétaire adjoint sont respectivement MM. Smith (tir à l'arc) et Frassinelli (pen-tathlon), et le trésorier le com-mandant Marillier (cyclisme).*

TENNIS. — *Le Suédois Bjorn Borg, tenant du titre, a été désigné tête de série n° 1 de l'épreuve du simple messieurs des championnats internatio-naux de France, qui auront lieu du 4 au 15 juin à Paris.*

ATHLETISME. — *Le coureur de fond américain Stève Préfon-taine est décédé le vendredi 30 mai à Eugene (Oregon), à la suite d'un accident de la cir-culation. Agé de vingt-quatre ans, il était l'un des plus grands espoirs américains pour les Jeux olympiques de 1976.*

LES RÉSULTATS

Automobilisme

CHAMPIONNAT DU MONDE DES MARQUES

km du Nürburgring (R.F.A.)

Laffite-Merzario (Alfa Romeo), 804 km en 5 h. 41 min. 14 sec. (moyenne 176,6 km/h) ; 2. à 39 sec. 9, ...ken-Ganley (Mirage) ; 3. à ...r. Muller-Kinnunen (Porsche turbo) ; 4. Larrousse-Jabouille ...ne Renault turbo) ; 5. à 2 tours, ...-Kraus (Porsche 908) ; 6. Mass-...ter (Alfa Romeo), etc.

...ssement du Championnat du ...e. — 1. Alfa Romeo, 115 points ; ...sche, 98 ; 3. Alpine-Renault, 42 ; ...evron-Ford, 32 ; 5. Mirage-Ford, ... Ligier, 10 ; 7. Lola, Ferrari et ..., 4.

Basket-ball

...cours d'une rencontre d'en-...ment, l'équipe B d'Union so-...ue a battu celle des espoirs ...ais, par 83 à 75, à l'Institut ...nal des sports.

Cyclisme

BORDEAUX-PARIS

Herman Van Springel (Belg.), ... km en 14 h. 10 min. 34 sec. (moyenne horaire 38,385 km) ; 2. Ré-gis Delépine (Fr.), à 8 min. 20 sec. ; 3. Mintkewicz (Fr.), à 34 min. 54 sec. ; 4. Gomes (Port.), à 52 min. 15 sec. ; 5. Magni (Fr.), à 52 min. 16 sec. ; 6. Jean-Louis Danguillaume (Fr.), à 1 h. 13 min. 1 sec.

Ont abandonné : Rosiers (Belg.), Tschan (R. F. A.) et Mattioda (Fr.).

* * *

Le Français Jean-Pierre Boulard (F. S. G. T.) a gagné le Grand Prix de « l'Humanité » devant les Tchè-ques Sel et Heller.

Escrime

Le Polonais Wojschichowski a gagné la coupe Giovanni ni de fleu-ret à Bologne devant les Français Noël et Talvard.

Football

Pour le titre de champion de France de deuxième division, Valen-ciennes et Nancy ont fait match nul (0 à 0).

En match de barrage pour l'acces-sion en première division, Avignon a battu Rouen par 3 à 0. Le match retour sera joué à Rouen le 7 juin.

En finale du championnat de France de troisième division, Bastia s'est imposé à Malakoff par 2 à 1. Le match retour aura lieu en Corse.

Le Stade de Reims a remporté le premier championnat de France féminin en battant en finale l'Arago d'Orléans par 5 à 0, le 31 mai, à Reims.

Golf

COUPE DES NATIONS A HARDELOT
DEMI-FINALES

AFRIQUE DU SUD b. ANGLETERRE, 2-1

Double. — Baiocchi-Fourie (Afr. du Sud) b. Coles-Towsend (G.-B.), 4 et 3.

Simples. — Coles (G.-B.) b. Fourie (Afr. du Sud), 1 up ; Baiocchi (Afr. du Sud) b. Towsend (G.-B.), 1 up.

FRANCE b. AUSTRALIE, 2-1

Double. — Garaialde - Pascassio b. Newton-Shearer (Austr.), 2 et 1.

Simples. — Garaialde (Fr.) b. Newton (Austr.), 3 et 1 ; Shearer (Austr.) b. Pascassio (Fr.), 5 et 4.

FINALE

FRANCE b. AFRIQUE DU SUD, 2-1

Double. — Garaialde - Pascassio (Fr.) b. Baiocchi - Fourie (Afr. du Sud), 2 et 1.

Simples. — Fourie (Afr. du Sud) b. Pascassio (Fr.), 2 up ; Garaialde (Fr.) b. Baiocchi (Afr. du Sud), 2 et 1.

Hippisme

Le prix de l'Esplanade, disputé à Longchamp le 1er juin et qui servait de support au pari tiercé, a été remporté par Lourenço - Marques (501), suivi de Pilon (509) et de Agy-boy (512). La combinaison gagnante est 1-9-12.

Jeu à treize

Pour ses débuts en Coupe du monde, l'équipe de jeu à treize d'Australie a battu la Nouvelle-Zélande, par 36 à 8, à Brisbane.

Volley-ball

A Mons-en-Barœul, le 31 mai, et au Touquet, le 1er juin, l'équipe de France s'est imposée à celle de R. F. A. par 3 sets à 0.

BIBLIOGRAPHIE

« LA RÉUSSITE SPORTIVE »

de Raymond Thomas

Ancien champion de France d'athlétisme et maître-assistant de psychologie à l'université de Tours, Raymond Thomas était bien de ceux qui pouvaient abor-der le thème de la réussite spor-tive. Force lui est d'inventorier le domaine de la haute compé-tition, mais il doit passer pour cela par la pratique sportive elle-même, car les facteurs so-ciaux font partie des faits scien-tifiques qui expliquent la réussite.

Ce sont d'ailleurs les facteurs les plus méconnus, note l'auteur, qui ne peut à lui seul en faire tout l'inventaire. Les indications qu'il donne à ce sujet ne man-quent cependant pas de perti-nence et introduisent aux cha-pitres suivants au cours desquels Raymond Thomas fait l'analyse des conditions sociologiques, psy-chologiques et biologiques qui concourent à la formation du champion. Le texte apporte de nombreuses précisions tirées d'en-quêtes systématiques éclairées de graphiques que le lecteur non averti aura parfois du mal à interpréter.

Raymond Thomas ne cherche pas à contourner les écueils. Le livre qu'il tire de sa thèse de doctorat de troisième cycle (*le Monde* du 26 janvier 1974) a certes été conçu pour un plus large public, mais sans conces-sions pour autant. C'est qu'il n'est pas aisé de rétablir le déca-lage qui existe entre les idées que l'on proclame communé-ment et les faits scientifiques qui ont été établis.

Le sujet est si vaste que l'au-teur se croit tenu de s'excuser de n'en avoir pas fait le tour complet. Qu'il se rassure cepen-dant : notre curiosité est souvent satisfaite. Tout au plus pourra-t-on lui reprocher d'avoir recours à des néologismes, voire à des barbarismes qui contrastent avec le sérieux de son étude. — F. S.

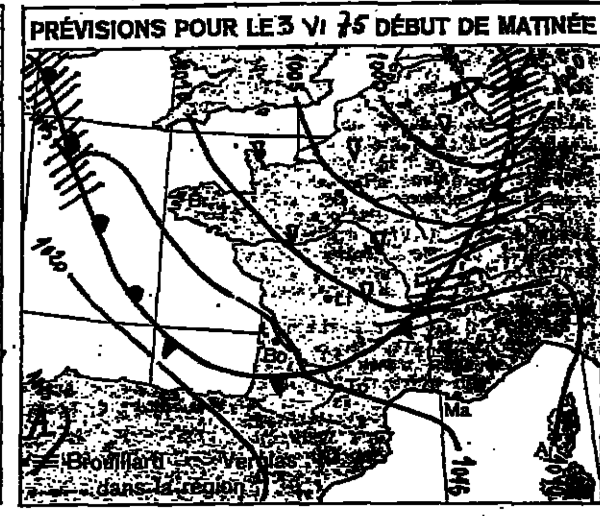
★ Raymond Thomas, *la Réussite sportive*. Presses universitaires de France, 302 pages, 52 F.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 2-6-75 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 3 VI 75 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige ∇ averses orages ➡ Sens de la marche des fronts

Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 2 juin à 0 heure et le mardi 3 juin à 24 heures :

Dans le courant général de secteur nord, établi sur l'Europe occidentale, *une perturbation, située lundi* matin sur les îles Britanniques, traversera la France. Elle sera peu active sur la moitié sud-ouest. Une nouvelle perturbation, en formation au nord-ouest de l'Irlande, pourra affecter l'ouest et le nord-ouest du pays mardi soir.

Mardi matin, en liaison avec la première perturbation, le temps sera très nuageux avec quelques pluies des Vosges et du Jura au nord du Massif Central. Cette étroite bande *pluvieuse s'éloignera ensuite* vers le sud-est en affectant les Alpes (neige vers 1 200 à 1 500 mètres). Après son passage, le temps deviendra plus variable avec des averses, surtout localisées sur la moitié nord-est. Sur la moitié sud-ouest du pays, le temps sera assez nuageux avec des éclaircies ; quelques brouillards affecteront le matin les vallées du Bassin aquitain. Enfin, le soir, de nouvelles pluies pourront apparaître sur la Bretagne et la Vendée.

Les vents deviendront forts, de nord-ouest, *sur la Manche, et surtout* le pas de Calais, ainsi que près du golfe du Lion.

Les températures resteront inférieures aux normales pour cette époque de l'année.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er juin ; le second, le minimum de la nuit du 1er au 2) : Biarritz, 15 et 10 degrés ; Bordeaux, 17 et 4 ; Brest, 14 et 5 ; Caen, 13 et 7 ; Cherbourg, 12 et 6 ; Clermont-Ferrand, 13 et 1 ; Dijon, 15 et 7 ; Grenoble, 10 et 4 ; Lille, 12 et 4 ; Lyon, 10 et 4 ; Marseille-Marignane, 20 et 11 ; Nancy, 15 et 2 ; *Nantes, 15 et 5 ; Nice, 19 et 10* ; Paris-Le Bourget, 15 et 3 ; Pau, 15 et 6 ; Perpignan, 20 et 12 ; Rennes, 15 et 6 ; Strasbourg, 16 et 4 ; Tours, 15 et 3 ; Toulouse, 15 et 7 ; Ajaccio, 19 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 13 et 0 degré ; Athènes, 27 et 18 ; Bonn, 14 et 2 ; Bruxelles, 12 et 4 ; Le Caire, 34 et 22 ; îles Canaries, 21 et 18 ; Copenhague, 10 et 4 ; Genève, 9 et 3 ; Lisbonne, 21 et 11 ; Londres, 14 et 5 ; Madrid, 18 et 9 ; Moscou, 19 et 11 ; *New-York, 24 et 20 ; Palma-de-Majorque*, 22 et 10 ; Rome, 20 et 17 ; Stockholm, 14 et 5.

Transports

● VOITURES S.N.C.F. A ETAGE POUR LA BANLIEUE. — La S.N.C.F. met en service, le 2 juin, des voitures à étage sur la ligne Paris-Mantes-la-Jolie. La Société nationale a commandé cinq cents exemplaires de ce matériel conçu pour offrir un maximum de places sur son réseau de banlieue. La capacité d'un train est de deux mille voyageurs, dont mille trente sont assis. D'ici à la fin de l'année, des voitures similaires entreront en service sur les lignes des banlieues nord et est. Le gain de places sera de 45 % par rapport aux rames ordinaires.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 1er juin 1975 :

DES ARRETES

● Portant création de commissions administratives paritaires à l'Ecole nationale de la magistrature ;

● Fixant les conditions d'application du régime de l'importation en franchise temporaire des objets destinés à l'usage personnel des voyageurs ;

● Relatif au relèvement du salaire minimum de croissance.

DES LISTES

● Des candidats admis à subir les épreuves d'accès au cycle préparatoire au second concours d'entrée à l'Ecole nationale de la magistrature ;

● D'aptitude aux fonctions d'inspecteur d'académie en résidence.

P.T.T.

● *Lesparre (Gironde) à l'automatique.* — Les abonnés au téléphone de la région parisienne peuvent obtenir directement leurs correspondants de Lesparre (Gironde) en composant le 15, puis, après audition de la deuxième tonalité, l'indicatif interurbain 56 suivi des six chiffres du numéro demandé.

Religion

● *Le Centre pour l'intelligence de la foi* ouvrira en septembre prochain son cinquième cycle de formation. En deux ans il permet, grâce à une série de cours et à un travail en groupe, la reprise des moments essentiels de la démarche de foi. Il s'adresse à des laïcs de vingt-cinq à cinquante ans (secrétariat du CIF, 19, rue de Varenne, Paris-7e ; tél. : 222-70-70).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 1 166

HORIZONTALEMENT

I. Avec lui, on peut dire que l'affaire est dans le sac ! — II. Loin d'être... commode. — III. Ne cache pas sa joie ; Précise une possession. — IV. Sur un calendrier révolutionnaire ; Mont. — V. Interjection ; On la croise bien souvent. — VI. Facile, chez certains. — VII. Transportait nos aïeux ; Lettre d'amour. — VIII. Vieux guerrier (inversé) ; Craque sous la dent. — IX. Ont donc eu malheureusement le dessous. — X. Partie d'une académie. — XI. A cause d'eux, combien ont eu une tête vraiment à part !

VERTICALEMENT

1. Paroles d'Evangile. — 2. Câble ; Fin de participe ; Note. — 3. Coule en Suède ; Prénom féminin. — 4. Peuvent vous tomber froidement sur le dos ; Un bec dans l'eau. — 5. Procédé de désarmement soigneusement banni des conférences ; Titre ancien. — 6. Fin de mode ; Pas admise ; S'élargit chemin faisant. — 7. Sa progéniture ne lui survécut pas ; Un grand nombre de ses enfants est familiarisé avec l'Amour. — 8. Pièce de charpente ; Creusent des trous. — 9. Article ; Vraiment déplacées.

Solution du problème n° 1 165

Horizontalement

I. Riz ; Alésa. — II. Ineptes. — III. Mollesse. — IV. Eue ; Liera. — V. Tennis. — VI. René ; Etna. — VII. Is ; Renier. — VIII. Erate. — IX. Neveu ; Lit. — X. Pou ; Ils. — XI. Fier ; Léon.

Verticalement

1. Rime ; Rien. — 2. Inouïes ; Epi. — 3. Zèle ; Evoé ! — 4. PL ; Terreur. — 5. Atèle ; Eau. — 6. Lésinent ; Il. — 7. Essentielle. — 8. Erine ; Iso. — 9. An ; Asaret.

GUY BROUTY.

LES PUBLICATIONS DE « LA DOCUMENTATION FRANÇAISE »

La Documentation française vient de publier les textes suivants :

— *Les Travailleuses familiales.* — Qui sont-elles ? Que font-elles ? C'est à ces questions que répond cette brochure, rédigée par le *ministère de la santé.* En annexe, ont été regroupés les principaux textes afférents à cette profession, complétés par une liste d'adresses utiles (100 p., 12 F).

— *Un espoir pour les entreprises publiques : les contrats de programme.* — Tel est le titre d'une étude détaillée de Philippe Comte, qui analyse les résultats des contrats de programme conclus par l'Etat avec la S.N.C.F., l'E.D.F. et l'O.R.T.F., au moment où ils arrivent au terme de leur exécution (Notes et études documentaires, n° 4 167-68, 70 p., 9 F).

— Le numéro 258 des *Problèmes politiques et sociaux* est consacré à la *politique sociale de la coalition socialiste libérale en République fédérale d'Allemagne,* de 1969 à 1975. — Après une description de la politique sociale de la R.F.A., suivie d'un tableau des principales lois à caractère social, quelques réalisations sont présentées : la réforme de l'assurance-pensions, les mesures en faveur des handicapés, et surtout le droit de cogestion du personnel dans les entreprises. La brochure se termine sur un exposé des critiques et des revendications des partis politiques et des syndicats, *ainsi que sur un aperçu du programme* à long terme du S.P.D. (le numéro : 5 F).

— *Les relations économiques nippo-soviétiques* font l'objet d'une étude parue dans *le Courrier des pays de l'Est.* Les échanges commerciaux nippo-soviétiques, la coopération pour la mise en valeur de la Sibérie, sont notamment analysés. A cette étude sont joints des documents sur le commerce extérieur 1973 : Bulgarie, Pologne, Tchécoslovaquie, Yougoslavie ; les résultats économiques de l'Albanie, de la Bulgarie, de la Hongrie, de la Pologne, en 1974 (n° 183, 20 F).

★ **Ces publications sont en vente à la Documentation française, 31, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07. Télex : DOCFRAN Paris 24826 ou dans toutes les grandes librairies. Vente par correspondance : Les commandes doivent être adressées directement à la Documentation française accompagnées du titre de paiement libellé au nom du Régisseur des recettes, C.C.P. Paris 9060-98.**

Culture

● *Une journée d'étude sur « Migne et le renouveau des études patristiques »* aura lieu le 7 juillet à Saint-Flour sous la présidence de M. André Mandouze. Ecrire aux services culturels municipaux, 1, place d'Armes, 15100 Saint-Flour.

CARNET

Naissances

— Jean-Paul Kauffmann, Mme, née Joëlle Brunerie, et Grégoire sont heureux d'annoncer la naissance de Alexandre, le 29 mai 1975, à Rueil-Malmaison.

— Le docteur Robert Gellman et Mme, née Claire Barroux, sont heureux d'annoncer la naissance de Sophie, le 29 mai 1975.
3, rue Copernic,
75116 Paris.

Mariages

— Raphaël Ducos et Marjorie Bussenot-Desenonges sont heureux de faire part de leur mariage, qui a eu lieu dans l'intimité le 23 mai 1975.
12, rue de l'Eglise,
Neuilly-sur-Seine.

Décès

— *M. le professeur et Mme J. Bonhomme,*
M. et Mme J.-P. Simi,
Marc Bonhomme,
Ses enfants,
font part du décès de
M. Albert BONHOMME,
Abidjan, Chartres, Paris.

— Mme Albert Bonhomme,
Les enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Albert BONHOMME,
ancien préfet,
maire de Castagniers (06),
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national du Mérite.

[« Le Monde » a publié, le 31 mai, la biographie de M. Bonhomme.]

— Rodolphe Stadler et ses collaborateurs ont le chagrin de faire part du décès de
Edith DE BONNAFOS,
survenu à Paris le 22 mai 1975.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 26 mai à Lacapelle-Viescamp.
Une messe sera dite par le Père Llewellyn, en l'église Saint-Germain-des-Prés, le mercredi 11 juin à 19 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Galerie Stadler, 51, rue de Seine, 75006 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Gabriel DAHER,
armateur,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
rappelé à Dieu le 24 mai 1975, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— M. Louis Farigoule, son ...
Mlle Jeanne Poto, en re...
Sœur Saint Agnin, sa sœur,
ont l'immense douleur de fair...
du décès de
Mme Pierrette FARIGOU...
(dite Yvonne en famille),
rappelée à Dieu le 31 mai 197...
s'est éteinte dans la pai...
Seigneur.
Une bénédiction aura lieu ...
chapelle Saint-Pons de l'...
Pasteur à Nice, le mardi 3 j...
8 h. 15.
L'inhumation se fera le lend...
dans le caveau de famille à ...
(Haute-Loire).
19, promenade des Anglais,
06 Nice.

— On nous prie d'annon...
décès, survenu à Ascain (Pyr...
Atlantiques), du
docteur André JACQUELI...
médecin honoraire
des hôpitaux de Paris,
officier de la Légion d'hon...
croix de guerre 1914-191...
Les obsèques ont été cél...
selon son désir, dans l'intimité ...
liale en l'église de Woixheim ...
Rhin), le 28 mai. Il repose en ...
d'Alsace auprès de son épous...
Elisabeth Carré de Malberg.
De la part de
M. Claude Jacquelin et Mm...
Demalle, et leurs enfants,
M. Dominique Jacquelin et ...
née Gassan, et leurs enfants.

— On nous prie d'annon...
décès de
Mme Cerf STRAUSS,
née Germaine Nazara,
survenu le 30 mai 1975, à Pa...
De la part de
Son époux
Et de toute la famille.
Les obsèques et l'inhum...
auront lieu le mercredi 4 jui...
à 14 h. 30, au cimetière de Ba...
Parisien.
Cet avis tient lieu de faire-...
158, boulevard Pereire,
75017 Paris.

— Mme Marcelle Tribut-A...
son épouse,
Ses enfants et petits-enfant...
Les familles Tribut, Alvare...
telain, Bricart, Solberg, Gira...
Ses amis,
ont la douleur de faire pa...
décès de
M. Marcel L. TRIBUT,
survenu à l'âge de soixante-tr...
à Villepinte, le 30 mai 1975.
L'office religieux aura li...
l'église Saint-Martin de Sev...
mardi 3 juin à 9 h. 30, et l'in...
tion dans le caveau famil...
l'ancien cimetière de Malo-les...
le même jour à 16 heures.
Ni fleurs ni couronnes.
42, rue Pierre-Curie,
93270 Sevran.

Annivers...

— La mémoire de
Jacques DECOUR,
de son vrai nom
Daniel Decourdemanche
sera célébrée, mercredi 4 j...
14 h. 30, dans la salle des fê...
lycée qui porte son nom, ...
Trudaine à Paris (9e). M. J...
Debû-Bridel et le professeur G...
brecht évoqueront la mémo...
celui qui, avant d'être fusi...
30 mai 1942, par les Alle...
avait été professeur d'alleman...
l'établissement qui portait al...
nom de collège Rollin.

— Une pensée est demand...
ceux qui ont gardé *le souven...*
André SAURET,
éditeur,
en ce sixième anniversaire d...
mort.
De la part de Danièle et Ray...
Lévy.

Remerciem...

— Le docteur Pierre Kün,
très touché par les marques de ...
pathie qui lui ont été témo...
lors du décès de sa chère m...
Mme Kato KUN,
prie toutes les personnes qui s...
associées à sa peine de trou...
ses remerciements émus.

Soutenances de th...

— Mardi 3 juin à 14 heures ...
versité de Paris-Sorbonne, ...
théâtre Descartes, Mme Ma...
Lazard-Moisan : « Les perso...
de la comédie en France ...
1610) ».

Visites et confér...

MARDI 3 JUIN

VISITES GUIDEES ET P... NADES. — Caisse nationa... monuments historiques. — 14 ... 51, avenue de l'Observatoire ... *Lamy-Lasalle* : « L'Observat... Paris ». — 15 h., 45 bis, avenu... Belle-Gabrielle à Nogent-sur-... Mme Bachelier : « La pag... jardin exotique de Vincenne... 15 h., 58, rue de Richelieu ... Carcy : « La Bibliothèque nati... — 15 h., 49, rue de la Pro... Mme Chapuis : « Peintre c... porain : Sun Ja Rhee ». — ... devant l'église, Mme Garnie... berg : « Saint-Germain-l'Au... et son quartier ».
15 h., 1, rue Saint-Louis-en... « Les hôtels de l'île Saint-L... (A travers Paris). — 15 h., so... métro Port-Royal : « De l'O... toire au Luxembourg » (Mme ... — 15 h., place du Puits-de-l'E... « La mosquée de Paris » (R... son histoire).

CONFERENCES. — 20 h. 3... Mabillon, 3, rue de l'Abbaye, ... vastine : « Art et Yoga ». — ... L'Homme et la Connaissance, ... Bergère, M. Swami Shraddh... *Giri* : « Signification des sac... religieux hindous ».

A L'HOTEL DROUOT

Mardi

EXPOSITIONS

de 11 heures à 18 heures

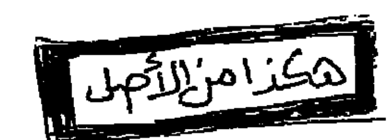
S. 1. — Tableaux anciens, meubles et sièges anciens, art nouveau, tapis. Mes *Godeau, Solanet, Audap.*

S. 2. — Objets d'Extr.-Orient, mbles style. M. Portier, Me Lemée.

S. 4. — Salon D. Livres, argenterie. MM. Coulet, Faure, Me Engelmann.

S. 10. — Haute curiosité : Antiquités, Moyen Age, Renaissance. M. Ratton, Mes Ader, Picard, Tajan.

S. 12. — Meubles. Me Thuillier.



Le Monde
LA STAMPA
THE TIMES
DIE WELT

Europa



Publié simultanément en Allemagne Fédérale, en France, en Grande-Bretagne et en Italie

Une interview du président de la Chase Manhattan Bank

Le programme Ford est excellent mais il faudra en changer ès les premiers signes de reprise

NOUS DÉCLARE M. DAVID ROCKEFELLER

LE monde occidental vit à l'écoute de la conjoncture américaine. Le taux de chômage approche les 9 % aux Etats-Unis, et touche plus de huit millions de personnes. La « relance » est peut être plus près qu'on ne le croit, mais on sait déjà qu'elle sera insuffisante pour rétablir les anciens équilibres. Du coup, les milieux économiques américains accusent volontiers le président Ford d'avoir « capitulé... devant l'inflation pour ranimer la consommation. Le programme de réduction d'impôts prévu récemment devrait aboutir à un déficit budgétaire de quelque 60 milliards de dollars. Avec les projets du Congrès, il est maintenant question de 80, voire de 100 milliards. Les lourds emprunts lancés par le Trésor suffiront-ils à financer un tel déficit ? La compétition du secteur public avec le secteur privé pour lever des capitaux sur le marché n'empêchera-t-elle pas les entreprises de faire les investissements qui seraient nécessaires pour faire face à l'augmentation, et surtout à la transformation de la demande ?

M. David Rockefeller, président de la Chase Manhattan Bank, et frère du vice-président des Etats-Unis, se montre confiant quant à lui, notamment sur la capacité du gouvernement américain de... réviser au besoin sa politique. Prévoyant une remontée des taux d'intérêts et justifiant certaines difficultés de sa banque, il explique la présence de celle-ci à l'étranger, notamment en Union soviétique.

EUROPA. — *L'annonce du rogramme économique du résident Ford a inspiré aux xperts de la Chase Econoetrics, qui font partie de otre groupe, des critiques évères. Partagez-vous leurs vis? Et le fait même de rendre position ne constiue-t-il pas un problème our vous, alors que votre rère est vice-président des tats-Unis.*

La réponse à votre pre-e question est non : je ais pas d'accord, et je ne le toujours pas. Et la réponse deuxième interrogation est : de telles prises de posis ne manquent pas de me r des problèmes. Je dois dire que les observations s par la Chase Econome-, qui est une filiale de la se Manhattan Bank, ne ésentent pas l'opinion de la ction de la banque. Pour ma j'estime, en général, le ramme Ford excellent...

— *Dans quelle mesure les mployés de votre groupe ont-ils la possibilité de s'exprimer librement ?*

- Ils ont toute liberté de primer sur des faits. Mais, principe, nous ne souhaitons qu'ils engagent le groupe en tant des opinions person-s contestables...

— *Il ne manque cependant as d'économistes réputés our soutenir le même point e vue que les experts de la hase Econometrics. Milton riedman, par exemple, ne aint pas d'affirmer que énormité du déficit budgéaire des Etats-Unis, dont dit qu'il pourrait atteine 80 milliards de dollars, sque de relancer l'inflaon en 1976 au point qu'il udrait s'attendre à des ux d'augmentation des prix 15 à 20 % en 1977. Qu'en nsez-vous ?*

C'est certainement le dan-On peut accepter un déficit dérable actuellement parce y a beaucoup de chômage ne les usines sont sous-oyées. Mais, si l'on continue retenir le déficit au même u, on risque de provoquer, ême temps que la relance ctivité, une relance de l'in-n. C'est pourquoi il est tant que le gouvernement de très près l'évolution et changer sa politique dès voit des signes de reprise.

— *Le système politique méricain a-t-il assez de uplesse pour cela ?*

Le gouvernement est ca- d'ajuster sa politique à moment. La question est de savoir si le Congrès acceptera les changements qu'il propose, et s'il le fera assez rapidement. Car, lorsque la politique entre en jeu, il est évident qu'il est toujours plus facile d'autoriser des dépenses nouvelles que de les réduire.

— *Surtout en période préélectorale... Mais comment, en attendant, va être financé ce déficit ?*

— En premier lieu par la vente de bons du Trésor. La question est de savoir si l'épargne suffira à couvrir la totalité des dépenses ou si la Federal Reserve Bank devra intervenir pour créer un supplément de monnaie. Il est vraisemblable que l'épargne fournira la plus grande partie, mais que la Banque fédérale devra quand même agir...

— *Un appel aussi massif à l'épargne des particuliers ne risque-t-il pas de gêner encore plus les investisseurs privés, qui se plaignent déjà actuellement de ne pouvoir obtenir suffisamment de capitaux sur un marché très réticent ? L'Etat offre aux particuliers des avantages, et notamment des garanties, impossibles pour le secteur privé. Celui-ci est donc placé en position de compétition inégale.*

— Oui. C'est un risque. Mais la demande privée de capitaux a baissé. L'Etat prend donc en quelque sorte le relais. Il est vraisemblable que, avec le début de la reprise, attendue vers la fin de l'année, les tensions sur le marché des capitaux vont réapparaître : c'est l'une des raisons pour lesquelles je pense que la politique mise en œuvre doit être révisable et ajustable.

— *La banque pourra-t-elle continuer à financer les déficits résultant de l'importation de pétrole ?*

— Il se peut que le recyclage, qui a été une de nos grandes préoccupations, apparaisse bientôt comme un problème transitoire. Etant donnés le nouvel équilibre dans le secteur de l'énergie et les échanges commerciaux, la nécessité de faire circuler les surplus de pétrodollars ira en diminuant. L'un des résultats les plus durables sera le transfert des revenus et du pouvoir économique des consommateurs aux producteurs de pétrole. Si les capitaux ainsi transférés sont investis d'une manière productive, les résultats devraient être positifs aussi bien pour les consommateurs que pour les producteurs.

— *Pensez-vous que les investissements des pays de l'OPEP aux Etats-Unis puissent devenir dangereux ?*

— Les investissements en actions, titres et bien immobiliers, aussi bien que les investissements directs dans les entreprises industrielles, vont augmenter considérablement pendant les prochaines années, et, à mon avis, toute initiative visant à imposer de nouvelles restrictions ou barrières à ces investissements devrait être découragée.

Propos recueillis par JACQUELINE GRAPIN.

(Lire la suite page 25.)

L'Europe des jeunes patrons

SOUS l'influence américaine, l'avènement des jeunes « managers » a eu lieu en Europe, d'abord en Allemagne fédérale, puis en Grande-Bretagne et en France, et plus tardivement en Italie. Une nouvelle élite étudiante s'est trouvée drainée vers les « business schools » américaines, tandis que ce créaient de ce côté-ci de l'Atlantique des établissements d'enseignement nouveaux imitant leurs méthodes. La notion même de technique — voire de science — du « management » remettait en question le concept même d'expérience. Sachant plus, les jeunes ne pouvaient-ils pas faire mieux ?

Les vieux routiers de la gestion s'en convainquirent eux-mêmes, et l'on vit les « parachutages » de jeunes experts se multiplier à des échelons de responsabilités auxquels ceux-ci n'auraient jamais pu accéder auparavant. Le bilan de ce mouvement comporte naturellement un actif et un passif. On peut dire toutefois qu'il a été favorisé par une tendance simultanée à séparer les problèmes du capital (c'est-à-dire souvent de la famille...) de ceux de la gestion.

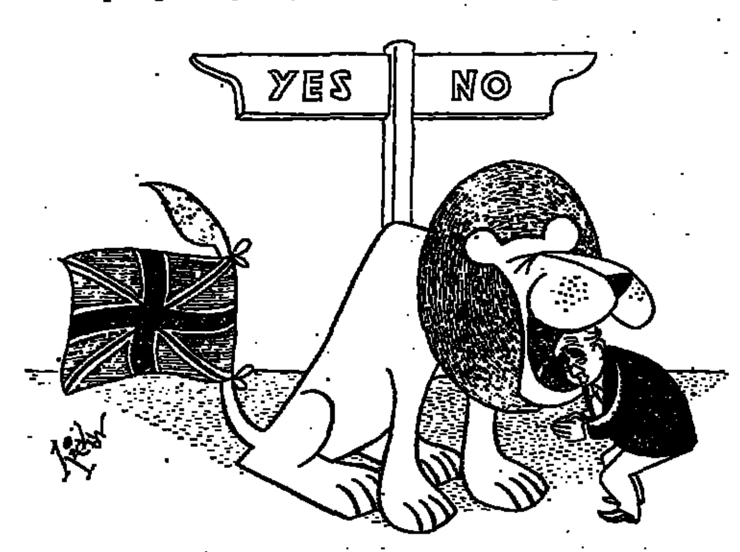
La mesure de ce phénomène permet d'ailleurs d'apprécier l'ampleur de l'accession des jeunes aux leviers de commandes des entreprises dans les différents pays d'Europe. Si c'est en Allemagne et en Suède que l'âge moyen des dirigeants de sociétés (membres des directoires) est le plus bas, et non en Grande-Bretagne, en France ou en Italie, c'est probablement en partie parce que ce sont les deux pays où le capitalisme est le plus « social », le plus diffus dans la société. La quarantaine y est considérée comme l'âge de la pleine maîtrise pour exercer un métier qui demande à la fois des connaissances acquises et de l'énergie. Là où les structures du capitalisme sont plus concentrées, c'est plus au rôle social qu'au métier qu'on attribue de l'importance ; et il se trouve que dans des pays comme la Grande-Bretagne et la France cette conception va de pair avec une organisation fondée sur « les grandes écoles », « les bonnes familles » et une stricte hiérarchie des personnes.

Dans une ambiance de croissance, les jeunes ont pourtant eu de grandes chances ces dernières années grâce aux possibilités multiples de faire du neuf et à l'obligation de réparer d'urgence certaines erreurs commises par leurs aînés. Les nouvelles initiatives ont été nombreuses. La Grande-Bretagne a connu de nombreux jeunes financiers brillants comme Jimmy Goldsmith, Jim Slater et d'autres... même si leur étoile peut parfois pâlir. La France a eu moins de réussites spectaculaires. C'est plutôt en Italie qu'on les repère. Les artisans du miracle italien n'ont pas toujours eu la cinquantaine qu'on leur trouve aujourd'hui.

Dans l'atmosphère de crise qui se développe dans le monde industrialisé, la place des jeunes devient de plus en plus inconfortable. Non seulement au départ leur première embauche est plus difficile, mais dans l'ensemble l'idée de jeunesse, qui fut la coqueluche de l' « après 1968 », ne se vend plus... Les « chasseurs de têtes » constatent depuis quelques mois un net changement dans les caractéristiques des personnes que souhaitent leurs clients.

Sans doute parce que les difficultés auxquelles il faut savoir se heurter maintenant sont moins de nature technique et financière, mais plus sociales, politiques et commerciales, les experts frais émoulus des écoles de management font moins recette. On réclame de préférence des jeunes disposés à « retrousser les manches » ou alors des cadres « tous terrains » capables de faire face à n'importe quelle difficulté parce qu' « ils en ont vu d'autres ».

(Lire notre dossier page 21.)



Le flirt avec la Chine

LA décision du gouvernement chinois de nommer un ambassadeur auprès de la Communauté et d'engager bientôt avec elle la négociation d'un accord commercial annoncé à l'occasion de la visite à Pékin de Sir Christopher Soames, le vice-président de la Commission européenne, chargé des relations extérieures, présente un intérêt politique.

La Chine voit, on le sait, dans une Communauté forte un contrepoids précieux aux ambitions planétaires des deux super-puissances, et, pour cette raison, encourage les Neuf, avec une persévérance que la pusillanimité manifestée par ceux-ci laisse apparemment intacte, à accélérer leur unification économique et politique. De mois en mois, le ton est devenu plus pressant, presque angoissé : comme si les blindés russes se rassemblaient déjà pour déferler. A cet égard, l'invitation faite récemment à plusieurs dirigeants de la C.E.E., ainsi qu'à M. Tindemans, premier ministre belge, et à M. Van der Stoel, ministre des affaires étrangères des Pays-Bas, de renforcer, et, si possible, de mieux intégrer le potentiel de défense européenne, peut laisser perplexe.

Rien ne porte à penser que les gouvernements de la C.E.E. ressentent de façon aussi intense les menaces qui pèsent sur la paix du monde.

Le souci manifesté par les Neuf de répondre de manière attentive et positive aux avances « pro-européennes » de Pékin en est d'autant plus remarquable. Car le succès de la mission Soames et la décision de resserrer avec éclat les liens entre la Chine et la Communauté ne sont pas uniquement le fait des Chinois. Ils résultent aussi d'une action diplomatique délibérée des Neuf. Expliquons-nous. Depuis le 1er janvier 1975, conformément au traité de Rome, la politique commerciale échappe à la compétence des pays membres pour tomber sous celle de la Communauté.

Désormais, c'est à la Commission de Bruxelles qu'il revient de négocier au nom des Neuf des accords commerciaux. Dans cette perspective, elle a conçu un « schéma d'accord » qu'elle a transmis fin 1974 aux pays à commerce d'Etat. Mais avec l'assentiment des représentants des Etats membres, elle a tenu dans le cas de la Chine à donner un relief particulier à cette invitation à négocier.

Sir Christopher Soames a reçu longuement l'ambassadeur de Chine à Bruxelles pour lui en exposer le sens et le contenu. Bref, le collège européen a choisi par ce geste de privilégier la Chine par rapport aux pays de l'Europe de l'Est ou pour le moins de marquer qu'elle occupait dans son esprit une place dont le caractère singulier méritait d'être souligné.

Alors que l'évolution des relations Communauté - Chine se présente sous un jour nouveau, celles qui intéressent l'Europe de l'Est semblent bloquées.

PHILIPPE LEMAITRE.
(Le Monde.)

(Lire la suite page 26.)

Bien au contraire

DES millions de Britanniques vont voter le 5 juin contre l'Europe. Des ménagères, des jeunes, des ouvriers, des sympathisants du parti communiste et du Front national xtrême droite. Un certain nombre de retraités militaires, des stalgiques de l'empire. Une poignée d'industriels, menacés r la crise. Des dissidents politiques et économiques. Auront-la majorité des voix ?

Les sondages les plus récents suggèrent que la plupart s électeurs suivront les conseils du gouvernement britanque et se prononceront en faveur du Marché commun. Mais xpérience démontre le danger d'un revirement de dernière nute.

En Norvège, il y a trois ans, la presque totalité des forces es — ou orthodoxes — de la nation appuyait la politique ropéenne du gouvernement. Même les syndicats s'y ralliaient. pendant, petit à petit, un cartel des « non » s'est constitué mme un mouvement de résistance nationale, presque clanstine. Il s'agissait des paysans, des pêcheurs, des pauvres, s vieux, des étudiants, des extrêmes à gauche et à droite. la faisait « rétro », un poujadisme nordique, un puritanisme petit. Mais ce sont les « non » qui l'ont emporté aux urnes.

En sera-t-il ainsi en Grande-Bretagne ? Pour beaucoup de tanniques, les Norvégiens sont leurs semblables, leurs res, hypocrites ou pas.

Rassurons-nous. Le Royaume-Uni n'est pas la Norvège, ne le deviendra pas. Malgré les efforts de tous ceux qui ent dans le référendum un moyen de renoncer à la fois à conomie mixte, aux contraintes de la concurrence internanale et aux splendeurs et misères de la démocratie parlentaire. C'est là le véritable enjeu, dont l'Europe n'est qu'un texte.

PANGLOSS.

D'où vient, où va l'argent des syndicats ?

LES syndicats aussi ont leurs finances. Certains tirent le diable par la queue ; d'autres vivent bien. Mais, dans l'ensemble, tous se montrent... conservateurs dans leur gestion. Paradoxalement, c'est le pays qui estime avoir le syndicalisme le plus avancé du monde qui le trouve aussi le meilleur marché. Le syndicalisme britannique finance pourtant non seulement certaines grèves, mais une partie de l'action sociale (dont il se décharge progressivement, il est vrai, sur l'Etat), le parti travailliste, et certaines campagnes électorales. Son nombre de cotisants est élevé, ce qui rend la charge par individu relativement modique.

En Allemagne fédérale, la fortune des syndicats est évaluée à plus de 3,5 milliards de DM et les seize syndicats affiliés à la centrale D.G.B. passent pour les plus riches d'Europe. Des entreprises qui comptent parmi les plus importantes d'Allemagne sont contrôlées par ce groupe qui reste, comme ceux des capitalistes, bien discret sur ses comptes. Au fil des années les ressources s'accumulent d'autant plus que les grèves sont moins nombreuses.

C'est notamment pour éviter que la recherche de leur équilibre financier ne les incite à limiter le nombre des conflits que les organisations ouvrières italiennes refusent d'adopter un système d'indemnisation des grévistes par les syndicats. Longtemps aux prises avec le souci de ses simples dettes courantes, le mouvement syndical italien voit actuellement ses finances se redresser, en grande partie grâce au système récemment mis en place de recouvrement des cotisations par les employeurs. Mais, au-delà des dépenses de fonctionnement, cela ne lui permet pas de faire d'investissements industriels ; ce qu'il ne semble d'ailleurs pas souhaiter...

En France, les organisations syndicales sont traditionnellement pauvres. Cela tient essentiellement au fait qu'elles tirent les huit dixièmes de leurs fonds de leurs cotisations, alors que le taux de syndicalisation est faible : un adhérent seulement en moyenne sur cinq salariés. En outre, l'origine anarcho-révolutionnaire du mouvement entraîne chez lui un mépris de principe à l'égard des moyens financiers. L'accroissement des ressources collectées n'en est pas moins l'un des soucis permanents des dirigeants syndicaux.

(Lire notre enquête page 23.)

Sur le devant de la scène

L'ARGENT DES PÉTROLIERS NE COULE PAS TOUT SEUL...

L'Algérie premier client

BONN

« **L**ES *milliards provenant du pétrole rendent les emplois plus sûrs.* » Sous ce titre frappant, la feuille d'informations du ministère fédéral pour la coopération économique ne parle pas des participations spectaculaires prises par les pays pétroliers dans la République fédérale, mais des ventes croissantes dans ces zones. De fait, les exportations de l'économie allemande vers les nations de l'OPEP ont déjà progressé de *quelque 73 %*, passant de 4,4 milliards de DM à 10,2 milliards. La part de ces acheteurs, dans l'ensemble des exportations allemandes, est montée de 3,3 % en 1973 à 4,5 % l'année dernière. A peu près la moitié des importations allemandes de pétrole brut en provenance des Etats de l'OPEP ont été couvertes en 1974 grâce aux exportations vers ces pays. Et, au quatrième trimestre de 1974, cette proportion a même augmenté jusqu'à atteindre les deux tiers.

Le commerce avec les pays arabes s'est développé de façon particulièrement spectaculaire. Les exportations ont plus que doublé, passant de 3,6 à 7,3 milliards de *DM* au cours de l'année dernière. Ainsi la part de ces pays dans les exportations globales de la République fédérale s'est-elle élevée de 2 % en 1973 à 3,3 % l'an passé.

Le plus grand consommateur de marchandises allemandes dans cette région a été l'Algérie, avec 1,2 milliard de DM, au lieu de 0,8 l'année précédente ; suivent la Libye, avec 1 milliard de *DM contre 0,6, et l'Irak* avec 0,9 au lieu de 0,1. Les exportations vers l'Arabie Saoudite ont plus que doublé, passant de 333,6 à 735 *millions* de DM, de même que les ventes à la Syrie (455,8 millions de DM contre 204) et au Koweït (410,5 millions de DM contre 186,1).

Ces livraisons ont contribué à éviter l'écroulement du commerce extérieur allemand, car les commandes de ces pays sont indépendantes dans l'ensemble de l'évolution de la conjoncture économique mondiale.

Mais alors que le commerce avec les Etats arabes est florissant, les investissements restent modérés. Certes, ils augmentent aussi, mais pas au même rythme. A plusieurs *reprises*, le reproche a été fait à l'économie allemande de vouloir vendre, mais de n'être pas prête à s'engager en investissant. En réalité, le rapport entre les investissements effectués à l'étranger et les exportations allemandes est seulement un peu plus modeste en République fédérale que dans les autres Etats industriels comparables.

La politique allemande de coopération a tiré en tout cas une conséquence de l'augmentation du niveau de vie des pays pétroliers en n'accordant d'aide en *capital*. Et, s'agi de l'aide technique, c'est-à- de celle des experts allem il faut désormais payer *en bénéficier*. Pour le rest ministre de la coopéra M. Egon Bahr, compte su coopération « triangulai dans laquelle les pays pétr fourniraient les capitaux République fédérale la tec logie pour la réalisation de jets nouveaux dans d'a pays *moins* riches. Mais, ju présent, ce genre de coopér n'est pas encore entré da voie des réalisations.

HANS JUERGEN MAHN
(Die W

A retardement

LONDRES

A voir les chiffres, on pourrait *penser que les Britanniques* ont moins bien su que d'autres récolter leur part de la manne répandue depuis plus de douze mois par la prodigalité des pays de l'OPEP. En réalité, le gouvernement de Londres n'était pas chaud à l'égard d'éventuels contrats d'armements avec les pays du Proche-Orient, et les firmes britanniques n'étaient guère mises en mesure d'en obtenir. Mais si la quote-part de la *Grande-Bretagne* dans le commerce des Etats producteurs de pétrole a été modique, pour l'ensemble de l'année elle a été beaucoup plus forte si l'on considère isolément le deuxième semestre.

Le Royaume-Uni est devenu le *deuxième fournisseur de l'Irak* après l'U.R.S.S., et, dans cette partie du monde, son premier client est aujourd'hui l'Iran, qui a ainsi supplanté Israël. Cette révolution prouve l'importance que présentent, pour l'aboutissement des efforts des exportateurs, les négociations de gouvernement à gouvernement. Le développement des exportations vers l'Iran est le résultat de la création de la commission mixte *irano-britannique en 1972, de* l'accord de troc négocié en 1973 par M. Peter Walker (150 millions de livres de marchandises contre du pétrole), et de l'accord commercial portant sur 500 millions de livres signé en janvier dernier par M. Peter Shore. *Un mécanisme similaire* pourrait stimuler les échanges avec l'Arabie Saoudite.

Pour les pays pétroliers, la Grande-Bretagne *semble* être le pays où se procurer surtout du matériel léger, des équipements pour les transports et des automobiles. Ces trois catégories de produits représentent, en effet, plus de la moitié des exportations britanniques dans la région, l'Iran ayant acheté à lui seul pour plus de 45 millions de livres d'automobiles et de pièces détachées « made in Britain ».

La levée du boycottage contre la British Leyland, après qu'elle eut mis fin à ses activités en *Israël, devrait constituer* un nouvel adjuvant. Cette compagnie va opérer une percée avec une usine de montage de Land-Rover (5 millions de livres) au sud du Caire, et, forte de ce certificat de responsabilité, elle pourrait voir ses efforts couronnés sur d'autres marchés, au Koweït notamment. Il est déjà question d'une nouvelle usine de montage, au Liban peut-être.

En dehors des exportations proprement dites, un élan a été pris en vue d'une participation au développement industriel que les pays pétroliers ont l'ambition de donner à leurs économies intérieures. L'exemple le plus frappant se trouve dans le raffinage de l'aluminium. Le cilités de production d'Al Bahrein, détenues par Wi John Brown, la Mining Fin House, Selection Trust, ont paré le terrain dès 1971. La tish Smelter Constructor ensuite, enlevé un contrat tant sur 200 millions de l pour la construction d'une finerie supplémentaire à *D* où des firmes comme Costa Taylor Woodrow ont déjà nu commande pour des d converts (91 millions de li et l'installation d'un com pour foires et exposi (56 millions de livres).

HUGH STEPHENSC
(The Tim

Des « coups de pouce » politiques

PARIS

PLUS de 30 milliards de *francs ! Tel est dans toute* sa sécheresse le montant du déficit de la France avec les pays pétroliers arabes et l'Iran en 1974. Il explique à lui seul les multiples voyages des ministres français dans cette région du monde.

L'augmentation des prix du pétrole ne s'est réellement fait sentir qu'en 1974. Elle s'est traduite par un accroissement de 200 % de la valeur des importations en provenance des pays pétroliers arabes et de l'Iran (41,7 milliards de francs contre 13,7 milliards en 1973). Dans le *même temps*, les exportations de la France vers ces Etats progressaient de 77 % (11,4 milliards de F contre 6,4 en 1973). Pourcentage considérable en soi, mais encore bien insuffisant pour compenser le renchérissement des importations d'hydrocarbures.

En 1974, la balance commerciale de la France a été déficitaire avec *tous* les pays de cette zone, à l'exception de l'Algérie. Le déséquilibre est particulièrement spectaculaire avec l'Arabie Saoudite (— 13,9 milliards de francs), et l'Irak (— 4,9 *milliards de francs), où l'on note* cependant une percée de la France, qui est devenue en 1975 le premier fournisseur de ce pays, les exportations ayant triplé (1 027 millions de francs contre 373 millions en 1973). La position de la France s'est également améliorée en Iran, où elle est devenue le cinquième fournisseur avec des ventes supérieures à 1,2 milliard de francs. L'ancien empire perse constitue *le premier marché pour les produits* français au Proche-Orient, l'Algérie et la Libye (ventes d'armes) mises à part.

Les chiffres du commerce extérieur ne reflètent pas encore — ou très peu — les *« grands contrats »* signés en 1974. Bien souvent négociés par les industriels, ils ont bénéficié du *« coup de pouce politique »* à l'occasion des voyages que MM. Chirac, d'Ornano et Segard ont effec*tués dans la plupart de ces pays*. D'après les indications fournies par les ministres français lors de leurs déplacements, on peut estimer à plus de 70 milliards de francs le volume de commandes attendues par l'industrie française. Toutefois, il faut ma*nier ces chiffres avec prudence*. Il s'agit d'espérances et non de certitudes, d'évaluations et non de prix définitifs. Ces contrats portent le plus souvent sur la livraison *« d'usines clés en main »* et même de *« produits en main »*, et les paiements s'échelonneront sur plusieurs années.

Avec l'Iran, on évalue à 35 milliards de francs le montant des commandes, dont 10 milliards *seraient passées en 1975. Parmi* les principaux projets, on peut citer : le métro de Téhéran (5 milliards de francs), la vente de Turbotrains, de deux Concorde (plus un en option), d'une usine de fabrication de Renault, d'une usine sidérurgique (1,5 milliard de francs), de deux mille lits d'hôpitaux, de plusieurs dizaines de milliers de logements et de centaines de kilomètres de routes, la livraison de produits *agricoles (6 à 7 milliards de* francs). Enfin, il existe un accord de principe pour la construction de cinq centrales nucléaires (un protocole d'intention a été signé pour deux d'entre elles).

Pour l'Irak, on avance le chif*fre de 15 milliards* de francs avec la construction de deux usines de montage de voitures, d'un complexe pétrochimique (3,5 milliards de francs), d'une usine d'aluminium, d'un hôpital militaire, d'un barrage (2,5 milliards de francs).

Dans les *milieux patronaux*, on chiffre à 20 milliards de francs les commandes que l'Algérie pourrait passer à la France. Déjà, il a été signé à la fin de 1974 et au début de 1975 pour 3 milliards de francs de contrats (matériel ferroviaire, de télécommunications, usines d'ammoniaque, cimenteries). Parmi les grands projets en cours de discussion, on peut citer l'implantation d'un complexe sidérurgique de 10 à 12 millions de tonnes de capacité dans l'Ouest algérien, la mise en place d'une usine de fabrication de voitures à Oran (cent mille unités par an), la livraison d'une usine de fabrication de moteurs (cent vingt mille unités par an).

Deux protocoles d'intention ont été signés au début de 1975 avec la Libye. Il portent sur l'équipement rural (des con *pour* l'irrigation et l'exploit forestière devraient être co rapidement) et sur la form professionnelle. Un effort également fait pour le dév pement des exportations ag les françaises. Dans le dom industriel, des contrats ont passés avec Alsthom pou construction d'une centrale cléaire à Tripoli et avec tres entreprises (notam S.P.I.E.-Batignolles et Thom C.S.F.).

Avec l'Arabie Saoudite, le meux contrat portant su livraison à la France de 800 lions de tonnes de pétrole voirait la fourniture par France d'équipements, d'ar d'usines. Toutefois, ce con est toujours *« en cours de cussion »*.

Enfin avec les émirats golfe Persique, il y a quelq grands projets en cours, *notam ment la construction d'un com* plexe pétrochimique à Qat d'un autre à Oman, et de nor breux travaux d'infrastructu

MICHEL QUATREPOINT
(Le Monde.)

Un réseau commercial insuffisant

ROME

LA pénétration de l'Italie *dans* les pays *arabes* est encore trop faible au regard de ses capacités. Les exportations italiennes vers les pays du Moyen-Orient ont représenté 6 à 7 % seulement du total des ventes à l'étranger de 1974 en valeur. Cela tient au fait que, à la différence d'autres pays, l'Italie n'a pas le réseau nécessaire pour développer les échanges commerciaux et technologiques.

L'Allemagne fédérale, par exemple, a implanté dans divers pays arabes, dont l'Arabie Saoudite et le Koweït, de véritables délégations commerciales, fortes d'une *vingtaine de membres*. Les contacts italiens se limitent le plus souvent au personnel consulaire, et cela représente un handicap important dans la compétition avec les autres pays industrialisés.

Pourtant, quelque chose est en train de changer. Ces derniers temps, les grandes entreprises à participation d'État, les industries privées et le ministère du commerce extérieur ont envoyé dans cette région du monde des missions commerciales dont beaucoup ont eu des résultats positifs. A ce sujet, il convient de rappeler les succès enregistrés *par l'Association nationale* de la construction au Moyen-Orient, et plus particulièrement en Arabie Saoudite, où l'industrie du bâtiment italienne voit s'ouvrir des marchés intéressants qui pourraient se développer dans les dix à quinze prochaines années. Un exemple : l'adjudication lancée en Arabie Saoudite pour la construction de cent mille logements en cinq ans, et qui pourrait être attribuée à des entreprises italiennes.

Un autre accord a déjà été conclu, il y a un an, entre l'IRI et l'Iran pour la cons*truction d'un complexe sidérurgique* qui devrait entraîner le développement de toute la région de Bandar-Abbas. L'investissement prévu dépassera les 2 000 milliards de lires. De plus, l'IRI organise des cours spéciaux de perfectionnement pour les cadres originaires des pays en voie de développement, qui permettront à l'avenir une meilleure pénétration commerciale et industrielle italienne vers ces régions.

L'industrie privée italienne recherche elle aussi des marchés dans les pays du Moyen-Orient et connaît des succès flatteurs. La SIR (Société *lienne des résines) a réussi* à imposer ses unités de dess ment malgré une vive conc rence américaine.

De leur côté, les pays Moyen-Orient considèrent l' lie avec un intérêt sans c accru : témoin les contacts plus en plus fréquents qui s' blissent entre l'Iran et des treprises italiennes, ainsi qu présence, pour la première à la Foire de Milan, d'une d *gation officielle de* l'Ar Saoudite.

RENZO VILLARI
(La Stamp

Consommation

Parapluies pour temps de vacances

L'EXTENSION du système de vacances à forfait a provoqué une mutation brusque du tourisme. Les réductions de tarifs accordées aux groupes, les avantages en matière de change, l'émergence d'un réseau entièrement nouveau de compagnies en concurrence *ont fait* tomber les prix au plus bas. Des masses de gens qui n'étaient jamais sortis de leur pays *ont* désormais pu *s'offrir un voyage* aux Baléares ou en Sicile leur revenant moins cher qu'une villégiature au bord de la mer à faible distance de chez eux.

En 1965, l'effectif de touristes sortis du Royaume-Uni pour des voyages forfaitaires en Europe occidentale avait déjà dépassé le million : c'était deux fois le nombre des départs individuels en vacances par avion. L'an dernier, la clientèle des avions charters a atteint les quatre millions, soit 40 % du trafic aérien à destination de l'étranger.

Du fait de cette évolution du tourisme international, les problèmes posés par les rapatriements dans l'éventualité de la faillite d'une compagnie dépassent les services consulaires et diplomatiques en poste à l'étranger. Les agences de voyages britanniques, conscientes de cette situation, avaient créé, dès 1970, sous l'égide de leur groupement professionnel, un fonds de garantie auquel les organisateurs de tours cotisent au *prorata de leur chiffre d'affaires*. Ce fonds est destiné à assurer le rapatriement des voyageurs bloqués à l'étranger et ensuite, s'il reste de l'argent en caisse, à rembourser les acomptes versés au titre des voyages annulés.

L'insuffisance de ces garanties est apparue *à l'occasion* de la banqueroute, l'été dernier, du groupe géant Court Line, entraînant dans sa chute cinq agences *affiliées*.

En Allemagne fédérale, il n'y a pas de fonds spécial mais les professionnels sont convenus entre eux de *faire le* nécessaire. *« En cas de faillite »*, explique Karl Maute, l'attaché de presse de Neckermann, la plus grande *organisation allemande de tourisme*, *« nous agissons immédiatement, comme le monde de la finance quand une banque est en difficulté : nous payons quelle que soit la compagnie en cause »*. De surcroît, les firmes allemandes ont la possibilité, depuis peu, de souscrire une assurance d'un type nouveau couvrant les risques *financiers exceptionnels*, par exemple les frais d'évacuation précipitée de touristes en séjour dans une zone devenue dangereuse (le cas s'est produit à Chypre). Cette assurance spéciale est garantie par la Lloyds de Londres en liaison avec TAS (Tourist Assecural Service) de Francfort. Elle a été proposée à cent quarante agences de tourisme.

En Italie la Fédération nationale des agences de voyages, la FLAVET, est en train de mettre au point un système de garantie mais pour le *moment les mesures de protection* restent essentiellement affaire privée à régler avec les compagnies d'assurances.

En *France* des garanties financières sont exigées des organisateurs de voyages sous la forme soit de cautions bancaires, *soit d'une police* d'assurance obtenue par l'intermédiaire de leur association professionnelle. Une proposition de loi a été déposée fin avril qui vise à renforcer ce système de garanties existant par l'adjonction d'un mécanisme de responsabilité professionnelle collective. La nouvelle législation proposée assurerait notamment *le rapatriement des voyageurs* bloqués à l'étranger. En outre, elle soumettrait les organisations sans but lucratif aux *mêmes exigences — en gros —* que les organisations commerciales.

Les mesures de protection définies au Royaume-Uni en 1970 étaient applicables à l'origine seulement aux compagnies membres de l'association des agences de voyages britanniques. *Cela changea dès fin* 1971 avec la création d'un organisme officiel, la Civil Aviation Authority (C.A.A.) qui *entérina le système édifié par* l'association mais aussi l'étendit — par le biais des conditions mises à l'obtention des licences — à l'ensemble des organisateurs de voyages aériens.

Même élargi, ce dispositif *apparut déficient dans le cas* de faillites en chaîne. Cette carence amena le gouvernement à intervenir de nouveau pour définir ce qu'il appelle, « une deuxième ligne de défense ». *Le projet de loi qu'il a déposé* vise la création d'un fonds de réserve pour les voyages aériens, distinct du fonds préexistant, et auquel les organisateurs de tours devraient verser 1 % de leur chiffre d'affaires à partir de septembre. Un prêt sans intérêt du gouvernement à *concurrence de 15 millions* de livres sterling est prévu.

Ce fonds devrait garantir à l'avenir outre les rapatriements, le remboursement d'un voyage qui n'aurait pas lieu, des acomptes versés. Il pourrait aussi être utilisé à titre rétroactif pour le dédommagement des victimes de la faillite de Court Line, Horizon et autres. Il ne dédommagerait pourtant ni les créanciers commerciaux ordinaires des compagnies intéressées ni la clientèle des organisations ne détenant pas la licence.

Ces garanties ne couvriront pas les dommages d'un autre ordre que pourront avoir à subir les touristes : billets d'avions *délivrés en surnombre, chambres* non disponibles, hôtels non conformes aux promesses publicitaires ou encore dans les plâtres. Les rapports de l'O.C.D.E. montrent que les cas *de* ce genre se sont multi ces dernières années dans plupart des pays membres l'organisation.

De plus en plus nomb sont les procès intentés agences de voyages par clients mécontents. On a *vu, en Allemagne notamm* des firmes obligées à déd mager substantiellement plaignants.

Au Royaume-Uni, où le T Description Act a été a damment invoqué pour condamner la publicité songère de *certains* dépli l'Association des agences voyages a mis au point l'Office of fair trading — o *nisme subventionné par le* vernement — un code de b conduite qui a été promu au printemps dernier. Il s d'un ensemble de règles d nées à protéger les vacanc

Reste à savoir si ces velles garanties seront cons rées comme un progrès par usagers lorsqu'ils connaît leur coût.

PATRICIA TISDAL
(The Times

L'Europe des jeunes patrons

OHENLIMBURG

ne tête inattendue ans la sidérurgie

la pointe sud du quadrilatère formé par les villes de Hohenlimburg, n, Luedenscheid et Solin- surgit la masse compacte l'industrie sidérurgique : de trois cents entreprises liales. Six sur dix des s de laminage à froid du sont implantées à Hohen- rg. Quiconque exerce là rofession dans les gerbes celles du fer et de l'acier pour doté de qualités sivement masculines : goût a décision, équilibre ner- et vision synthétique des s. Or, l'homme qui se e à la tête de l'entreprise e de l'industrie allemande aminage à froid est... une e. Une femme de tête, il vrai. Encore inconnue du c, mais citée en quatre li- dans le guide des *Hom- de pointe de l'économie*, y le P.-D. G. du groupe pé- r BP et le président de la ration des courtiers, le eur Viola Hallman a trente — comme la paix dans ce — et elle est à la fois riétaire et directrice de la e Fried. Gustav Theis walzwerke GmbH, Hohen- urg.

éée en 1910, la société s — dont les actifs se com- nt de deux unités de pro- ion : l'une à Hohenlimburg, re à l'entrée de Hagen — est un exemple d'entreprise familiale parvenue à la troisième génération grâce à une gestion avisée. Sa directrice est la trouvaille de l'année de la femme... Aussi prudemment qu'un funambule attentif à ne pas perdre l'équilibre, Viola Hallman fait les premiers pas dans la présentation de son entreprise : « *Oui, notre chiffre d'affaires dépasse 100 millions de DM, mais je préfère ne pas citer de chiffre exact, pour éviter les idées fausses...* »

Qu'en est-il en fait ? Les usines Theis se situent juste au seuil des trois cents premières entreprises du pays et éclipsent facilement des noms déjà célèbres comme les brasseries Spatenbrau, de Munich, et le constructeur de machines Hoesch AG, de Dortmund. Au cours des derniers mois, la société a procédé à des achats spectaculaires. Ainsi a-t-elle absorbé la société de matériel d'emballage Stanley - Packsystem, de Gelsenkirchen, et l'un des premiers fournisseurs des industries métallurgiques, du bâtiment et de la télévision, au capital de 4,5 millions de DM. Au Brésil, où œuvrent déjà des firmes comme Mannesmann, Badische Anilin (B.A.S.F.), et des entrepreneurs de moindre envergure comme Henninger Inhaber Schubert et Korf-Stahleigner Korf, elle vient d'acquérir 50 % du capital de la société Servi-Corte, spécialisée dans la fabrication de matériel de laminage.

L'ardeur au travail de cette jeune femme lui ouvre la voie d'une belle carrière. Elle s'y est d'ailleurs solidement préparée en poursuivant, aux universités de Marbourg, Hambourg et Padoue (« *A cette époque, je ne savais pas encore l'italien, mais j'ai toujours été stimulée par les difficultés à vaincre* »), des études de sciences économiques qui aboutirent à une thèse de doctorat sur « les Charbonnages de la Ruhr dans le devenir sidérurgique ».

Pour la petite fille, déjà, le fer et l'acier avaient plus d'attraits que les poupées. « *J'ai grandi à côté de l'usine. Jadis, il n'y avait pas de porte, et le soir, après dîner, nous nous dissimulions derrière les machines pour jouer* », raconte-t-elle.

Viola Hallman est entrée en fonctions en 1972. Elle connaît personnellement la plupart des huit cents membres de son personnel. Devenue patronne, elle est toujours tutoyée par ses plus anciens condisciples.

Viola Hallman était candidate de la démocratie chrétienne (C.D.U.) aux élections municipales du 4 mai dernier en Rhénanie du Nord-Westphalie. Sa trentième position sur la liste des cinquante-neuf sièges à pourvoir du conseil municipal de la ville de Hagen correspond-elle à ses ambitions ? Elle dit n'y attacher que peu d'importance, car elle ne possède pas vraiment la fibre politique et n'envisage pas de dépasser le cercle de sa propre sphère communale. Pour elle « c'est le travail de la base qui est décisif ».

P. C. MARTIN
(Die Welt.)

MILAN

Infuser plus de démocratie

« *CE n'est pas une question d'ancienne ou de nouvelle génération, ou tout au moins il n'y a pas que cela !* » Piero Pozzoli, président de l'Association des jeunes patrons de l'industrie et vice-président de la Confédération générale de l'industrie italienne, s'explique : « *Si les fils veulent être mieux que leurs pères, ils doivent prouver qu'ils ont conscience des nouveaux problèmes et qu'ils savent les résoudre de façon originale.* » Pour lui, tout tourne autour des rapports sociaux dans l'entreprise, des échanges de l'entreprise avec le milieu dans lequel elle baigne, et de l'organisation interne de la Confédération des patrons de l'industrie italienne.

La « montée des fils » est liée à la connaissance des mécanismes de la démocratie et à leur foi dans la nécessité d'un bilan connu de leur action, alors que les « pères » estimaient qu'ils devaient rester discrets comme les bilans de leurs entreprises. La nouvelle génération exige que les charges confédérales soient électives, et que les nominations aux postes dirigeants soient faites par la « base » et non par cooptation.

« *Mais pour que ces principes deviennent effectifs*, observe le président des Jeunes Patrons, *il est nécessaire que l'industriel participe à la vie de son association professionnelle locale, que dans sa province il entretienne des rapports normaux avec le personnel politique en dehors de tout lobby. Il faut également qu'il admette que les heures passées en discussion avec le comité d'entreprise ne sont pas du temps perdu.* »

Sur cette voie, la Confindustria devrait donner l'exemple, ce qui n'a pas été le cas jusqu'à présent, estime M. Pozzoli. Certes, sous la présidence de Giovanni Agnelli, c'est-à-dire depuis dix mois, la Confindustria a su jouer son rôle de partenaire social lors de grands « rendez-vous » comme ceux qui ont eu lieu avant et après la constitution du nouveau gouvernement Aldo Moro; ou encore en signant avec les syndicats l'accord sur l' « indemnité de contingence » reliant dans une certaine mesure la progression des salaires à l'augmentation du coût de la vie en Italie.

Les jeunes patrons reconnaissent que les résultats obtenus sont de grandes « conquêtes » politiques et sociales. Toutefois, au cours de la période écoulée, ils se sont sentis exclus, dans un certain sens surpassés, et même « hors jeu ». Piero Pozzoli compare Giovanni Agnelli à un grand artiste qui aurait magnifiquement décoré l'extérieur d'un palais, mais sans s'occuper de l'intérieur. Ce palais serait la Confindustria, à l'intérieur de laquelle les jeunes industriels ne trouvent pas la possibilité de se faire entendre et réclament la mise en application des requêtes du « rapport Pirelli ».

« *Lorsqu'un président se sent « provisoire », comme c'est le cas de M. Agnelli qui a accepté cette charge à la condition de pouvoir la quitter dès que possible, il n'a aucun intérêt à opérer une réforme intérieure de l'association qu'il préside à moins qu'il l'estime nécessaire* », nous a confié le président de l'Association des jeunes patrons.

Le sentiment de frustration et l'impression de marginalisme des jeunes patrons, que traduit M Pozzoli, ne sont cependant pas partagés par tous ses collègues. D'aucuns pensent au contraire que les jeunes patrons doivent être reconnaissants à la Confindustria « *d'avoir établi de nouveaux rapports avec les autres forces sociales et en particulier avec les syndicats ouvriers, d'avoir donné d'elle-même une image plus positive auprès de l'opinion publique, d'avoir joué un rôle véritablement autonome et fructueux dans les rencontres avec les partis politiques et le gouvernement* ». Même si le président des Jeunes Patrons (quatre mille membres inscrits, soixante-dix groupes travaillant auprès des associations industrielles territoriales, soit la moitié d'entre elles) campe sur ses positions, en insistant sur les échecs, un compromis n'est pas impossible.

MARIO SALVATORELLI
(La Stampa.)

ONDRES

ill Johnston anquier malgré tout...

n'avait que trente-six ans quand il prit la tête du département « Investissets » de la National Westter. C'était le plus jeune teur jamais vu dans une de banque londonienne. A te-huit ans, Bill Johnston est rd'hui le patron de la try Bank, la banque d'afs du groupe Natwest. Il partient pourtant pas à la e des « camarades de pron » des grandes écoles et dans un quartier de Glasconnu pour être l'une des ntrations urbaines les plus es du Royaume-Uni, qu'il t ses débuts dans la vie. de l'école à quinze ans, il ença comme travailleur el. Puis, son service milliaccompli, s'aiguilla vers des ois de bureau.

st par la filière des cours du qu'il aboutit à l'université, il s'inscrivit en section nces économiques ». Étuprolongé, il avait déjà -sept ans quand il empoon diplôme et partit pour res. Il s'y vit offrir, en temps qu'un poste au tement des investissements de ce qui était alors la Westminster Bank, le conseil de... n'être pas trop ambitieux.

Que pense Bill Johnston des patrons britanniques et de leur sort futur ? Il ne nie pas qu'ils aient une part de responsabilité dans les piètres performances économiques de la Grande-Bretagne. Tout en se gardant de les critiquer trop sévèrement, il déplore qu'une énorme somme de compétences soit dilapidée dans les hautes sphères directoriales à la recherche de compromis impossibles. Il se désole aussi du gaspillage d'éléments potentiellement valables dû à des comportements sociaux sclérosés et à l'esprit de caste qui sévissent dans trop de firmes. Son principal sujet d'inquiétude : que les « managers » britanniques n'en viennent, avant cinq ans, à perdre tout cœur à l'ouvrage.

Les élans humanitaires sur lesquels se fonde la pensée socialiste, Bill Johnston dit les comprendre. Mais il affirme que le développement de la bureaucratie ne fait qu'alourdir les prix de revient et que finalement la collectivité dans son ensemble en pâtit. Les insuffisances de l'entreprise privée lui échappent-elles ? Non : il se dit prêt à concéder un rôle important à l'Etat, à condition toutefois que l'aide de celui-ci se concentre sur les secteurs nouveaux en croissance, au lieu de se porter au secours des branches moribondes de l'économie.

Prendre en considération la grille générale des salaires et les satisfactions liées à la fonction lui semble « normal » lorsqu'il s'agit de fixer les émoluments des managers. Mais « l'érosion » à laquelle sont soumis ces émoluments, en valeur relative comme en valeur absolue, lui semble ne pouvoir, à la longue, « que conduire à la catastrophe ». Il avoue qu'il préférerait de plus grandes disparités entre les traitements, et s'indigne des taux de la fiscalité. Après impôt, il ne lui reste que 40 % de ce qu'il gagne (un peu plus de 20 000 livres) et ses dépenses — qui comprennent l'entretien d'une Jaguar et les annuités d'un emprunt-logement à 2,5 % — doivent, dit-il, rester raisonnables. Sa situation matérielle serait, estime-t-il, plus florissante aux Etats-Unis ou en Allemagne fédérale. Mais il dit qu'il aime la Grande-Bretagne et il aime son métier. Seules la persistance des tendances actuelles et la croissance de la mésentente sociale pourraient lui faire envisager de s'expatrier. Il a le sentiment qu'il serait encore assez jeune pour prendre un nouveau départ...

JOHN WHITMORE
(The Times)

PARIS

Aile marchante et bonne conscience

« JEUNES PATRONS ». Il y a quelques années encore cette appellation désignait une organisation patronale connue moins en raison de l'âge de ses adhérents — qui n'étaient pas tous jeunes au regard de l'état civil — que des propositions parfois audacieuses qu'elle avait formulées. En octobre 1968, le Centre des jeunes patrons (C.J.P.) est devenu le Centre des jeunes dirigeants d'entreprise (C.J.D.), modification significative aux yeux d'une organisation qui entendait ainsi réaffirmer « *que la source du pouvoir des dirigeants ne découle pas de la seule propriété* ». En 1970 « *l'aile marchante du patronat* », dans laquelle le Centre français des patrons chrétiens (C.F.P.C.) occupe une place particulière, s'est trouvée renforcée par la création de l'association Entreprise et Progrès qui réunit des sociétés et a pour but « *d'établir et de promouvoir une doctrine de l'entreprise, de favoriser l'expansion économique et la progression sociale par l'entreprise et de contribuer à une meilleure information sur celle-ci et sur son rôle dans l'économie* ». Ces organisations ne contestent pas la représentativité du puissant Centre national du patronat français (C.N.P.F.), même si elles dénoncent souvent son immobilisme. Elles entendent plutôt agir comme un aiguillon en formulant des propositions, comme on a pu le constater lors des travaux préparatoires du rapport sur la « réforme de l'entreprise » remis le 13 février par M. Sudreau à M. Giscard d'Estaing.

On ne saurait dire que le C.N.P.F. a apporté une aide déterminante au comité chargé de ce rapport. Les entretiens qu'eut ce dernier avec M. Ceyrac, le président du C.N.P.F., se seraient, dit-on, bornés à des généralités. En fait il est clair que le C.N.P.F. avait choisi d'adopter une attitude fort prudente.

L'association Entreprise et Progrès a réagi de manière toute différente puisqu'elle présenta publiquement sept propositions tendant notamment à améliorer le sort des travailleurs dans l'entreprise, en développant les responsabilités des salariés, en reconnaissant leur droit à l'information, et en revalorisant la tâche de l'encadrement. En outre, Entreprise et Progrès suggérait qu'un quart du conseil d'administration soit issu du personnel et élu par celui-ci.

Il faut bien le dire, ce catalogue déçut ceux qui espéraient de l'association des suggestions hardiment novatrices. En fait, Entreprise et Progrès avait dès l'abord annoncé la couleur. « *Pour être véritablement utile à la fois aux hommes et aux entreprises (...) la réforme doit éviter toute démagogie. Elle doit donc améliorer la vie des hommes au travail et sauvegarder l'efficacité économique de l'entreprise* » en tentant « *plutôt que d'affaiblir le pouvoir* », de le « *contrôler plus efficacement* », pouvait-on lire dans l'introduction du document présentant les sept propositions.

La démarche du Centre des jeunes dirigeants d'entreprise a été toute différente. Il faut rappeler que le C.J.D. avait présenté, lors de son quinzième congrès en juin 1974, « *un projet d'entreprise pour 1985* ». De quoi s'agit-il ? De rompre le couple capital = pouvoir. Pour y parvenir, le C.J.D. a élaboré un schéma de propositions dont certaines (notamment en ce qui concerne la place de l'argent dans l'entreprise et l'exercice du pouvoir en son sein), sans être révolutionnaires, sont fort originales.

« *Les hommes de l'entreprise louent ou empruntent la totalité des moyens financiers nécessaires à sa création, son fonctionnement, son développement* », prévoient les responsables du C.J.D., qui précisent que les apporteurs de capitaux qui se verraient remettre des parts d'investissement seraient rémunérés par un pourcentage fixe auquel s'ajouterait, éventuellement, une prime variant selon les résultats. Quant au pouvoir, il émanerait d'une assemblée réunissant les hommes de l'entreprise. Cette assemblée déléguerait son pouvoir pour une durée déterminée (trois à six ans) à un conseil d'entreprise où siégeraient, avec voix consultatives, des représentants des apporteurs de moyens financiers, des consommateurs et des pouvoirs publics. Il appartiendrait à ce conseil de désigner un « *leader* », de contrôler la réalisation des objectifs et d'arbitrer d'éventuels conflits.

Mais il faut bien le dire, les propositions et les réflexions des uns et des autres n'ont, jusqu'à présent, guère bouleversé les foules. L'opinion publique les ignore, et les syndicats, tels la C.G.T. et la C.F.D.T., dénoncent soit leur insuffisance, soit leur côté « participationniste », soit, encore, leur irréalisme. Le patronat traditionnel n'est guère plus enthousiaste, qui considère le plus souvent ces dirigeants d'entreprise « modernistes » comme des gêneurs ou des rêveurs... quitte d'ailleurs à reprendre à son compte des suggestions dénoncées en leur temps comme inutiles ou dangereuses.

Quelque peu isolée, « *l'aile marchante du patronat* » n'est-elle donc que sa « *bonne conscience* » ? A moins qu'elle ne soit son meilleur défenseur pour avoir compris qu'il était nécessaire de faire des concessions pour conserver l'essentiel.

PHILIPPE LABARDE
(Le Monde.)

orum

acances

Moins de gibier pour les chasseurs de têtes

OMME toutes les innovations américaines, la chasse aux cerveaux a été consi- par l'Europe, dans les s 60, comme le fin du fin. négociants en « grosses » du vieux continent se crus obligés, eux aussi, de par-dessus bord l'arsenal vieilles méthodes utilisées -là : entretiens person- s et petites annonces. La miraculeuse au manager est devenue une chasse à me connu ayant déjà avec le succès et pourvu contrat

rtant une telle technique le in U.S.A. » ne pouvait implanter durablement en e. Non, certes, pour des s morales. Car ici aussi nt des conseils de per- l sans scrupules qui n'or- nt la concurrence des ux qu'à des fins lucra- Mais la chasse aux cer- ne peut être en Europe entreprise aléatoire parce le recrutement du per- l de gestion s'effectue ici ir de critères plus subjec- u'aux Etats-Unis et aussi que la législation ne per- pas à n'importe qui de chasser n'importe quoi n'importe comment.

En Allemagne fédérale, le nombre des chasseurs de « grosses têtes » se compte sur les doigts d'une main. En Angleterre, il en existe au moins une cinquantaine, et aux U.S.A. 85 % des entreprises de conseil de personnel se servent de cette méthode d'embauche. En France, elle demeure sans grande ampleur, et il en va de même en Italie.

Sur le vieux continent, le népotisme est roi. Qui n'a pas des amis au Rotary Club, qui son avocat personnel, qui une relation de quelque poids à faire jouer dès que se présente un poste vacant de quelque importance ? Et l'on ne sollicite jamais en vain. Moins de 10 % des « top-managers » sont recrutés en Europe occidentale par les méthodes américaines. Plus de 90 % le sont par l'intermédiaire des clubs auxquels ils adhèrent ou par les méthodes classiques.

Le rejet par l'Europe des méthodes américaines a aussi une raison fonctionnelle. La chasse aux cerveaux se limite à chercher l' « homme » qui doit être trouvé. Or qui ne s'enquiert que du candidat idéal oublie que sa recherche a pour corollaire de mettre celui-ci en rapport avec la firme idéale dans laquelle il exercera ses fonctions, avec son futur patron, avec son champ d'activité, et même avec les banques.

La chasse aux cerveaux à l'américaine ignore délibérément que la procédure d'embauche comporte trois degrés, qu'il est impératif de respecter, comme le prouve la longue expérience des conseils de personnel sérieux : enquête sur la personnalité du chef d'entreprise et son environnement ; recherche de l'homme capable de s'y adapter ; assimilation à ce cadre précis de son aptitude à la gestion.

Il convient de savoir sur-le-champ, en effet, si l'homme pressenti pourra ou non s'imposer avec succès. Chaque fois qu'il s'est agi de la méthode américaine de chasse aux cerveaux, on a pu vérifier que l'entrée en fonctions du nouveau chef provoquait au sein de l'entreprise une euphorie générale, comme si brusquement elle allait être délivrée de tout souci et voir son chiffre d'affaires doubler.

Dès lors, rien d'étonnant à ce que cette griserie ne tarde pas à tourner en désillusion. Le conseil de personnel moderne doit savoir évaluer d'emblée les chances qui s'offrent au nouveau manager. Dans cette optique, il convient de faire comprendre à l'employeur que, s'il a sans doute recruté l'homme de la situation, il ne s'est toutefois pas associé au bon Dieu. De son côté, tout en étant conscient d'avoir à assumer la tâche de sa vie, le nouveau doit sentir qu'il a auprès de lui un conseil de surveillance et des collaborateurs sur lesquels il doit compter

Mais toutes les méthodes d'embauche ne ressortissent pas à la chasse aux cerveaux. Et si les firmes de conseil de personnel des Etats-Unis réalisent de si fantastiques chiffres d'affaires avec les cadres supérieurs, c'est le signe tangible qu'un tel marché peut aussi s'organiser en Europe. C'est d'ailleurs là-dessus que misent les entreprises sérieuses de la profession.

En Allemagne fédérale, elles se heurtent à un obstacle majeur : le monopole du gouvernement, qui, par le truchement du service du personnel de gestion de l'économie, dépendant de l'Office fédéral du travail, s'est arrogé l'exclusivité de l'embauche des cadres supérieurs. En outre, la législation allemande n'est pas exempte de contradictions. En principe, elle interdit le « débauchage ». Et toute entreprise de conseil de personnel qui se livre à cette pratique s'expose à des sanctions. Mais qu'un directeur général de société emploie lui-même ce moyen pour recruter un cadre supérieur, il ne s'agit plus alors, aux yeux de la loi, de débauchage.

Dès qu'une grande entreprise cherche son directeur de marketing, elle rameute peut-être, en tout et pour tout, six candidats. Et c'est dans cette mesure qu'un bon conseil de personnel peut rendre, par le choix qu'il fait, un grand service. Mais que la même entreprise soit en quête d'un adjoint au chef comptable, elle doit alors faire face à quelque cinq cents postulants. Alors, le filtre individuel du conseil du personnel se révèle inefficace. Seule l'annonce constitue, dans ce cas, l'instrument de présélection indispensable.

HANS BAUMANN
(Die Welt).

Les clés de la conjoncture

LE panorama des gestions à court terme comparées de l'Allemagne de l'Ouest, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie est réalisé par une équipe de conjoncturistes européens avec la collaboration de Cégos-Economie.

Ont été sélectionnés six indicateurs (taux de croissance de la production industrielle, prix à la consommation, taux de chômage, équilibre des échanges commerciaux, goulets de production et investissement, degré de sensibilité au marché international). Les quatre premiers font l'objet de graphiques, de manière à montrer aussi nettement que possible la position relative de chaque pays. Ce qui permet ensuite de les noter (pour les deux derniers indicateurs, on se limitera à ces notes).

Ces appréciations seront obtenues par regroupement des résultats autour des trois objectifs majeurs d'une bonne gestion à court terme : a) croissance la plus forte possible ; b) croissance de bonne qualité (inflation et taux de chômage limités) ; c) croissance pouvant être maintenue (rythme d'investissements suffisant, échanges équilibrés, degré de sensibilité au marché international limité).

La remise en ordre sera longue

NOTONS d'abord le contraste entre la tenue du franc et celle de la livre. Le premier manifeste sa vigueur retrouvée en rentrant solennellement dans le « serpent » après avoir récupéré les 14 % perdus depuis le flottement du 19 janvier 1974. La deuxième, au contraire, chute profondément en perdant plus de 25 % par rapport aux parités de décembre 1971.

Ces évolutions divergentes ne sont que la sanction des différences de stratégies économiques en face de l'inflation, du déficit pétrolier et des désordres mondiaux actuels : austérité d'un côté, avec un certain retard il est vrai, laxisme continuel de l'autre. Il est même étonnant que, compte tenu du taux d'inflation et d'augmentation des salaires qui dépassent respectivement 24 % et 30 %, la Grande-Bretagne n'ait pas connu plus tôt des difficultés. C'est sa position de place financière traditionnelle qui a permis à Londres de retarder l'échéance en s'endettant massivement.

Mais il y a des limites : vouloir par un glissement continuel de la livre rattraper les effets d'une spirale interne salaire-prix qu'on ne maîtrise plus malgré le contrat social et en même temps maintenir l'activité économique, tout en essayant d'attirer simultanément les capitaux, est un exercice de voltige qui réussit, jusqu'à la chute qui est alors brutale. Le problème de la Grande-Bretagne n'est pas d'ailleurs seulement conjoncturel, mais aussi et surtout structurel.

A petits pas

Pour l'Allemagne, la France et l'Italie, qui conservent encore le contrôle de leur situation, les problèmes de conjoncture ne se posent plus selon les schémas habituels.

Le retour aux conditions normales de gestion est finalement beaucoup plus long que prévu. C'est ce qu'illustre notre tableau de bord.

Ainsi pour la production : on note un arrêt de la dégradation des croissances industrielles, mais pas encore de reprise réelle. En Allemagne on observe toujours de nombreux signes positifs : le nombre d'offres d'emploi non satisfaites augmente toujours légèrement, passant encore de deux cent soixante mille en mars à deux cent soixante-deux mille en avril. Mais les signes négatifs sont malheureusement, eux aussi, toujours là : marasme persistant dans des secteurs comme la sidérurgie ou la chimie...

L'Allemagne semble devoir sortir du tunnel, mais seulement à petits pas. En revanche pour les prix les progrès sont nettement plus caractérisés : la moyenne pour les quatre pays passe de 13,8 % en janvier à 13,6 % en février puis 12,8 % en mars. Si on écarte le cas aberrant de la Grande-Bretagne, qui marche toujours allégrement à contre-sens (+ de 30 % de hausses des prix en taux annuel pour avril), on constate que la moyenne descend même au-dessous de 10 %. Ce progrès est surtout à attribuer à l'Italie, qui, fait remarquable, a fait descendre en cinq mois son taux d'inflation de 25 % à 13 % ! Alors que la France tend beaucoup plus lentement maintenant vers les 10 % et que l'Allemagne en reste toujours à 5 % ou 6 %.

Les progrès sont plus nets encore pour l'équilibre des échanges extérieurs surtout pour l'Italie et même l'Angleterre, bien que les taux de couverture pour le dernier mois soient moins bons : 88 % pour la première au mois de mars et 81 % pour la deuxième au mois d'avril.

Ces améliorations de balance commerciale comme celles des prix sont d'ailleurs générales. Les causes : une contraction de l'activité, des importations et des prix des matières premières, modulée en ce qui concerne chaque pays par ses mesures propres et par la tenue de sa monnaie tendant à favoriser le volume des exportations quand elle est faible, et à rendre moins chères les importations quand elle est forte.

Ce rééquilibre des échanges se fait finalement au détriment des pays producteurs de matières premières. L'extraordinaire surplus des pays pétroliers enregistré début 1974 est déjà fortement rogné par la dégradation relative des prix et du dollar, mais aussi, ce qui est plus favorable, par une montée de leurs importations plus forte que prévu.

Si donc quelques progrès peuvent être notés pour les prix, les échanges et même la production industrielle, il est loin d'en être de même pour le chômage et les investissements.

En Allemagne, on avait observé en mars un recul du taux de chômage corrigé des variations saisonnières. Cette évolution ne semble pas s'être poursuivie en avril. Le chômage reste toujours au-dessus du million pour les chômeurs totaux et grimpe à neuf cent mille pour les chômeurs partiels.

Dans les trois autres pays les taux montent aussi, atteignant ou dépassant maintenant les 4 %. Sauf pour la Grande-Bretagne, qui sur ce point-là fait probablement un peu moins mal avec un taux de 3,3 %. En tout cas il sera difficile de renverser ce mouvement avant un délai assez long. Et il faudra se contenter d'en atténuer les effets en trouvant des solutions financières, humaines et politiques : ainsi en France où l'on étudie à l'heure actuelle les moyens pour accueillir les jeunes qui vont se présenter en nombre, d'ici à l'automne, sur le marché du travail.

Comment faire changer d'avis des industriels pessimistes

Nous devons donc nous résigner à voir encore sur notre tableau de bord, et pendant un bon moment, de mauvais résultats.

Le recul des investissements s'est aggravé dans les derniers mois surtout en France. Cette situation est fort préoccupante, mais à la différence du chômage elle paraît pouvoir être redressée rapidement. C'est là l'idée-clé des plans de relance mis en œuvre par l'Allemagne et plus récemment par la France.

Les investissements qui repartent, c'est la possibilité d'un redémarrage rapide avec le jeu d'un effet multiplicateur. Théoriquement tout apparaît simple, comme l'est aussi cette reprise technique par la reconstitution automatique des stocks dont on parle depuis de nommreux mois, en France par exemple, sans la voir venir.

Dans la réalité les choses sont plus difficiles, comme le montre le plan allemand lancé fin décembre 1974 : les industriels ont encore jusqu'au 30 juin pour profiter de la bonification de 7,5 %. Jusqu'ici, ils n'ont montré que peu d'empressement. Il est à craindre qu'en France il n'en soit de même : même si les industriels utilisent les avantages, ils le feront pour reconstituer leur autofinancement, mais non pour revenir sur leurs décisions d'investissements.

Reste la relance par la consommation. Elle a été écartée en France — du moins pour le moment, mais elle devrait jouer en Allemagne avec l'augmentation du pouvoir d'achat, résultat entre autres de la réforme fiscale. Là aussi, le schéma théorique ne se vérifie que difficilement.

Au lieu de consommer plus, les ménages mettent de côté pour les temps difficiles : et l'argent passe des caisses de l'Etat aux caisses d'épargne. Sans effet économique.

Les acteurs se dérobent et ne veulent plus jouer le jeu de l'expansion. Du moins pas pour le moment.

Comme il en est de même un peu dans tous les pays, on ne peut pas non plus espérer le salut par les exportations. Autrement dit, l'attente de la reprise sera longue. Et à moins d'accident, toujours possible, il faudra attendre 1976 pour retrouver des chiffres qui, dans leur ensemble, seront plus satisfaisants.

MAURICE BOMMENSATH.

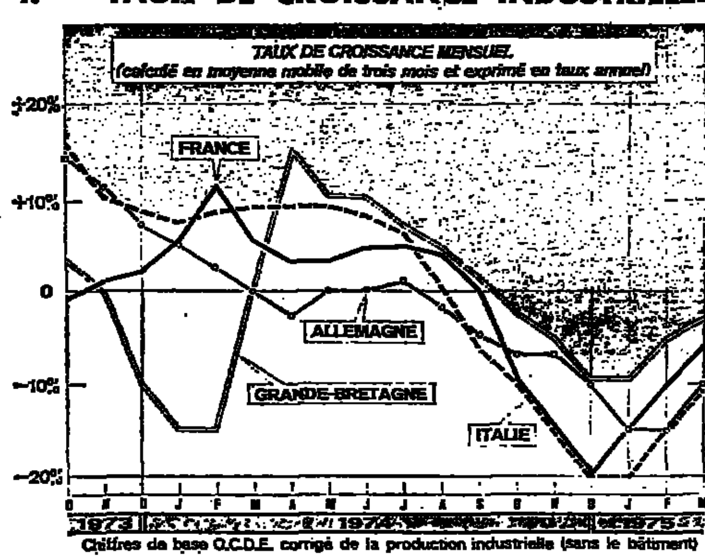
NOTATION DES GESTIONS À COURT TERME COMPARÉES

	Taux de croissance	Qualité de la croissance: Prix	Qualité de la croissance: Emploi	Maintien de la croissance: Capacité de production	Maintien de la croissance: Échanges	Maintien de la croissance: Sensibilité (1) internationale
ALLEMAGNE	—	+	— —	—	+++	++
FRANCE	— —	—	— —	— —	++	+
ITALIE	— —	—	— —	—	+	—
GR^DE BRETAGNE	—	— — —	—	— —	—	— — —

+++ excellent ++ bon + assez bien — médiocre —— mauvais ——— très mauvais [trame] tendance précédente

(1) La sensibilité internationale, appréciée par rapport à la structure des échanges n'est pas comparable d'un pays à l'autre. Plus elle est élevée, plus elle constitue un handicap pour la gestion à court terme.

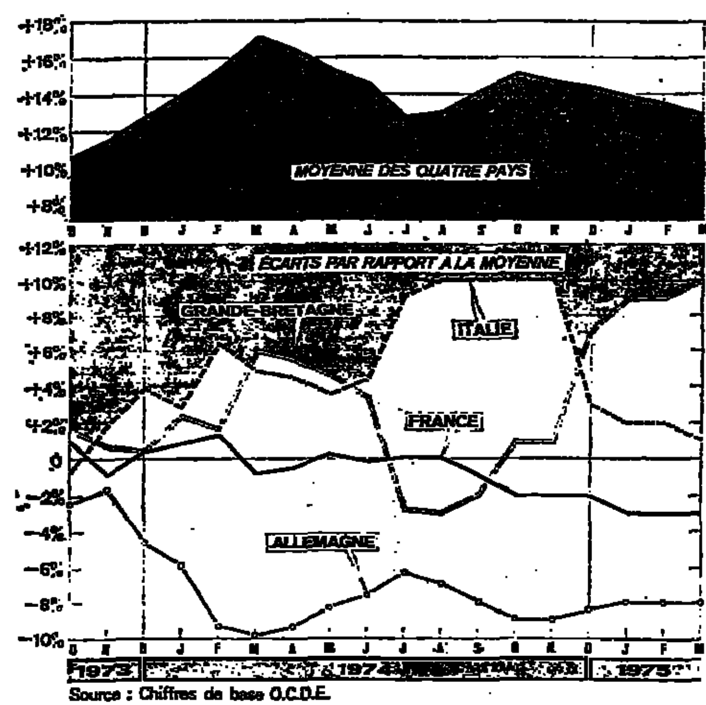
I. — TAUX DE CROISSANCE INDUSTRIELLE



Chiffres de base O.C.D.E. corrigé de la production industrielle (sans le bâtiment)

L'infléchissement des mouvements de la production industrielle dans les quatre pays se confirme. Le rythme de dégradation s'atténue en France (— 6 %), en Italie (— 10 %), en Allemagne (— 10 %) et surtout en Grande-Bretagne (— 3 %). Les points bas ne sont pas encore atteints, mais la remontée paraît maintenant devoir s'amorcer.

II. — ÉVOLUTION DES PRIX

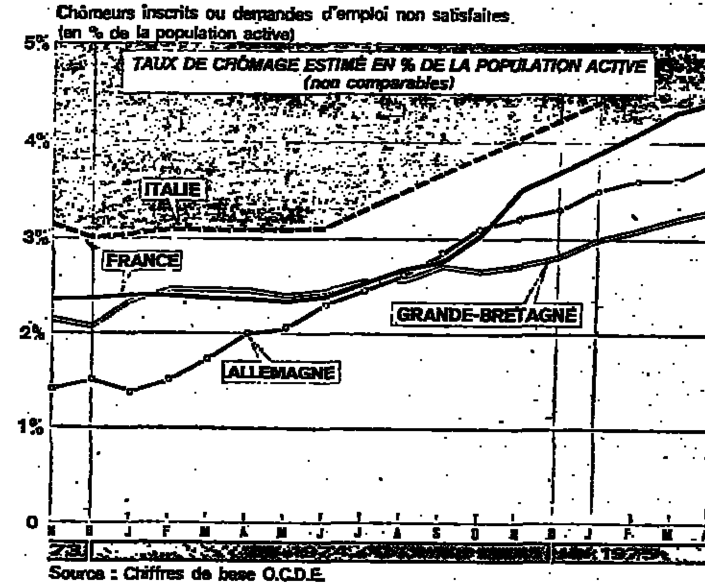


Source : Chiffres de base O.C.D.E.

L'amélioration se poursuit : le rythme moyen d'inflation qui était de 13,8 % en janvier est revenu à 13,6 % en février et 12,8 % en mars. France, Allemagne et Italie ont toutes les trois contribué à ce recul, mais c'est surtout l'Italie qui est à mettre en vedette puisque son taux d'inflation est revenu depuis cinq mois de 26 % à 13 %. Alors que la Grande-Bretagne, au cours de la même période, a fait exactement le chemin inverse et en est même en avril à plus de 30 %.

III. — NIVEAU DE L'EMPLOI

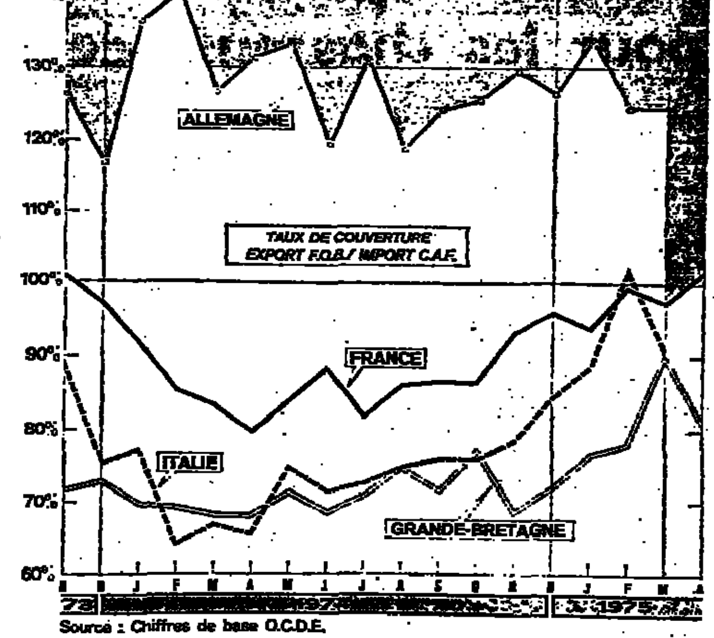
Chômeurs inscrits ou demandes d'emploi non satisfaites (en % de la population active)



Source : Chiffres de base O.C.D.E.

Les taux de chômage par rapport aux populations actives continuent malheureusement à augmenter, dans les quatre pays d'ailleurs, puisque la stabilisation observée en mars en Allemagne semble remise en question en avril. Les taux sont proches ou supérieurs à 4 %, sauf en Grande-Bretagne qui en reste à 3,3 %.

IV. — ÉCHANGES EXTÉRIEURS



Source : Chiffres de base O.C.D.E.

L'Italie et la Grande-Bretagne tendent vers l'équilibre bien que les derniers taux de couverture des exportations par les importations soient moins favorables : 83 % en mars pour l'Italie et 81 % pour la Grande-Bretagne. Pour la France, l'équilibre, pratiquement atteint depuis décembre 1974, se confirme à nouveau en avril avec un taux de 101 %.

Rappelons que les taux O.C.D.E. sont calculés FOB-CAF et corrigés des variations saisonnières.

D'où vient, où va l'argent des syndicats ?

LLEMAGNE FÉDÉRALE

Un trésor de guerre bien investi

ES syndicats allemands , exigent depuis des années des entreprises qu'elles nt des « maisons de verre » emettent des doutes sur la rioration de leurs béné- . Eux-mêmes, toutefois, ent leurs livres de compte regards inquisiteurs avec lus grande répugnance. Or livres recèlent des chiffres nants.

est seulement après de la- euses recherches sur la for- des syndicats unifiés G.B.) que M. Hirche, ancien cteur du bureau des rela- s extérieures des syndicats, arrivé au chiffre imposant 1,43 milliard de DM pour in de 1970. A présent, cette me devrait s'être élevée u'à atteindre 1,8 milliard DM.

s données elles-mêmes ne nissent toutefois qu'une ge insuffisante de la ri- se réelle des organisations alariés. Dans les 1 800 mil- , en effet, la Banque pour nomie coopérative (Bank Gemeinwirtschaft) figure son capital nominal de millions de DM seule- t. Bien que ses actions ne soient pas cotées en Bourse, les spécialistes évaluent la valeur intrinsèque de l'institut dont les syndicats sont propriétaires à au moins 1,5 milliard de DM. Donc, la Banque des syndicats, à elle seule, avait presque une aussi grande valeur que la fortune totale du D.G.B. telle qu'elle est évaluée par M. Hirche.

Mais l'empire des défenseurs des travailleurs réunis dans le D.G.B. compte plus de cent entreprises en Allemagne fédérale et à l'étranger, avec quarante mille employés et un bilan total d'environ 60 milliards de DM. Parmi ces entreprises, il en est qui construisent des logements, fabriquent des alcools, des cosmétiques, des produits détergents, du chocolat ou des allumettes, tandis que d'autres vendent des voyages à l'étranger ou des polices d'assurance.

La plus grande entreprise du groupe syndical, en dehors de la Banque pour l'économie coopérative, est le trust de construction Neue Heimat, qui, avec un chiffre d'affaires atteignant presque 5 milliards de DM, et un quart de million de logements sous son contrôle, est le plus grand propriétaire immobilier d'Allemagne. Viennent ensuite la chaîne de supermarchés Coop, la société d'assurance Volkfuersorge AG, la Guilde du livre Gutenberg et la caisse d'épargne et logements pour fonctionnaires Beamtenheimstaettenwerk. Quelle valeur effective représente la fortune des syndicats ? Personne n'a pu le dire exactement jusqu'à présent.

Une gigantesque masse de capitaux a été accumulée, d'abord grâce aux cotisations des membres. Etant donné le nombre réduit de grèves en République fédérale, elle n'a été dépensée qu'en petites quantités pour soutenir les conflits du travail. Le plus grand syndicat affilié au D.G.B., l'I.G. Metall n'a, par exemple, engagé dans les années 1971 à 1973 que trois conflits du travail qui ont coûté au total 80 millions de DM. Par ailleurs, au cours de la même période, l'I.G. Metall, syndicat des métallos, a encaissé sous forme de cotisations plus de 650 millions de DM.

Durant l'année 1973 (les données plus récentes manquent), les seize grands syndicats regroupés dans le D.G.B. ont encaissé en gros 625 millions de DM de cotisations. Selon des indications provenant de l'Institut pour l'économie allemande, 80 à 85 % de ces cotisations ont été consacrées à des dépenses variées : salaires, cours de formation, presse syndicale, etc. Le reste, qui représente une somme respectable, car il s'agit de plus de 100 millions de DM, est allé grossir les réserves des syndicats ou leurs participations dans l'économie.

De 1971 à 1973, le syndicat des métallos, à lui seul, a pu ajouter quelque 68 millions de DM à ses avoirs. Avec cette somme, la fortune totale de l'I.G. Metall (les participations d'entreprises n'étant pas évaluées à leur valeur effective) a atteint 658,8 millions de DM.

HEINZ BLUETHMANN
(Die Welt)

RANDE-BRETAGNE

Le moins cher et le plus fort

E syndicalisme ne revient vraiment pas cher aux travailleurs britanniques. vent, en Europe comme aux ts-Unis, la cotisation syndi- hebdomadaire représente demi-heure, voire une heure travail. En Grande-Breta- , un quart d'heure seule- nt, soit 25 pence en moyenne. ce tarif réduit, le salariat annique bénéficie, cepen- t, de l'appareil de négocia- collective le plus perfec- nné du monde, une longue érience ayant fait de ses te-parole de redoutables émistes. Par-dessus le mar- , le syndiqué profite des antages offerts par les mu- elles : séjours en maisons de os, *cours du soir*, assistance *idique, allocation* aux veu- *pour frais* d'obsèques, etc. liste de ces prestations a lleurs tendance à diminuer.

mesure que la Sécurité so- e passe, comme ils le deman- t, sous l'égide de l'Etat, les licats se trouvent délestés responsabilités d'« assurance ale » qu'ils assumaient au- ois, en matière d'allocations adie ou de chômage par nple. Cette mutation pro- sive leur permet de consa- de plus en plus leurs res- ces à l'action politique.

a loi britannique fait obliga- aux syndicats de constituer fonds à part pour le finan- ent de leur action politique, clause échappatoire étant rte à ceux de leurs adhé- s qui ne veulent pas voir argent utilisé à cette fin. s la pratique, cependant, yndiqués qui osent se sous- e à cette obligation ne sont foule : à la General and icipal Worker's Union, forte uit cent quatre-vingt mille rents par exemple, la coti- n politique — 40 pence pour ée — est payée par 80 % effectifs.

dehors de ses dépenses iques extraordinaires des des électorales (40 000 livres chacune des deux derniè- campagnes du Labour y), l'organisation acquitte lièrement des droits d'affi- n au Labour Party qui vent à 97 000 livres par an.

dépit de l'importance de dépenses pour l'action pu- nt politique, les trade- s se montrent paradoxale- t fort conservateurs dans anière de gérer leurs finan- Le G.M.W.U. maintient ses s en banque, et la plupart syndicats investissent tres alement sous forme de aux autorités locales et de rs garanties, ... encore que puristes de gauche soient pts à dénoncer les place- s ayant un rapport quel- ue avec des compagnies africaines.

mme n'importe qui, les icats subissent les effets ux élevé de l'inflation, dont ont souvent accusés d'être use. Devant les difficultés cières de ces dernières an- et l'augmentation de leurs d'administration et d'étude, re d'organisations ont été ées à fusionner. Les petits icats professionnels à fai- effectifs n'eurent pas d'au- choix que de se grouper des organisations similaires e se laisser avaler par les ses du syndicalisme que la G.M.W.U., déjà nommée, T.G.W.U. (Transport and ral Workers Union).

tre trait significatif de lution : le développement de atique du prélèvement au- tique des cotisations syn- es, leur montant étant dé- sormais retenu par l'employeur lors de l'établissement des fiches de paie. Ce curieux procédé assure la régularité des rentrées d'argent dans les caisses syndicales, mais surtout atteste un profond changement dans la société britannique : voilà les patrons devenus collecteurs de fonds au bénéfice des organismes mêmes qui cherchent à prendre leur place ou, dans le meilleur des cas, à décider, paritairement avec eux, de la conduite de leurs affaires.

PAUL ROUTLEDGE
(The Times.)

FRANCE

Les plus pauvres

LES organisations syndicales, en France, ont toujours été pauvres, non seulement parce que le taux de syndicalisation est faible avec guère plus d'un adhérent, en moyenne, sur cinq salariés, mais aussi en raison des sources anarcho-révolutionnaires du mouvement ouvrier. Cette origine a laissé son empreinte sous forme de mépris des moyens financiers et de méfiance vis-à-vis d'un appareil centralisé et puissant.

Le budget de la C.G.T., la plus importante des confédérations ouvrières, s'est élevé en 1974 à 21 520 000 francs. Les quatre cinquièmes des recettes sont le fruit des ressources propres de la Confédération. Les cotisations apportent l'essentiel, c'est-à-dire 15,7 millions qui se répartissent ainsi : 6 millions proviennent des cartes d'adhésion des deux millions de membres actifs, soit 3 F pour chacun. De leur côté, trois cent mille retraités versent 300 000 F (1 F par tête). De plus, sur les « timbres » qui représentent la cotisation mensuelle des actifs, la Confédération perçoit 9 300 000 F.

Les syndicalistes qui siègent au Conseil économique et social au titre du groupe C.G.T. reversent à la Confédération une bonne part de leur indemnité. Soit, au total, environ 700 000 F par an.

Diverses autres indemnisations procurent plus de 1 million : mandats de la C.G.T. dans des conseils d'administration d'entreprises nationalisées, frais de personnel dans les caisses de retraites et de chômage complémentaire, intérêts bancaires, etc.

D'autre part, la C.G.T. reçoit un peu plus de 4 millions de subventions des pouvoirs publics, somme dont elle doit justifier l'utilisation au titre des opérations pour lesquelles elles ont été payées. C'est-à-dire : 2 200 000 F pour la formation syndicale des militants, 1 450 000 F pour la formation des militants chargés de suivre l'application des mesures de perfectionnement professionnel dont bénéficient les travailleurs, et 400 000 F pour les études économiques et la documentation.

Quant aux dépenses, elles sont constituées, pour moitié, par les frais relatifs aux cent cinquante-quatre personnes (salaires, charges annexes et impôts) qu'emploie la C.G.T. L'éventail des rémunérations est très resserré : 1 560 F net, par mois, pour une dactylographe débutante et 3 090 F pour le numéro un de la centrale, qui a droit également à l'usage d'une voiture et du téléphone.

Parmi les autres dépenses, on note 20 % pour les frais de propagande, de presse, les conférences nationales et les journées d'études, 14 % pour les frais administratifs dont ceux de poste, 7 % pour les liaisons internationales, etc.

Cependant, ce budget confédéral ne représente sans doute que le dixième de la totalité des ressources de l'ensemble des organisations de la C.G.T. : fédérations d'industries, unions locales, départementales, régionales. Chacune gère son propre budget.

De même, la C.G.T. n'est propriétaire (à travers une société immobilière) que de l'immeuble de sept étages où est installé son siège, rue La Fayette, à Paris, et, dans la banlieue, d'un centre de formation syndicale qui emploie dix-sept personnes. En revanche, ses fédérations et unions sont à la tête de biens beaucoup plus considérables.

La modestie financière de la C.G.T. s'explique aussi par le fait qu'elle ne possède pas de caisse de grève et n'a pratiquement pas d'activité d'entraide sociale. En cas de conflit social ou pour venir en aide à d'autres détresses, la solidarité s'exprime sous forme de collecte auprès des travailleurs et de toute la population.

La situation de la C.F.D.T. et celle de F.O. — qui comptent chacune sept cent cinquante à huit cent mille adhérents — sont établies sur les mêmes principes. Toutefois, à la différence de la C.G.T., elles possèdent, l'une et l'autre, une caisse de grève, alimentée par une faible cotisation supplémentaire.

Que paie le travailleur, à la base ? La plupart des organisations se sont fixé pour objectif d'élever les cotisations à 1 % du salaire. Les militants C.F.D.T. sont généralement ceux qui paient les cotisations les plus élevées et les plus régulières — souvent, en effet, le syndiqué ne verse que six ou sept de ses contributions mensuelles. La C.G.T. est un peu moins exigeante et Force ouvrière demande sans doute les cotisations les moins élevées, ses adhérents, venus en grande partie de la fonction publique, étant toutefois plus ponctuels.

JOANINE ROY.
(le Monde.)

ITALIE

Un redressement pour les dépenses courantes

LES trois centrales syndicales italiennes ont encaissé, en 1974, près de 65 milliards de lires de cotisations, qui se répartissent ainsi : 30 milliards pour la C.G.I.L., d'orientation socialo-communiste ; 25 milliards pour la C.I.S.L., proche de la démocratie chrétienne, et 10 milliards pour l'U.I.L., au sein de laquelle se côtoient sociaux-démocrates, républicains et socialistes. La somme peut paraître forte ; mais les syndicats la considèrent comme insuffisante pour *« faire face aux énormes dépenses de fonctionnement, qui continueront d'augmenter en raison de l'inflation »*.

Car, aux frais propres à l'organisation administrative de chaque centrale, s'ajoute le coût de l'installation en cours des « conseils de zones » qui regroupent les diverses catégories professionnelles et doivent « porter le syndicat hors de l'entreprise » en l'insérant dans la société, et s'additionnent aussi les frais afférents aux organisations syndicales nées de la régionalisation.

A court terme, les trois centrales syndicales se sont fixé comme objectif de porter le taux des cotisations à 1 % du revenu de leurs adhérents d'ici deux ans. Comme aujourd'hui ces cotisations ne représentent que 0,50 % du salaire de leurs membres, cela devrait entraîner le doublement de leurs revenus globaux, qui atteindraient ainsi le total de 130 milliards de lires environ.

La situation financière des syndicats italiens est aujourd'hui radicalement différente de ce qu'elle était il y a quelques années. Même si les bilans sont « serrés » et si l'on a quelque peine à équilibrer les comptes, les soucis des dettes à régler et des cotisations en retard sont révolus.

Le redressement financier du mouvement syndical italien a deux causes essentielles : d'abord, le système de recouvrement des cotisations par « délégation », c'est-à-dire par l'employeur ; ensuite, la forte augmentation du nombre des adhérents.

En portant le montant de la cotisation à 1 % du salaire, les syndicats ont voulu aussi résoudre le problème de la péréquation des cotisations versées par leurs adhérents. Il existe en effet, encore à l'heure actuelle, de grandes disparités : la C.G.I.L. *ne parle-t-elle pas* de la « jungle des cotisations » ? Ainsi le travailleur agricole verse de 12 000 à 20 000 lires par an à son syndicat, alors que l'employé de mairie ne paye que 3 000 à 4 000 lires.

L'augmentation du nombre des adhérents a aussi été importante au cours de ces dernières années. A la fin de 1974, la C.G.I.L. déclarait un effectif de 3 827 175 membres, soit une augmentation de 55,4 % par rapport à 1968. La C.I.S.L., elle, revendiquait 2 472 000 inscrits, « autant que la C.G.I.L. en 1968 », ce qui représentait une augmentation de un million par rapport à 1969. Quant à l'U.I.L., elle affirme avoir dépassé le million d'adhérents pour la première fois de son histoire, et elle avance le chiffre de 1 050 000 inscrits alors qu'il était de 800 000 en 1969

Le mouvement syndical italien ne possède pas de « caisse de résistance » pour le financement des grèves. Certains estiment que ce fonds n'a pas de raison d'exister, car la « grève doit être un sacrifice conscient ». D'autres objectent qu'une caisse destinée à rétribuer les grévistes serait un obstacle à la grève pour des raisons évidentes d'équilibre budgétaire.

Les syndicats italiens ne font pas d'investissements à caractère économique ou industriel. Le fait que la C.I.S.L. soit propriétaire d'un bateau pour le transport des minerais, et d'un hôtel de cent cinquante lits dans les Pouilles, constitue une exception sans grande portée. Il est également peu significatif que la C.G.I.L. et l'U.I.L. soient actionnaires de l'Unipol, une société d'assurances italienne dirigée par des Allemands de Hambourg. Par contre, les syndicats italiens ont procédé à d'importants investissements immobiliers pour leurs locaux. La C.G.I.L. et l'U.I.L. sont chacune propriétaire du cinquième des locaux et des sièges qu'elles occupent. Quant à la C.I.S.L., elle en possède la moitié. Enfin, un effort financier important est consenti par les trois centrales syndicales pour la formation de leurs cadres. Toutes trois possèdent des écoles qui sont fréquentées par des milliers de militants et de dirigeants.

SERGIO DEVECCHI
(La Stampa)



Rédaction : Pierre Drouin, Jacqueline Grapin (« le Monde »), Piero de Garzarolli, Gianni Gambarotta (« la Stampa »), John Greig, coordonnateur, David Spanier (« The Times »), Fritz Wirth, Elmar Biebl (« Die Welt »).

Publicité : Michel Gérard (« le Monde »), Riccardo di Corato (« la Stampa »), Garry Thorne, coordonnateur (« The Times »), Dietrich Windberg (« Die Welt »).

Placements

Il n'y a pas toujours un trésor sous le tapis

SIGNE de richesse depuis des siècles en Orient — les jeunes filles l'apportaient en dot, — le tapis est devenu, en Occident, une valeur-refuge. Une valeur-refuge qu'on s'arrache. Selon les spécialistes, les prix ont quadruplé en trois ans. « *Achetez ! Même si c'est un peu cher. C'est de l'or en barre* », affirme un marchand. Le chah lui-même ne ramasse-t-il pas tous les beaux tapis qu'il peut trouver sur le marché ?

Fait-on un excellent placement en achetant un tapis ? Rien n'est moins sûr. Quelques qualités rares de tapis anciens ont vu leurs prix flamber. Les collectionneurs se les arrachent. Mais la majorité des tapis d'Orient, quoique « noués entièrement à la main », sont loin d'être indexés sur le pétrole, comme on voudrait nous le faire croire.

« *Seul le tapis ancien constitue un placement* », avouent les marchands honnêtes. Mais combien d'autres essaient de persuader leurs clients que ce Boukhara — *reproduit* à des milliers d'exemplaires — est une valeur sûre. Elle ne le sera pas plus que les emprunts russes de nos parents.

Tout est fait pour entretenir la confusion. Comme on ne trouve plus suffisamment de tapis anciens — ils sont morts sous les pieds de nos ancêtres, — l'Iran, la Turquie, et même l'Union soviétique et la Chine, ont mis leurs ouvriers au travail. Ils reproduisent — à la chaîne — les « cartons » exhumés du passé. L'artisan, autrefois, travaillait seul et conservait jalousement ses secrets de fabrication. Aujourd'hui, sous l'œil d'un contremaître, il noue des points à la cadence imposée. Il est rare de voir sortir d'une usine un objet d'art de grande originalité.

Quel collectionneur hésiterait entre une commode signée Jacob et sa copie fraîchement sortie des ateliers du faubourg Saint-Antoine ?

Pour le tapis, la différence ne réside pas seulement dans le génie de l'artisan. Elle tient aussi aux matériaux. Les laines — milieux traitées, tondues sur les bêtes vivantes — étaient autrefois plus brillantes, soyeuses. Les colorants naturels — garance pour le rouge, indigo pour le bleu, curcuma pour le jaune — donnaient une gamme de coloris que n'arriveront jamais à *imiter les colorants chimiques*. D'un bain à l'autre, les teintures n'étaient pas toujours régulières. Les *tapis* présentaient des tons dégradés (des « abrachs »). Loin d'être une tare, c'est la marque d'une fabrication artisanale.

Aujourd'hui, les coloris sont stables mais fades où criards. Certains tapis modernes sont décolorés. On les rend ainsi conformes aux goûts de la clientèle française, « qui aime les tons fondus, alors qu'Anglais et Allemands préfèrent les tons chauds ».

Le fin du fin

Il en va des tapis anciens comme de toute œuvre d'art : la mode y dicte souvent sa loi. Les tapis chinois sur lesquels virevoltaient nos parents, dans les années 30, sont aujourd'hui passés de mode. Les tapis caucasiens les ont détrônés. Leurs motifs géométriques s'allient mieux à la sobriété des décors actuels. Un Tchi-Tchi ancien est à l'amateur de tapis ce que la Bugatti est au collectionneur de voitures. Le fin du fin.

Les « grands crus » font l'unanimité en Europe. Le Senneh, par exemple, a une cote internationale : « C'est une valeur-or, à Rome comme à Londres, à Johannesburg comme à Sydney. » Kirman, Khorassan, Feraghan, Sarouk, parmi les persans ; Ouchak, Koula, Ladik, Bergame, Yordes, pour les turcs ; Hila, Karabagh, Daghestan, pour le Caucase, figurent parmi le peloton de tête des provenances célèbres. « *Les tapis turc et caucasiens anciens plaisent partout dans le monde* », estime un marchand. Même si quelques Britanniques gardent une passion nostalgique pour les tapis indiens.

Une question de zéros

Le marché du tapis a la réputation d'être une empoignade entre un commerçant sans scrupules et un client rétif. Théoriquement, les prix doivent être affichés. Ils le sont. Pour les pièces en vitrine, qui sont le tout-venant. Quant aux autres, de toute façon, « on ne veut pas s'en séparer ». Les faire tirer du refuge où on les cache est déjà un exploit. Ensuite, c'est une question de zéros. Il vaut mieux payer cher une belle pièce qu'un prix raisonnable une pièce médiocre... que le marchand aura payé trois *fois* rien.

Etrange pour les gens de l'extérieur, le marché du tapis a sa logique. Tout ce qui est beau est rare. Donc cher. Mais l'esthétique ne se mesure ni en années ni en nombre de points, comme le voudraient quelques naïfs. Un tapis fin n'est pas *forcément* beau. La finesse donne un dessin plus précis. C'est tout. Bien des tapis « grossiers » dépassent en beauté ceux qui ont dix *mille nœuds au décimètre carré*.

Les beaux tapis sont devenus un luxe. Les entretenir coûte presque aussi cher qu'une danseuse. Les marchands — et pour cause — restent les seuls gros collectionneurs. La nostalgie (...) et les pétrodollars des émirs arabes font monter les prix. Ils seront bientôt les seuls à pouvoir acheter un tapis ancien. Un Kachan, qui valait 6 000 francs en 1971, avait doublé en 1973 et quadruplé en 1975. Un Chirvan a triplé pendant la même période (de 7 000 F à 20 000 F). Des prix de plusieurs dizaines de milliers de francs sont devenus chose courante. Les tapis modernes — lorsqu'ils sont fins — ne sont guère moins chers : entre 2 500 et 5 000 F le mètre carré. Beaucoup plus s'ils sont en soie.

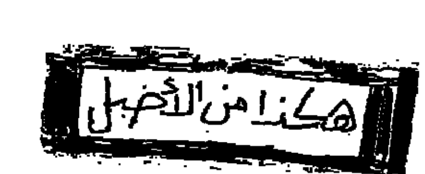
En salle des ventes, les prix sont moins élevés qu'en magasin. Les tapis y sont rarement en bon état. S'il s'en trouve un beau, un particulier a peu de chances d'emporter l'enchère. Les marchands ont pris l'habitude de barrer la route aux intrus. La solution de tout repos ? S'adresser à un magasin de renom. On y paiera très cher une marchandise de bonne qualité, parfaitement restaurée.

Mais adieu les plus-values rapides : la T.V.A. et le *bénéfice* du commerçant ne seront pas compensés avant trois ans. Certains préfèrent s'adresser à un petit vendeur. Formule dangereuse pour l'acheteur inexpérimenté. Mais pour le connaisseur, si le choix est moindre, les « bonnes affaires » restent possibles, le « petit » marchand ayant besoin d'une rotation rapide de son stock.

Acheter dans le pays d'origine est un miroir aux alouettes. Chaque année, des centaines de touristes s'y laissent prendre. « *Les prix y sont deux ou trois fois plus élevés* », prétendent les vendeurs français. Il faut marchander — ce que peu d'Européens savent faire — dans des limites imprévisibles. Seul point de repère : lorsque le vendeur jure sur Allah que c'est son dernier prix, rien ne le fera revenir sur sa décision. Acheté en Orient, le tapis est un colis encombrant. Il n'échappera pas à la vigilance des douaniers. Les taxes à acquitter sont, en France, de 22,22 F par mètre carré, plus la T.V.A. de 20 % sur la valeur réelle du tapis. La facture de complaisance, fournie en Orient, ne fera pas illusion. Le procédé est vieux comme Hérode.

Il y a peu de véritables collectionneurs en France. « *Bien moins qu'il y a trente ans* », se lamentent les marchands. Les grosses fortunes ont disparu, ou elles ne font plus étalage. L'Italie a eu de belles pièces... jusqu'à Napoléon. Depuis, elle boude. L'Allemagne est partagée entre le meilleur et le pire. L'Angleterre est la seule, en Europe, à donner au tapis le rang qu'il mérite. Juste après le thé et les chevaux. S'il arrive à un Britannique de s'approvisionner à Paris, c'est pur snobisme. Londres est toujours le royaume du tapis. Peut-être pas pour longtemps. Ces ornements du sol deviennent rares.

DANIELLE ARNAUD.



Entretien

Le tour d'horizon de M. David Rockefeller

(Suite de la page 19.)

otre nation et ses industries tiré de substantiels béné- s de la libre circulation capitaux ; il n'y a aucune on pour imposer des res- ions particulières sur les stissements des pays de EP. Dans le monde entier, besoins de l'industrie en ca- ux sont tels que les pétro- ars devraient être les bien- is pratiquement partout.

— Les banques auront-elles pendant longtemps la possibilité de recycler les capitaux à court terme dans le moyen et le long terme ?

Les banques ne peuvent inuer indéfiniment à pren- de l'argent à très court ne et à le prêter pendant ongues périodes. Nous espé- ; que ce problème va se ré- tre jusqu'à un certain point, à mesure qu'ils se familia- it avec les procédés de re- age, les pays du Proche- nt acceptent de placer des ls à plus longue échéance.

— Les ratios d'endettement des banques par rapport à leurs capitaux propres n'ont pas cessé de se détériorer ces dernières années. Pensez-vous qu'il est temps, pour elles, de songer à ajuster plus énergiquement leurs activités à leurs ressources ?

Oui, je pense qu'il en est ps. Jusqu'ici, cette tendance pas conduit à une situation ment critique, mais il est ain que l'évolution ne peut se poursuivre comme ces x dernières années. Il est né- aire que nous augmentions fonds propres, et nous som- en train d'essayer de le e. Mais le marché des capi- ne favorise pas les ventes tions en ce moment, et l'ap- à la souscription d'actions velles n'est guère possible plus. En outre, nous ne pou- s pas non plus vendre de onds », car la commission opérations de Bourse (Secu- s Exchange Commission) a idé de nous demander des seignements, et notamment détails sur l'activité des ques, qu'elle ne réclamait avant. Nous estimons que n'est pas justifié, et il y ur ce point un conflit entre commission et les principaux blissements de la place.

Toutes les grandes banques de New-York sont à peu près dans la même situation. Deux d'entre elles viennent d'annuler leurs projets d'émission d'obligations. Il nous faut donc compter essentiellement sur nos revenus propres, ce qui nous oblige à en restreindre la part que nous distribuons à nos actionnaires. Dans l'immédiat, nous nous efforçons de limiter l'augmentation de nos actifs. Mais nous espérons que notre mésentente avec la commission des opérations de Bourse sera bientôt éclaircie et que nous pourrons vendre à nouveau des titres au public.

— En limitant la croissance de vos actifs, et par voie de conséquence vos crédits à l'économie, ne pratiquez-vous pas une sorte de politique de déflation quelque peu contradictoire avec la politique de relance du gouvernement de votre pays ?

— Il y a là en effet un certain conflit. La Banque de réserve fédérale désire que les banques fonctionnent dans des conditions économiquement saines ; et en même temps elle s'attend que le système bancaire fournisse les prêts qui sont nécessaires à la vie du pays. C'est une question d'équilibre... Nous continuerons certainement à croître, mais moins vite qu'il y a deux ans.

Le fond de la courbe

— Comment voyez-vous l'évolution des taux d'intérêt dans les prochains mois ?

— Le « prime rate » a baissé de 4 1/2 points en quatre mois. Il est possible qu'il baisse encore un peu, mais je crois que nous sommes près d'avoir atteint le fond de la courbe. Avec la reprise de l'économie que nous attendons, il est probable que nous verrons prochainement augmenter à nouveau les taux d'intérêt...

— A des niveaux comparables à ceux des dernières années ?

— Cela dépendra de la vitesse à laquelle l'économie reprendra. Personnellement, je crois qu'elle va reprendre doucement. Si c'est le cas, les taux d'intérêt remonteront doucement aussi...

— Des faillites de plus en plus importantes ont eu lieu dans le monde bancaire international depuis un an. Pensez-vous qu'il faille s'attendre qu'il y en fait d'autres, encore plus fortes, ou que cette tendance se calme ?

— J'ai l'espoir que ce mouvement ne continuera pas. En Europe les faillites sont venues surtout de la spéculation sur les devises. J'espère que la leçon a été apprise... Aux Etats-Unis, en revanche, les trois banques qui ont fait faillite avaient pour cela des raisons spécifiques, le plus souvent liées à leur mauvaise gestion plutôt qu'aux conditions générales de l'économie. Je ne pense pas que cela se renouvelle beaucoup.

— La Chase Manhattan Bank a reculé dans le classement mondial des banques, où elle n'est plus que troisième. Elle a actuellement à New-York la réputation de ne pas manquer de difficultés. Elle a notamment annoncé il y a quelque temps des pertes considérables sur des opérations sur titres, pertes que vous avez attribuées à des erreurs de gestion. Comment cela s'explique-t-il ?

— La dévaluation des comptes a été sous-estimée par celui qui était chargé de les établir. Il en est résulté un déficit de 39 millions de dollars et l'obligation pour nous de recalculer nos comptes d'exploitation pour les deux trimestres précédents. Mais, avec les variations de taux d'intérêt, le déficit a largement disparu, et il n'en subsiste plus qu'une faible partie. Cela a été gênant, mais pas grave. D'ailleurs, au dernier trimestre de 1974 et au premier trimestre de 1975, l'augmentation des bénéfices de la Chase a été supérieure à celles de toutes les autres banques de New-York, de sorte qu'on peut dire qu'elle va bien.

— Les soucis que lui attirent actuellement les importantes positions qu'elle a prises dans l'immobilier, qui est en plein marasme, ne sont-ils pas graves ?

— Il est certain que nous avons des soucis de ce côté-là. Mais c'est le cas de toutes les banques, aux Etats-Unis, en ce moment. La récession a touché l'immobilier plus que les autres secteurs, de sorte qu'il y a beaucoup de crédits dont les intérêts ne sont pas payés. Nous sommes donc privés de nos revenus. Mais je crois que les valeurs sont là. Ces investissements reprendront avec l'économie. Le problème, c'est d'attendre. Certaines banques peuvent le faire, d'autres pas. La Chase, quant à elle, le peut.

— Selon vous, la Grande-Bretagne va-t-elle rester dans le Marché commun ?

— Je crois que l'Angleterre aurait intérêt à rester dans le Marché commun, et j'espère qu'elle ne se retirera pas. Cependant, je ne pense pas qu'il en résulterait un désastre si elle quittait la C.E.E.

— Vous avez inauguré, il y a peu de temps, une succursale à Moscou. « Monsieur David Rockefeller, 1, avenue Karl-Marx », cela vous a-t-il semblé une adresse normale ?

— Je suis content de notre présence à Moscou. Les affaires que nous faisons avec les Soviétiques sont rentables, et je pense que nous pouvons aider là beaucoup de clients américains et européens qui ont besoin d'appui.

— Que répondez-vous lorsqu'on critique devant vous l'attribution d'importantes sommes aux investissements en U.R.S.S., en soulignant que les Etats-Unis manquent notoirement de capitaux pour faire face à leurs besoins dans les années à venir ?

— Les crédits accordés en Union soviétique représentent une proportion très faible de ceux qui sont distribués ici. Et, à mon avis, une banque internationale ne peut pas décider de concentrer ses prêts dans un pays. Il est dans l'intérêt des Etats-Unis de promouvoir le commerce et les investissements partout dans le monde, y compris dans les pays communistes. D'ailleurs, les pays d'Europe — et notamment la France — l'ont fait plus que nous et avant nous.

Propos recueillis par
JACQUELINE GRAPIN.

PORTRAIT

« Mister David »

« MISTER DAVID », c'est le nom que l'huissier inscrit au-dessus de celui du visiteur au cinquante-sixième étage du 30 Rockefeller Plaza de New-York. Le président de la Chase Manhattan Bank consacre les deux tiers de son temps à la société « qui l'emploie », et un tiers à la gestion de ses propres intérêts. Nous sommes ici dans « les bureaux de la famille », entre un Braque et une antiquité d'Extrême-Orient, au-dessus du Rockefeller Center, qui permet à quelques rayons du soleil de percer entre les gratte-ciel pour réchauffer fleurs et touristes.

Les Rockefeller sont à New-York ce que les Michelin sont à... Clermont-Ferrand : impossible de circuler dans la ville sans les rencontrer de près ou de loin. Le Musée d'art moderne a-t-il des difficultés ? Il faut voir cela avec le président de son conseil d'administration, « Mister David ». Les Cloisters donnent-ils sur un îlot de verdure ? On le doit à son père, John Junior, puritain baptiste, philanthrope, qui professait — paraît-il — l'opinion que « l'argent de la famille appartient à Dieu ».

Des cinq fils, le cadet, David, n'était pas le plus en vue. Jusqu'au jour de 1961 où il devint président de « la banque de famille »... bien que ses parents n'en détiennent en principe guère plus de 5 %. Il devenait ainsi « le plus gros créancier de l'industrie mondiale » et l'un des financiers internationaux les plus influents, un état qu'il ne dut sans doute pas seulement à sa technique de banquier.

En effet, lorsque M. David Rockefeller se présente en Egypte pour y fonder une succursale, il apporte bien sûr un prêt à moyen terme de 80 millions de dollars, mais c'est le président Sadate lui-même qui le reçoit. Lorsqu'il arrive à Moscou, c'est M. Kossyguine... Les cordes de son arc sont bien complémentaires, en particulier depuis que son frère Nelson — qui fut gouverneur de l'Etat de New-York — a accédé à la vice-présidence des Etats-Unis, poste dont sa fortune faillit lui coûter l'investiture après lui avoir facilité la vie. Lequel des deux frères dispose du pouvoir le plus grand ? On allait poser la question quand le téléphone sonna : fort à propos un interlocuteur propose à son ami David un nouveau poste d'administrateur, et on entend prononcer plusieurs fois le nom de « Nelson » dans la conversation. A quoi bon se demander, des cinq doigts de la main, lequel est le plus utile ?

Tout le monde trouve Mister David « très simple ». Un cadre du parti communiste soviétique, bolchevique de la première heure, lui aurait dit un jour : « Je me suis souvent demandé pourquoi les classes laborieuses américaines ne se révoltent pas contre leurs capitalistes. Après vous avoir rencontré, et pour la première fois, je le comprends... » C'est l'une de ces anecdotes que l'on aime à se transmettre dans l'entourage de M. David Rockefeller.

Comme les Michelin, il monte, à l'occasion, sur une simple bicyclette... mais le golf sied mieux à ses presque soixante ans, et à son ancien passage à l'université Harvard, dont il fut l'un des « partis » les plus en vue dans les années 30. Il est diplômé de l'université de Chicago (qui fut fondée par les Rockefeller), et fit aussi des études à la London School of Economics (financée en partie par les Rockefeller). Entré à la Chase comme directeur adjoint à trente ans, en 1945, il en devint vice-président quatre ans plus tard. Aujourd'hui « chairman », il « donne », paraît-il, plus de 1 million de dollars par an, « sans compter les œuvres familiales ». Et même... il a des enfants et des petits-enfants contestataires : la morale n'est-elle pas sauve ? — J. G.

Port-au-Prince, juin 1975

« BABY DOC » SE DÉTEND



QUI l'eût cru ! Haïti est en train de redevenir internationalement respectable. Ne parlons pas, bien sûr, de son style de vie. Les bordels de Port-au-Prince, plus familièrement connus sous le nom de « maisons de commerce », poursuivent plus que jamais leurs activités colorées ; nombreux sont les endroits où un monsieur respectable peut emmener dîner sa maîtresse aussi bien que sa famille, et l'on trouve toujours les mêmes opérateurs troubles derrière les maisons de jeu.

Mais le visiteur qui arrive à Port-au-Prince doit tout d'abord se débarrasser de toutes les idées préconçues qu'il aurait pu acquérir à la lecture des *Comédiens*, de Graham Greene. Ce dernier sait, en effet, mieux que personne, se servir d'une atmosphère sordide pour en tirer un roman. *Les Comédiens est un chef-d'œuvre*, mais il a été écrit il y a dix ans.

Papa Doc est mort et c'est son fils, Jean-Claude Duvalier, qui a pris sa place comme président à vie. C'est un jeune homme jouisseur et prétentieux à qui a été donné le surnom un peu irrévérencieux de « Baby Doc ». Il a fait installer sur une des places publiques un portrait de lui, plus *grand que nature et qui le représente* portant une cravate blanche du soir ; ce portrait est encadré d'une *guirlande de lumières* et porte la légende « Idole du peuple haïtien ». Comme le président n'est pas élu par le peuple, il est difficile de savoir si cette dénomination a quelque rapport avec la réalité. Mais une chose est certaine : le jeune président a su ramener dans la vie *quotidienne* à Haïti, une détente qui était plus que nécessaire.

Les terribles « tontons macoutes », policiers aux lunettes noires et aux méthodes inspirées de la Gestapo, ne font plus partie de la milice générale. Cela ne veut pas dire qu'hormis les gardes du palais présidentiel on ne voit pas un seul soldat à Port-au-Prince. Mais c'est une ville où l'on peut se promener en tous lieux sans la moindre inquiétude. Et cela est d'autant plus surprenant lorsque l'on vient de Kingston. Car la Jamaïque n'est pas l'île heureuse où il fait bon vivre que nous promettent les publicités touristiques, elle n'est pas que punchs au rhum et calypsos. Bien au contraire. L'antagonisme entre les riches et les pauvres, l'intolérable misère des bidonvilles, le taux élevé de la criminalité donnent à ce pays une atmosphère de constante menace. Lors de la conférence du Commonwealth, qui s'est récemment tenue à la Jamaïque, on avait pris soin de regrouper les participants pour les protéger.

Dissemblances

Comment deux îles voisines peuvent-elles être aussi peu semblables ? Elles occupent toutes deux *la même position dans le monde* ; ce sont deux pays agricoles ; la base de leur économie est la canne à sucre ; elles ont toutes deux été des colonies, et offrent des structures sociales tout aussi injustes. Leurs différences s'expliquent peut-être par le tempérament plutôt que par l'économie. La Jamaïque est depuis longtemps, avec ses célèbres plages de la baie *de Montego et d'Ocho-Rios*, un lieu très apprécié des riches oisifs. Peut-être l'héritage britannique des *arrivants aisés et la vie agréable* qu'ils mènent au soleil ont-ils donné le mauvais exemple.

Il semblerait que peu d'argent soit tiré du tourisme. La Jamaïque tient à jouer *un rôle sur le plan* international. Le premier ministre, M. Michael Manley, est un politi*cien qui appartient à l'élite intel*lectuelle. Il s'efforce — avec succès d'ailleurs — d'utiliser au mieux *les ressources qu'offrent* le sucre et la bauxite pour augmenter les rentrées de devises à la Jamaïque. Peut-être la rapidité du développement économique a-t-elle fait naître certaines tensions. Car, en dépit des grands plans internationaux de restructuration de l'économie, les inégalités locales demeurent obstinément exacerbées par l'hostilité toujours présente entre Noirs et populations au teint plus clair. Les gens sont armés, et les coups partent parfois — *entre rivaux politiques aussi d'ailleurs*.

A Haïti, la pauvreté et l'injustice ne sont pas moindres, loin de là, et la criminalité est réprimée *plus durement. Mais le niveau de* vie y est visiblement plus rudimentaire, et les populations semblent s'y comporter de façon beaucoup plus civilisée. La m e n d i c i t é y atteint des proportions considérables, certes, mais nul ne craint les *pickpockets* sur le marché à la ferraille de Port-au-Prince.

Peut-être tout cela peut-il s'expliquer *par le fait* que Haïti, qui devint indépendante en 1804, n'a pas essayé de devenir un Etat moderne sur le modèle occidental. Là où la pauvreté est générale, et où l'analphabétisme atteint 80 %, il y a peu d'amélioration à attendre, et les tentations sont rares. Le niveau de vie s'améliore cependant, mais lentement. Le salaire minimum légal n'est encore que de 1,30 *dollar par* jour. Après une période de non-intervention, les Etats-Unis et d'autres pays lui *apportent aujourd'hui* leur aide. La Grande-Bretagne, la France, l'Italie et l'Allemagne c o m m e n c e n t à exporter et prennent des engagements dans divers projets d[...] construction. La monnaie la plu[...] utilisée est le dollar. Ainsi peut-o[...] dire que Haïti est une île de Flo[...]ride pour les oisifs américain[...] comme l'était Cuba du temps d[...] Battista. Des navettes de Mian[...] *font deux à trois fois par semain[...]* la traversée, avec, à leur bord, de[...] touristes fortunés qui viennent ri[...]quer *leur* argent, assister à de[...] cérémonies vaudou et acheter de[...] peintures naïves.

Ce n'est peut-être pas la mei[...]leure façon de développer un pay[...] *mais les côtés positifs ne sont pa[...]* inexistants. Haïti bénéficie en que[...]que sorte des avantages d'un pro[...]tectorat américain, comme Haw[...] ou Porto-Rico, sans avoir à sub[...] le difficile apprentissage de l'acces[...]sion à l'âge adulte.

DAVID SPANIER.
(The Times.)

EBIC-LA COMMUNAUTE BANCAIRE EUROPEENNE POUR LES AFFAIRES INTERNATIONALES

Grain de sel

QUI, IN ASIA...

QUEL giorno di primavera del 1984, l'idea parti dagli Inglesi : un referendum sul nome da dare all'Europa. Era apparso chiaro, negli anni e nei referendum precedenti, che molti cittadini riluttavano di *fronte* al vecchio *nome* e che alcuni erano perfino allergici : al pronunciare « Europa » si coprivano di pustole rosse. Inoltre, s'era capito che neppure gli uomini politici usavano l'espressione dandole tutti lo stesso significato.

La proposta, in quei tepidi giorni del 1984, venne accolta con grande favore dagli altri stati europei. I rappresentanti francesi affermarano che, fin dai tempi del generale de Gaulle, il nome Europa era stato un impaccio a un *disegno politico* di grande portata, un progretto di sociata multinazionale trasferito dall'economia alla politica. Il nome Gallia, per ipotesi, tratto dall'antica memorialistica e assonante col nome del Generale pareva ai Francesi adatto per rinnovare la sostanza nominale del continente.

I Tedeschi, dopo una lunga riunione del Bundestag, finirono per ammettere che i nomi hanno un peso sulla geografia politica e che il persistere di disaccordi e *contrastanti interessi* in Europa era certo dovuto all'infelice scelta del nome, derivato da un personaggio mitico di dubbia reputazione, una signora usa a trascorrere i mari in groppa ad un toro, chiamato, per giustificazione, Giove.

E gli Italiani ? Essi hanno fondato la lore stori sull'uso e sull'esportazione dei nomi : accettarono con entusiasmo e riconoscenza. Si disse nei circoli romani che l'Europa era ambigua come *strumento fonetico* : pressoche uguale nell'espressione scritta, terribilmente diversa nella pronuncia da stato a stato. Bisognava ridurre alle unita almeno il nome *del continente, usando una parola invariabile*.

La proposta inglese, nel 1984, creo subito un'atmosfera diversa, una febbre di unificazione non solo al livello dei governi, ma dei gruppi sociali e dei singoli cittadini. Per dire una bizzarria : la Mafia, dalla Sicilia, propose di chiamare il continente Cosa Nostra, volendo accentuare i legami di affetto e di necessaria omerta tra i suoi membri. Un gruppo di democristiani tedeschi suggeri il termine Bavaria, per *riscattare il significato ecumenico della* regione di Monaco, sede di altri storici, anche se reprecabili t e n t a t i v i di unificazione.

Non sarebbe stato bene fermarsi a quel punto ? Alla scelta dei nomi ? Invece la piccola Repubblica di San Marino volle approfondire il problema, trattato *dagli Inglesi con lodevole* discrezione. Disse : i votanti del referendum *non* dovranno soltante suggerire un nome nuovo, ma potranno anche decidere che non *occorre nessun nome. Siamo* sicuri che l'Europa ci sia ancora ? E che nel passato gli storici non ci abbiano tratto in inganno ?

Per scrupolo, si accetto la proposta di San Marino : quella volta si voto con larghezza, col nome e senza nome. Tutti sanno com'e andata, tutti conoscono le recriminazioni politiche che ne sono seguite, anche le forti polemiche. E difficile adesso dare un giudizio definitivo sul voto. Ma una cosa si puo dire : non si sta poi tanto mal, *qui in Asia*.

STEFANO REGGIANI.
(La Stampa.)

Le flirt de l'Europe avec la Chine

(Suite de la page 19.)

L'Union soviétique ne pouvait ignorer cette « réalité » qui fait que c'est désormais la Commission qui a la charge de négocier des accords commerciaux au nom des Neuf. Le schéma d'accord conçu à Bruxelles avait été adressé, nous l'avons vu, à chacune des capitales du bloc de l'Est. Aucune réponse directe, positive, n'a été donnée. La seule *réaction* qui à première vue pouvait apparaître comme une avance, comme un geste de détente des pays socialistes à l'égard d'une Communauté que jadis ils dénonçaient comme une entreprise capitaliste nuisible, est venue de Moscou et s'est révélée en fait de nature purement défensive : M. Faddeev, le secrétaire général du COMECON, invita M. Ortoli, le président de la Commission, à se rendre dans la capitale soviétique afin d'examiner comment promouvoir la coopération entre les deux organisations.

En plaçant le débat à ce niveau « supranational », l'Union *soviétique*, qui exerce un contrôle vigilant sur le COMECON, entendait couper l'herbe sous le *pied à ceux de* ses voisins qui auraient été tentés de se laisser séduire par les sirènes communautaires. La manœuvre était trop évidente pour que la Communauté s'y laisse prendre. M. Ortoli remercia courtoisement pour l'invitation qui lui était faite, mais expliqua que, afin de garantir le succès de sa rencontre avec M. Faddeev, il était préférable que les premiers *contacts* aient lieu au niveau des hauts fonctionnaires. Une délégation conduite par M. Willenstein, le directeur général au[...] relations extérieures de la Com[...]mission, partit pour Moscou [...] février, avec pour mission d'ex[...]pliquer que la Communauté, son *objectif* demeurait de con[...]clure des accords commercia[...] avec chacun des pays à com[...]merce d'Etat, ne voyait aucu[...] *objection* à dresser l'inventai[...] de domaines de coopération d[...]recte avec le COMECON.

L'ambassade de M. Willenste[...] se solda par un échec. Il appa[...]rut, en effet, très vite que l[...] porte-parole du COMECO[...] n'étaient pas préparés à u[...] discussion sérieuse, mais avaie[...] comme seule préoccupation [...] redorer le blason de leur organ[...]sation. M. Willenstein quitt[...] Moscou en invitant ses interl[...]*cuteurs* à venir à Bruxelles r[...]prendre le dialogue. Depuis, tro[...] mois se sont passés

Les *Russes* ont-ils l'intentio[...] de relancer la balle, et com[...]ment ? L'initiative prise par Pé[...]kin, *peut-elle inciter ceux d[...]* pays de l'Est les plus soucieu[...] d'indépendance, telle la Roum[...]nie, à prendre langue avec [...] Communauté ? On hésite d'a[...]tant plus à hasarder des répo[...]ses affirmatives *que* l'intér[...] concret des accords comme[...]ciaux que propose la C.E.E. a[...] pays à commerce d'Etat n'e[...] pas encore prouvé. L'affaire a[...]querrait assurément une to[...] autre dimension si la Commu[...]nauté et la Chine, esquivant l[...] obstacles divers qui se dresse[...] devant elles, parvenaient [...] concevoir un accord économiq[...] riche de promesses substantie[...]les pour les deux parties.

PHILIPPE LEMAITRE.
(Le Monde.)

SPECTACLES

théâtres

’s salles subventionnées

médie-Française, 20 h. 30 : l'Ile de la raison.
éon, 20 h. 30 : le Barbier de éville.

’s salles municipales

Nouveau Carré, 21 h. : Dimitri. lown. — Salle Papin, 21 h. : :af' Conc' Itinéraire.

’s autres salles

.T.-Alliance française, 14 h. 30 : Farce de maître Pathelin.
ller, 21 h. : Tutti Frutti.
théâtre, 21 h. : Andromaque.
apelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 19 h. 30 : Faust-Salpêtrière.
nservatoire d'art dramatique,) h. 30 : le Bel Eté.
ır des Miracles, 20 h. 30 : le Litige.
inou, 21 h. : Monsieur Masure.
ace Cardin, 21 h. : Otello.
pertot, 21 h. : l'Amour fou.
chette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Bruyère, 21 h. : les Branquignols.
bodière, 20 h. 45 : Hommage à ierre Fresnay (la Grande Illusion, lm)
iveautés, 20 h. 45 : la Libellule.
he-Montparnasse, 20 h. 45 : le remier.
amier, 20 h. 30 : le Balcon. — etite salle, 22 h. 30 : Trois ·mmes.
âtre de la Cité internationale, Resserre, 21 h. : Van Gogh, le licidé de la société.

s cafés-théâtres

Bec fin, 18 h. 30 : Madame Angéone ; 20 h. 30 : Les autres est moi, mais moi c'est qui ? ; h. 30 : Offen Flash Bach ; h. : Libido et Cie.
gie Blues, 30 h. 30 : la Collecon.
Jour de fête, 22 h. : Deux filles... s histoires ; 23 h. : J. Mauzac ; h. : Ch. Mousse.
s du Marais, 20 h. 30 : le Regard genoux ; 22 h. 15 : Pierre et arc Jollivet ; 23 h. 15 : Yvan antin et Renaud.
Vieille Grille, 21 h. : Concert.

music-hall

ée-Montmartre, 20 h. 45 : Histoire oser.
mpia, 21 h. 30 : Francis Lemarque. ean-Pau Verdier.

s chansonniers

eau de la République, 21 h. : le abot de la République.
ıx-Anes, 21 h. : Au nom du Pèze t du Fisc.
-Heures, 22 h. : Peraiflous

’s concerts

Lucernaire, 20 h. 30 : Murray Bronwald, alto, et Jean-Jacques Vussard, piano (Glinka, Grieg, Reinholt).
éâtre des Champs-Elysées, 0 h. 30 : Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karaan (Brahms).

jazz

âtre Présent, 21 h. : Blue Grass olk.
âtre Mouffetard, 22 h. : Jazz à Mouff.

Lundi 2 juin

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 20 h. 30 : Stalingrad, film des archives soviétiques ; 22 h. 30 : la Vie de château, de J.-P. Rappeneau.

Les exclusivités

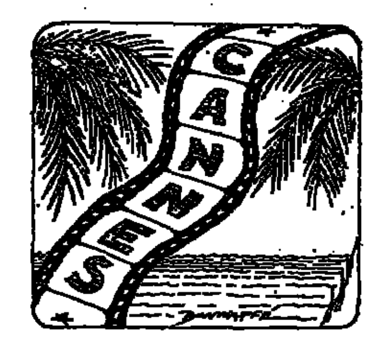
L'AGRESSION (Fr.) (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
AGUIRRE LA COLERE DE DIEU (All.), v.o. : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
ALOISE (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
ANTHOLOGIE DU PLAISIR (A.) (**), v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; Balzac, 8e (359-52-70), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Murat, 16e (288-99-75)
BELLADONNA (Jap.), v.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
LE BOUGNOULE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
CELEBRATION AT BIG SUR (A.), v.o. Grands-Augustins, 6e (633-22-13)
CE CHER VICTOR (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Lumière-Gaumont, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Nations, 12e (343-04-67)
LE CHEVAL DE FER (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LA CLEPSYDRE (Pol.), v.o. : Seine-Cinéma, 5e (325-92-46), de 17 h. 45 à 22 h. 15
LE CŒUR ET L'ESPRIT (A.), v.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59)
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A.), v.o. : Plaza, 8e (073-74-59).
DIALOGUE D'EXILES (Chil.), v.o. : le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. et 22 h.
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : le Marais, 4e (278-47-86).
FILMS INEDITS D'AVANT-GARDE AMERICAINE (A.), v.o. : Olympic, 14e (783-67-42)
FOUS DE VIVRE (An.), v.o. : 14-Juillet, 11e (700-51-13), à 17 h. et 20 h. 30
FRANKENSTEIN JUNIOR (A.), v.o. : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-97) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE GRAND DELIRE (Fr.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
LA GUERRE DES MOMIES (Chil.), v.o. : la Clef, 5e (337-90-90).
LA GRANDE ILLUSION (Fr.) : Michodière, 2e (742-95-77), sauf dim., à 16 h. 30, 18 h. 30 et 20 h. 30.
HISTOIRE DE WAHARI (Fr.) : le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. 15 (sauf dim.), 14 h. 15 et 16 h.
L'IBIS ROUGE (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (531-44-58) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Studio Alpha, 5e (033-38-47) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Arlequin, 6e (548-62-25) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A.), v.o. : Normandie, 8e (359-41-18)
LE JARDIN QUI BASCULE (Fr.) : Biarritz, 8e (359-42-33) ; Bonaparte, 6e (326-12-12)
LE JARDIN DE TANTE ISABELLE (Mex.) (**), v.o. : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
KAFR KASSEM (Lib., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Entrepôt, 14e (783-67-42) ; Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LEPKE LE CAID (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93)
LILY AIME-MOI (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Convention, 15e (828-41-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
MITHILA (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86) : de 16 h. à 21 h., toutes les heures
LES NOCES DE PORCELAINE (Fr., **) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LES ORDRES (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Luxembourg, 6e (633-97-77).
PAULINA S'EN VA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. (sauf dim.).
PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Boul' Mich', 5e (033-48-29) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Rex, 2e (236-83-93).
LES PHALENES (Fr.) : Seine-Studio, 5e (325-92-46), de 18 h. 30 à 22 h.
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé (14e) (326-65-13) ; Murat, 16e (288-99-75).
LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Ranelagh, 16e (224-14-08).
SECTION SPECIALE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43)
SOLDAT DUROC, ÇA VA ETRE TA FETE (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; A.B.C., 2e (236-55-54) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Murat, 16e (288-99-75)
THE LAST AMERICAN HERO (A., v.o.) : Boite à films, 17e (754-51-50), à 16 h. et 20 h.
TOMMY (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62).
LA TOUR INFERNALE (A., v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Montréal 18e (607-16-81)
LA TRAQUE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
TRAVAIL OCCASIONNEL D'UNE ESCLAVE (All., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
UN DIVORCE HEUREUX (Fr.) : Gaumont-Madeleine, 8e (073-54-22) ; Biarritz, 8e (359-42-23) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
UN HOMME VOIT ROUGE (An., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), (v.f.) : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Helder, 9e (770-11-24)
VERITES ET MENSONGES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Templiers, 4e (272-94-56).
VIOLENCE ET PASSION (It., vers. angl.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38), (v.f.) : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
VIVRE A BONNEUIL (Fr.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13), à 15 h. 15, 18 h. 45 et 22 h. 15.

Les films nouveaux

LE MALIN PLAISIR, film français de Bernard Toublanc-Michel, avec Jacques Weber, Anny Duperey : Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-04-22) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; P.L.M.-Saint-Jacques (589-42-96).
ALICE N'EST PLUS ICI, film américain de Martin Scorsese, v.o. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Le Passy, 16e (288-62-34)
LA SUBMERSION DU JAPON, film japonais de Shiro Moritani, v.f. : George-V, 8e (225-41-46) ; Marivaux, 2e (742-83-90) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25) ; Lux-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28).
EMILIENNE, film français de Guy Casaril : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Images, 18e (522-47-94) ; Omnia, 2e (231-39-36) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
ILS ONT COMBATTU POUR LA PATRIE, film soviétique de S. Bondartchouk, v.o. : Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11).
ALLONSANFAN, film italien de Paolo et Vittorio Taviani, v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Marais, 4e (278-47-86) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LEVRES DE SANG, film français de J.-L. Philippe et Jean Rollin : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Styx, 5e (633-08-40) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
TERREUR DANS LE SHANGHAI-EXPRESS, film américain de Gene Martin, avec Christopher Lee et Peter Cushing, v.o. : France-Elysées, 8e (225-19-73) ; v.f. : Wepler, 18e (387-50-50) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Danton, 6e (326-08-18) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

ARTS ET SPECTACLES

Cinéma



Cannes à Paris

● Les lampions sont éteints, mais la fête continue. Plusieurs films du Festival de Cannes sont actuellement projetés à Paris. Rappelons leurs titres : « Un divorce heureux », « les Ordres », « Aloïse », « Ce cher Victor », « Tommy ». Rappelons également que le meilleur d'entre eux, le seul d'ailleurs (avec « Section spéciale ») à avoir eu les honneurs du palmarès, est « les Ordres », de Michel Brault, prix spécial du jury. C'est un film qu'il faut avoir vu, parce qu'il est aussi passionnant qu'un « thriller » et parce que, en dénonçant la menace que les mécanismes du pouvoir font peser sur nos sociétés modernes, il aborde un problème qui nous concerne tous.

● Dans un genre très différent, « Alice n'est plus ici », de Martin Scorsese, mérite, lui aussi, de retenir l'attention. Il s'agit d'une comédie qui, sur fond d'amertume et de mélancolie, retrouve le secret des comédies américaines d'autrefois. « Alice n'est plus ici », c'est un peu le « New-York-Miami » d'une paumée... Après la mort de son mari, une jeune femme décide de réaliser un vieux rêve d'enfant en devenant chanteuse. Accompagnée de son fils, un garçon de douze ans, inquisiteur sourcilleux et témoin féroce de ses actions, elle part pour la Californie. Chemin faisant, elle s'arrête à Tucson, où, pour gagner sa vie, elle doit travailler comme serveuse dans un snack-bar. Un brave type, assez riche, lui propose de l'épouser.

L'histoire est banale. Le film ne l'est pas. Dans un décor d'Amérique provinciale, rude et souvent hostile, peuplée de pauvres gens, Martin Scorsese sait trouver le ton juste pour décrire les pérégrinations et les aventures sentimentales de son héroïne. Courageuse, optimiste, le cœur prompt à s'enflammer, Alice s'efforce de croire à l'existence d'un pays des merveilles. Pourquoi n'aurait-elle pas droit, comme cela arrive dans les romans et dans les films, au miracle de l'amour, de la réussite et du bonheur ?... Ellen Burstyn, à qui le rôle a valu un Oscar, exprime la débordante vitalité d'Alice avec un éclat un peu théâtral. Mais son charme et son entrain forcent l'adhésion. A ses côtés, dans le personnage du garçon que les rêveries de sa mère laissent sceptique, le jeune Alfred Lutter fait beaucoup rire. Entre la mère et le fils éclatent d'incessantes querelles. Elles sont les bouffées de tendresse de cette comédie savoureuse, plus grave qu'elle n'en a l'air.

● Autre film « cannois » récemment sorti à Paris : « Ils ont combattu pour la patrie », de Sergueï Bondartchouk. Un Bondartchouk fidèle à la grande imagerie épique, et qui, en s'inspirant d'un roman de Mikhaïl Cholokhov, retrace les durs combats menés par un régiment d'artillerie soviétique pendant la dernière guerre. Tourné avec des moyens importants, cet hommage aux morts a la noblesse et la froideur d'un discours commémoratif. Une mise en scène académique. Des dialogues emphatiques. Il n'en faut pas davantage pour tordre le cou à l'émotion.

JEAN DE BARONCELLI.

★ *Alice n'est plus ici* : Paramount-Elysées, Paramount-Odéon (v.o.); Capri, Passy, Paramount-Maillot, Paramount-Opéra, Miramar, Publicis-Orly, Publicis-La Défense, Publicis-Elysées (v.f.).

★ *Ils ont combattu pour la patrie* : Gaumont Bosquet.

■ Les cinquièmes rencontres de théâtre non professionnel ont lieu, du 2 au 8 juin, à Sèvres (92), grâce à l'aide du comité des fêtes et de la culture, dans trois lieux : la salle des fêtes, la salle municipale, le foyer des jeunes, ainsi que dans la M. J. C. de Boulogne. Trente troupes ont été sélectionnées. Elles participeront à des animations, à un débat le 5 juin, à 17 heures, à la FNAC-Montparnasse, et donneront pendant la journée des représentations dans certaines entreprises de Boulogne. Renseignements : 605-65-05.

« ALLONSANFAN », de Paolo et Vittorio Taviani

En 1816, l'Italie, rendue à la suite du congrès de Vienne à l'Autriche, aux Bourbons et au pape, selon la volonté des puissances de la Sainte Alliance, n'était plus qu'une « expression géographique ». On y étouffait les idées libérales de la France révolutionnaire (apportées jadis par les armées de Bonaparte) et les sursauts d'indépendance nationale. Ce fut, jusque vers 1830, le temps des sociétés secrètes et des utopies.

Le film des frères Taviani (présenté à Cannes à la Quinzaine des réalisateurs) se réfère à cette période d'une « restauration » assez floue, il faut bien le dire, pour le public français. Ainsi Allonsanfan, nom donné à un révolutionnaire de la secte des « Frères sublimes », est-il le rappel symbolique de notre *Marseillaise* — « *Allons enfants de la patrie, le jour de gloire est arrivé* » — qu'on entend d'ailleurs chanter en un français teinté d'accent au cours d'une scène qu'on pourrait croire, à Paris, simplement pittoresque. Il n'en est rien. Tout un contexte historique précis (et non anecdotique comme l'est, par exemple, la Régence de *Que la fête commence*, de Bertrand Tavernier) explique ce film et le personnage de Fulvio (Marcello Mastroianni).

Fulvio, qui appartient à une famille aristocratique de l'Italie du Nord, a été « jacobin » avant 1815. Membre de la société secrète des « Frères sublimes », prisonnier politique, il est — pour des motifs sournois — libéré par la police. Il rentre dans le sein de sa famille, mais ne peut échapper à ses compagnons révolutionnaires, une poignée d'hommes qui continuent, malgré tout leur action et veulent soulever les paysans de Sicile. Tout le film est le récit des trahisons successives de Fulvio à l'égard de ces révolutionnaires qu'il voudrait oublier et qu'il retrouve toujours sur sa route.

Donc, à Paris, en France, ce film risque d'être mal compris. On peut s'en tirer par des références culturelles : l'Italie de Stendhal, le romantisme révolutionnaire tel qu'il s'exprime dans certains opéras de *Verdi et Senso, de Visconti*. Et faire à partir de là une critique lyrique qui serait tout aussi trompeuse qu'insuffisante.

Stendhal, *la Chartreuse de Parme*, peut-être, mais il n'est pas sûr que *les frères Taviani y aient pensé*, et cela ne viendrait que comme allusion esthétique. Verdi, sûrement, *c'est la culture nationale populaire* de l'Italie du XIXe siècle, l'élan du « melodramma » comme attitude historique. *L'étonnant accompagnement* musical d'Ennio Morricone en fait la citation, établissant ainsi un lien possible avec *Senso*. Mais les raisons *de Fulvio n'ont rien à voir avec la* passion amoureuse et sensuelle dont Visconti avait fait, il y a vingt ans, *dans son chef-d'œuvre flamboyant*, le ressort romanesque de la trahison d'une aristocrate vénitienne de 1866, à la fin des luttes du « Risorgimento ».

Dans le film des frères Taviani, Fulvio est, d'une façon évidente, un traître par nature et non par sentiment. La révolution n'a été pour lui qu'une aventure idéaliste. Il est prisonnier d'une nostalgie de classe que l'élan d'un moment n'a pu effacer. De même qu'il a trahi les siens, auxquels il vient maintenant se rallier pour goûter la « douceur de vivre », il trahit forcément, et plusieurs fois, en s'enfonçant toujours plus dans l'infamie, ceux qui s'obstinent à lui faire confiance dans leur combat utopique, et pourtant nécessaire. Ils ont, eux, l'avenir devant eux, même si on les massacre. Fulvio est irrémédiablement un homme du passé nostalgique, donc un homme dangereux dans une perspective de lutte des classes.

Allonsanfan est formellement un film séduisant par ses constantes péripéties « romantiques », par ses décors italiens : villas, palais, lacs, mer, terre brûlée de Sicile, splendidement photographiés. Mais cette séduction formelle renvoie au visage de la trahison. Comme dans *Saint Michel avait un coq*, qui s'inspirait d'un autre passé historique italien (l'agitation révolutionnaire des années 1880-1890), les frères Taviani *organisent et détruisent une illusion* lyrique pour tracer un implacable constat d'échec. Non pas l'échec *de la révolution sociale* dont l'idée survit quand même dans le délire final du personnage aux yeux d'un *bleu d'utopie qu'on appelle « Allonsanfan »*, mais l'échec de l'engagement romantique « à gauche ».

Aristocrate de 1816 touché par le jacobinisme, Fulvio pourrait être aussi bien — car ce n'est pas solliciter outre mesure cette fable en costumes que lui donner un sens contemporain — un bourgeois, un intellectuel de gauche qu'une logique de classe mène au mensonge, à la trahison. Dans ce jeu douloureux du déterminisme social, Marcello Mastroianni est admirable sans être jamais pathétique (comme l'était Alida Valli dans *Senso*). Son comportement est analysé scientifiquement par le biais de l'attitude esthétique de la mise en scène.

Il n'y a décidément que des cinéastes *italiens pour pousser aussi* loin une réflexion politique à travers une chronique historique aux attraits spectaculaires. Cette tentative d'interprétation critique n'épuise pas la richesse d'un film qu'il faut voir et revoir.

JACQUES SICLIER.

★ Marais, Quintette, Elysées-Lincoln, Mayfair (v. o.).

■ Herbert von Karajan montera « Lohengrin » et dirigera la « Sixième Symphonie » de Mahler *au prochain Festival de Pâques de* Salzbourg.

Festivals

Bourges et la musique électronique

Bourges, qui a refusé jadis le chemin de fer, naguère l'université, est-elle aujourd'hui en train de refuser une culture vivante ? La désaffection pour la Maison de la culture, l'une des premières en date et des plus actives, sera-t-elle enrayée à la fin de juin par le changement de directeur (remplacé sans doute par son collègue de Firminy) ? Le Groupe de musique expérimentale de Bourges (G.M.E.B.) pourra-t-il poursuivre son activité de création dans un milieu aussi indifférent, sinon hostile ?

On accuse Paris et quelques grosses métropoles d'accaparer la culture, mais que fait-on la plupart du temps dans les villes moyennes pour encourager des organismes qui ont la vie chevillée au corps, comme ce G.M.E.B. qui se refuse à enterrer cinq années d'animation et d'implantation au cœur de la France ? On se souvient (le Monde du 21 octobre 1974) *de la crise qui, l'an passé, avait secoué la Maison de la culture : le déficit, évalué à 1 600 000 francs, avait été compensé par un prêt équivalent de la municipalité remboursable en quatre ans, moyennant une réduction draconienne de la masse salariale (vingt-six contrats non renouvelés, dont sept au groupe de musique) ; mais, peu après, c'est tout le personnel du G.M.E.B. qui se trouvait licencié, au moment où le service de la musique du secrétariat d'Etat à la culture cherchait à lui donner un statut plus stable...*

Un « maintien dans les lieux »

Depuis le 26 décembre, le G.M.E.B. est heureusement devenu association sous la loi de 1901 et dispose, pour survivre, d'une subvention de 400 000 F de la direction de la musique ; la municipalité, qui devrait, théoriquement, donner une somme équivalente, se contente de laisser gratuitement à la disposition du groupe ses locaux de la Maison de la culture (le matériel étant la propriété du secrétariat d'Etat). Faut-il considérer ce « maintien dans les lieux » comme un « encouragement à la culture » ? On peut du moins espérer que, l'an prochain, la politique locale permettra des mesures plus positives. Il faudra bien, un jour, « consommer le mariage » ou divorcer...

Mais la municipalité n'est pas seule en cause ; elle ne fait, sans doute, que refléter le manque d'appétit des Berruyers, qui ne se sont guère manifestés depuis l'ouverture, vendredi soir, du cinquième Festival international de musique expérimentale, même pour un concert consacré à deux œuvres maîtresses de Pierre Henry !

Il semble difficile de poursuivre, avec un environnement aussi peu « porteur », une action aussi ample : cinq festivals et trois concours internationaux, soixante-dix-huit œuvres composées au studio de Bourges, plus de cent cinquante concerts en France et à l'étranger, des animations régulières pour les enfants de la région, des cours et stages pour professionnels et amateurs, etc. Si les responsables du G.M.E.B., Françoise Barrière et Christian Clozier, répugnent à quitter le « terroir » sur lequel ils se sont greffés tant bien que mal, on peut penser cependant que leur action aurait un tout autre rayonnement dans une ville d'importance nationale, telle que Lyon, Lille, Toulouse ou Grenoble.

Il est encore temps pour les Berruyers de démentir ces propos pessimistes au cours du Festival, qui dure jusqu'au 15 juin et présente vingt-sept manifestations très diverses. Le concert d'ouverture, réservé à des créations, offrait des essais intéressants dans des directions diverses, tels Eva ou les yeux fermés *de Roger Cochini, œuvre de poète, forêt bruissante d'oiseaux électroniques et de souvenirs familiers, au métier raffiné ou l'*Histoire d'un accord en do dièse majeur *du Hongrois Zoltan Pongracz (premier prix du concours de Bourges 1974), étude rigoureuse qui décompose et recompose l'accord par déformations prismatiques souvent fort belles et assez dramatiques.*

Le Dîner de grandes personnes *révélait un compositeur de vingt-deux ans, Pierre Rochefort, qui élabore sur les matériaux d'une conversation de table, avec bruits de couverts, une œuvre mordante et satirique : effets comiques de répétitions, voix à l'envers, conversations au seuil de l'intelligibilité, bruits de voix sans chair, etc., sans encore exploiter ces procédés avec assez de rigueur.* L'Hommage à la flèche plantée dans la poitrine de Don Juan Diaz de Solis *de l'Uruguayen Coriun Aharonian n'est, malgré son titre, qu'un jeu très habile sur dix flûtes sud-américaines dont les sonorités et les souffles en se mélangeant produisent des agglomérats de formes et de vibrations très étranges. Une déception : les* Jeux d'interdits *du Canadien Philippe Ménard, qui s'essoufle à pourchasser les « interdits » dont il a sans doute souffert, non moins que les diapositives assez grossières de Patrick Butticker.*

Pierre Henry le démiurge

Toutes ces œuvres d'esprit inventif tranchaient en tout cas sur les bandes envoyées par l'université de Michigan, l'université de l'Etat de New-York et le Bell-Laboratory, poursuivant leurs vains exercices formels sur les matériaux émasculés que leur fournissent générateurs et ordinateurs, cette musique inhabitée qui caractérise inexplicablemen[t] l'école américaine dans s[on] ensemble.

Quel contraste surtout avec [la] musique féroce, intense, suprêm[e]ment active de Pierre Henry. Chez lui, les entraves techniqu[es] sont entièrement dépassées, [la] musique s'exprime sans contrain[te] dans l'univers sonore qu'il a choi[si] aussi bien les tourbillons ro[u]geoyants et abstraits de Prismes*, ces forges de Vulcain conçu[es] pour Kyldex, le spectacle ha[m]bourgeois de Nicolas Schöffer, q[ue] les grandioses* Fragments pou[r] Artaud *où les fulgurances d[u] poète, des terribles mystères [de] l'aphasie et du langage jusqu'a[ux] visions démesurées du Mexique [et] du temple d'Emèse, sont recréé[es] et amplifiées aux dimensions [de] l'univers.*

On souhaite au G.M.E.B. [de] pouvoir engendrer, à côté d'exce[l]lents techniciens et de poètes te[ls] que Barrière, Clozier, Savour[et], Boeswillwald ou Cochini, de te[ls] démiurges, aussi rigoureux q[ue] visionnaires.

JACQUES LONCHAMPT.

★ L'enregistrement intégral [de] *Prismes*, de Pierre Henry, vient [de] paraître chez Philips. Le troisièm[e] Concours international de musiq[ue] électro-acoustique de Bourges [a] décerné ses prix, dans l'ordre, à Jos[é] Vicente Asuar (Chili), Peter Kolma[n] (Tchécoslovaquie), E. Kusnir (Arge[n]tine), et L.-J. Nielson (Etats-Uni[s]). Les œuvres primées seront présenté[es] le 10 juin au Théâtre Jacques-Cœu[r].

LE PRIX DU C.E.A. A LUCIO PASSARELLI POUR SON MUSÉE DU VATICA[N]

Le prix 1975 du Cercle d'étud[es] architecturales (C.E.A.) vie[nt] d'être donné à l'architecte itali[en] Lucio Passarelli pour *son mus[ée]* d'ethnologie et d'archéologie r[é]cemment construit à l'intérieur [de] la cité vaticane.

Le C.E.A., qui groupe des arch[i]tectes, des urbanistes, des hist[o]riens d'art, etc., entend par [ce] prix attirer l'attention sur u[ne] construction moderne particuli[è]rement remarquable réalisée da[ns] un environnement architectur[al] chargé d'histoire. Lucio Pass[a]relli a su y mener à bien u[n] musée contemporain par la qu[a]lité de son espace et de s[es] matériaux. Celui-ci s'inscrit av[ec] naturel dans une lignée arch[i]tecturale dont les racines remo[n]tent au seizième siècle, ave[c] notamment, Bramante et Miche[l]-Ange.

ARTS ET SPECTACLES

...héâtre

L'ÉCOLE DES FEMMES » à l'Essaïon

l'on prend la vie de Molière. ...n ce que l'on en sait, et ...emble de ses pièces, on dirait ... ses vues sur le mariage et ...our étaient naturelles.

...olière n'était pas réfractaire ...mariage ni à la vie à deux ...agée pendant des années, ce ...revient au même.

...y a, dans le mariage, trop de ...s choses : un pari aventureux, ...e de bâtir sur le sable, la ...nté de répéter des heures qui ...été si rares, justement.

... arrive que cela tienne. Alors, ...ariage sécrète, entre les deux ...éros, des couleurs irrempla...es : le jeu d'une balance très ...ible de l'appui et de l'aban... la maîtrise des ellipses, la ...té d'un langage secret qui ...e clair à autrui, des alertes ...ibles, l'exploration qui repart ...que nuit de plus loin, la pro...sion si l'on peut dire géomé...ie des perceptions partagées. ...uis la non-usure de l'affec... des attentions, qui est si ...

... tels mariages on ne les ...ve pas sous le pied d'un ...al, ça c'est sûr. Mais il y en a, ...s sont très beaux, et lorsqu'on ... chance de leur rendre visite ...ent bien que l'on passe par un ...aine enchanté.

...est en restant bien plantés ... les terres de ce domaine, ... les yeux ouverts, que nous ...ns songer à une chose qui ...e : cette femme et cet homme ... libres, le mariage ne leur a rien ôté, au contraire, et voilà que n'importe quand, n'importe où, l'un des deux est projeté avec quelqu'un d'autre dans le phénomène de l'amour-passion.

Ce phénomène est l'un des événements les plus marquants des vies. Et l'on sait combien de grandes vies en effet il a marquées, si politiques fussent-elles. Or le mariage enchanté que nous disions tout à l'heure n'est pas incompatible avec cette attaque extérieure ; au contraire, il permet à la femme ou à l'homme d'entrevoir soudain ce soleil, cet appel d'air, avec plus de force et de « qualités » que quiconque.

Alors nous nous trouvons tout simplement devant l'accident le plus intraitable de l'être humain, depuis qu'il existe. Car il y a, d'une part, ce soleil sauvage qui ne s'évite pas, qu'il faudrait ne pas refuser, et, d'autre part, ce domaine enchanté du mariage accompli qui est devenu, à la longue, toute une terre vraie, toute une vraie terre, de sel, de ciel et de salut.

On songe à un dessin naïf : l'un des deux numéros est debout sur cette terre, l'autre voyage dans le soleil.

Très très rares sont les écrivains qui ont envisagé ce tableau avec génie. Il n'est pas de sujet qui ait été plus couru. Il n'en est pas qui ait été plus sali.

Molière, dans cette histoire, occupe une place à part. Il a été l'un des seuls à sentir les choses entièrement, dans leur vraie grandeur, sans rien de mesquin. Mais son inclination à la dynamique de la scène, au dessin des caractères et à la portée du dialogue a fait que sa vision délicate du mariage et de l'amour bascule sans cesse dans une bizarrerie ténébreuse, déguisée, qui est hélas en grande partie responsable de tout un théâtre sordide qui a l'« adultère » pour sujet.

Il y a pourtant, chez Molière, des choses qui permettraient aux gens de méditer sur tout cela, de tout cœur, en prenant leur temps. Le metteur en scène peut dégager ces choses, les mettre dans le champ. C'est ce que je reprocherai à Régis Santon de n'avoir pas fait, dans sa nouvelle présentation de *l'Ecole des femmes*, alors qu'à tout prendre, par les temps qui courent, avec ce qui se passe et qu'il y aurait à dire, à jouer, l'une des seules excuses d'aller quérir Molière, pour un jeune metteur en scène, ne peut être que de faire encore entendre, aussi clairement qu'il est possible, les vues profondes qu'il exprime en demi-teinte sur cette collusion éternelle de la passion et du mariage.

Une fois de plus Régis Santon prouve, avec cette mise en scène de *l'Ecole des femmes*, qu'il a beaucoup de facilités. Il sait inventer des climats, des ruptures, il sait presser à fond les oranges d'un dialogue, il seconde efficacement les dons des comédiens (ici, Martine Deconinck surtout, dans le rôle d'Agnès), il sait faire rire sec et bien, il a aussi une manière à lui d'embarquer acteurs et public dans une équipée chaleureuse ; tout cela est beaucoup, et vraiment Régis Santon est un homme de théâtre dégourdi, nous comptons sur lui, à la seule condition que son talent ne s'égare pas dans des attraits extérieurs qui deviendraient, à la longue, sans vraie portée.

Un metteur en scène est un homme d'action lui aussi, qui a, dans la vie de son temps, des responsabilités. En tant qu'événement comme un autre, cette reprise d'une pièce de Molière au théâtre Essaïon est un coup pour rien. Elle est même négative, dans la mesure où elle figure une chance manquée. Régis Santon peut faire mieux. Il le fera. Mme Santon l'y aidera : ne parlions-nous pas du mariage ?

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre Essaïon, 20 h. 30.

LES ADIEUX DE MARÉCHAL A LYON

Une anémone pour Guignol »

La Compagnie du Cothurne (Marcel Maréchal) vient de présen... à Lyon son dernier spectacle, avant de partir à Marseille, où, en ...ervant son statut de centre dramatique national, elle succède ... Action culturelle du Sud-Est (Antoine Bourseiller) et s'installe ... Nouveau Gymnase. Les négociations avec la municipalité sont ...gées. A la subvention de 1 750 000 F des affaires culturelles, ...mentée de 25 % chaque 1er janvier, s'ajoutent 1 000 000 de francs ... la ville et des aides diverses pour le lancement de l'opération. ...nt de laisser à Robert Girones et au Théâtre de la Reprise le ...itre du VIIIe, Marcel Maréchal fait ses adieux — un au revoir ... à son public.

...ans l'ombre immense du pla...u nu, descend des cintres une ...ouette qui paraît toute petite, ...e poupée humaine à la face ...me, serrant fort entre ses bras ...isés un long bâton. Marcel ...réchal, auteur et metteur en ...è de *Une anémone pour ...gnol*, retrace la naissance, la ...re et la décadence de la célèbre ...ionnette, raconte comment ...s la Révolution, un artisan ... travail, Laurent Mourguet, ...ent saltimbanque, remplace ... à peu le traditionnel Poli...elle par un petit personnage ...on image. Image de brave ...me braillard et débrouillard, ... buveur, ennemi des gen...nes, truculent anarchiste. Et ...ment il se fait « récupérer », ...corer, effacer.

Mourguet, homme du peuple, pour le peuple », est-il écrit ... le programme. Marcel Maré... se projette dans son spec..., y jette pêle-mêle des anec...s historiques et toutes ses ... sur le théâtre populaire. ...n profite pour régler ses ...tes, dans le désordre, avec ...eu tout le monde, avec les ... de culture (et le T.N.P.-...urbanne en particulier), à qui ...ppose les « gens simples », comme si le succès de *Fracasse* (qu'il a emmené dans le monde entier) reléguait aux oubliettes la satisfaction d'avoir joué Vauthier ou Audiberti.

Avant de partir, Marcel Maréchal a voulu tout dire. Cette première version fourre-tout, plutôt démagogique et maladroitement construite, foisonne d'allusions au théâtre et de plaisanteries locales destinées à faire rire le public lyonnais.

On y trouve heureusement aussi de grands beaux tableaux où le lyrisme de Maréchal explose, où sa démesure s'aiguise, s'affine. On y trouve une émotion authentique et surtout on y voit Bernard Ballet, fantastique Mourguet-Guignol, clown puissant et poétique, ami de la terre, ami des nuages, jonglant avec l'amertume, avec les espoirs fous. Plein de savoir et d'innocence, il est l'incarnation du peuple sinon du théâtre populaire. Il est Bernard Ballet, tel qu'on le connaît, au mieux de ce qu'il peut être, mieux qu'un monstre sacré, un immense acteur qui entraîne et domine tout le spectacle. Un spectacle où, dans sa forme actuelle, les autres personnages lui servent de faire-valoir. — C. G.

POLÉMIQUES AUTOUR DU CONSERVATOIRE

Une lettre signée par des personnalités du spectacle — dont Mme Michèle Morgan, Jean-Paul Belmondo, Mme Simone, Francis Perrin — a été adressée au secrétariat d'Etat à la culture pour demander « que le Conservatoire national supérieur d'art dramatique soit une école digne du titre qu'elle porte ». Les signataires protestent contre « l'anarchie qui y sévit », contre « la pléthore d'élèves et d'auditeurs et l'absentéisme qui y est admis »... « Chose plus grave, ajoute la lettre, la formation du comédien y est méprisée, les chefs-d'œuvre du théâtre n'y sont abordés que pour les mutiler, les défigurer, les détruire... L'ostracisme s'exerce envers ceux qui ne veulent suivre ni modes ni mots d'ordre... Enfin, et surtout, la bassesse et la pornographie de certains exercices et de certains spectacles publics insultent la décence et portent atteinte à la pudeur et à la dignité des élèves comédiens et du public qui y est convié. Il est temps que les pouvoirs publics en prennent conscience et permettent à cette école nationale de remplir enfin le rôle qui lui est assigné. »

M. Musy, conseiller technique au cabinet de M. Michel Guy, chargé de l'enseignement et de la formation, a proposé aux signataires de les rencontrer pour un échange de vues, mais a reçu une réponse négative.

Jacques Rosner, directeur de l'école, actuellement à Berlin pour le congrès de l'Institut international du théâtre, doit présenter au conseil supérieur du Conservatoire un projet de réforme dans la première quinzaine de juin. Le projet couvre un cycle d'études de trois ans : les concours d'entrée sont maintenus ; les élèves de première année sont confiés à un professeur, ils doivent suivre obligatoirement des cours techniques et peuvent participer aux spectacles des classes d'ensemble. En deuxième et troisième année, les élèves peuvent changer de professeur, orientés par le directeur après avis des maîtres. Les cours techniques ne sont plus obligatoires et peuvent être remplacés par des stages dans les théâtres subventionnés, ou dirigés par des personnalités extérieures au Conservatoire (Peter Brook viendrait en septembre 1976). Ces stages, qui dureraient entre quatre et dix semaines, porteraient sur des sujets précis : études d'un auteur, d'une période historique, d'un style de jeu, etc.

■ Trois pianistes soviétiques ont enlevé, à Bruxelles, les trois premières places du concours Reine-Elisabeth. Premier prix, Mikhaël Faerman ; deuxième prix, Stanislas Igolinsky ; troisième prix, Iouri Egorov. Le Français Olivier Gardon est classé sixième. — (Corresp.)

RADIO-TÉLÉVISION

D'une chaîne à l'autre

LES « PIGISTES PERMANENTS » ET LES ÉLECTIONS AU C.E. DE FR 3

● Deux « pigistes permanents » de l'O.R.T.F., l'un de Boulogne-sur-Mer, l'autre de Valenciennes, sont devenus des « occasionnels », le 7 avril dernier, à la suite des réformes de structure de l'Office : ils n'ont pas trouvé leur nom sur la liste électorale publiée pour la désignation des premiers délégués au comité d'entreprise de FR 3 à la fin du mois de mai. Le Syndicat national des journalistes (S.N.J.) de Lille a, en conséquence, introduit une action auprès du tribunal d'instance de Lille pour demander l'inscription des deux journalistes. Le tribunal a retenu, conformément aux déclarations de FR 3, qu'avant le 7 avril les deux salariés étaient « pigistes permanents ». Cette forme de salariat à la tâche confère, en vertu d'une loi de juillet 1974, dite « loi Cressard », aux intéressés la qualité de journalistes à part entière et de salariés complets, et justifie leur inscription sur les listes électorales. — *(Corresp.)*

VU

« Devine qui vient dîner ? »

« Vive notre président ! », *avaient chanté en chœur Petula Clark, Annie Cordy et Sacha Distel pour clore en beauté un « Numéro un » particulièrement sémillant. Et voici que ça continuait chez les Bellamy de* Maîtres et Valets *(TF 1, 21 h. 35). On attendait un hôte de marque, un invité surprise. On s'attendrissait sur ses conquêtes amoureuses et ses manies gastronomiques : « Des cailles ?* Vous croyez ? Mais il en mange à tous les repas ! Pourquoi pas du saumon, un baron d'agneau, du caviar, des huîtres, du porto millésimé et du champagne grande cuvée ? » *Grande sortie des verres en cristal et de la porcelaine fine ; salon fleuri ; cuisine en ébullition : enfin, tout le branle-bas de rigueur lorsqu'un important personnage nous fait l'honneur de venir dîner sans cérémonie. Pas qui vous croyez, mais presque : un roi, Edouard VII.*

Des gens très bien, ces Bellamy. Lui, ministre ou conseiller à la cour. Elle, maîtresse de maison, bridgeuse accomplie, encore belle et très digne. Très amicaux avec leurs enfants. Très compréhensifs avec leurs domestiques.

La chance, évidemment, n'est pas toujours de leur côté. Elizabeth, leur fille (samedi dernier), s'est amourachée d'un poète homosexuel qui l'a « confiée » à son éditeur. Elle est enceinte. Elle demande le divorce. Et l'annulation de son mariage.

James, leur fils, a séduit une servante. Péripétie banale : on l'a, « pour sa peine », envoyé aux Indes. Mais voici que la pauvre fille, grosse de neuf mois, débarque à l'improviste. Va-t-elle accoucher en plein bridge de Sa Majesté ? On pressent l'irréparable. Mais non : Edouard VII, ensommeillé, fait ses adieux in extremis. *Et Sarah met au monde un petit garçon mort-né (ce qui, il faut l'avouer, arrange bien les choses). L'expérience lui suffit. Elle renonce à ses idées d'indépendance. Elle saura à nouveau « se tenir à sa place ». Elle deviendra aussi l'aide de Rose, aussi compassée qu'Hudson, et coulera — si elle est sage — de longs jours bien tranquilles à l'office des Bellamy.*

Sordides histoires ; piètres intrigues ; et pauvre dépaysement, entre le thé de 17 heures et le whisky du soir. Mais les Bellamy sont mieux que parfaits : irréprochables. Puisqu'ils ont de merveilleux domestiques.

ANNE REY.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 2 JUIN

— *M. Léopold Sedar Senghor* est interviewé par Jacques Chancel sur France-Inter, à 17 heures.

— *M. Yvon Chotard*, vice-président du Conseil national du patronat français (C.N.P.F.) est l'invité de « Dix questions, dix réponses pour convaincre » sur France-Inter à 19 h. 15.

— *L'Union des femmes françaises* expose son point de vue à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

MARDI 3 JUIN

— *La crise économique* est le sujet de « Parti pris » sur France-Culture, à 12 h. 5 (jusqu'au vendredi 6).

— « *L'infirmière en 75* » fait l'objet d'un dossier de France-Culture, à 16 heures.

— *Le Mouvement eucharistique des jeunes* exprime son opinion à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

— « *Peuple, classes, masses* » est le thème d'un dialogue entre Maurice Clavel et Alain Geismar, sur France-Culture, à 20 heures.

— *Le Maccarthysme* sera le sujet des « Dossiers de l'écran », sur Antenne 2, à 22 h. 20, à propos de l'affaire Rosenberg.

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LES PROGRAMMES

LUNDI 2 JUIN

● CHAINE I : TF 1

20 h. 35 La caméra du lundi (chefs-d'œuvre du cinéma français) : « la Beauté du diable », de R. Clair (1949), avec M. Simon, G. Philipe, N. Besnard, S. Valère, R. Cordy.
Dans une principauté italienne, vers 1830, Méphistophélès, un envoyé du Diable, prend l'apparence du vieux docteur Faust auquel il rend sa jeunesse. Il espère ainsi amener Faust à vendre son âme.

22 h. 10 Histoire du cinéma français par ceux qui l'ont fait, d'Armand Panigel : Une certaine tradition de qualité (1945-1955).

23 h. IT 1 dernière.

● CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 35 Série : Le secret des dieux. « Août 42 », de G. Perrault et J. Cosmos ; réalisat. G.A. Le Franc, avec H. Guisol, J. Alric.
Histoires de la clandestinité pendant la seconde guerre mondiale.

21 h. 35 Série : Des hommes. « Les gens du ballast », de J.-M. Soyez, réal. Cl. Robrini.

22 h. 35 Journal de l'A 2 (dernière).

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Flash.

19 h. 40 Tribune libre : L'Union des femmes françaises.

20 h. Emissions régionales.

20 h. 30 Prestige du cinéma : « Sans mobile apparent », de Ph. Labro (1971), avec J.-L. Trintignant, D. Sanda, S. Distel, C. Gravina, L. Antonelli.
A Nice, un assassin mystérieux tue plusieurs personnes avec un fusil à lunette.
En enquêtant dans le passé des victimes, l'inspecteur Carella trouve l'explication de ces meurtres, en apparence sans mobile.

22 h. 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Curieux destins, par M. Ricaud : « Elisabeth Canning » (réalisation E. Frémy) ; 21 h., Douzième Festival international d'art contemporain de Royan : Percussions de Strasbourg : « Vielleicht » (L. de Pablo), « Marae » (F.-B. Mâche), « Camaïthu » (T. Dao), création mondiales ; 22 h. 30, Entretien avec le poète Philippe Soupault, par B. Delvaille ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), En direct du Théâtre des Champs-Elysées, Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan : « Symphonie n° 4 en mi mineur », « Symphonie n° 2 en ré majeur » (Brahms) ; 23 h., Reprises symphoniques : « Hommage à Mozart » (M. Keikel) ; « Ballade pour clarinette et orchestre » (A. Casanova), avec L. Botton ; « Trois mouvements symphoniques » (E. Hagerup-Bull).

MARDI 3 JUIN

● CHAINE I : TF 1

19 h. 55 Feuilleton : Christine.

20 h. 35 Les animaux du monde, de F. de La Grange.

21 h. Jeu : Le blanc et le noir.

21 h. 50 Emission littéraire : Pleine page, de A. Bourin et P. Sipriot.
« Pour l'indépendance de l'esprit » (cahier « Romain Rolland »), « Les Moyens du bord » de M. Mohrt, « Ce que je crois » de M. Clavel, « Néanmoins sans histoire » de J.-H. Lartigue.

22 h. 45 IT 1 dernière.

● CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. 44 Feuilleton : « Une Suédoise à Paris ».

20 h. 35 Les dossiers de l'écran : « Le maccarthysme » (à propos de l'affaire Rosenberg, dont Alain Decaux évoque les grandes lignes sur des extraits du télé-film de Stellio Lorenzi).

22 h. 20 (vers) Débat, animé par A. Jérôme.
Avec MM. Michael Meeropol (fils aîné des Rosenberg), Morton Sobell (co-accusé des Rosenberg), Otto Preminger (metteur en scène), Alain Decaux et MM. Henri Linschitz (professeur de physique-chimie) et Marshall Perling (avocat).

23 h. 15 Journal de l'A 2 (dernière).

● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Télescope.

19 h. 40 Tribune libre : Mouvement eucharistique des jeunes.

20 h. Connaissance : La vie sauvage, d'Y. Tors.

20 h. 30 Westerns, films policiers, aventures : « Un homme fait la loi », de B. Kennedy (1969), avec R. Mitchum, G. Kennedy, D. Carradine, T. Louise.
Dans le Texas de 1900, où le progrès s'installe avec les automobiles, un shérif ivrogne mis à la retraite s'unit à un vieux bandit pour « faire la loi » comme au bon temps d'autrefois.

22 h. Journal.

FRANCE-CULTURE

13 h. 30, Libre parcours jazz, par M. Cullaz : Haisinger et le trio Arvanitas ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Les après-midi de France-Culture ; 15 h. 2, Musique ; 16 h., Dossier : L'infirmière en 1975, par S. Mory ; 17 h. 30, Un livre, des voix : « Caravansérail » et « Ecrits », de Francis Picabia (réal. C. Roland-Manuel) ; 17 h. 45, Les écrivains et la musique ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Maître et Marguerite » ; 19 h., Sciences, par N. Skrotzky : Les loups, avec R. Chauvin, ethnologue ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h., Dialogues. Emission de R. Pillaudin, enregistrée en public : Peuple, classes, masses, avec Maurice Clavel et Alain Geismar ; 21 h. 15, Musiques de notre temps, de G. Léon : Maurice Ohana ; 22 h. 30, Entretien avec Ph. Soupault ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

13 h. 30, Les intégrales : Le piano à quatre mains, de Schubert ; 14 h. 30 (S.), Musique autour d'un clavier ; 15 h. 30, Aux sources des musiques : La Grèce ; 16 h. (S.), Musique d'un jour ; 17 h. (S.), Retour au concert classique : « Symphonie n° 101 en ré majeur, l'Horloge » (Haydn) ; « Concerto en si mineur » (Dvorak) ; « Don Juan » (R. Strauss) ; 18 h. 30, Le club du jazz ; 19 h. 5, Invitation au concert ; 19 h. 20 (S.), La comédie musicale américaine : « West side story », de L. Bernstein ; 19 h. 40 (S.), En musique avec... Les femmes et la musique.

20 h. 30 (S.), En direct du Théâtre des Champs-Elysées, Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan : « Symphonie n° 3 en fa majeur » et « Symphonie n° 1 en ut mineur » (Brahms) ; 22 h. 40, Concours international de guitare ; 23 h., Portraits de la musique moderne : « Messe à trois voix de femmes » (Caplet) ; « Diane de Poitiers » (J. Ibert) ; « Concerts pour saxophone et trompette » (Rivier) ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

MÉTÉOROLOGIE

FRANCE-CULTURE : 9 h. 5, 12 h. 30, 19 h. 30 et 23 h. 55.

FRANCE-INTER : (météo marine) : 8 h. 20 et 19 h. 50.

CULTURE

Impasse Breiz-Izel

(Suite de la première page.)

La renaissance culturelle en Bretagne est un fait saisissant. Récitals, festou-noz, œuvres littéraires, savantes ou didactiques se succèdent à un rythme auquel, voici dix années seulement, nul n'aurait voulu croire. Phénomène inouï, des parents gallos, de langue française par conséquent, apprennent le breton et le pratiquent en famille ; ainsi, pour la première fois, des enfants ont comme langue maternelle un breton cultivé, non dialectal.

Jaillissement qui ne doit rien aux encouragements publics. N'est aidé aucun des domaines où l'on attendrait de l'Etat un appui substantiel : *ni* le livre, *ni* les écrivains, *ni* la presse périodique, ni le théâtre de langue bretonne, ni les arts ne reçoivent la moindre assistance. Tout au plus, çà et là, de maigres subsides noyés dans la masse de subventions qu'on mendie aux conseils généraux ou aux collectivités.

Eh ! *dira-t-on, la capitale bretonne ne possède-t-elle pas une* « Maison de la culture » ? Certes, mais, établissement d'Etat, le seul de son espèce en Bretagne (et *même* « dans l'Ouest », comme certains voudraient qu'on dise à partir de Nogent-le-Rotrou), *son règlement national lui* enjoint de n'accorder ses salles et podiums qu'aux « professionnels » de la culture.

C'est exclure presque toute participation de la Bretagne, dont la plupart des représentants authentiques n'ont pas les moyens d'en faire métier.

Inutile d'accuser les directeurs de ces Maisons, recrutés en vertu de règles également nationales, lesquelles ignorent les cultures régionales, si différenciées soient-elles. Il faut savoir gré à celui-ci, d'origine syrienne et limousine, de faire bon accueil à l'expression bretonne... dans les limites du cahier des charges.

Dans l'enseignement

L'imprimé et les arts se trouvant écartés, restent enseignement, radio et télévision.

Rien ou peu s'en faut dans les écoles maternelles ou primaires, sauf, si l'ambiance s'y prête, un quart d'heure quotidien d'activités dirigées qui peuvent être consacrées à une initiation bretonne. Jusqu'ici, une étrange pédagogie a laissé ignorer aux enfants fût-ce la signification des lieux-dits ou des noms de personnes !

Dans les établissements secondaires, le *breton* peut être *langue* « facultative » dans le second cycle, à condition que dix élèves au moins *d'une classe le réclament*, à condition que le chef d'établissement s'emploie à le faire savoir, à condition *qu'on puisse répartir* les horaires, à condition *que* le *professeur* de breton (généralement sans titre agréé, et pour cause, on va le voir) se débrouille pendant les récréations et après la sortie des classes nobles... Tel d'entre eux, contraint de fractionner son enseignement, dépasse trente heures hebdomadaires dont douze seulement lui sont payées *par* « l'Académie ».

Au baccalauréat, le breton, assimilé à la gymnastique (obligatoire celle-ci toutefois), compte pour les points au-dessus de la moyenne.

A l'université, tant à Brest qu'à Rennes, quoique dans des registres différents qui témoignent des richesses culturelles inexploitées, les départements spécialisés ont entrepris une tâche immense de recherche et d'enseignement, y associant des centaines d'étudiants, sans que ceux-ci puissent en attendre un quelconque avantage professionnel.

Non sans se heurter à des surdités ataviques, à Paris.

L'apprentissage d'une langue repose, entre autres, sur la formation des *maîtres*, sanctionnée par un diplôme universitaire, et l'on se contenterait ici d'une licence « mixte » d'enseignement, permettant de professer aussi dans une autre discipline.

Création sans cesse sollicitée, sans cesse refusée, prétexte pris, tantôt que la demande était prématurée, une autre fois qu'elle était présentée trop tard. Coups longs et coups courts se succèdent dans ce *duel* d'artillerie où ce sont *toujours* les mêmes qui gagnent.

Nouvelle trajectoire l'an dernier. Le 12 septembre *1974*, le comité économique et social de la région Bretagne présente une triple *demande afférente à la reconnaissance du fait culturel breton*, à un plan d'enseignement de la langue à tous les niveaux et à la création d'une licence d'enseignement de celtique.

Six mois plus tard, mars 1975, réponse du préfet régional. Il offre *au comité*, pour tout potage, la statistique des étudiants inscrits aux cours de celtique (qu'on ne lui demandait pas) et, jouant sur les mots, affirme au passage que la licence réclamée existe déjà.

Outré, le comité refuse la communication du préfet et — *têtus*, ces Bretons !... — *renouvelle* son vœu.

Ainsi, de vœu en vœu, va revenir la session d'automne, saison des vendanges. Espérons-le.

Deux bulletins de nouvelles en breton sont *radiodiffusés*, chaque jour, de dix minutes chacun. Toutefois, réalisés à Brest, en *modulation de fréquence*, on ne les entend que dans une moitié de la Bretagne, sans souci des innombrables bretonnants « montés » à Rennes, Saint-Nazaire ou Saint-Denis, où l'on capte fort *bien* les *programmes gallois* de Cardiff.

S'y ajoutent, le dimanche, deux émissions sur Radio-Armorique, audibles partout, mais à des heures peu favorables (11 heures à 12 heures, 13 heures à 14 heures). L'été, pendant un mois et demi, les deux réalisateurs n'étant pas remplacés, faute de crédits, ces émissions sont *mises en chômage* technique, hormis celle du dimanche, préparée d'avance. L'événement peut attendre.

Pas moyen de rémunérer des collaborateurs *occasionnels* ; *ils* se partagent l'enveloppe *du* tandem de permanents.

Ces données se retrouvent à la *télévision rennaise*. « *Breiz o veva* », magazine d'une demi-heure sur la vie contemporaine, est projeté deux samedis par *mois* et retransmis le lundi, en début d'après-midi, au lieu du mercredi, jour de congé scolaire.

Ont lieu, en outre, deux « interventions » hebdomadaires, de quatre-vingt-dix *secondes* chacune, au cours du journal télévisé, assorties d'une recommandation superflue de ne pas s'attarder à l'actualité, aux grèves, etc.

Tourné une semaine, monté la semaine suivante avec l'aide d'un technicien, le magazine de la quinzaine occupe *une* personne à temps complet. Sans statut ni contrat, ci unique producteur, payé au cachet arrive à se faire jusqu'à d[...] 1 200 F par mois. On ne cache p[...] qu'il ne peut s'agir que d'un salai[...] d'appoint, les réalisateurs de rad[...] ou de télé en breton ayant à [...] trouver ailleurs des moyens d'ex[...]tence.

La vérité toute nue

Quant aux auxiliaires invités sel[...] les besoins, *nolens volens* ils p[...]tiquent le bénévolat, payés d'u[...] tournée au bistro. L'excellent Cen[...] dramatique universitaire de Bres[...] été occupé plusieurs jours à adap[...] une pièce de J. M. Synge (*Ric[...] to the sea : War varc'h etrezeg mor)* sans toucher 1 centime.

D'ailleurs, il n'existe pas [...] « service » des programmes en [...]ton, lesquels sont rattachés [...] émissions générales artistiques.

Il serait normal de nouer [...] relations avec les autres na[...] celtiques, notamment le Pays [...] Galles ou l'Ecosse. Trop [...] paraît-il. La « station régionale [...] Bretagne et Pays de la Lo[...] (ouf !) est jumelée... avec Berlin.

Telle est la vérité toute nue.

Sa vue ne choque pas les ha[...] dignitaires chargés d'un rôle rég[...]nal dont, il est vrai, aucun n'[...] breton, le *hasard* faisant bien [...] choses. *On* demeure confondu [...] propos que tiennent certains d'en[...] eux sur la langue *ou* la *culture* b[...]tonnes, désarmants d'ignorance [...]génue. Même ceux dont la sollicitu[...] s'étend à l'âme nègre, à l'âme jui[...] à toutes les âmes en peine qui err[...] *par le monde, jusqu'à l'âme bretonn[...]* exclusivement.

Faut-il s'étonner que cette politiq[...] délibérée engendre *une volonté* p[...]tique antagoniste dont on ne sem[...] pas soupçonner les effets en pu[...]sance ? Qu'à *la longue*, à cette v[...]lence faite à l'esprit, répondent [...] violences dont on s'indigne, quand [...] était... *Il* est encore... si simple d'[...] faire l'économie ?

Rendu à ce point, ou bien Par[...] va se *résoudre* à changer son fus[...] d'épaule, à laisser respirer l'âme br[...]tonne, à commencer par la langu[...] qui le mieux l'exprime. En ce cas [...] faut, sans plus atermoyer :

a) Créer une licence d'enseignement de celtique ;

b) Aménager une pédagogie moderne *à tous les niveaux, où le breton* sera non seulement but, mais *moyen* d'enseignement ;

c) Constituer, à la radio et à la télévision, un « service des émissions en langue bretonne », le doter d'un *personnel* statutaire *étoffé*, de crédits suffisants, et lui *ménager* des programmes quotidiens.

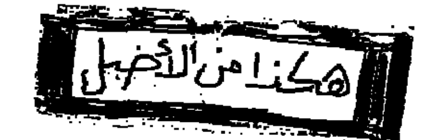
Ou bien, cette fois encore, on ne vise qu'à *gagner du temps*, *le* temps d'apprêter à la langue bretonne des funérailles nationales. S'il en était ainsi, *de grâce, qu'on* lui épargne des scènes de comédie larmoyante au chevet des mourants.

En baptisant Breiz-Izel (3) une impasse des faubourgs, une municipalité témoignait jadis de son humble effacement envers son propre héritage. Symbole pertinent.

Bretagne... Breton ? Ah ! tant qu'on voudra, pourvu qu'au grand jamais ça ne soit avenue *ni boulevard*, mais impasse ignorée sous la masse de béton gris qui, en l'étouffant, la domine !

TANGUY KENEC'DHU.

(3) (Basse-Bretagne, en breton) nom d'un cul-de-sac brestois, borné par un grand ensemble.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85



emplois internationaux



Très importante Société
AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE
recherche
pour son centre de formation usine

cadre comptable

pour poste MONITEUR
chargé de la formation
d'agents comptables africains

Le candidat devra avoir, outre le sens pédagogique :
- au minimum D.E.C.S. ou niveau équivalent,
- plusieurs années d'expérience en comptabilité et contrôle budgétaire dans l'industrie,
- des connaissances en informatique.

Sont offerts :
- rémunération élevée,
- logement gratuit,
- 2 mois de congés pour 10 mois de séjour.

Adresser CV, photo s/réf. 1432 à
OP ORGANISATION et PUBLICITE
2, rue Marengo 75001 Paris qui tr.

L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

recherche pour son Siège à Genève un

Chef du Service des Impressions

responsable de l'administration et de l'exécution technique du programme de publication.

— Connaissance de tous les procédés des arts graphiques dans leurs derniers développements, ainsi que de leurs prix de revient.
— Expérience de cadre administratif et technique dans une imprimerie ou autre entreprise de la branche.
— Très bonne connaissance du français parlé et écrit : bonne connaissance de l'anglais.

Salaire annuel varie de 17.532 à 22.580 dollars U.S. (net d'impôt), plus allocation cherté de vie actuellement de 13.311 dollars U.S. et autres avantages : assurance maladie et accidents ; pension de retraite ; voyage payé pour congé dans foyers tous les deux ans.
Les candidats possédant les qualifications requises sont invités à adresser, dès que possible, un curriculum vitae détaillé à :

Organisation Mondiale de la Santé
Personnel - 1211 Genève 27, Suisse
en rappelant la référence VN 75/44 M

Il ne sera répondu qu'aux personnes dont la candidature pourrait être retenue.

Importante Société française d'Etudes appartenant au secteur para-public recherche pour interventions à l'ETRANGER

INGENIEUR GRANDES ECOLES
(X - Mines - Centrale . . .)
spécialiste

planification industrielle

premier poste dans important pays Moyen-Orient.

Adresser C.V. détaillé sous référ. 1459 à
ORGANISATION et PUBLICITE
2, rue Marengo 75001 Paris, qui transm.

SOCIETE MINIERE AFRICAINE EN PLEIN DEVELOPPEMENT
recherche

ingénieur mines

Responsable de la production en carrière.

FORMATION :
Ecole des Mines ou géologie - éventuellement Alès ou Douai. Expérience professionnelle souhaitée en Mine, Carrière ou Travaux Publics.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétent. à No 10086, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Dans le cadre de l'installation de son système IBM 370 sous DOS/VS

LA RÉGIE D'ACONAGE DU PORT DE CASABLANCA (Maroc)

recherche

UN ANALYSTE CONFIRMÉ

pour superviser l'ensemble du projet

— Diplômé Enseignement Supérieur.
— Expérience de 3 à 4 ans.
— Connaissance des problèmes portuaires souhaitée.
— Disponibilité rapide.

Adresser curric. vitae et prétentions à UNIVAS, B.P. 538 CASABLANCA nº 5153.

PERSONNEL COORDINATOR

BRUSSELS based american managed company is seeking a personnel oriented individual aged 28 minimum, fully bilingual french and english to work with our management group in the selection and hiring of specially qualified individuals to satisfy a growth situation.

Excellent opportunity for personal growth in a dynamic organization.

Please send resume in english to SPERAR under referance nº 5.002 who will forward.

ORTANTE SOCIETE rech. POUR ETRANGER

INGÉNIEURS
(PETROCHIMIE)
pour diriger unité de séparation de gaz.
Expérience exigée.
avec C.V. et prétentions à NET Publicité, nº 40.366, 0, rue Olivier-de-Serres, RIS (15e), qui transmettra.

PORTANT GROUPE T.P. TIMENT recherche pour

PROVISIONNEMENT
Afrique Australe Anglophone d'un Chantier situé au Sud-Est du Zaïre.

UN AGENT APPROVISIONNEMENT
(suivi d'acheminement, transit, achats).

is parfait indispensable.

référence sera donnée à nt possédant solide expér. sion., ayant si possible u en Afrique Anglophone.

En raison perturbations ies. téléphoner à S.G.R. rtir du 3/6 **604-81-64** res bureau.

POUR MISSIONS LONGUE DUREE en

IRAN

recherchons pour importante Société ENGINEERING

1 INGENIEUR CHEF AMENAGEMENT
avec connaissances approfondies en électro-mécanique capable de diriger construction Centrale Thermique.

2 INGENIEURS GENIE CIVIL
pour chantiers

Ces ingénieurs sont des diplômés de Grandes Ecoles

Indispensable : connaissance parfaite de l'anglais.
Etre libres très rapidement.
Nombreux avantages.

Se présenter avec C.V.
COURBET INDUSTRIE
14, bd Sébastopol, Paris-4e.
887-80-37.

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE PROFESSIONNELLE
recherche pour GESTION DE PROJET et ASSISTANCE TECHNIQUE

UN INGENIEUR HAUT NIVEAU

ayant expérience en :
— Etudes Electroniques.
— Gestion des Fabrications.
— Direction d'Usine.
— Négociation de contrats.
Lieu de travail : EUROPE DE L'EST

Ecr. avec C.V. dét. et prét. à Nº 10.273, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Société d'ingénierie à vocation internationale recherche

INGENIEUR OUVRAGES D'ART

L'ingénieur retenu, orienté vers les problèmes de conception et de réalisation, aura plusieurs années d'expérience et sera libre rapidement pr une mission ds la capitale d'un pays du bassin méditerranéen. Anglais souhaité. Les candidats intéressés peuvent adresser leur candidat. (C.V. + photo + salaire) à Publipress ss référ. 472/780, 31, bd Bne-Nouvelle 75082 Paris Cédex 02.

RECHERCHONS JEUNE

CADRE
Connaissant Commerce international pour notre

BUREAU DE MOSCOU

LANGUE **RUSSE** INDISPENSABLE

Ec. av. C.V. nº 9791 Contesse P. 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

RECHERCHE HOM. ou FEM., 30 ANS MINIMUM, POUR GESTION ET ANIMATION ENSEMBLE LOISIRS - RESTAURANT, RECEPTIONS ET PETITE HOTELLERIE. - RESIDENCE : AFRIQUE FRANÇAISE. Agréable. Env. C.V. + photo + lett. man. nº 10.421, Contesse P., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Impte Société tunisienne rech. : INGENIEUR CHIMISTE OU TECHNICIEN SUPERIEUR expérimenté pour fabrication de peinture Ecr. SETEP, 65 av. Champs-Elysées, Paris-8e, sous réf 75, qui trans.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Le Monde *présente cette rubrique dans ses pages d'annonces le lundi et le mardi.*
Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE SPECIALISEE REFRIGERATION INDUSTRIELLE

Filiale puissant groupe international
(études, conception, réalisation, montage installations frigorifiques forte puissance pour toutes applications industrielles en France et à l'Etranger)

cherche

INGENIEUR INSTRUMENTATION

ayant solide expérience industrielle en régulation, instrumentation électricité.

sera chargé d'animer un groupe de travail ayant la responsabilité de :
- la conception et la mise au point de schémas d'automaticité, relayage, régulation pneumatique et électronique sur installations frigorifiques industrielles.
- la normalisation et la standardisation des matériels.

Notions d'anglais technique nécessaires. Allemand apprécié.
Promotion assurée pour candidat de valeur.

INGENIEUR D'AFFAIRES

- gestion technique et administrative de contrats importants impliquant larges initiatives.
- bonne expérience industrielle, si possible réfrigération.
- habitude des rapports avec la clientèle industrielle.
- goût des contacts humains.

Langue allemande et anglaise souhaitées.

Lieu de résidence : grande ville universitaire de l'OUEST; mais les postes impliquent des déplacements occasionnels de courte durée en France et à l'Etranger.

Conditions à débattre selon expérience et qualification.

Envoyer C.V., photo et prétentions à No. 9640 - CONTESSE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.



Leader mondial dans le domaine des interventions sous-marines
recherche un

cadre administratif de personnel

rattaché à la Direction des Opérations à Marseille.

- Il sera chargé de gérer les mouvements du personnel opérationnel (affectations, transferts, tableau de bord des mouvements...).
- Il assurera, avec la Direction du Personnel du Groupe, des liaisons fonctionnelles pour l'application des politiques et des procédures.
- Agé d'au moins 35 ans.

Il possède une **bonne expérience des conditions de vie sur chantier,**
a des qualités prouvées de **méthode** et **d'ordre,**
connaît très bien la langue anglaise écrite et parlée (condition indispensable).

Des déplacements de courte durée sur chantiers sont prévisibles.

Adress.CV détaillé et photo, s/réf.1.75.87
COMEX
Service Gestion des Ressources Humaines
13275 MARSEILLE, CEDEX 02

Pierru Lichau s.a.

BANQUE SPÉCIALISÉE

recherche

ATTACHÉS COMMERCIAUX

POUR SES SUCCURSALES
de CAEN et de ROUEN :

- destinés à visiter prospects et clients,
- pour proposer et réaliser crédit et leasing de biens d'équipement.

CES POSTES S'ADRESSENT A DE FUTURS COLLABORATEURS

- ayant si possible l'expérience de la profession,
- une solide formation générale (Sciences Eco.-ESC ou équivalent),
- un goût et des aptitudes pour les contacts avec des chefs d'entreprise de tous niveaux,
- un dynamisme combatif.

ENVOYER C.V. MANUSCRIT ET DETAILLE AVEC PHOTO ET PRETENTIONS A :

SOVAC
B.P. 6189 - CAEN RP
14003 - CAEN CEDEX
CEDEX 3036 X
76041 - ROUEN CEDEX



GROUPE IMMOBILIER DE PREMIER PLAN
recherche pour son AGENCE DE TOURS

Responsable d'opérations d'aménagement urbain

Il sera chargé de l'administration générale de Sociétés d'Economie Mixte, du montage juridique et financier des opérations ainsi que de leur coordination globale.

Gestionnaire d'opérations de construction

Il sera chargé de l'administration générale des Sociétés d'Economie Mixte, du suivi du contentieux en garantie décennale, des études et de la gestion financière des opérations.

Nous nous adressons à des diplômés de l'enseignement supérieur (D.E.S., DROIT, SCIENCES PO. ou équivalent) ayant au moins 5 années d'expérience pour le premier poste et 3 années pour le second dans des domaines similaires.

Adressez C.V., photo et prétentions au :
DIRECTEUR DU PERSONNEL
50, avenue Daumesnil, 75579 PARIS Cedex 12.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ RÉGION ROUENNAISE

recherche

COMPTABLE QUALIFIÉ

Titulaire B.T.S. ou diplôme équivalent pour service comptabilité générale.
Rémunération et avantages sociaux importants.

Adr. C.V. manuscrit, prétentions et photo, sous référence 1.994 à : P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui tr.



recherche pour **SON DEPARTEMENT ORGANISATION**

INGENIEURS
(CENTRALE, A & M)

ou diplômés HEC, ESSEC...

ayant 4 ou 5 ans d'expérience industrielle et si possible mise en place nouvelles méthodes de gestion.

Ecrire au Service Cadres, Automobiles M. BERLIET - B.P. 73, 69635 VENISSIEUX.

C&C

emplois régionaux



Leader Mondial dans le domaine des interventions sous marines 1600 personnes
recherche un

DOCUMENTALISTE

rattaché à la Direction Technique
- il devra organiser complètement le service Documentation,
- et sera chargé du bulletin d'information techn. et de l'élaboration des statistiques.
- C'est un homme ou une femme,
- âgé d'au moins 35 ans,
- *si possible de formation scientifique, mais* connaissant très bien les **techniques de documentation en entreprise.**
- parlant parfaitement l'Anglais.

Env. CV, détail et photo ***sous réf. 1.75/45*** *à*
COMEX
Service Gestion des Ressources Humaines
- 13275 MARSEILLE CEDEX 02.

Pierre Lichau s.a.

BANQUE PRIVÉE SPÉCIALISÉE DANS LE **CRÉDIT IMMOBILIER**

recherche pour son Agence de NANTES

• UN CADRE BANCAIRE

pour assurer, sous l'autorité du Directeur Régional, **LA DIRECTION DE SON AGENCE DE NANTES.**
Le candidat retenu aura 30 ans minimum, et devra justifier d'une bonne expérience bancaire.

• UN JEUNE DIPLOMÉ D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

(Grandes Écoles Commerciales - Sciences Eco, Sciences Po, ou équivalent) pour assister le Directeur de l'Agence de NANTES dans son action de DÉMARCHE et d'ÉTUDE en matière de CRÉDIT AUX ACQUÉREURS.
Expérience professionnelle d'une année ou deux souhaitée.

Adresser curriculum vitae, photo, prétentions salariales et poste préféré à A R C H A T, 34, boulevard Haussmann, 75009 Paris (sous référence L. 145), qui transmettra.

UN GROUPE FRANÇAIS SPÉCIALISÉ DANS LA FABRICATION DE MATÉRIAUX POUR L'INDUSTRIE DE L'ÉLECTRICITÉ

recherche

pour une de ses usines de province un

CHEF RELATIONS SOCIALES ET PERSONNEL

pour gérer un effectif de plus de 600 personnes

Il est impérativement nécessaire d'avoir une formation supérieure et une expérience vécue en Usine couvrant tous les aspects de la fonction :
- gestion du personnel,
- législation sociale,
- relations et négociations avec les syndicats,
- conditions de travail et sécurité,
- formation continue, etc.

La préférence sera donnée à un candidat **INGÉNIEUR** ou de formation technique équivalente - Il devra avoir au moins 30 ans.

Adresser lettre confidentielle et C.V., n° 8.805, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr. Discrétion absolue garantie.

WATERMAN

Crée à son usine de NANTES un poste

ingénieur étude diversification

Il étudiera et développera les nouveaux produits à base de composants électroniques.

Cet Ingénieur électronicien de 28 ans min. justifie d'une expérience professionnelle de 3 à 5 ans dans un labo d'application par exemple.

Nous lui demandons des compétences techniques particulières dans :
- les courants très faibles,
- *la miniaturisation.*

Ce poste implique des déplacements de courte durée relativement fréquents, et de bonnes connaissances en anglais.

Pour recevoir informations complémentaires écrire à C. LAUE sous référence 423 AI

egor 5, rue Meyerbeer 75009 Paris

INGENIEUR grande école

SEP

SOCIETE EUROPEENNE DE PROPULSION
ETABLISSEMENT DE VERNON

recherche, pour son département de contrôle qualité :
Ingénieur Grande Ecole compétent en génie mécanique ayant de bonnes connaissances de statistique mathématique et en fiabilité.

Expérience industrielle dans ces domaines.

Adresser c.v. et pretentions (en précisant référence 118) à :
S.E.P. Service du Personnel
BP 802 - 27207 Vernon

IMPORTANTE SOCIETE AMÉRICAINE
Matériel Médical
Siège Européen à BRUXELLES

recherche

CADRE REPRÉSENTANT EXCLUSIF

Pour le SUD de la FRANCE - l'ITALIE L'ESPAGNE et le PORTUGAL

Sous la responsabilité du Directeur Commercial européen, il assurera le développement des ventes et le suivi de la clientèle.

UNE EXPERIENCE DE LA COMMERCIALISATION DU MATERIEL MEDICAL EST INDISPENSABLE.

CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS EXIGEE
ESPAGNOL OU ITALIEN NECESSAIRE

Lieu de résidence : Sud de la France

Adresser lettre manuscrite avec C.V. à n° 9.675,

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet, PARIS-16e — membre de l'ANCERP

BANQUE DE DÉPOTS PRIVÉE DU SUD-OUEST

recherche pour son agence des
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

DIRECTEUR

EXPÉRIMENTÉ

originaire de la région si possible

Adresser curriculum vitae et photo sous référence 98.974 PUBLICITÉ ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

GROUPE MULTINATIONAL
recherche pour l'une de ses filiales

ADJOINT RESPONSABLE COMPTABILITE ANALYTIQUE

. FORMATION SUPERIEURE

Poste évolutif à candidat de valeur.
Poste à pourvoir région **OUEST.**

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions sous No 10.131 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cédex 01 qui transmettra.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de BREST recherche :

UN DIRECTEUR D'ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPER.

- Age 40 ans minimum.
- Formation H.E.C. ou Ingénieur Grande Ecole avec références de formation de base-Gestion.
- 5 ans minimum de responsabilités de haut niveau en entreprise industrielle.
- Bonne connaissance du milieu Enseignants.
- Forte personnalité - dynamisme - initiatives - aptitudes au commandement.
- Aptitude aux relations publiques.
- Indépendance sur tous les plans.

Adresser C.V., 1, r. Parmentier, B.P. 126 29268 BREST Cédex.

ENTREPRISE
recherche pour la BRETAGNE

UN INGENIEUR
GRANDE ECOLE

Agé de 40 ans minimum. Ayant expérience technologie marine. Sera responsable d'une unité de développement technique.
Connaissances de l'anglais néc.

Ecr. avec C.V. à n° 9.682, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Société, région DIEPPE recherche

CADRE COMPTABLE

et administratif
Compétences exigées, comptabilité générale et analytique, gestion financière, organisation niveau souhaité D.E.C.S.
Ecr. No 8.675 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Importante Société
recherche
pour ses bureaux Etudes
CHARPENTE, CHAUDRONNERIE, MECANIQUE

JEUNES INGÉNIEURS

(A.M. ou similaire)
- Spécialisation assurée par la Société.
- Résidence dans gde ville du Nord de la France.

Ecrire n° 8.673, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens — 75427 PARIS-9e.

USINE SUD-OUEST rech.
RESPONSABLE DE FABRICATION
confitures - jus de fruits, sirops - plats cuisinés ayant gde expérience. Référ. exigées. Ecr. E 7425 Havas BORDEAUX.

CABINET POITOU CHARENTES
recrute

PERSONNE min. 40 ans, hme ou fme, pour effectuer cont. de S. A. pet. ou moyen. dans le cadre missions commissariat aux comptes, préparer rapports, etc. Plein temps ou mi-temps.

Ecr. HAVAS, n° 6.202, B.P. 304, 79009 NIORT CEDEX.

Hôpital spécial. en psychiatrie établissement privé faisant fonction de public région Rhône-Alpes, 700 salariés, recrute

1 CHEF DU PERSONNEL

Homme ayant une expérience de plusieurs années de la gestion du personnel et des questions économiques d'un établis. hospitalier public ou privé de plus de 1.000 lits. — Adresser candidature manuscrite, photo et C.V. à HAVAS-LYON 6895.

Sté Normande de Cosmétologie, bd du Bas-Bouffay, 27300 Bernay, rech. Chimiste confirmé, expér. en cosmétologie, souhaitée. Tél. au (15-32) 43-09-81 pr. R.V.

GROUPE EUROPEEN — ACTIVITES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES DANS LE DOMAINE DES LOISIRS
400 MILLIONS DE FRANCS DE C.A.
recherche
pour son département organisation en cours de constitution dans la région Lyonnaise

UN CHEF DE PROJE[T]

30 ANS MINIMUM

LE POSTE :
- Assurer la conception des systèmes d'informations de gestion dans les domaines industriels, commerciaux, comptables et financiers.
- Assurer la réalisation des systèmes en liaison avec le traitement de l'information.
- Assurer la formation des utilisateurs.
- Assurer le suivi des Traitements en fonction de l'évolution des besoins.

LE CANDIDAT :
- Diplômé d'une école d'ingénieur ou d'une école commerciale.
- Disposant de 3 à 5 ans d'expérience dans la *fonction organisation ou dans la fonction* contrôle de gestion, en liaison avec l'informatique.

NECESSAIRE HABITER REGION LYONNAISE

Envoyer C.V., photo et prétentions à No 10222, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

offres d'emploi

Nous sommes l'un des premiers fabricants français du Mobilier de Bureau

En vue de développer notre département « GRANDES AFFAIRES » nous recherchons un

COLLABORATEUR DE HAUT NIVEAU

(HOMME ou FEMME)

FONCTION :
- établir et développer les contacts avec les grandes entreprises (prospection, négociation, vente, relations publiques).

PROFIL SOUHAITE :
homme de contact
- possédant une très bonne culture générale (formation supérieure ou universitaire) ;
- parfaitement à l'aise dans les négociations, aux échelons les plus élevés ;
- dont la réussite antérieure a sanctionné les qualités de vendeur.

REMUNERATION :
- déterminée en fonction de l'expérience et de l'efficacité, elle ne sera pas inférieure à 80.000 francs par an.

Env. C.V. manuscrit et photo, n° 10.456, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

INGÉNIEUR

A. et M., I.C.A.M. ou E.N.S.C.M.
plusieurs années d'expérience en petite mécanique

recherché par

ASSOCIÉ GROUPE EUROPÉEN

pour assumer la responsabilité du développement de l'industrialisation et de la production d'imprimantes.

Une description détaillée de l'emploi sera envoyée sur simple demande adressée à n° 10.078, CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, Paris (1er).

JEUNE INGÉNIEUR

E.C.P. - A.M. - I.N.S.A. ...

Nous sommes une importante société du secteur mécanique : 14 000 personnes, plusieurs usines en Province, une importante activité à l'exportation.

Nous recherchons un ingénieur débutant ou possédant quelques années d'expérience, pour seconder le responsable de la planification industrielle.

Si vous êtes intéressé par les problèmes d'études, de méthodes, d'organisation et de planification, ce poste permettant de nombreux contacts avec l'ensemble des services de la société prépare à des développements de carrière intéressants.

Envoyer C.V. détaillé sous référence EGO (à mentionner sur l'enveloppe) à



EMPLOIS et CARRIERES
30 rue Vernet 75008 PARIS

U N E S C O

recherche
pour gestion d'un service d'épargne et de prêt

CHEF DE SERVICE

Diplôme universitaire ou diplôme équivalent en finance, banque ou économie.
Bonne connaissance de la gestion financière, des méthodes de placement et de crédit.
Bon comptable.
Notions d'informatique souhaitables. Plusieurs années d'expérience dans un poste similaire.
Très bonne connaissance de l'Anglais ou du Français (parlé et écrit) et bonne connaissance de l'autre langue.
Aptitude à diriger le personnel.
Tact et discrétion indispensables.

Envoyer curriculum vitae détaillé avant le 12 juin 1975 à Division du Recrutement, Bureau du Personnel, 7, place de Fontenoy, 75007 PARIS, en précisant Poste SEP. 665.

THOMSON-CSF

DIVISION « FAISCEAUX HERTZIENS »

recherche

pour : ● sa plate-forme d'essais
● ses chantiers (France, étranger)

AT 2 Electroniciens

titulaires B.T.S. - D.U.T. ou équivalent

Ecrire avec curriculum vitae sous référence 602 à : SERVICE RECRUTEMENT - 53, rue Greffulhe, 92-LEVALLOIS ou tél. pr R.-V. 758-11-58, p. 30-99.

GROUPE BANCAIRE Paris 8ème
recherche, dans le cadre de son développement,

gradés et cadres de banque

pour compléter son
Service Organisation.

Les candidats auront une expérience confirmée des techniques bancaires, le sens du contact et un esprit d'équipe.
Ils auront pour mission de participer à la réorganisation des établissements bancaires du Groupe à PARIS et en PROVINCE.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions au Service 1502

plein emploi 10 rue du mail paris 2e





recherche pour l'un de ses
ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS

UN CADRE

spécialisé dans le CRÉDIT ACQUEREUR Immobilier

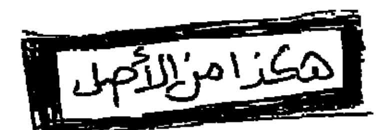
- Formation enseignement supérieur ;
- Expérience commerciale indispensable dans la *spécialisation demandée ;*
- Bonne connaissance de la langue anglaise.

Lettre + C.V., à F.N.C.B., 60, av. Champs-Elysées, 75008 PARIS.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
RECHERCHE
Pour sa filiale spécialisée en matériel médico-chirurgical

FUTUR DIRECTEUR COMMERCIAL

Le poste sera basé à Paris après une période de formation de 2 ans *environ dans une ville agréable du midi.*
Nous souhaitons recruter un jeune diplômé d'Ecole de Commerce acceptant de faire ses preuves comme vendeur avant de superviser une équipe de représentants et d'appliquer notre politique commerciale.
Situation d'avenir liée à nos ambitions de développement.
Envoyer C.V. photo et prétentions sous n° 27870 B à :
BLEU 17, rue du Dr Lebel 94300 Vincennes Q.T.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30.00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

offres d'emploi

Groupe industriel important, C.A. 1,6 milliard, nombreux établissements et filiales, recherche

CHEF DU SERVICE CONTROLE INTERNE ET CONSOLIDATION

35 ans min. - Formation Expertise Comptable (ouverture à l'Informatique) + expérience de plusieurs années dans un service comparable d'un grand groupe ou dans un Cabinet d'Audit et d'organisation.

Pour permettre la modernisation des méthodes et la mise en œuvre d'une politique de décentralisation, il assurera : le développement et l'harmonisation des procédures de contrôle au sein du Groupe ; la supervision des comptabilités auxiliaires et l'assistance technique auprès des responsables locaux ; la centralisation et la consolidation des bilans et des comptes de résultats ; l'assistance auprès de la Direction financière pour la conception et la mise en œuvre de la politique fiscale.

Dans une première étape, le collaborateur retenu se verra confier des missions ponctuelles dans le domaine de l'organisation comptable et prendra une connaiss. approfondie des différents rouages de la Société, des filiales, des hommes.

Ecrire avec C.V. et prétentions, sous référ. 2.260,

CORT 65, avenue Kléber, 75116 PARIS. Discrétion absolue.

Très important groupe de produits alimentaires de grande consommation recherche

adjoint chef du service juridique

(HOMME ou FEMME)

Nous offrons :
- une fonction juridique très impliquée dans les différentes opérations, participant à tous les aspects du droit des affaires et en contact étroit avec tous les secteurs de l'entreprise.

Nous demandons :
- formation juridique supérieure (si possible DOCTORAT DROIT PRIVE)
- expérience de la fonction juridique d'entreprise d'environ 5 ans, si possible au sein d'un groupe multinational
- connaissance de l'ANGLAIS.

Adresser CV détaillé, photo, salaire actuel et prétentions au Service 6711 M

plein emploi

IMPORTANT FABRICANT *SEMI-CONDUCTEURS* recherche pour son département

PRODUCT MARKETING situé à PARIS

UN INGÉNIEUR

CE CADRE AURA :
— La responsabilité de plusieurs familles de produits (circuits intégrés, linéaires et digitaux).
— La charge des liaisons avec les différentes usines de la Société.

IL EST DEMANDE :
- Sérieuses connaissances des semi-conducteurs (technologies et, ou, applications).
- Anglais souhaité.
- Disponibilité rapide appréciée.

Envoyer *C.V. manuscrit et photo (retournée)* à n° 98.036, PUBLICITE ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

DANS LE CADRE DE L'EXPANSION DE SA DIVISION ORDINATEURS pour le développement d'applications de gestion commercialisation de nouveaux produits logiciels (Banque - Production - Distribution).

TRES IMPORTANTE SOCIETE MULTINATIONALE recherche pour son siège à PUTEAUX - PONT DE NEUILLY

Analystes-Programmeurs Réf. 01
Analystes Organiques Réf. 02
Analystes Logiciels Réf. 03
Chefs de Projet Réf. 04

Pour ces postes, il est demandé :
- Une expérience de 2 ans minimum en informatique dans les domaines ci-dessus.
- Bonnes connaissances de l'anglais appréciées.

Adresser candidature manuscrite, curr. vitae et prétent., sous réf. BORET (à mention/enveloppe).

EMPLOIS et CARRIERES 30 rue Vernet 75008 PARIS

CENTRE DES JEUNES DIRIGEANTS recherche

RESPONSABLE

DU SUIVI EXPERIMENTATIONS A CARACTERE ECONOMIQUE ET SOCIAL DANS LES ENTREPRISES

— Minimum 28 ans ;
— formation supérieure (école commerciale, Institut de gestion, Sciences Eco...) ;
— capable animer réunions travail. 3 ans expérience *industrielle (Personnel gestion)* ;
— déplacements fréquents province.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à : C.J.D., 19, avenue George-V. — PARIS (8e).

UN SPECIALISTE GROS ECHANGEURS RESPONSABLE D'UNE EQUIPE TECHNIQUE

Nous sommes spécialisés dans l'engineering et la *construction de centrales nucléaires*. Notre développement nous conduit à créer au sein de notre Division Equipements Primaires un poste de spécialiste des gros échangeurs.

Il aura la responsabilité d'une équipe d'ingénieurs *chargée des études thermiques et hydrauliques*, ainsi que de la définition des générateurs de vapeur. Cette équipe a pour mission également d'assurer tout le suivi technique des problèmes liés à la réalisation. Elle participe aux études de développement que nous menons sur les échangeurs.

Une fonction pour un ingénieur diplômé d'une grande école, travaillant dans le domaine des gros échangeurs de chaleur depuis plusieurs années et connaissant bien sûr les codes de constructions américains.

Ecrire à No 8994, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra - 75040 Paris Cédex 01 - qui transmettra.

Importante Société PARIS-LA DÉFENSE recherche

PROGRAMMEUR

ASSEMBLEUR IBM 370

Ayant 2 ans d'expérience **et connaissant le COBOL.**

Formation : BTS-DUT-INSTITUT CONTROL DATA

Adresser curric. vitae et prét., n° 9.313, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

Importante Entreprise Travaux Publics recherche pour son **Siège Région Parisienne**

UN PROGRAMMEUR-ANALYSTE

26 ans minimum. Formation I.U.T. ou équivalent, 2 à 3 ans de pratique en programmation G.A.P. Capable de seconder efficacement le responsable du service.

Env. lettre manuscrite, C.V., photo, à Entreprise RAZEL, 17, rue de Tolbiac, 75640 PARIS CEDEX 13.

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER cherche

CORRESPONDANT INFORMATIQUE EXPERIMENTE

Pour participer au démarrage d'un projet afin d'en assurer la mise en place, le suivi et la maintenance.

Ecrire av. curriculum vitae et prétentions à ARCHAT, 34, bd Haussmann, 75009 PARIS (s/réf. OV. 288) qui transmet.

GROUPE PROPRIETAIRE D'UN PATRIMOINE IMMOBILIER, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL IMPLANTE A *PARIS ET EN PROVINCE* cherche

UN JEUNE DIPLOME

Déjà expérimenté pour *son service de gestion.*

Adresser C.V. et photo à *Mme* Robin, 37, r. de Surène, 75008 PARIS.

GROUPE FINANCIER CONNU recherche POUR DIRIGER SON SERVICE JURIDIQUE ET ADMINISTRATIF

UN DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES COMPETENT

Adresser C.V. et photo à Mme Robin, 37, rue de Surène, 75008 PARIS.

BANQUE PRIVEE recherche pour BANLIEUE SUD-EST

SECRETAIRE-COMPTABLE

— Position cadre.
— Expér. bancaire souhaitée.
Adres. C.V. et prétent. à : C.C.M.A., 17, rue du Bac, 94480 ABLON.

GROUPE IMPORTANT engage immédiatement pour Levallois, Mo Anatole-France

COMPTABLES 2e ÉCH. CONFIRMEES

Age minimum 25 ans Comptabilité générale. Déclarations fiscales et para-fiscales.

AIDES-COMPTABLES CONFIRMEES

Tél. : 758-12-20 Poste 419

J. F. Excellente présentation pour PROSPECTION téléphonique et recherche de contacts très hauts niveaux. — Fixe + variable. Adresser photo et lettre à : S.I.P. (réf. 1.100), 11, rue d'Uzès - 75002 Paris, qui trans.

CENTRE RENE-HUGUENIN 5, rue Gaston-Latouche, 92 Saint-Cloud, recherche

INFIRMIERE D.E. nuit

45 h en 5 jours, salaire début 3.075 F, si 2 ans ancienneté ; 3.305 F. Possib. logt célibataire. Ecrire ou tél. pour rendez-vous : 602-36-58 (poste 315)

Notre service COMMERCIAL à **LEVALLOIS** *Métro ANATOLE-FRANCE* recherche

STENODACTYLO FRANÇAIS-ANGLAIS

Ayant de bonnes connaissances en espagnol, pour travaux divers au sein d'un service exportation.

- Horaire flexible.
- Chèques restaurant.

Ecrire en joignant C.V., prét. A.O.P., 102, rue Danton 92-LEVALLOIS ou téléphoner : 758-13-92, poste 339.

ORGANISME SOCIAL recherche **SECRETAIRE** STENO-DACTYLO 13 mois 1/2. Avant. socx. Adr. C.V., n° 22.816 *P.A., SVP, 37, r. du Général-Foy* - 75008 Paris.

URGENT PR EMPLOIS IMMEDIATS et STABLES

A.T. pr bureau études
A.T. 2 pr labo métallurgie

Avant. socx. Cantine. 13e mois. Primes. — Se prés. : S.N.F.A., 23, bd Brandebourg, IVRY (94). *Mo Mairie-d'Ivry*

CENTRE RENE-HUGUENIN 5, rue Gaston-Latouche, 92 Saint-Cloud, recherche

MANIPULATRICE RADIOS

diplômée, 40 hres par semaine. Salaire début 2.670 F, si 2 ans ancienneté 2.850 F+prime 7,5 %. 5 sme. congés. Ecrire ou tél. pr rend.-vs : 602-36-58, poste 315.

SOCIETE JAPONAISE D'IMPORT-EXPORT recherche

COMMERCIAL

Pour département machines, ayt expér. du commerce internation. Anglais courant exigé. Adresser CV + lettre manuscr. à *Sté ATAKA, M. Furukawa*, 6, r. de Berri, 75008 Paris.

PROGRAMMEUR SYSTEME

Formation Ingén. ou Universit. connais. du calculateur T 1600. Expérim. Assembleur et PL 1600 URGENT.

Adresser C.V. et prétentions à n° 2274 COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui tr.

---

offres d'emploi

phyto-sanitaires

La division Agriculture d'un très puissant groupe industriel américain crée au sein de sa filiale française un poste de

directeur technique

Dans une optique marketing, cet Ingénieur Agro ou équivalent, participe à l'amélioration des produits existants et à la création des nouveaux produits. Il recommande les associations et recherche de nouvelles applications.

En outre, il anime une équipe d'Ingénieurs et assure les contacts avec les organismes officiels.

Le poste est basé à PARIS, et est susceptible d'évoluer rapidement. Il nécessite de fréquents déplacements de courte durée.

Connaissance de l'anglais indispensable.

Pour recevoir des informations complémentaires écrire sous référence 420 G

egor 8, rue Meyerbeer 75009 Paris

USINOR - MONTATAIRE

50 km Nord Paris recherche **pour usine Laminage à froid :**

JEUNE INGÉNIEUR - ÉLECTRICIEN

(E.S.E. ou équivalent)

Possibilité logement.

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions à M. le Directeur de l'Usine de Montataire, B.P. n° 2, 60160 MONTATAIRE.

IMPORTANT GROUPE DE SOCIÉTÉS D'ASSURANCES recherche pour PARIS

DOCTEURS EN DROIT LICENCIÉS (ÉES) EN DROIT

Débutants ou ayant moins de deux années d'expérience professionnelle et libérés de leurs obligations militaires. FORMATION ASSURANCES réalisée par nos soins.

Adres. lettre manuscrite, C.V. et photo à n° 933, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

Ingén. conseils en organisation cherchent

UN INGENIEUR

pr planning PERT, animation d'équipe, études économiq., etc. Il faut sde connaissance de la CONSTRUCTION T.C.E. et des problèmes d'aménagem. Qualités commerciales apprec. Env. lettre man. + C.V. dét. + prét. (oblig), sous n° 14.000, à : GEM Pté, 142, rue Montmartre, Paris (2e), qui transmettra.

IMPTE ENTREPRISE de PRODUITS AROMATIQUES Un des leaders dans sa branche, recherche pour ses services centraux de PARIS-OUEST

1) CADRE COMPTABLE

DECS complet. Bonnes notions d'anglais ayant solide expérience comptabilité générale, analytique, questions fiscales, contrôle budgétaire, dans grande ou moyenne entreprise ou cab. expert compt. Possibilité d'évolution rapide vers poste à responsabilité.

2) J.F. CADRE ADMINISTRATIF

Licenciée en Droit, connaissant l'anglais ou l'allemand, ayant quelques années d'expérience de service administratif de grande entreprise pour prendre en charge les questions admin. et jurid. (Secrét. de Conseils. Assemblées de la Société et des filiales, assurances, Marques contentieux, etc.). Il s'agit d'un poste à créer sous l'autorité du directeur administratif.

Adresser C.V. et photo à n° 10.368 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

Organisme national formation professionnelle recherche : 2 animateurs possédant expér. et solides connais. ds les dom. suivants : gestion, économie, législation sociale, relations humaines. Adresser CV Formation Professionnelle Automobile au : 32, rue Copernic. — 75116 Paris.

Recherche pour poste responsabilité système P.D.P. : 1 ANALYSTE PROGRAMMEUR ayant expér. démarrage P.D.P. en temps réel gestion, connaissant Fortran et assembleur, poste à pourvoir immédiatem. Envoyer C.V. à SECOM, 78, rue de Miromesnil, Paris-8e.

Société d'Etudes recherche TECHNICIENS EN ELECTRONIQUE (niv. D.U.T. ou équiv.), dispon. courant juillet - début août. Ecr. nº T 70.126, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Sté de Gestion Para-Hôtelière internationale recherche DIRECTEUR COMMERCIAL. Expérience prouvée dans responsabilité d'équipe cciale et gestion cciale. Age 30 a. ou + Env. C.V. Ag. Maillard, Réf. 15, 4, rue de la Paix, PARIS (2e).

Entreprise importance nationale rech. pour son agence de Paris

INGENIEURS

chargés de travaux. - Génie climatique et plomberie. Postes susceptibles donner accès à responsabilités importantes. Ecr. nº 8.665 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

STEIN SURFACE

Sté Engineering équipements thermiques pour sidérurgie et métallurgie, pleine expansion recherche

TRADUCTRICE TECHNIQUE - EXPERIMENTEE

Allemand - Anglais - Français versions et thèmes.

SITUATION STABLE DANS EQUIPE JEUNE ET DYNAM.

PRIME — RETRAITE CANTINE — AVANT. SOCIAUX

Adresser C.V. manuscrit à :

STEIN SURFACE Z.A.I. du Bois de l'Epine Courrier entreprise n° 1107 (91015) EVRY

Impte Sté électronique rech. pour son service après-vente TECHNICIEN déb. sort. école spécial., not. anglais préfér. Ecr. nº T 70.005 Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

SOCIETE JAPONAISE D'IMPORT-EXPORT recherche

SECRETAIRE

Anglais courant exigé. Sachant passer Telex. Sérieuses références exigées. Adr. C.V. + lettre man. à Sté ATAKA, M. Furukawa 6, rue de Berri, 75008 Paris

---

Banque étrangère rech. d'urgce sténodactylo av. plusieurs années expér. pratique, ayant le goût des chiffres, pr sec. CADRE SUPERIEUR. Connaiss. anglais souhaitée. — Tél. M. MEUNIER, 070-88-42 ou 99-44.

IMPORTANTE SOCIETE D'ETUDES ET REALISATIONS recherche

INGENIEURS SPECIALISES DOMAINE ALIMENTAIRE capable d'étudier, concevoir, réaliser importantes unités de production clef en main.

FONCTION :
— Chargés d'Affaires.

RESPONSABILITES :
— analyse données de base ;
— étude mise au point diagrammes de production ;
— chiffrage tous éléments réalisation ;
— mise en forme rédaction offre, négociation ;
— étude conception, réalisation unités spécifiques diversifiées ;
— mise en œuvre, suivi travaux jusqu'et y compris réception définitive.

LIEU DE TRAVAIL :
— Banlieue Sud Paris.

Adr. C.V. détail. avec photo et prét. à n° 9.977, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

---

offres d'emploi

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS FRAIS offre un poste de

Directeur des ventes

Responsable de l'animation, du soutien du réseau de ventes et des contacts avec les principaux clients.

Connaissance du marché des produits de grande consommation.

Le candidat retenu devra :
- être jeune ;
- avoir une formation supérieure commerciale ;
- avoir une expérience de la vente démontrant qu'il aime passionnément ce métier.

Résidence proximité Paris.

Ecrire en envoyant lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous référence DURON (à mention/enveloppe), qui transmettra.

EMPLOIS et CARRIERES 30 rue Vernet 75008 PARIS

ALUMINIUM PECHINEY

recherche pour son **SERVICE TRANSPORTS**

UN CADRE

RESPONSABLE DES TRANSPORTS TERRESTRES

- Son rôle sera d'organiser et gérer les transports de matières premières et demi-produits destinés aux usines de la Société et aux clients (7 millions de Tonnes/an).
- Sa *formation* sera supérieure, commerciale ou technique.
- Expérience : au moins 5 ans comme responsable des transports dans une société de moyenne importance.

Nombreux déplacements de courte durée. Résidence PARIS

Possibilités d'évolution à l'intérieur du groupe.

Adresser C.V. détaillé à DRP ALUMINIUM PECHINEY - 23, rue Balzac 75008 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE DE METALLURGIE FINE *recherche* pour ses SERVICES COMPTABLES

un CHEF de GROUPE comptabilité fournisseurs

Il devra rapidement prendre en main un groupe de 5 personnes et assurer la gestion de l'ensemble de nos fournisseurs.

Ce poste requiert un niveau comptable 2ème échelon au minimum ainsi qu'une expérience de quelques années dans ce domaine, si possible à un poste de responsabilité.

- Lieu de travail : Paris Centre.

Les personnes intéressées doivent adresser leur dossier complet (avec photo) sous référence 13.455 à :

s.o.p.m 168, av. Charles de Gaulle 92522 NEUILLY S/SEINE

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DU SECTEUR BANCAIRE recherche

INSPECTEURS ou CHARGÉS D'ÉTUDES

— Nationalité française.
— Libérés des obligations militaires.
— Possédant diplôme grande école ou licence + D.E.S. et formation ou expérience bancaire indispensable.
— Carrière intéressante. Durée du stage, à Paris, avant contrat définitif : 1 an. Début du stage : Octobre 1975. Affectation ultérieure à Paris ou dans Métropole Régionale.

Ecrire avec curriculum vitae. CAISSE NATIONALE des MARCHES de l'ETAT, Bureau du Personnel, 14, rue de Gramont, Paris-2e.

BANQUE MULTINATIONALE PARIS recherche pour sa Direction financière internationale

CADRE BANCAIRE

plusieurs années de pratique dans secteur bancaire international (montage et négociation euro-crédit, euro-émission).

Bilingue Français-Anglais.

La rémunération ne sera pas inférieure à 70.000 F. an.

Ecrire avec C.V. sous référence 1996 à Pierre-LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

...ENIEUR SOFTWARE D'APPLICATION

...ur ou équiv., expérm. ...tion temps réel sur ...l calculateur - langage ...assembleur. URGENT ...er C.V. et prétentions à ...6 COFAP, 40, rue de ...4, 75010 Paris, qui tr.

...ante société spécialiste machines-outils ...erche pour son siège

...N INGÉNIEUR

...et métiers ou équival. ...é aux techniques de ...fication, ainsi qu'aux ...ames de ventes chez ...ndustriels utilisateurs y ...pris automobile et aviation.

...idat ayant une grande ...que de la machine- ...et de ses problèmes, ...mique, de la personna- ...bonne présentat., esprit ...ipe et sens responsab. ...ais, langue allemande ...pensable. Anglais souh.

...v. C.V. et prétent. nº 939, ...tés Réunies, 112, boul. ...taire, 75011 PARIS.

...ENIEURS-MECANIC.

...machines tournantes mé- ...des fluides, mesure, ...dynamique pour bancs d'essais.

...ENTS TECHNIQUES

...n mesures physiques. ...TEL. 38, rue Hermel ...PARIS-18e - 255-86-41.

...NISME FORMAT. PROF. cherche

...FESSEURS EXPER.

pour stages : ...étariat, ...ction du personnel, ...ment et trav. publics, ...tes - langues, ...tylographie, ...abétisation. ...CV CERF, 184, Champs- ...s, PARIS-8e. 359-13-77.

MATRA

recherche

INGÉNIEUR Grande École

Centrale ou équivalent

...être responsable d'un ...e d'essai sur détecteurs électro-mécaniques ; montés sur missiles.

...ier lettre manuscrite, C.V. et prétentions à MATRA - M. Korfan ...P. nº 1 - 78140 VELIZY

...e mensuelle technique secteur auto cherche ...CTEUR EXPERIMENTE. DUVERNOY, 10, rue de ...lie-Méricourt, PARIS-11e.

...NTRE CHIRURGICAL ...RIE-LANNELONGUE ...rue de Tolbiac (13e) cherche ...O.E.-manipulatrice radio ...manipulatrice radio Libres de suite ...bil. logt en dehors Et. pour célibataires. R.-VS 707-47-39, p. 407.

...e carrelage et sanit. ...(77) rech. pr suc. gérant ...r (se) t. sér., fr. bonne ...aissance carrelage et ...otions sanitaire. ...v. C.V. et prétent. S.M.P. ...B.P. 34 Fontainebleau.

...ANISME PUBLICITE ...our son serv. contentieux ...J.F. poss. form. jurid. ...e ou licence en droit). ...présenter : ONIBEV, Vaugirard, PARIS (15e).

...portant Groupe 16e recherche

ANALYSTE

...TELEPROCESSING ...atériel IBM 370-145 ...ation supérieure exigée. ...nce pratique souhaitable ...tre manusc. av. C.V. et ...nº 10.275, CONTESSE P. ...de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

...ETABLISSEMENT ...CREDIT (PARIS) ...é dans le financement ...les investissements ...P.M.E., recherche :

PLUSIEURS JEUNES BACHELIERS

BAC B, G2 DIPLOMES ECCIP

...comptables nécessaires Libérés O.M. ...essés par un travail ...des et d'analyses de ...rs de crédit compor- ...des aspects financiers ...et économiques.

...s formation assurée ...s soins ils se verront ...ier des postes de

REDACTEURS

Avantages ...profession bancaire

...V., photo et prétentions, ...24, CONTESSE Publicité ...de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

VOIR NOTRE IMMOBILIER ...AGE SUIVANTE

CABINET FINANCIER (7e) cherche

SECRETAIRE DACTYLO EXPERIMENTEE

Courrier direction et document. Vacances assurées. — 555-28-40.

ENTREPRISE SURESNES recherche

STENODACTYLO

expérimentée Mi-temps ou temps complet Libre de suite Tél. : 506-18-21

GROUPE CHIMIQ. INTERNAT. recherche

STENODACTYLO EXPERIMENTEE

POSSIBILITE VACANCES 75

Nous sommes situés près de la gare de VITRY-SUR-SEINE, c'est-à-dire 10' de train PARIS ST-MICHEL AUSTERLITZ QUAI D'ORSAY Gare Vitry pour banlieue sud.

Horaire libre - 40 h./5 jours 13e mois - Restaur. d'entrepr. Tél. 680-20-45 P. 50, M. DEMOS.

Pr SYNDICAT PATRONAL

PARIS-16e recherchons

1) CHEF DU SERVICE JURIDIQUE ET FISCAL

Age min. 40 a. Diplômes et réf. 1er ordre exig. Ayant pratique dossiers. T. au courant législat. fiscale, droit civil et commerc. Excellent rédact. ayant déjà occupé poste équivalent.

2) UN COLLABORATEUR

T. b. rédacteur. Conn. législat. éco et réglementation des prix. Exploit. des Stat. Notions compt. et gestion. Conn. réglementation en matière circulation et code de la route souhaitée.

3) UN COLLABORATEUR

B. Format. gle pr Secrétariat branche nle. Préf. à candidat ayt trav. ds entrepr. loc. sans chauffeur. Anglais souhaité.

Ecr. av. C.V., réf. et photo si poss. en indiquant prétentions à Publi-Inter nº 9423, 75, rue Voltaire 92300 Levallois, qui tr.

STE CHAMPS-ELYSEES recherche PROGRAMMEUR H. ou F. confirmé (e) GAP 2 IBM 3, modèle 10 à disques. 2 ans d'expérience au minimum. PERFO-VERIF. H. ou F. confirmé (e) IBM 54 96. Ecrire avec C.V. et prétent. nº 49.460 Publicité ZEMOR, 3, rue Saint-Fiacre, 75002 PARIS, qui transmettra.

CABINET PARIS IXe recherche

JURISTE

MINIMUM 30 ANS

LICENCIE EN DROIT

SPECIALITE DROIT DES SOCIETES

Droit civil, Droit commercial.

— Rompu à la FISCALITE;
— Ayant notion de comptabl.;
— Attirer par la : PROFESSION LIBERALE.

Adresser C.V. détaillé, lettre manuscr., photo (ret.) et prétentions : A. DL. PSYCHO-SERV. 6, rue Etienne-Jodelle, 75018 PARIS.

SAINT-LAZARE

GROUPE PRIVE **D'ASSURANCES** LA PRESERVATRICE recherche

RÉDACTEUR RÉDACTRICE

pour son service contentieux accidents.

Le (la) candidat (e), qui bénéficiera d'un traitement intéressant et d'avantages sociaux, devra être licencié (e) en droit et avoir acquis depuis au moins trois ans une pratique confirmée des dossiers corporels. Les candidatures de jeunes licenciés (es) en droit sans expérience professionnelle seront également examinées.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions, sous la référence M. 2, au Service du Personnel, 18, rue de Londres. - Paris-9e.

IMPORTANT GROUPE CONSTRUCTIONS AÉRONAUTIQUES

renforce les Services Comptables de ses Centres Industriels Région Parisienne et recherche

ADJOINTS AUX CHEFS COMPTABLES

Chargés de collaborer :
— A la comptabilité générale et analytique ;
— Au contrôle budgétaire ;
— A l'établissement des bilans et comptes d'exploitation.

Ces postes nécessitent au moins trois années d'expérience dans un service comptable, une formation comptable supérieure avec D.E.C.S.
Une connaissance de comptabilité informatisée en usine serait appréciée. Pour des candidats de valeur ces postes comportent de larges possibilités de développement de carrière et de promotion dans les diverses unités du groupe.

Adres. lettre, C.V. avec photo et prét., nº 10.432, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

PARFUMS CHRISTIAN DIOR

recherche pour Siège av. Hoche, PARIS-8e

UNE SECRETAIRE BILINGUE

FRANÇAIS-ANGLAIS
Pour relations extérieures - promotion - 3 ans d'expérience minimum - dans poste similaire.

Primes. 13e mois. Avantages sociaux. 40 h hebdomadaires.

Tél. pr rendez-vous au 977-05-50, Poste 305.

IMPORTANTE SOCIETE OUEST PARISIEN recherche

CHEF DE PRODUIT ESSOREUSE

Sera responsable :
- des ventes dans marchés industriels français,
- de la rentabilité des affaires et du budget,
- de l'étude des marchés et des prévisions,
- des contacts avec l'Allemagne.

Il devra :
- connaître l'anglais, si possible l'allemand,
- assurer la prospection de la clientèle, l'analyse des problèmes essorage clients, l'établissement de devis, le suivi des installations.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétent., ss. réf. 12.666, à SEXTANT/DPA, 7, pl. Vendôme, 75001 PARIS, ou tél. 261-55-13, poste 6), qui transmettra.

INGENIEUR HARDWARE

Formation ISEP ou ISEN ou équivalent. Expérience 2 ans environ. Chargé d'une étude de modules pour calculateurs numériques (travaux hardware sur calculateur). - URGENT. Adresser C.V. et prétentions, à nº 2.278, COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui tr.

Fabricant article luxe cherche

SECRÉTAIRE

trilingue sténodactylo allemand, français, anglais pour serv. cclal export. Allemande de préférence sachant prendre initiatives et responsabilités. Bonne présent., aimant se consacrer beaucoup à son travail. Tél. : 324-57-08.

ETABLISSEMENT FINANCIER PARIS

recherche :

JEUNE DIPLOME

DEUG de DROIT ou CAPACITE en DROIT Libéré O.M.

Intéressé par le contentieux, sera chargé après formation :

— De procédures de recouvrements amiables ;
— D'études de garantie et d'analyses financières.

Cette fonction d'études implique des contacts avec la clientèle.

Adr. C.V., photo, niv. rémunér., nº 10.528, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

IMPORTANTE SOCIETE T.P. recherche pour son siège social BLANC-MESNIL

CADRE COMPTABLE CONFIRME

pour comptabilité générale et comptes filiales.
Adres. C.V. avec prétentions sous réf. 4.471 à Publipanel 20, rue Richer, 75441 Paris Cédex 09 qui transmettra.

LIBRAIRIE ARMAND COLIN recherche d'URGENCE

ANALYSTE-PROGRAMM.

Assembleur DOS I.B.M. Débutant s'abstenir Env. ou déposer C.V. et prét., à M. VERNEUIL, 148, r. d'Alésia, PARIS 14e

ENTREPRISE T.P. niveau national recherche

1) INGENIEURS DE TRAVX

Pour travaux souterrains en région parisienne. Expérience similaire indispensable.

2) INGENIEUR

BUREAU D'ETUDES
Pr estimation de prix d'ouvrages d'art et de travaux publics. 2 ans expérience similaire ou de chantiers souhaitée.

3) INGENIEUR-ELECTROMECANICIEN

Pr poste à l'étranger 2 à 4 ans. Expérience gros chantiers génie civil, barrages, tunnels, responsabilité montage, puis exploitation des installations, entretien et réparations tous matériel terrassement et transports.

Adresser C.V. et prétentions, à SWEERTS, BP 269, 75424 Paris Cedex 09, sous référ. nº 1.512.

SOCIETE XVIIe ARRONDT recherche

CHEF DE SERVICE INFORMATIQUE

Tâches :
- Responsable de l'exploitation;
- Analyse organique ;
- Programmation.

Formation de base :
- Diplôme universitaire de technologie section informatique.

Expériences requises :
- 1 à 2 ans comme analyste-programmeur.

Connaissances souhaitées :
- IBM système 3 ;
- GAP 2 ou GAP 1 ;
- Comptabilité.

Disponibilité :
- Le plus rapidement possible.

Envoyer C.V. et prétentions, à : SIP - 11, RUE D'UZES, PARIS (2e), sous le no. 404/23. Prendre contact en téléphonant 227-92-13, avec M. LEVAN

Société ENGINEERING PETROCHIMIE PARIS-17e recherche

JEUNE CADRE

Pour assister Responsable de la Comptabilité

Doit être très au fait des problèmes de commerce extérieur.

Ecr avec C.V. et prétentions, nº 9.778, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

représentation offres

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL FRANÇAIS

(10.000 personnes) recherche POUR REGION PARISIENNE

REPRÉSENTANTS

Capables de s'intégrer rapidement dans une équipe pour assurer la vente d'articles semi-durables auprès d'une clientèle de revendeurs et de gros utilisateurs.

Après un stage de formation technique et commerciale rémunéré, ils auront la responsabilité de la clientèle sur un secteur géographique.

IL EST DEMANDE :
— Une formation commerciale supérieure (I.U.T., SUP de CO Province) ;
— Une première expérience commerciale d'environ 2 ans ;
— 25 ans minimum.

IL EST OFFERT :
— Un salaire intéressant ;
— La prise en charge de tous les frais professionnels, notamment de la voiture;
— Des perspectives réelles d'évolution au sein du groupe.

Envoyer CV, photo et prétentions ss nº 3426 LEVI-TOURNAY, 5, cité Pigalle, 75009 Paris q. tr.

NOUS AVONS LE PRODUIT sans égal et sans précédent, nous AVONS LES INTRODUCTIONS

NOUS OFFRONS :
- La formation;
- Un haut salaire;
- Des possibilités rapides de promotion.

NOUS EXIGEONS de quelques hommes et femmes la volonté de se faire une belle situation.

Stage rémunéré. Avant. sociaux. VOITURE INDISPENSABLE.

Ecr. av. C.V. à OPF (nº 1.752), 2, rue de Sèze, Paris-9e, qui tr.

Entreprise située nord de l'Espagne fabricant tubes cylindriques et anneaux en carton cherche

REPRESENTANT

pour la France

Ecrire : B.P. 582 SAINT-SEBASTIEN Réf. 5595 PV

NOUV. TECHN. SENSAS. Indisp. à tt hme d'aff. pr. distr. voir fabr. allem. 3 jrs Paris 873-70-13 ou écr. 316 Ultra-El D 7858 WEIL post. IIII.

propositions diverses

DIF GADGET recherche jeux dessinés. Env. photocop. projets à NEGRERIE. Marie-Noelle. Editions Vaillant, 126, rue La Fayette 75461 Paris Cedex 10.

FORMATEURS D'ADULTES. Spécial. problèmes humains d'entreprise techniques de motivations de vente, des relations avec les autres toutes méthodes concernant la gestion participative par objectif, cherche à entrer en contact avec entreprise et leur propose ses inventions à temps partiel en matière de :

CONSEILS dans l'élaboration du plan de formation assistance pédagogique, animation de cession. Ecr. nº T 069726 Régie-Presse. 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

transports

DEMENAGEMENTS Combinés aller-ret. toute la France. Nice et région. RONDEAU. 1 bis, rue Friant. 828-80-41.

demandes d'emploi

CHEF DE PRODUITS

recherche
Société pour Poste PARIS - PROVINCE

Mon profil :
28 ans - Diplômé I.U.T. MARKETING. Expérience de la Grande Distribution. Connaissance parfaite des études de Marchés, de Concurrence, de Produits.

Parle ANGLAIS - ALLEMAND

Mon souhait :
Participer au Marketing d'une Société dynamique de grande ou moyenne importance et mettre à son service mes connaissances.

Disponible rapidement.

Ecrire nº 3.438, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS-9e.

CADRE DIRIGEANT 54 ans

ayant une expérience de 25 ans de MARKETING Gestion financière et problèmes d'exportation (Engineering - Hôtellerie).

Très grande expérience des négociations aux plus hauts niveaux.

Parfaite connaissance de la GESTION et des techniques anglo-saxonnes.

Trilingue anglais-allemand.

recherche

responsabilités de DIRECTEUR GÉNÉRAL création ou développement de sociétés soit la direction relais affaire familiale.

Ecrire sous le numéro 3.434, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS 9e.

UN RENFORT TEMPORAIRE DE VOS STRUCTURES S'IMPOSE :
— Pour lancer un nouveau produit.
— Pour développer une nouvelle activité.
— Pour rationaliser vos méthodes de gestion.
— Pour conduire une grande opération.

JE SUIS

LE MANAGER A TEMPS PARTIEL

QUE VOUS CHERCHEZ

40 ans - Licencié ès-sciences - 10 ans de conseil - 5 ans de direction générale - Dynamique - Créatif - Psychologue - Mon domaine de compétence s'étend du marketing à la formation en passant par : la Gestion - l'Organisation - l'Informatique et la conduite des hommes.

Ecrire sous le numéro 7.851, à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

GESTIONNAIRE PORTEFEUILLES-TITRES

39 ans - Membre actif N.Y.S.S.A.
Solide expérience - Performance.
Cherche position de responsabilité et d'action. Ecrire sous le numéro 3.428, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

11 ans expérience

EMBALLAGE - CONDITIONNEMENT

Responsable, depuis 1967, de la filiale commerciale française d'un important Groupe Européen. 42 ans, résidant à Paris, libre en septembre ou octobre, recherche une nouvelle situation.

PRODUCTEUR ou UTILISATEUR

Si cette candidature vous intéresse, écrire sous nº 1.155 à PARFRANCE, 4, rue Robert-Estienne. 75008 PARIS, qui transmettra.

DIRECTEUR RELATIONS HUMAINES

36 ans, formation universitaire, Européen, couramment FRANÇAIS - ANGLAIS - ALLEMAND, ayant acquis une large EXPERIENCE sur un plan INTERNATIONAL, propose sa collaboration à une Société internationale.

Caractéristiques essentielles :
HOMME D'AFFAIRES

Ecr. nº 7.193, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, PARIS (2e) ou téléphoner au 056-23-66.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI

vous propose une sélection de collaborateurs dans les catégories suivantes

- Ingénieurs toutes spécialisations.
- Cadres Administratifs et Commerciaux.
- Journalistes (presse écrite et parlée).

INGENIEUR GRANDE ECOLE + formation complémentaire I.A.E. - 44 ans - Expérience de l'industrie et de la recherche - Y inclus études de rentabilité, responsabilité d'équipes, documentation, relations « représentation » haut niveau - Anglais courant, allemand moyen, notions de russe.
RECHERCHE : situation dans société privée (auprès Direction planification, investissements...) et Cabinet de consultants.

CADRE - 40 ans - Formation commerciale et gestion d'entreprise - Expér. organisation administrative - Notions comptables - Anglais courant.
RECHERCHE : poste à responsabilités dans P.M.E.

COLLABORATRICE DE DIRECTION - TRILINGUE (anglais, espagnol + connaissances d'allemand, italien et russe) - Expérience à la fois d'assistanat de Directeur (haut niveau) et d'encadrement de secrétariats importants.
RECHERCHE : situation en rapport - Paris ou proche banlieue.

COLLABORATRICE DE DIRECTION - Expérience assistante de directeur, gestion de personnel et contentieux - Anglais courant - Notions d'allemand.
RECHERCHE : poste d'assistanat de Direction (notamment dans direction de personnel) - Secteur privé ou public.

ANPE AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI
AGENCE SPECIALISEE DES INGENIEURS ET CADRES
12, rue Blanche - 75436 PARIS Cedex 09 - Tél. 280.61.40 (pte 71)

INGÉNIEUR A. et M. 30 ans

MASTER OF SCIENCES - Théorie du contrôle

Parf. conn. angl., expér. contrôle processus industriel, commande numérique de machines-outils. cherche situation sédentaire PARIS avec responsabilités et perspectives promotion

Ecr. nº 7.345, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, PARIS (2e).

MOYEN-ORIENT

Délégué - Export

Homme, 34 ans, très bonne connaissance pays M.-O. spécialement Syrie, Liban, Arabie Séoudite, Yémen.

Excellentes références, trilingue arabe, anglais, cherche situation prospection, négociations, contrats. Résidence France ou Moyen-Orient.

Ecrire nº 8.672, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e), qui transm.

Architecte italien (spécialisé décoration d'intérieur), expérience construction magasins, stands et direction travaux, cherche situation stable. — ROGGERO, 10, rue Nicolas-Mesnager, 76000 ROUEN.

AUDIT SENIOR CONFIRME de cabinet AUDIT réputation internationale, souhaite faire bénéficier de son expérience 7 ans toute société (activité indifér.. de préfér. agissant ds plusieurs pays, désireuse de créer ou de renforcer sa cellule d'AUDIT interne). Etudiera toute proposition intéressante en rapport avec qualités reconnues, rémunération non inférieure à 100.000 F. Propositions éventuelles CABINET FRANÇAIS D'EXPERTISE COMPTABLE seront également appréciées. Ecrire nº T 70.026, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui transmettra.

LICENCIE SOCIO ch. emploi à partir sept., examine toute offre. Ecrire nº 5.003, Centrale d'Annonces, 121, r. Réaumur, Paris.

CADRE SUPERIEUR FEMININ spécialiste en développement : ouverture marchés, négoc. haut niv., lancem. nouvx prod., offre collabor. à équipe de direction dynamiq. Ecr. IVANOV, 17, rue Desnouettes, 75015 Paris, qui tr.

Sciences éco + I.AE., 27 a., ital., portug. courant, angl. 1 an, exp. banque au Brésil, cherche poste responsab. Réelles possibil. évolution. Spigarelli Mauro, 5-7, rue Guynemer, 93700 DRANCY.

Région Montpellier : Ine femme interprète-traductr., correspond. commerc. franç.-all. diplômée, bonnes bases angl. + espagnol, rech. emploi pour 1976. Toutes offres Bottinelli, D-35 Kassel, Kantstr. 7 (R.F.A).

RESPONSABLE EXPORT 29 A.
- Diplômes : Sup. de Co + études sup. commerce extérieur;
- Anglais + espagnol ;
- Bne conn. exportat. gde Europe, étud. de marchés, nég., rech. débouch., anim. réseau d'agents, implant., prospect. ;
- Exc. référ. prod. consomm.

Ecr. nº 3.446, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ANIMATEUR SEMINAIR. COMMERCE ET MARKG INTERN. Disp. d'un progr. éprouvé s'adr. aux dirig. PME, se prop. d'animer pr vs stages EXPORTAT. Ecr. nº 3.445, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Documentaliste + relat. publiq. J.F. 38 a., cadre, tril. angl., esp., libre imm., solide expér. France étranger, ch. poste à responsab. Ecr. nº 3.435, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. 30 ans, gde expér. secrét. comptab., licence droit, cherche pl. stable même temps partiel. Ecr. nº 3.436, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Hme 26 ans, ch. travail de nuit bien rémunéré. Téléph. 880-84-51.

Secrét. direct. 35 ans, 15 ans expér., bonne prés., célibat., ch. poste stable assistante publicité, tourisme, rédact. revues. 3.500 X 13. Ecrire Maryse VERGNE, M.M.A.F., 28, rue du Bac (7e).

Cadre sup. 38 ans, parfait biling. franç., angl., dipl. univers. US, forte personnalité, esprit très adapt. expér. variée compren. plus. ann. gestion PME (industrie et services) activit. act. grde exportat., ch. poste direct. PME ou poste indépendant dans tous pays langues franç., angl. Ecr. nº 7.502, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, ou téléph. hres bur. 742-04-00.

28 ans, CONSULTANT marketing près ministères, banque, DOCTEUR EN SOCIOL. D.E.S. tourisme, lic. histoire de l'art. Etudierai toute proposition
— Publicité/bureau étude ;
— Agent de voyages ;
— Presse/édition spécialisées.
Ecr. nº 3.424, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 27 ans, licence anglais, portugais et espagnol, sténodactylo français-anglais, expérience tourisme et secrétariat, étudierait offres. Ecr. référ. 1.475 à ORGANISATION ET PUBLICITE, 2, r. Marengo, 75001 Paris, q. tr. ou téléph. après-midi : 527-99-16.

Hme cadre 41 ans, admin. et commerc., org. gest. rel. clients moy. gde société, ch. poste en rapport, libre de suite. Ecrire nº 234, Cabinet ROBIN, 31, bd de Magenta, 75010 Paris, qui tr.

ATTACHEE DE DIRECTION 40 ans, cadre, angl. dipl. Ch. de COM. britannique, stage gest. IAG. Sér. réf., rech. poste de confiance à responsabilité, Paris ou banlieue Ouest. R.E.R. Ecr. nº 6416 REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

J.H. 24 a., SUP. DE CO (Dijon), terminant service militaire fin sept., parfaite connaiss. de l'anglais, désire faire carrière dans SERVICE COMMERCIAL cherche situation ds entreprise Paris ou province pouvant offrir perspectives d'avenir. — Ecrire nº 10.301, CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

J. H., 25 a., bac., ch. emp. bur. juin-juil. Argenteuil ou St-Lazare. Ecr. Thomas, 7, r. P.-Guienne ARGENTEUIL - 95100.

Français, expér. internationale, grande imagination, rech. préférence Paris poste spécifique fournisseur idées, exclusion toute autre activité. Accepte mise à l'épreuve. Domaines : édition, presse, audiovisuel, relations publiques. — Ecrire : nº 3.397, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Fr., 37 a., lic. Sc. Ec.+contrôle gestion, not. Dr., ch. emp. stage fin juillet.
Ecr. nº 3412 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SECRÉTAIRE CONFIRMÉE

15 ans expérience commerciale recherche place stable, nécessitant initiatives et responsabilités. Périph. Asnières, Clichy, Saint-Lazare. Libre de suite. Ecrire nº 6947 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e

CADRE COMPT. et ADMIN.

36 a., tr. sér. profession., 13 a. cabin. expert comptable cherche situation, préf. P.M.E. Paris ou banlieue Nord et Ouest. Ecr. nº 52318 P.A. SVP 37, r. Général-Foy, 75008 Paris.

Cadre Informaticien 29 ans

Libre rapidement
Rompu à la conduite de projets importants. Expérience très diversifiée.. Et. ttes propositions. Ecr. nº 3410 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

HECJF RESP. SERV. EXPORT, 30 a., 5 ans exp. Angl. All. cour. recherche poste cadre export, sim. Paris. banl. Nord. Ecr. nº 7231 REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e q.t.

CHEF SERV. ACHATS ADJT

29 ans - Possédant BTS en constr. mécan. et dipl. sup. de commerce, bne connaiss. marché européen de l'industrie mécan. électriq. et électron., recherche emploi similaire. Ecrire : nº 52351 P.A. SVP, 37, rue Général-Foy, 75008 Paris.

Dame 43 ans - Orig. Russe

ASSIST. FORM. LINGUIST. ANGLAIS - RUSSE

Lic. d'angl., Cambridge Proficiency. Expér. enseignt angl. dans entreprises. Exc. réf. Cherche situation stable PARIS. Ecrire : STAKHOVITCH, 8, rue de la Petite-Arche, 75016 PARIS.

CH. DE COMPTABIL.

D.E.C.S., très sér. référ. spéc. moyen. entrep. contrôle de gestion, organis. informatique, même mi-temps. - Libre de suite. Ecr. nº 6.374 REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

INGENIEUR INFORMATICIEN

3e cycle + I.A.E. 28 ans Chef de service informatique, rech. situation avec possibilité d'évolution ds import. Sté Paris. Ecr. nº 3.425 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

HAUT CADRE DE BANQUE PRIVEE

60 ans. dynamique, offre collaboration ou assistance gestion P.M.E. Paris, rég. parisienne ou autre. Ecr. nº 9.450 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

Mieux que tous les ordinateurs. Fonction de co-direct. multiple. Visible sur rendez-vous. Ecr. François ES Boutin SIXCO 62, rue des Pyrénées-75020.

H., 28 a., 6 a. exp. adm. parf. rodé techn. et législ. douanières ch. sit. stable ch. transitaire. comm. imp. exp. Etud. ttes prop. Ecr. nº 3403 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

26 a., marié, DEA chimie appl. Doct. 3e cycle (ENSCP) chimie org., étud. ttes prop. sér. préf. rég. paris. (Pharmacie, industr. alim., Parfum.). Pontier, 7, rue Condorcet, 94800 VILLEJUIF.

J.H., 26 a., lib. OM, MAE Economie FACO, Anglais, ch. sit. France-Outre-mer, corr. à form. Ecr. : Amouroux, 14, allée des Marronniers, 78110 Le Vésinet.

Dame 40 ans, comptable II ch. emploi st. Paris. Lib. de suite. Ecr. nº 3404 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE TEHN. COMM. (Pos II) Optique indus. et médic. Photo - Ciné - Reprographie
— 30 ans exp. vente,
— 15 ans exp. dir. comm.
ch. poste st. pour sept. 75 Paris ou grande banlieue Nord. Accepte déplacements. Ecr. nº 3422 « Le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Collaboratrice exp. cadre, 43 a., ex-fondée de pouvoirs, courtiers, ASSURANCES MARITIMES, VRAIE SECRET DIR. ch. sit. st. Mme Cohen, 157, r. Ménilmontant, Paris-20e. T. 366-81-40.

Monsieur, 40 a., bne présentat. SECRETAIRE PARTICULIER cadre supér., expérim., pouvant voyager et effect. ttes missions, ttes transact., marketing, conf. ht niveau, parl. cour. espagnol, anglais, arabe ch. poste dans société ou chez gens d'affaires. Ecr. n 10.155 Contesse Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

Secrétaire de direction, 31 a., lic. d'anglais, sténo ang., bne conn. espagn. Possib. déplac. ch. sit. à initiatives et responsabilités. Ecr. nº 3417 « Le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

J. F., psychologue (maîtrise) ch. emploi en rapport. De préf. serv. personnel, orientation prof. Educatrice dans maison d'enfants acceptée. Ecr. Y. CAGAN 6, r. Bellier-Dedouvre, Paris-13e.

CADRE 32 ANS étudie toutes propos. Outre-Mer. M. non informatique. Préf. avec responsabilités et contacts.
— Licence Es-Sciences,
— 4 a. anal.+prog. (Ass+PL1)
— Resp. projet + exploit.,
— Actuel technico-commerc.
Ecr. nº 7066 REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

L'immobilier

exclusivités

bureaux bureaux

HERON BUILDING MONTPARNASSE

20.000 m2 de bureaux à louer disponibles début 1975
18 étages de bureaux modernes et fonctionnels dans le dernier né des quartiers d'affaires de Paris

Richard Ellis 17, rue de la Baume, 75008 Paris. Tél. : 225-27-80/359-29-93

NEUILLY bureaux de standing à louer à partir de 148 m2 RICHARD ELLIS 225-27-80 M. Reyé.

locaux commerciaux

MARX-DORMOY. 2.000 m2. imm. commerc. entièrem. libre. A LOUER SS PAS-DE-PORTE. 140 F le m2. Ecr. nº 74.568. I.P.F., 12, rue de l'Isly, 8e.

locaux indust.

CENTRE NEVERS (58) construct. réc. ateliers, bureaux, salle de confér., surf. dévelop. 2.600 m2. logement gardien. Parfait état — Tél. 824-58-25.

appartem. achat

Recherche Paris-15e, 7e arrond., pr bons clients, appts ttes surf. et immeubles. PAIEM. COMP. Ecrire Jean Feuillade, 5, r. A.-Bartholdi (5e). Tél. : 579-39-27.

fonds de commerce

CENSIER boutiq impec. 500 F mois + pet. cession. 337-69-59.

locations non meublées

Offre

Du stud. au 4 p. par pptaire direct. 770-95-34 — 523-21-73.

Du stud. au 4 p. par pptaire direct. 770-95-34 — 523-21-73.

Censier 2 p. tt cft., ref. neuf, 1.000 C.C. — « FAC » 337-69-59.

16e SUR JARDIN RANELAGH APPT LUX. 200 M2, 3 bains, cuis. amén., ch. serv. av. bains. Park. dble. Tél. Imm. catégorie except. Loyer élevé - 704-88-18.

NEUILLY BOUL. BOURDON Jamais habité, 4e ét., 3 pces, cuis., 67 m2. STAND. Tél. Park. 2.500 F + charges. Tél. 824-76-47

Demande

ING. ch. ss/agence 4 à 6 p. Versailles ou env. — 958-36-70.

appartements vente

Paris

16e - RANELAGH Dans imm. récent et de luxe, 6e ét. av. terras., 9 P., 320 m2. RIC. 05-87 et 06-68.

PR. BD SAINT-JACQUES Prop. vend Duplex caractère Tt cft av. jardin. — 723-37-01.

15e - PT MIRABEAU EXCELLENT PLACEMENT STUDIOS — 2 PIECES tout confort — Cuisine équipée Qualité exceptionnelle Location et gestion assurées 073-15-51 - 073-80-23.

5e app. caract. ATEL-SEJOUR 2 ch., ent., cuis. bains, tél. 27, rue Bernardins, dern. étage.

Proche jardin Ranelagh dans imm. p-de-t., tr. beau 7 P. tt cft tél., prix intéressant. 387-59-79.

16e MOZART. Ravissant DUPLEX. 75 m2. CARACT. SEJOUR + CHAMBRE. TEL. 420.000 F — 704-88-18.

PR. BON MARCHE. ODE. 95-10 DUPL. SEJ. 80 m2, 4 ch., 4 bns ét. ELEVE, ASC., Balc., VERD.

6e Pr QUAI GDS AUGUSTINS Pet. TERRASSE VUE N.-DAME LUX. DUPLEX 110 m2 CALME, SOLEIL .. ODE 42-70.

ALFRED ROLL TERRASSE JARDIN 95 m2 + 120 m2 appart. gd cft. bel. récept., 2 chbres, gde cuis. équipée. 650.000 F. - ANJ. 90-73.

16e AV. G.-MANDEL - Imm. stand., prestigieux appart. 148 m2, dble récept., sél.+2 ch., dépendances. Tél. Chbre service Prix 1.250.000 F. - LAB. 13-09.

16e PORTE DAUPHINE Appts de réception — 240 m2 à rén., 9 p., dépend., 3 ch. serv. Prix 1.250.000 F. — 400 m2, 4e ét., asc., 8 p., dép. 2 ch. serv. 2 park. 1.600.000. KIJOXSON - LAB. 13-09

XVe 20, sq. de La Motte-Picquet (continu la rue d'Ouessant) 68 M2, 2/3 PIECES CONFORT Imm. p. de t. Libre de ste. Tél. Visite lundi-mardi de 14 à 18 h.

18e RUE LAMARCK - Bel imm. p. de t. 2 PIECES, tout confort. Tél. Prix 189.000 F. KIJOXSON - LAB. 13-09.

MAIRIE 17e 3 P., cuis., ent., wc, gd cab. toil, possib. bains, calme et ensoleil. Dans immeuble bonne construct. 150.000 F avec 30.000 F. **Sté EVAL** 26, rue Batignolles (17e) - 387-01-20

Région parisienne

NEUILLY — Mº SABLONS. Imm. P.-de-T. appt en rez-de-ch., 5 p., 150 m2, tél., chbr serv. Px 540.000 F. — AV. V.-HUGO, imm. récent, dble living + 2 chbres, 83 m2, téléph., s/jardin, Px 550.000 F. KIJOXSON LAB. 13-09.

Part. à Nanterre vd appt imm. réc. très proche station R.E.R. Nanterre-Ville gd 3 P., 70m2 + logg., tt cft. asc., park. priv. 220.000 F — Tél. 204-43-99.

propriétés

ETANG. à vendre sur terrain boisé, possibilité construire. Tél. 58 CERDON-DU-LOIRET, par GIEN.

A LA TREMBLADE BELLE MAISON bourgeoise pierres de taille à restaurer. 2 étages. — PRIX 280.000 F PROMOTEL S.A. « Le Seillery » La Clisse 17600 Saujon tél. (46) 93-28-08.

appartements vente

Paris

Près FOCH EXCEPTIONNEL Imm. récent - Dernier étage **ELEGANT DUPLEX** Récept., boiseries, 2 ch., 2 bns, dress., chbre service, parking. Prix élevé - TERRASSES FRANK ARTHUR - 924-07-69

4 ter, r. CHERCHE-MIDI, 64 m2, cft, calme, 3-4-7 juin, 10-12 h.

DUPLEX original. ODE. 42-70. SEJ. Grenier + ch. + loggia. Amén. lux. C.-Lemoine-Panthéon.

Vous qui désirez la campagne à Paris, prox. Nation, République, except. 180 m2 + 148 m2 jard. suspend., super décoré, box : 1.450.000 F. - 747-45-16, le matin.

Pr. parc Montsouris, plein sud, imm. stdg. 3 P., C. et bns éq., tél., balc., 5e asc. 589-67-38 soir.

PLACE D'ALLEREY. - Récent, grand studio, tt confort, balcon. MARTIN, Dr en droit. 742-99-89.

SUR-CHAMP-DE-MARS Appt de gd luxe, 7 P., 360 m2, s/jardin privatif 450 m2, boiseries Louis XV et Louis XVI, parfait état. Prix élevé justifié. Michel et Reyl S. A., 265-90-05.

Corvisart, immeuble neuf, 3 Pièces, téléphone, 73 m2, plein Sud, parking. Tél. : 260-39-11, P. 242.

PRES QUAIS VIe ARRONDT : Dans bel hôtel XVIIIe, classé, entièrement sur parc privé : 1º) Gd appt, 4/5 Pces, 165 m2 ; 2º) Duplex, 5 Pces, cft, 140 m2. Prix élevés justifiés. Michel et Reyl S. A., 265-90-05.

PALAIS-ROYAL : STUDIOS ET 2 PIECES, grand standing, bel immeuble pieds-à-terre, luxueux. Le Propriétaire : DID. 97-15.

MONCEAU - SUR VERDURE : Beau 8 P., bien distrib., 3 chbr. domest., park., imm. gd stdg. Idéal pour prof. libér. 622-22-56.

RUE CAMBACERES Appt 180 m2, belle réception, 3 chbres, cuisine équip., 2 chbr. serv., park. — 577-60-10, matin.

2e, QUARTIER DES AFFAIRES dans immeuble 18e siècle, entièrement rénové - grand confort moderne. Vous y trouverez STUDIOS, 2 ET 3 PIECES, MEZZANINE EN DUPLEX. Livraison immédiate. Téléphone : 325-25-25.

5e ARRDT, IMMEUBLE XVIIe FAÇADE CLASSEE restauré luxueusement très grand standing ; STUDIOS DUPLEX GRANDS APPARTEMENTS TOUTES SURFACES Avec très grand confort. GIRPA, 92, bd du Montparnasse. Téléphone : 325-25-25 ou 56-78.

19e, n'attendez pas pour acheter dans ce quartier en pleine rénovation des STUDIOS entièrement équipés dans immeuble rénové. GROSSE RENTABILITE PLUS-VALUE CERTAINE D'AVENIR. Téléphonez-moi au : 325-56-78.

A 150 M. Mº GUY-MOQUET 226, RUE CHAMPIONNET, escalier droite, 3e droite s/rue, PROPR. VD 3 P., C., entr., wc, s. eau, chf. c. Vis. mardi, merc., jdi, vend., 18-19 h., sam. 15-18 h.

GAMBETTA. Ds imm. tt confort, asc., chff. centr., v.-o., dble liv. + chb., cuis., bns, entr., cave. Beaucoup de charme. Etat nf. Px 155.000. Tél. prop. 567-58-35.

Mº LA FOURCHE 84, AVENUE DE CLICHY Propr. vend 4 P., C., entr., wc, bns, chff. centr. Prix intér. av. 10.000 cpt. Vis. mardi, mercredi, jdi, vend. 18-19 h., sam. 15-18 h.

QUAI D'ORSAY 300 m2 7 p. princip., 3 bains + 2 serv .- 734-23-75.

17e Pr. Parc MONCEAU. Ds tr. bel imm. tt cft. GD 6 P., cuis., bains, ch. serv. Parking. Moins de 4.000 F/m2. Mardi 14 h à 17 h 30 : 77, rue de PRONY.

PARIS-5e **3.750 F PAR m2** Dns imm. P.-de-T. ravalé gd appt bourgeois, galerie d'Entr., bur. séjour salle à manger, 3 chb. cuis., 5 de bns ch. c., asc., 2 chb. serv., 2 caves. prévoir petits travaux. Possibilité crédit 70 % sur 15 ans. Vis. mardi, mercredi 15, RUE PIERRE-NICOLE 033-53-03.

CARDINAL-LEMOINE (Près Bd SAINT-GERMAIN) Ds imm. P.-de-T. de caractère. Prop. vendent studios tout cft remis à neuf. Rue et cour-jardin. — 723-38-74.

18e PART. vend beau duplex tt cft, gd sél. + 3 ch., loggia, lingerie, cuis. éq., 2 s. de bains, 2 wc, placards, garage, 2 caves. 450.000 F. Tél. le soir : 076-81-17.

16e EXELMANS. Ds bel imm. Architecte GUIMARD 1905 : 3 P., cuis., wc, s. de bs, 65 m2. Mardi, mercredi, 15-18 h : 142, AV. DE VERSAILLES

OLYMPIADES Ds imm. nf au 8e ét. charm. 3 p., 70m2 cuis. lux éq., bns, tél. park. Frank Arthur - 924-07-69.

113, R. CAULAINCOURT Prop. vend à part. dans bel imm. P.-de-T., tout cft au 4e ét. Double living, 2 chbres. Me voir s/pl. lundi, mardi 14/18 h. 30.

Région parisienne

SAINT-GERMAIN RESIDENTIEL Dble liv. 2 chbres. Gd conft. Terrasse. - Prix : 300.000 F. **GILER S.A.** 59, avenue d'Iéna Tél. : 260-36-88

SURESNES. — BEAU STUDIO. Confort total. Impeccable. Téléphone : 775-19-03.

Saint-Cloud. Part. vd appt 3 P., tt cft, 85 m2, gd stdg + 2 boxes. 350.000 F. Téléphone : 771-62-95.

Meudon - Bellevue, appt 120 m2, vue pan., terras., jard. 350 m2, sél., 3 ch., 2 s. de b., 2 garages, 2 caves, 650.000 F. — 626-10-13.

Neuilly, Part. vend gd 4 Pièces, confort, 115 m2, refait à neuf. Prix : 575.000 F. - BAL. 69-65.

L'HAY-LES-ROSES - CENTRE Petite résid., calme, arbr., 3 P., 56 m2 + loggia, tél., asc., cave, 148.000 F. Téléphone : 350-35-28.

ISSY-les-MX - 8e Mº Corentin P. vd gd 2 p., 52 m2, tt cft, TERRAS. 40 m2. Vue exc. s/Paris, ds pet. imm. 71. Asc. Park. sous-sol. 250.000 F. - 645-35-86

constructions neuves

LES HAUTEURS DE **CHATOU** 12' ETOILE par R.E.R. IMMEUBLE STANDING HABITABLE DE SUITE **1 à 7 PIECES** Prix fermes. Crédit 20 ans. H. LE CLAIR. ALM 13-72.

VERSAILLES Le LA FAYETTE 33, avenue des Etats-Unis 6, rue de l'Ecole Bel immeuble pierre de taille livrable immédiatement disponibles quelq. appts du 3 au 5 pièces LE PARC Pl. Alexandre-Ier-de-Yougoslavie du studio au 6 pièces **PRIX FERMES** S/pl. vend., sam., dim., lundi de 15 à 19 heures ou 266-56-50.

locations meublées

Offre

Part. à Part., loue stud. 32 m2, cft, télévis., téléph. Vis. s/place, mercredi, jeudi, de 17 à 19 h., 29, RUE DU CHAMP-DE-MARS, PARIS-VIIe. 800 F mensuel + charges 2 mois caution, référ.

locations non meublées

Offre

OPERA. 22 avenue. 1.800 F Living, Chamb., Bains, W.C., Cuisine. Pend. - RIC 12-53.

SAINT-GERMAIN-DES-PRES TR. BEAU 2 P., cuisine, bains. TEL. 1.650 F. Tél. : 355-73-54.

NEUILLY SUR BOIS - LUX. Dble LIV., 2 CH., 2 bs, moq. Sole murs + STUD., bs, 2 Park. TEL., BALC. 4.500 F. - 720-92-03.

Demande

Coll. journ. cher. appart. 3/4 p., tél., soleil. Paris-Centre. Tél. au 928-47-29, de 10 à 20 h., ou Ecr. nº 6.953, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

bureaux bureaux

PROPRIETAIRE LOUE PARIS (2e)
250 F LE M2 ANNUEL
480 M2 (réception - 20 bureaux)
5 LIGNES TELEPHONIQUES
Tous renseignements : 733-61-25, poste 56.

CHATELET locat. précaire pr 1 an de 3 burx meubl. avec lignes groupées. 1.500 F par mois. — Téléph. au 887-98-20.

Locations sans pas-de-porte 1 A 28 BURX. Toutes surfaces A.M. 293-45-55 + 522-19-10.

RUEIL - BUZENVAL **A VENDRE OU A LOUER** **PETIT IMMEUBLE DE BUREAUX NEUF** Immédiatement disponible 2.800 m2 sur 5 niveaux + archives + parkings Possibilité location fractionnée G.S.C.I.C., Division des Equipements tour Maine-Montparnasse, 33, avenue du Maine 75755 Paris, Cedex 15. Tél. : 538-14-07, poste 1.021.

PARIS XIVe 1 Bureau + s/sol et parking, 2 lig. tél. - Bail, petit loyer, reprise justifiée : 30.000 francs, heures de bureau 337-56-45.

locaux commerciaux

A LOUER - PARIS BEAU LOCAL COMMERCIAL r.-de-ch. 450 m2 (possib. partie bureaux) près métro et périphérique Porte de Pantin.

LOYERS EXCEPTIONNELS Imm. gd stand., park., 10 tél. 359-92-30 - 92-79 - 29-04 ou 723-30-23.

Je vds DROIT de PROPRIETE COMMERCIALE. 80 m2 à Paris. Transfert autorisé. Prix très intéressant. A saisir de suite. Appeler 227-84-97.

fonds de commerce

A VENDRE DANS CENTRES COMMERCIAUX REGIONAUX **4 POINTS DE VENTE** PRET-A-PORTER MIXTE ENSEIGNE TRES CONNUE. Au rendement au m2 emplacement 1er ordre, nombreux commerces possib. Ecrire sous Nº 28.500 B à BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, q. tr.

Banl. résident., 15 km de Paris, Vds FONDS d'AMBULANCES 8 véhicules. C.A. 550.000 F. Prix 320.000 F. Ecr. nº 28.814 B, **BLEU** Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

A vendre en S.A. import. Ensemble Hôtelier T.B. situé, gde ville SUD-OUEST. Agences acceptées. Ecr. nº 8.655, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Source minérale, Eau médicalement très active, autorisation plus que centenaire, non exploitée actuellement, bâtiments à refaire. Situation tranquille. 50.000 m2 terrain. France EST. Prix : 600.000 F. Ecr. seulem. OVIP, 10, rue Washington. 75008 PARIS.

Lingerie-bonneterie. 6 vitrines, plein centre ville tourist. (22), dans petit hôtel particulier, tout conf.-gr. A vd murs et fonds. Ecr. Havas, Saint-Brieuc, nº 333.

hôtels-partic.

NEUILLY-PERRONET Sud calme. Jardin. 5 pièces + Atelier. 3 bureaux confort. Excl. PERDRIX. 076-17-02.

Maisons particulières avec jardin. XVe 60 m2, charme jardin XIVe 100 m2, 150 m2, 200 m2, tous avec jardin. IXe except. 400 m2 jardin. XVIe H.P., 250 m2, jardin 600 m2. Tél. : 633-23-96.

immeubles

PROPRIETAIRE Vend directement : 2 TRES IMPORTANTS IMMEUBLES rénovés 100 %. **1) Près MARAIS** en 2 très beaux immeubles 74 unités (studios, 2 pièces). Livraison fin juin 1975. Idéal pour placement avec important rapport. **2) 5e - SAINT-GERMAIN** Immeuble très grand stand., 17 luxueux appartements. Duplex - Loggia - Livraison fin octobre 1975. Placement sûr et de haute sécurité. Transmettre références très détaillées à PUBlicité 2001 (réf. 751), 1, villa d'Orléans, 75014 PARIS, qui transmettra.

appartem. achat

Dispose paiement comptant ach. urgent 1 à 2 Pièces, Paris. Ecr. Lagache, 16, avenue de la Dame-Blanche, 94 - Fontenay-sous-Bois.

Ach., urgt, rive gauche, préfér. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 1 à 3 Pièces, paiement compt. chez notaire. — Téléphone : 873-23-55.

SOCIETE ACH. COMPT PARIS proche banl., appt 2, 3, 4 Pces. Ecr. NORD TJM, 96 bd Magenta, Paris-10e. - Téléphone 283-11-40.

Je paie comptant vos appartem. toutes surfaces, même avec gros trav., Paris ou proche banlieue. Me téléphoner au : 531-85-58.

ACH. 1 ou 2 PIECES, PAIE COMPT. Mme Berthou, Parfums, 37, r. des Martyrs (9e)

propriétés

Particulier vendrait à amateur vieille demeure, 30 km Troyes: maison XVIIIe avec boiseries et cheminées d'époq. 4 gdes pièc., 2 sal. d'eau, cuis., beau grenier aménageable, tt conft. chauf. cent., tél., jard. 1.400 m2, très bon environ., bois, belle rivière à 50 m. 250.000 F. (150.000 F comptant, le solde en 5 ans). Ecr. nº 6.952, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

VUE S/SEINE, DEMEURE récept., 5 chbres cft, jard. DELAPORTE, Seine-Port, 438-50-64.

Part. Vend 36 km Sud Paris, Belle ppté, vue imprenable, const. 65, état neuf. 3.600 m2. Prix 850.000 F. Tél. 607-75-28.

Vds tr. belle propr. st. méditerranéen, petit port du Calvados, 100 m. de mer, 10 p. luxueusement aménagées, parc boisé 5.000 m2 Ecr. BENARD, Biens. 50.000 SAINT-LO.

50 KM PARIS **REGION SENLIS** Ancien relais de Postes 9 pces contr., belles dépend. dont 12 boxes, 1 hectare clos. Prix 700.000 F. Exclusivité Marbois. 440-05-75. Compiègne ou 526-05-56, le mardi seulem.

VESINET ULTRA résidentiel Parc 1.000 m2. SUP. PROPR. Libre dans 2 ans, très forte rentabilité indexée. AFF. EXCEPT. FRANCE PROMOTION IMMOBILIERE - 976-07-96

DOURDAN sur boulevard, quartier résident. 1) Belle propriété avec maison bourg., 8 pièces pr., av. jardin, petit part. 2.836 m2. LIBRE. 2) COMMUNS et MAISON avec cour plein centre, 421 m2. Pour ts renseignements, écrire à M. MABILLE Administrateur de Biens B.P. 190, 14100 LISIEUX

BANLIEUE OUEST Magn. résid. dans parc 1.800 m2. Très calme. grande réception, 8 chambres. Prix élevé justifié. - 926-68-51.

maisons de campagne

Mais. neuve, 2 gdes pièc., cuis., salle bains, W.C., jard. Tt conf. Ile d'Arz, gfe du Morbihan. Ecr. Gainié, B.P. 97, 56017 Vannes.

pavillons

Limite SCEAUX, Près Gare, Bourg-la-Reine, maison partic. 8 pièces. Jardin, garage. Cabinet DORMION. 924-12-94.

MAISONS-LAFFITTE ds résid. pav. 4 pces, cft., 70 m2, ch. gaz + ling., gar., av. jard. 270.000 F à débattre. Tél. : 962-34-55.

NANTERRE Pr. Marchés - A rénov. Bel. mais. dans jard. 900 m2. 3 étages de 100 m2 chaq. + gar. - 224-67-15.

CHAVILLE. 6 pces, cuis., cft. 270.000 F. Fac. — Tél. 027-57-40.

RUEIL. 4/5 p. cft. Jardinet. 34, BD LEON-LOUESSE.

SCEAUX-ROBINSON. Part. vd pavillon, 250 m2 habitables, construction 75. - Sur 600 m2 jardin arboré. — Tél. 350-41-33.

villas

Côte normande, 16 km de Caen, sur terrain 2.800 m2. gde villa, sal., s. à mang., cuis., 8 chbres, salle bains. Tél. 222-42-18.

LE PECQ CALME VILLA bien construite Salon, s. à m., ch., bains, cuis. 1er ét. : gde pièce poss. 3 ch., s. de bains, cft, jard. 320.000 F. AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

En Construction. Livrab. 1975. LE PLESSIS-ROBINSON 4, 5 KM DE PARIS. 3 MAISONS de 7/8 PIECES. Conception très moderne. Terrasse, barbecue, balc., etc. Prix : 523.000 F à 671.000 F. S. pl. sam., dim. ap.-midi, 46, r. du PROGRES. Tél. : 630-78-66.

30 KM PARIS. Autor. Ouest, villa neuve disponib., 6 pces, b. standing, site boisé, tr. proche gare, 30' St-Lazare. 340.000 F. GRAVEY. Tél. : 965-69-59.

CANNES - CANNET VUE MER DEGAGEE. Villa living, c., 3 ch., bs., gde cave. 1.850 m2 de terr. Px. 550.000 F. L'INTER. 85, rue d'Antibes, Cannes-06. Tél. : 39-01-45.

fermettes

NIEVRE. 200 km sud Paris, 5 km de Pouilly-s-Loire, très jolie fermette isolée en b. état. 4 pièces et salle d'eau, grenier aménageable, gde dépendance attenante, garage et 2 écuries, cave indépendante, eau, électricité, jardin de 925 m2. Possibilité 7.000 M2. PRIX : 120.000 F.

NIEVRE. 210 km sud Paris, 15 km La Charité-s-Loire, gde fermette, bordure forêts, à flanc de coteau, séjour 40 m2, cheminée, poutres, 2 ch., cuisine, s. de bains, 2 granges, 1 gar., 1 étable, greniers, terrain autour 1 ha. PRIX : 180.000 F. S'ad. Ag. BERRY NIVERNAIS tél. 96 à LA CHARITE-S-LOIRE B.P. 37. - 58400.

domaines

PROVENCE - LUBERON Très beau domaine 25 ha. fruitiers et bois. Lac collinaire. Demeure à aménager. Situat. et vue exceptionnelles sur le LUBERON. Emile GARCIN, 8, boulevard Mirabeau, 13210 ST-REMY-DE-PROVENCE. Tél. (90) 92-01-58 (4 lig. group.).

VAL-D'OISE. Propriété 18e siècle, parc. 2.800 m2, golf miniat. exploité. Bât. 240 m2 sol. R.-de-chaussée, 2 entr., 2 P. cuis. +3 p. en enfilade. 3.110 m2 av. portes-fenêt., 2 terras., 2 gar., bar du golf, 1er étage : 8 chbres, 3 bs., 2 cuis., gren. aménageable, pour habit., gd stand. ou install. auberge, restaurant, discothèque, etc. Prix 700.000 F Tél. : 985-01-16.

terrains

CROISSY R.E.R. BEAU TERRAIN 800 M2 Façade 30 m, entièr. viabilisé. Prix T.T.C. AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

Vd de préf. à part. terrain à bât. 800 m2 viab. Banl. Sud, 2' Mº. Ap.-midi : 368-81-01.

Magnifiq terr. à construire. 30 km Paris Ouest sur coteau. prox. gare, 30' St-Lazare, 1.500 m2 140.000 F. Agence Gravey. 965-69-39.

capitaux ou proposit. com.

Editeur se rendant au Québec, 2e décade juin se charger. tte mission, représentation, etc. Tél. (55) 77-27-43.

Pour 70.000 F investissement exclusif rentab. max. nombres contrats limités. Ecrire nº 1 M. Pascal, 36, av. Hoche, (8e).

Do-it-yourself

Our sensational furniture hardware system for joining boards and sheets - a system with an extraordinary wide field of application (shelf units, amongst others) - has been marketed in Scandinavia and is now ready for marketing in the rest of Europe. We should like to get in touch with serious enterprises interested in acting as general agent in France.

AB Jabo, Baltzarsgatan 20, S-211 36 Malmö, Sweden Telephone : 040/12 10 20 - 12 20 20. Telex : 32518 Jabo S.

Cède parts de navires de commerce. 100.000 F - 15 % garantis. Tél. : 250-22-03.

FABRICANT MEUBLES ESPAGNOL Rustique ou moderne. désire contacter **IMPORTATEURS** Ecrire : Fabrica muebles Levante S.A., Apartado Correos 43 - SILLA (Valencia) Espagne.

Société suisse de diffusion commerciale cherche REPRESENTATIONS. Toutes propositions étudiées et réponse. Offre complète à ICOMEL et Cie, rue Malatrex 30, CH.-1201 Genève.

Importante Société implantée à Sainte-Geneviève-des-Bois peut mettre à votre disposition bureaux. Grand standing parmi les moins chers de la zone Sud de Paris (22 F le m2). Possibilité d'entreposage et de gestion de vos stocks dans les mêmes locaux. Pour tout contact, écr. nº 810.361, REGIE PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 2e, qui tr.

villégiatures

Nous pouvons vous vendre ou louer pour vos VACANCES A RIMINI ou région voisine, appartement ou villa. Ecrivez-nous. Vous soumettrons diverses offres. Agenzia d'Affari Stacchini 47031 Rep. di San Marino.

Loc. vacances, week-end dans le journal « LES ANNONCES » En vente partout : 1 F.

autos-vente

Dyane-6, 1973, 70.000 km. Bon état. 6.100 F. Tél. Bureau : 843-13-46.

boxes-autos

Parkings à louer s/sol gare Montparnasse. 170 F mensuel. Tél. : 538-67-58.

cours et leçons

Anglais par prof. d'origine exp. résultats gar. 231-37-81, matin.

travaux à façon

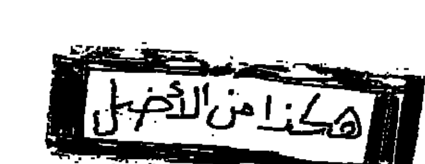
Demande

EFFECTUE RAPIDEMENT Ts trav. peinture, pap. peints TRAVAIL SOIGNE Tél. : 766-20-83 le soir

traductions

Demande

Traduction technique Anglais, Japonais, chinois. Tél. 828-31-92.



RAPATRIÉS

A SAINT-MAURICE-L'ARDOISE (GARD)

« Des Français qu'on dit à part entière... »

De notre correspondant

Montpellier. — *Les Fran-[...]ais musulmans rapatriés [...] Algérie et leurs familles, [r]assemblés dans le centre [d']hébergement de Saint-Mau[ri]ce-l'Ardoise (Gard), entre [A]vignon et Pont-Saint-Esprit, [at]tendent ce qu'ils considèrent [co]mme leur libération. Depuis [le]ur arrivée en France métro[po]litaine, ils sont logés dans [u]n camp de harkis, véritable [g]hetto qui les isole physi[qu]ement et moralement de la [po]pulation. Il n'est pas rare [q]u'une famille comptant plu[si]eurs enfants soit logée dans [u]n baraquement rapidement [a]ménagé et ne comprenant [pa]rfois qu'une cuisine, une [ch]ambre à coucher et une [sa]lle dite de séjour, qui sert à [la] fois de salle à manger et [d]e dortoir pour les enfants. [Pa]s de douche ; pas même de [w.]-c. (ils sont groupés aux li[m]ites du camp).*

C'est une situation qui dure [de]puis plusieurs années. En [19]76, seize appartements ou [st]udios seront construits, en [m]ême temps qu'une piscine et [u]n foyer de jeunes. Mais, en [at]tendant, l'intégration de ces [F]rançais musulmans — ils for[m]ent cent vingt familles, soit [p]rès d'un millier de person[n]es, à Saint-Maurice-l'Ardoise — ne se fera pas sans diffi[cu]ltés. En effet, les plus jeu[n]es des Français musulmans [so]nt très fortement européa[ni]sés et ne veulent plus vivre [co]mme des assistés, sous la [tu]telle de la sous-direction du [m]inistère des affaires sociales [c]hargée des migrants, dans un [ca]mp sans confort et sans [h]orizon. « Nous ne sommes [pa]s, *disent-ils*, des travailleurs [im]migrants, mais des Français [q]u'on dit à part entière. »

Pour eux, la vie n'est pas [fa]cile en dehors du camp. [Ex]emple : un jeune garçon [d]e café âgé de dix-neuf ans qui cherchait du travail a répondu à une annonce d'un hôtel-restaurant qui réclamait des serveurs. Il a donné son nom et son prénom africains. On lui a fait savoir que le personnel était désormais au complet. Quelques instants plus tard, il a téléphoné au même hôtel en donnant un prénom et un nom à consonance française. On l'a invité à se présenter sur-le-champ. D'autre part, les filles qui réussissent en classe sont parfois empêchées de poursuivre leurs études soit à cause des frais à engager, soit encore à cause de l'opposition du père.

Comment sortir du ghetto ? Pour les plus âgés, c'est évidemment presque impossible, et dispenser les jeunes ne serait peut-être pas la solution idéale. Il faut auparavant les préparer à une existence nouvelle. Par un solide encadrement socio-culturel, avec l'aide de travailleurs sociaux, et probablement commencer par envoyer les enfants dans les mêmes écoles que les petits Français de souche. Organiser des loisirs, faciliter l'emploi, améliorer le cadre de vie, sont, parallèlement, des conditions à remplir.

M. Alex Métali, originaire d'Alger, sous-préfet, chef de cabinet du préfet du Gard, s'est rendu sur place au lendemain de l'occupation des locaux administratifs du camp par deux cents jeunes Français musulmans en colère (le Monde *du 21 mai). Il les a entendus. Il a écouté aussi les anciens. Le préfet du Gard, M. Delaunay, a envoyé un nouveau rapport à Paris. Il est entre les mains de M. Michel Durafour, ministre du travail.*

A Saint-Maurice-l'Ardoise, on attend... — R. B.

FAITS DIVERS

[QUA]TRE CHARGES DE PLASTIC EXPLOSENT EN CORSE

[Qu]atre attentats par explosif [ont] été commis, les vendredi 30, [same]di 31 mai et dimanche [1er j]uin, en Corse. Le premier, dirigé contre une cave [coopérati]ve, située à 40 kilo[mètre]s au sud de Bastia, et ap[parte]nant à des agriculteurs ra[patrié]s d'Afrique du Nord. Une [charg]e de plastic déposée contre [la] porte métallique d'entrepôt [a ex]plosé dans la nuit de ven[dredi] à samedi sans provoquer [de dé]gâts importants ; pendant [la nu]it suivante, une autre charge [de p]lastic a endommagé un [camio]n-grue appartenant à une [entre]prise de récupération de [ferai]lle, installée elle aussi à [proxim]ité de Bastia. Le troi[sième] attentat — encore un [plasti]quage — a provoqué d'im[portan]ts dégâts, notamment la [destru]ction d'un relais téléphoni[que e]t de la canalisation d'ali[menta]tion en eau desservant les [instal]lations du Club Méditerra[née d]e Cargèse au nord d'Ajac[cio. D]epuis 1973, plusieurs atten[tats] ont déjà été commis contre [ce cen]tre de vacances, sans jamais [avoir] été revendiqués. Enfin, une [quatr]ième charge de plastic a [explo]sé, dimanche soir, dans une [vil]le Sartène, endommageant [légère]ment deux véhicules en sta[tionne]ment.

[Dan]s une prison sicilienne

PLUSIEURS DÉTENUS [PR]ENNENT HUIT GARDIENS COMME OTAGES

[Syra]cuse (*A.F.P., Reuter*). — [Au co]urs d'une mutinerie, dans [la soi]rée du 1er juin, des détenus [de la] prison d'Augusta, près de [Syrac]use, en Sicile, ont poignardé [le]s huit gardiens qu'ils dé[tenaie]nt en otages. Grièvement [blessé,] le gardien a pu être hos[pitalis]é.

[La r]évolte a été déclenchée par [des] détenus de droit commun [qui se] sont emparés de deux sur[veillan]ts et se sont réfugiés dans [le bur]eau de l'assistante sociale [de l'é]tablissement. Profitant de [la con]fusion, un autre groupe de [...] prisonniers s'est ensuite [empar]é de six gardiens et s'est [retran]ché dans une aile du bâ[timent]. Les premiers mutins ré[clama]ient leur transfert dans [une p]rison proche du domicile de [leur f]amille.

[Les] mutins du second groupe, [qui se d]éclarent appartenir à un [mouve]ment d'extrême gauche, [exige]nt un sauf-conduit et [une v]oiture pour quitter la pri[son]. Ils menaçaient d'exécuter [tous] leurs otages toutes les [...]. Ce sont eux qui ont blessé [le gar]dien hospitalisé. Au début [de la] matinée de lundi, ils ont [libéré] un autre gardien, en signe [de « b]onne volonté » et les négo[ciation]s continuaient.

Dans les Bouches-du-Rhône

UN OUVRIER ALGÉRIEN EST DÉCOUVERT ASSASSINÉ

Le corps d'un ouvrier algérien, M. Moktar Khaoua, soixante-quatre ans, a été découvert, le 31 mai, en bordure de l'étang de Berre (Bouches-du-Rhône). La victime, qui avait le crâne fracassé, avait été tuée de plusieurs coups portés par un objet tranchant et avait été émasculée. La veille, M. Khaoua, après son travail, n'avait pas reparu au foyer de travailleurs immigrés de Berre où il logeait. Une information a été ouverte par le parquet d'Aix-en-Provence.

● *Le Front des travailleurs arabes* déclare, dans un communiqué, avoir ouvert une « enquête » après un incident dont a été victime un ouvrier marocain, le 24 mai dernier, dans un bar près de Valenciennes (Nord). M. Larbi Hillali, selon le communiqué, a été blessé à coups de barre de fer par le propriétaire du bar. Interpellé peu après par des gendarmes, il aurait été laissé sans soins devant son domicile à Bruay-sur-Escaut. Ce sont des passants qui l'ont transporté à l'hôtel-Dieu de Valenciennes.

● *Un cocktail Molotov*, lancé, au cours de la nuit de vendredi 30 mai au samedi 31 mai, dans la vitrine du garage Le Troadec, rue Lesueur, dans le centre-ville du Havre, a provoqué un début d'incendie. Les dégâts sont importants et, sans la promptitude des secours, le feu aurait pu prendre une extension considérable, en raison de la présence d'une citerne d'essence, d'une réserve d'huile et d'une vingtaine de voitures.

● *Chaussée glissante : cinq morts.* — Cinq jeunes gens ont été tués le 31 mai dans une collision sur la nationale 88 près de Rabastens (Tarn). Il s'agit de MM. René Pons, vingt-cinq ans, Daniel Commandini, vingt-sept ans, Claude Pinoza, vingt et un ans, Jean-Marie Barcelot, vingt-quatre ans, Jean-Jacques Moutte, dix-huit ans et Robert Lanas, vingt-trois ans. L'accident serait dû à la pluie qui avait rendu la chaussée glissante.

JUSTICE

LES ÉCOUTES AU « CANARD ENCHAINÉ »

La chambre d'accusation de Paris estime que les policiers de la D.S.T. peuvent être confrontés avec les témoins

M. Alain Bernard, premier juge d'instruction à Paris, le magistrat chargé de l'affaire des installations téléphoniques clandestines découvertes le 3 décembre 1973 dans les locaux du *Canard enchaîné*, ne peut encore confronter, avec divers témoins, les policiers de la D.S.T. nommément mis en cause.

Le procureur général dispose, en effet, d'un délai de cinq jours pour former un pourvoi en cassation contre l'arrêt de la chambre d'accusation qui a confirmé, samedi 31 mai, l'ordonnance rendue le 20 mars par le magistrat instructeur.

Comme M. Alain Bernard, la chambre d'accusation estime que ces fonctionnaires peuvent être soumis à de telles confrontations, malgré l'opposition du ministre de l'intérieur, désireux de protéger leur identité, ainsi que les caractères physiques de leur personne, en raison du *« secret-défense »* s'expliquant par les missions de contre-espionnage qui leur sont confiées.

La cour rappelle à ce sujet que le juge d'instruction a seul compétence dans sa recherche de la vérité pour apprécier l'opportunité de tenir compte ou non de l'avis donné par l'administration invoquant le secret.

Le secret protégeant l'état civil et les caractéristiques physiques de policiers de la D.S.T. n'est pas absolu, et ceux-ci peuvent être amenés à comparaître en justice, soit qu'on les appelle à témoigner, soit que les poursuites soient engagées à leur encontre pour des infractions pénales.

En l'espèce, la chambre d'accusation considère qu'il ne peut guère y avoir un risque nouveau de divulgation concernant les fonctionnaires en cause. Le nombre des témoins est restreint. Le souvenir qu'ils peuvent conserver des caractéristiques physiques des policiers avec lesquels ils seraient confrontés n'est pas transmissible à des tiers. Il suffit que ces témoins ne soient pas munis d'appareils photographiques. De la sorte, le risque d'indiscrétion couru par les policiers n'excède pas celui qu'ils ont dans leur vie quotidienne, à la condition que le magistrat instructeur prenne, comme il l'a déjà fait jusqu'à maintenant, les précautions souhaitables.

● *Un supporter de l'équipe de Leeds*, M. Ian Johnson, vingt-quatre ans, employé de commerce à Leeds, a été condamné, ce samedi 31 mai, en flagrant délit à deux mois d'emprisonnement avec sursis par la vingt-troisième chambre correctionnelle de Paris, pour dégradations volontaires de véhicule. Complètement ivre dans la nuit qui a suivi le match de Coupe d'Europe de football gagné par Bayern de Munich, ce jeune supporter a brisé, vers 3 heures, les essuie-glaces, le rétroviseur et l'antenne de radio d'une voiture garée dans la cour d'un immeuble, 55, rue de Varenne. Il a expliqué qu'à la suite du match il s'était trouvé, *« tout triste »*, entouré soudain de supporters bavarois qui l'avaient contraint à boire, sous prétexte de lui remonter le moral, alors qu'il ne boit que de l'eau, toute l'année durant... *« sauf pour Christmas »*. Me Dominique Bouder, défenseur, a souligné que, de ce fait, le malheureux jeune homme, lors de son séjour à Paris, avait été jusqu'au bout victime des Allemands.

● *Un négociant en vins remis en liberté.* — M. Henri Pratx, quarante-sept ans, négociant en vins à Carcassonne, écroué le 26 février dernier sous l'inculpation de fraude fiscale après une enquête qui avait fait apparaître une escroquerie de 800 000 francs sur des perceptions de T.V.A. non reversées, a été remis en liberté vendredi 30 mai.

M. Rives-Henrys s'étant désisté

LA COUR DE CASSATION A EXAMINÉ QUATRE POURVOIS DE CONDAMNÉS DANS L'AFFAIRE DE LA GARANTIE FONCIÈRE

La date à laquelle la chambre criminelle de la Cour de cassation rendra son arrêt dans l'affaire de la Garantie foncière n'a pas été précisée par le président Raoul Combaldieu à l'issue de l'audience du jeudi 29 mai, au cours de laquelle les pourvois de quatre condamnés ont été soutenus après le rapport du conseiller Puchens.

L'enjeu est particulièrement important pour Me Victor Rochenoir, avocat à la cour de Paris, condamné par l'arrêt de la neuvième chambre de la cour de Paris du 26 août 1974 à trois ans d'emprisonnement dont dix-huit mois avec sursis et 30 000 francs d'amende, et qui a dû se constituer prisonnier le 27 mai, conformément à la loi, pour que son pourvoi, soutenu par Me Labbé, soit examiné. Il demeurera détenu à la prison de la Santé au moins jusqu'à la décision de la chambre criminelle.

M. André Rives de Lavaysse, dit Rives-Henrys, ancien député U.D.R., condamné à trente mois d'emprisonnement, dont vingt mois avec sursis, et 10 000 francs d'amende, avait, lui aussi, formé un pourvoi, mais il a préféré s'en désister le 28 mai plutôt que de se constituer prisonnier. Comme Me Rochenoir, il avait saisi la neuvième chambre de la Cour d'une requête demandant à être dispensé de cette incarcération préalable. Mais sa requête, comme celle de Me Rochenoir, avait été rejetée.

Les trois autres pourvois qui sont soumis à l'appréciation de la Cour suprême sont ceux de M. Raymond Lagrave, commissaire aux comptes, condamné à deux ans d'emprisonnement avec sursis et 30 000 francs d'amende, de M. Christian Ozanne, condamné à treize mois d'emprisonnement avec sursis, et de Me Albert Bierre, notaire à Dourdan, condamné à deux ans d'emprisonnement avec sursis et 20 000 francs d'amende, respectivement soutenus par Mes Brouchot, Ryziger et Nicolas.

L'avocat général Albaut a conclu au rejet des quatre pourvois.

ANCIENS COMBATTANTS

NOUVELLES MANIFESTATIONS CONTRE LA SUPPRESSION DE LA COMMÉMORATION DU 8 MAI

Les anciens combattants et victimes de guerre se sont rassemblés par milliers, samedi 31 mai, autour des monuments aux morts de la plupart des villes de province pour protester contre la décision du président de la République de ne plus commémorer l'anniversaire du 8 mai 1945.

A Paris, l'Union française des associations de combattants s'est associée à cette protestation silencieuse. Précédée de nombreux drapeaux, une importante délégation est venue s'incliner, à 19 heures, devant la tombe du Soldat inconnu.

Le président de l'UFAC a déposé une couronne portant cette inscription : « *Fidélité au 8 mai 1945, UFAC nationale.* »

POLICE

Dans le Cher

« JE VOUDRAIS QUE LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR S'APPELLE LE MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ DES FRANÇAIS », déclare M. Michel Poniatowski.

« La sécurité des Français contre toutes les formes de péril » a été le thème de l'allocution prononcée dimanche 1er juin par M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, lors du congrès départemental des sapeurs-pompiers du Cher, réuni à Saint-Amand-Montrond.

« *Le feu n'est plus votre seul adversaire*, a notamment déclaré le ministre ; *il faut vous affronter à des accidents très variés et à des formes de péril souvent imprévisibles au sein d'une population de plus en plus dense et urbanisée.* »

Inaugurant, après le congrès, le centre de secours de Saint-Amand-Montrond, M. Poniatowski a ajouté : « *Je voudrais que le ministère de l'intérieur s'appelle le ministère de la sécurité des Français parce que c'est son vrai nom. Il assure la sécurité et l'ordre, car c'est la liberté de chacun, mais la liberté n'est pas spécifiquement celle de la politique ; c'est aussi, dans les grandes villes, de pouvoir sortir après 8 heures du soir.* »

CHAMBRE INTERDÉPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE PARIS

COMPOSITION DE LA CHAMBRE
(Elections du 15 Mai 1975)

M. MAILLARD, Président

MM.
Paul CHARDON, 1er Syndic
PINEAU, 2e Syndic
GASTALDI, 3e Syndic
SEJOURNANT, 4e Syndic
DURANT des AULNOIS, Rapporteur
CHAMPENOIS, Secrétaire
DAUPTAIN, Secrétaire-Adjoint
BAILLY, Trésorier
BREAU, Trésorier-Adjoint
LEMOINE, Bibliothécaire

MM.
BONSERGENT
HUAS
Alain REGNIER
DEJEAN de la BATIE
BEHIN
MAUGENDRE
BELLARGENT
RADET
CLARY
PICARD

OFFICIERS MINISTÉRIELS et ventes par adjudication

SERVICE DES DOMAINES
Adjudication
le 26 juin 1975, à 14 h., Préfecture de PARIS

IMMEUBLE SUR TERRAIN de 505 m2
A PARIS (2e)
1, rue de la Banque et rue des Petits-Champs
A usage : Commerce, bureaux et habitation, 6 étages et entresol 3 étages à usage de bureaux
LIBRE - Mise à Prix : 2.000.000 de francs
RENSEIGNEMENTS et CAHIER DES CHARGES :
— Direction des Services Fonciers, 25-27, place de la Madeleine, Paris (8e). tél. 266-91-40, poste 791.

Vente sur saisie immob. Palais Justice Paris, jeudi 19 juin 1975, à 14 h.
APPARTEMENT à ST-MAUR-DES-FOSSÉS
(Val-de-Marne) - 117 bis et 119, avenue Foch
Au 2e ét., porte gauche, Bât. A, compr. entr., s. de séj., 3 chamb., cuis., séchoir, salle de bains, cab. de toil., w.-c., dégagem., placards, loggia, balcon et CAVE
MISE à PRIX : 150.000 Francs
S'adr. Me GASTINEAU avocat, 29, rue des Pyramides, Paris (1er), tél. 260-46-79 ; et à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

Etude de Mes PENOT et SILLARD, avocats à VERSAILLES
Vente au Palais de Justice à VERSAILLES, le 25 juin 1975, à 10 h. 30
PROPRIETE A SAINT-CLOUD
153, avenue du Maréchal-Foch
MISE A PRIX : 300.000 FRANCS
Renseignements : Me PENOT, avocat, 41, avenue de Saint-Cloud, Versailles (950-02-18) ; Me SILLARD, avocat, 36, avenue de Saint-Cloud, Versailles (950-02-99) ; sur place, vis. de 14 à 16 h., s'adr. au pavillon au fond du jardin.

Vente au Palais de Justice à Paris, le mercredi 11 juin 1975, à 14 h. En 2 lots
IMMEUBLES à PANTIN (93)
1er Lot SUPERFICIE 295 m2 28, rue Jacquart
2e Lot SUPERFICIE 379 m2 39, rue du Pré-Saint-Gervais
M. à Px : 1er LOT 40.000 F - 2e LOT 70.000 F
S'adr. Me GIRY, avocat à Paris, (8e), 12, av. Montaigne ; Me LESGUILLIER, avocat à Paris (17e), 9, r. A.-de-la-Forge ; au Greffe des criées T.G.I. Paris.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 19 juin 1975, à 14 h.
UN TERRAIN - CONT. SUPERF. 250 m2
sis à BOULOGNE-BILLANCOURT (92)
130 bis-130 ter, rue du Vieux-Pont-de-Sèvres et 2, villa des Ecoles, voie privée
MISE à PRIX : 165.000 Francs
S'adr. Me MARCEL BRAZIER avocat, 178, boulevard Haussmann, Paris (8e) ; et à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

Adjudication sur conversion de saisie immobilière, le 13 juin 1975, à 15 h., à 41500 MER, salle basse de l'ancienne Mairie de Mer
ANCIEN PRIEURE A MER (LOIR-ET-CHER)
A 1 H. 30 DE PARIS PAR AUTOROUTE
A 1 h. 30 DE PARIS PAR AUTOROUTE
TOUT CONFORT - AVEC PAVILL. DE GARDIEN - PISCINE - TENNIS **TERRAIN 2 ha 65 a 20 ca**
MISE à PRIX : 400.000 F Consignat. pr ench. 100.000 F. Pr ts rens. s'adr. à Mes RICHARD ou PERCHET, notaires à Mer, et à Me BIDARD, avoc. assoc. à BLOIS, 3, pl. Saint-Louis.

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 19 juin 1975, à 14 heures
D'UN IMMEUBLE DE RAPPORT
EN PARTIE LIBRE
A LIMEIL-BRÉVANNES (94)
40, rue Henri-Barbusse
dépendant de l'ensemble immobilier 38 bis-40, rue Henri-Barbusse
Comprenant : au rez-de-ch. **BOUTIQUE** et dépendances LOUEE - Logements sur 2 étages - Bâtiment dans la cour - JARDIN.
MISE à PRIX : 110.000 Francs
S'adresser à Me Yves TOURAILLE, avocat à Paris, 48, rue de Clichy ; Me Antoine CHEVRIER, syndic à Paris, 16, rue de l'Abbé-de-l'Épée.

Vente au Palais de Justice à BOBIGNY, le mardi 10 juin 1975, à 13 h. 30
PROPRIÉTÉ au RAINCY (Seine-Saint-Denis) compren. : 52, boulevard du Midi
Grand garage, s. de jeux, cave à vins, chaufferie, buanderie et dégagem. ; au ss-sol : entr., loggia, gr. séj. 60 m2, s. à m., linger., s. d'eau, cab. toil., dégag. ; au rez-de-ch : 3 ch., s. de bns, 2 s. d'eau, cab. toil à l'ét. Terrain
MISE à PRIX : 300.000 F
S'ad. S.C.P. d'Avocats J. DELEAU, Y. NEVEU, Ph. DELEAU, G. JOBANET, R. HATTON, P. SUDAKA, L. DULONG, 3, r. Danton, Paris (3e), 033-24-14 ; et à ts avoc. près Trib. Grande Inst. Paris, Bobigny, Créteil et Nanterre.

Et. de Me Bandet, not. ass., 14402 BAYEUX, B.P. 119 G. Adj. judic. s. licitation, mercr. 25 juin, 15 h.
Ville de CAEN (Calvados)
10, rue Sadi-Carnot
UN GRD IMMEUBLE d'angle
à us. d'habit., ccial, burx, entre Préfecture et Hôtel Malherbe.
Cad. Sect. DM nos 268 pr 6 a 69 ca
DIVISE EN 11 LOTS.
Notice sur demande.

Adj. au Tribunal de Commerce Paris, le jeudi 12 juin, à 14 h. 15 - Fonds d'
ENTREPRISE BATIMENT
expl. avec BAIL, 5, passage Berthier à
CLICHY (Hauts-de Seine)
M. à p. (NE p. ét. b.) 20.000 F. Consign. 10.000 F. S'ad. Me POPELIN, n., 164, r. Fg-St-Honoré ; Me Henry GOURDAIN, synd., à Paris, 174, bd St-Germain.

Adj. au Tribunal de Commerce Paris, le 12 juin 1975, à 14 h. 15 - Fonds
AGENCE IMMOBILIÈRE
Expl. à PARIS **117-119, r. MONTREUIL**
M. à p. (p. ét. b.) 20.000 F. C. 15.000 F. S'ad. Me POPELIN, not., 164, rue Fg-Saint-Honoré ; Me Henry GOURDAIN, synd. à Paris, 174, bd Saint-Germain.

Vente sur publication judiciaire au Palais de Justice à Corbeil-Essonnes, pl. Salvandy, mardi 10 juin 75, 14 h.
UNE PROPRIÉTÉ
sise à
SUCY-EN-BRIE (94)
25, rue du Colonel-Driant
MISE A PRIX : 50.000 FRANCS.
Consignat. indispensable pour enchér. Renseignements Mes TRUXILLO et AKOUN, avoc. assoc., 51, rue Champlouis à Corbeil-Essonnes, 496-30-26 et 496-14-18, de 14 h. à 16 h. ; Me ANDRE, avocat, 19, rue Féray à Corbeil-Essonnes, 496-01-12.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

ENVIRONNEMENT

Vingt-quatre communes déposent un contre-projet pour sauver le lac du Bourget

Grenoble. — Les élus de vingt-quatre communes des départements de l'Ain, de l'Isère et de la Savoie contestent très vivement le projet qui a été officiellement retenu en 1974, pour tenter d'enrayer la pollution du lac du Bourget. Ils souhaitent que le plus grand plan d'eau français (4 462 hectares), devenu aussi le plus pollué, bénéficie d'un traitement comparable à celui administré depuis plus de dix ans maintenant au lac d'Annecy et dont les résultats se sont révélés positifs. Selon les municipalités, l'opération d'assainissement prévue — dont les travaux ont débuté il y a un peu plus de six mois sur la commune du Bourget, — non seulement ne sauvera pas le lac savoyard mais contribuera surtout à polluer le Rhône.

De notre correspondant

Dans cette affaire, les représentants des communes en question, qui avaient demandé à plusieurs reprises à participer aux discussions sur les projets, ont été pratiquement tenus à l'écart. En effet, ce ne sont pas les deux rencontres formelles, et où tout débat technique était impossible, qui ont eu lieu avec des responsables de la préfecture ou ceux des syndicats intercommunaux qui témoignent d'une concertation efficace. Les élus contestataires n'oublient pas non plus que le préfet de la Savoie n'a pas jugé utile de les consulter, la commune de La Balme exceptée, dans le cadre de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique, alors que leurs communes sont situées en aval du point où seront rejetés les effluents. Cette attitude a d'autant plus hoqué que l'arrêté prenait en considération des communes sous lesquelles doit passer, mais parfois à une profondeur de 1 000 mètres, la galerie d'évacuation des eaux usées...

La réunion d'information organisée le 27 mai a eu au moins pour résultat de nouer le dialogue entre l'administration et ces collectivités locales. *Il est vrai que le maire de* l'une d'elles, M. Robert Merlaudeau, enseignant à l'Institut de géographie alpine de Grenoble, qui a contribué activement à l'élaboration du contre-projet, avait condamné publiquement le *« prodigieux entêtement technocratique »* des fonctionnaires de l'équipement et dénoncé *« l'incompétence de l'administration »*. Le directeur départemental de *l'équipement, M. Faure, s'est élevé* contre ces accusations. Rappelant que le projet a été discerné parmi quarante-deux autres solutions (toutes d'ailleurs présentées par des groupements d'entreprises), il a qualifié celui-ci de *« meilleur »* et certifié qu'il serait *« capable de dépolluer le lac »*. Ce projet, rappelons-le, prévoit la collecte des effluents provenant notamment de Chambéry — *considéré comme le pollueur* n° 1 — et d'Aix-les-Bains, et leur traitement primaire et secondaire dans une station construite au sud du lac, sur la commune du Bourget. Les eaux traitées s'écouleront ensuite par gravitation dans une galerie de 12,800 kilomètres de longueur creusée dans la montagne du Chat et se déverseront dans le Rhône à l'aplomb de la commune de La Balme.

Le Rhône davantage pollué

Le coût de l'ensemble de l'opération a été évalué en 1974 à 70 millions de francs : 20 millions pour la construction ou l'amélioration des stations d'épuration ; 50 millions pour le collecteur et le tunnel. Le financement est assuré à 55 % par l'État (agriculture, intérieur, FIANE), *25 % par l'Agence du* bassin Rhône-Méditerranée-Corse, 20 % enfin par les collectivités locales (conseil général et deux syndicats intercommunaux).

L'association des maires trouve que, pour un simple égout, l'*« ardoise »* est véritablement trop lourde. Elle s'inquiète aussi, et à juste titre, des conséquences qu'entraînera le déversement quotidien de 2 700 kilos de nitrate et de 700 kilos de phosphate *dans le fleuve*. Certains spécialistes font entièrement confiance au débit annuel de celui-ci — 55 milliards de mètres cubes à l'embouchure — *et à son pouvoir auto-*épurateur pour affirmer que le Rhône sera *en mesure d'absorber la charge en produits fertilisants que* lui fourniront Chambéry et Aix-les-Bains. Mais n'est-ce pas déjà le même raisonnement qui a été tenu à propos de l'assainissement du lac d'Annecy ? L'accroissement sera-t-il supportable ? L'impétuosité du fleuve, qui permet le brassage et la réoxygénation des eaux, déjà discutable dans certains secteurs, ne risque-t-elle pas d'être encore affaiblie par les barrages *prévus* dans le cadre du programme d'équipement électro-nucléaire ?

Face à ces menaces, l'association soumet à l'attention des responsables de l'aménagement deux propositions. Voici en quoi consiste la première à la sortie des stations, les effluents seraient dispersés par des canalisations dans le marais de Chautagne, au nord du lac. En laissant reposer les eaux une quinzaine de jours on obtiendrait une destruction à 90 % des composés azotés, des phosphates et autres produits chimiques, ainsi que des éléments microbiens.

La seconde solution que propose l'association est la construction d'une station d'épuration tertiaire comme il en existe, notamment, en Suisse. *Qualifiée habituellement* d'*« aléatoire »* et d'*« incertaine »* par l'administration, cette méthode n'est pas condamnée par un scientifique comme M. Pierre Laurent, directeur de la station d'hydrobiologie de Thonon-les-Bains (Haute-Savoie), qui y voit toutefois deux inconvénients : le coût d'entretien élevé et l'incapacité de cette technique à éliminer les autres fertilisants, l'azote en particulier. Mais ce dernier point est-il réellement un obstacle, dès lors que l'élimination du phosphore dans une proportion de 90 % — ce qu'assure le traitement tertiaire — suffit à enlever les risques d'entrophisation ? Ce type de traitement permettrait, disent les responsables de l'association, de réinjecter ces eaux *« très fortement oxygénées »* dans les profondeurs du lac au sud de celui-ci, *partie la plus polluée.*

Dans l'une comme dans l'autre de ces hypothèses, le contre-projet des communes riveraines comprend le percement d'un tunnel pour le soutirage des eaux mortes. Cependant, l'ouvrage, d'une longueur de 3,600 kilomètres, mais d'un débit de 15 mètres cubes par seconde au lieu de 4 à 5 mètres cubes dans le projet actuel, coûterait seulement 15 millions de francs.

Les pouvoirs publics accepteront-ils de faire étudier sérieusement ces propositions ? *« Nous avons préféré un projet qui coûte un peu plus cher en investissements et beaucoup moins — cent fois moins même — en fonctionnement »*, répondent-ils. Mais s'il faut, dans un avenir très *proche, construire une usine de traitement tertiaire, où aura été l'avantage ?* Les adversaires du projet actuel ont au moins raison sur un point : la solution retenue va contribuer à « tuer » un peu plus le Rhône. Est-ce tellement mieux que d'avoir laissé détruire le joyau cher à Lamartine ?

BERNARD ELIE.

TRANSPORTS

CLIENTS A SÉDUIRE

« Les passagers des autobus et des métros ne seront plus considérés comme des usagers « captifs » des transports en commun, mais comme des clients qu'il importe de séduire à bon escient », ont estimé les mille cinq cents délégués des cinquante pays représentés au congrès de l'Union internationale des transports publics réuni à Nice du 25 au 31 mai.

Cette modification de l'image de marque du transport public sera mise en œuvre grâce à des améliorations apportées au matériel (moquette, climatisation, confort accru) et éventuellement par la mise en service de véhicules modernes séparés de la circulation automobile comme le tramway dont un exemplaire a été présenté à Nice par la SODETEG.

Selon M. Roger Belin, président de l'U.I.T.P. et président du conseil d'administration de la R.A.T.P., « la crise de l'énergie et l'asphyxie qui gagne les centres urbains imposent un rééquilibrage des modes de transport. Plus que jamais les transports en commun doivent entrer en concurrence avec l'auto pour se voir accorder une priorité nécessaire ».

● AIR FRANCE A DUBAI. — Air France vient d'inaugurer une nouvelle escale à Dubai, l'un des sept émirats qui forment, depuis 1971, l'Union des émirats arabes.

A PROPOS DE...

UNE INITIATIVE DE LA S.N.C.F.

Un vélo au bout du quai

« Faites un bout de chemin en train et le reste à vélo. » Ce slogan, lancé par la S.N.C.F. il y a tout juste deux ans, a pris. L'été prochain, la société nationale mettra donc à la disposition de ses clients cinq cents bicyclettes dans cinquante-six gares de France (1).

Un deux-roues au bout du quai, histoire de se mettre en train. Bilan de la saison dernière : neuf mille trois cents journées-vélo. Surtout des locations de courte durée : quarante-huit heures au grand maximum. Cette troupe de pédaleurs compte un bon quart d'étrangers : Allemands, Hollandais et Américains semblent particulièrement apprécier la formule.

L'« engin » que la S.N.C.F. propose à ses clients est une « Peugeot cadre mixte », guidon et selle à réglage instantané, roues de 550, porte-bagages arrière ; éclairage et antivol. La répartition du parc de bicyclettes varie selon les besoins : quarante en gare de Fontainebleau, moins d'une dizaine dans les petites stations où seuls les omnibus ont encore l'habitude de s'arrêter.

Le prix de location d'un deux-roues est de 10 F par jour pour ceux qui utilisent le service « train + vélo » de la S.N.C.F., de 15 F pour les autres. Avant de donner le premier tour de pédale, il faut verser une caution de 50 F et produire une pièce d'identité.

Train + vélo : un couple heureux.

(1) Région parisienne : Fontainebleau, Malesherbes, Nemours, Avallon, Dourdan, Maintenon, Montfort-l'Amaury, Neuilly-Porte Maillot, Pontoise, Compiègne, Chantilly. Manche et Côtes-du-Nord : Rang-du-Fliers, Le Tréport, Dieppe, Trouville-Deauville, Dives-Cabourg, Caen, Pontorson, Saint-Malo, Dinard. Atlantique : Lorient, Vannes, La Baule, Le Croisic, Les Sables-d'Olonne, La Rochelle, Royan, Bordeaux, Arcachon, Saint-Jean-de-Luz. Méditerranée-Provence : Agde, Sète, Arles, Nîmes, Avignon, Aix-en-Provence, Saint-Raphaël, Hyères, Antibes, Juan-les-Pins, Cannes, Cagnes-sur-Mer, Nice. Val-de-Loire : Blois, Tours, Amboise. Savoie : Annecy, Chambéry. Vosges et Alsace : Epinal, Haguenau, Strasbourg, Obernai, Sélestat, Colmar, Mulhouse. Nord : Saint-Amand-les-Eaux.

URBANISME

A PARIS, DANS LE XIVe ARRONDISSEMENT UN REFERENDUM CONTRE LA RADIALE

A Paris, dans le quatorzième arrondissement, plusieurs associations (1) ont organisé et réussi le dimanche 1er juin une consultation populaire sur le projet de radiale Vercingétorix : cette autoroute urbaine qui devrait relier le quartier Montparnasse à la porte de Vanves.

Pour voter dans l'un des treize bureaux qui jalonnaient le quartier éventré par les travaux, il fallait être âgé de dix-huit ans, loger dans le périmètre intéressé et pouvoir en justifier. Dès le matin, on faisait la queue autour des tables. Une jeune fille remarqua que, *« depuis longtemps, elle voulait protester contre la radiale et qu'elle était bien contente de pouvoir le faire aujourd'hui »*. Une vieille dame reconnaît qu'elle vote « non » *« pour embêter la tour »* ; un travailleur algérien *« parce qu'il avait enfin trouvé un logement et qu'on veut l'expulser »*. Tous estiment que le référendum leur offre *« l'occasion de s'exprimer »*. *« A la mairie*, explique celui-ci, *on peut aller donner son avis puisque l'enquête d'utilité publique est en cours, mais les bureaux ne sont ouverts que de 10 à 17 heures et cela exclut les travailleurs »*

On se félicite unanimement parce que, *« pour une fois, on a été informé »*.

Il est vrai que rien n'a été laissé au hasard, dans cette consultation. Depuis des semaines, les organisateurs ont distribué quelque vingt mille tracts dans les boîtes aux lettres du quartier ; une campagne d'affichage a couvert les murs d'informations, et, le jour de la consultation, des responsables ont parcouru le quartier, armés d'un porte-voix.

Le résultat de la consultation n'est guère surprenant : sur trois mille cinq cents votants, 93 % se sont prononcés contre la radiale, 7 % pour. Les organisateurs savaient bien qu'en proposant une consultation populaire, ils donneraient l'occasion aux habitants hostiles à la radiale de s'exprimer. Fort de ces résultats, ils vont se rendre en délégation auprès des différents organismes chargés de voter le projet, pour demander que soit construite, à la place de la radiale, *« une large avenue, avec voie prioritaire pour les transports en commun »*.

(1) *Comité Vercingétorix* ; Vivre dans le quatorzième ; Association des locataires de Maine-Montparnasse ; C.N.L. quatorzième ; Comité de Maine-Montparnasse pour l'amélioration des transports ; C.F.D.T. quatorzième ; P.S. quatorzième ; P.S.U. quatorzième ; Amicale des locataires du 225-227 rue d'Alésia.

La modernisation des logements anciens

Eviter de remplacer une ségrégation par une autre

« Un tiers de la population de notre pays habite dans des logements anciens dépourvus du confort élémentaire. C'est dans l'ancien que se trouve notre parc de logements le plus social », a constaté M. Jacques Barrot, secrétaire d'État au logement, devant le congrès des PACT réuni à Rouen les vendredi 30 et samedi 31 mai.

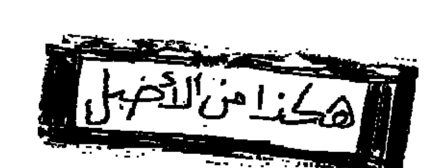
Depuis plus de vingt ans, les associations de propagande et d'action contre le taudis (PACT) et les Associations pour la restauration immobilière (ARIM) ont mené à bien la modernisation de plusieurs centaines de milliers de logements. A Rouen, les problèmes financiers et techniques que pose l'amélioration de l'habitat ont été examinés par quelque quatre cents congressistes membres de ces associations sans but lucratif, qui ont choisi, comme l'a rappelé M. Barrot, de *« se consacrer aux exclus : les personnes âgées, les personnes très modestes, ceux que la politique du logement peut parfois oublier »*.

La lutte contre la ségrégation par l'habitat, qui rejette les habitants aux ressources modestes à la périphérie des villes, et la nécessité de remettre en état le patrimoine ancien, font partie des objectifs annoncés par le gouvernement. *« Il ne s'agit pas*, a affirmé M. Barrot, *de remplacer une ségrégation par une autre, c'est-à-dire d'éliminer des quartiers anciens l'inconfort au risque d'en éliminer également les occupants, incapables de supporter les nouveaux loyers. »*

Après avoir rappelé que l'étude sur l'habitat ancien a été confiée à M. Simon Nora, le secrétaire d'État *a précisé quelques orien*tations. A propos de l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat (ANAH) qui subventionne les travaux entrepris par les propriétaires dans les immeubles qu'ils louent, M. Barrot a indiqué : *« Il faut en premier lieu freiner l'hémorragie qui provient d'opérations spéculatives, somptuaires ou inutiles. Certaines mesures ont déjà été prises dans* ce sens, *mais je devrais peut-être proposer au conseil d'administration de l'Agence d'aller plus loin encore. »*

Enfin, le secrétaire d'État a annoncé que ses services étaient en mesure d'accorder des dérogations afin de permettre dans certains cas le cumul des subventions des comités interprofessionnels du logement (CIL) et de l'ANAH.

● LA MISSION DE M. AILLAUD AUX HALLES. — La mission de M. Emile Aillaud, architecte choisi pour l'aménagement de l'ancien carreau des Halles (*le Monde* daté 25-26 mai), *« ne pourra revêtir une forme définitive que dans quelques jours, quand l'architecte aura pu rencontrer plusieurs personnes ayant des responsabilités dans l'opération et mieux appréhender les problèmes posés »*, indique dans un communiqué la Société d'aménagement des Halles (SEMAH). Ce texte, qui répond aux déclarations de l'architecte (*le Monde* du 31 mai), précise aussi que M. Aillaud, absent de Paris ces jours derniers, a pris jeudi 29 mai un premier contact avec M. Christian de La Malène, *président de la SEMAH.*



La région parisienne

;oup d'arrêt au gigantisme

QUE FAIRE ? COMMENT PAYER ?

temps des grandes rénovations urbaines emble bien terminé à Paris, mais qui paiera 9 déficit entraîné par la remise en cause pérations en cours ? Les conclusions des t de la commission « urbanisme et environ-t », créée le 14 janvier dernier pour appli- la capitale les directives données par le ent de la République dans sa lettre au premier ministre (le Monde du 25 septembre 1974), vont être présentées aux élus au cours du mois de juin. Dans son rapport, M. Bernard Rocher (U.D.R.), président de la commission, s'inspirera des études déjà entreprises par l'administration pour dénombrer les opérations de rénovation qui pourront être modifiées et les charges financières qui en résulteront.

es vingt-trois grandes opéra- e rénovation prévues dans la , seize sont *« pratiquement es ou tellement engagées sont devenues irréversi-* soulignait, récemment, ui Rudeau, directeur général ménagement urbain. En revan- nt susceptibles d'être réexa- les projets suivants : secteur arrondissement), Lahire (13e ssement), Saint-Blaise II (20e ssement), Bisson-Palikao (20e ssement), Guilleminot (14e ar- ement) et Amandiers (20e ar- ement). L'opération Italie est ssi réétudiée dans le cadre mise au point d'un plan d'oc- n des sols du quartier.

oût du déficit entraîné par la de ces six opérations et la ation-rénovation du village de ne, demandé par le secrétaire à la culture, est évalué à ions de francs pour la Ville millions pour l'Etat. Selon dré Roussilhe, directeur de isme et du logement, la sub- de l'Etat à la Ville pourrait chelonnée tout au long du lan (1976-1980) soit, en e, 20 millions de francs par ais pour M. Bernard Rocher *lle ne peut donner son accord mises en cause envisagées ous la condition que le gou- ent fasse un effort financier mportant que la capitale ».*

• 17e ARRONDISSEMENT : maintien des logements sociaux

Etiré le long du 17e arrondissement, de la porte Maillot à la porte Champerret, l'aménagement de l'îlot 9 concerne 25 hectares dont près de la moitié est réservée aux espaces verts et aux équipements sportifs. La zone d'aménagement concerté (ZAC) du secteur 9 a été créée par arrêté préfectoral du 17 mai 1972 après une délibération du Conseil de Paris du 2 juillet 1971.

Dans son rapport M. Roussilhe propose de ramener le plafond de la hauteur des immeubles de 45 mètres à 31 mètres avec quelques « sommets » à 37 mètres pour atténuer l'effet de « mur de béton » entre Paris et la banlieue.

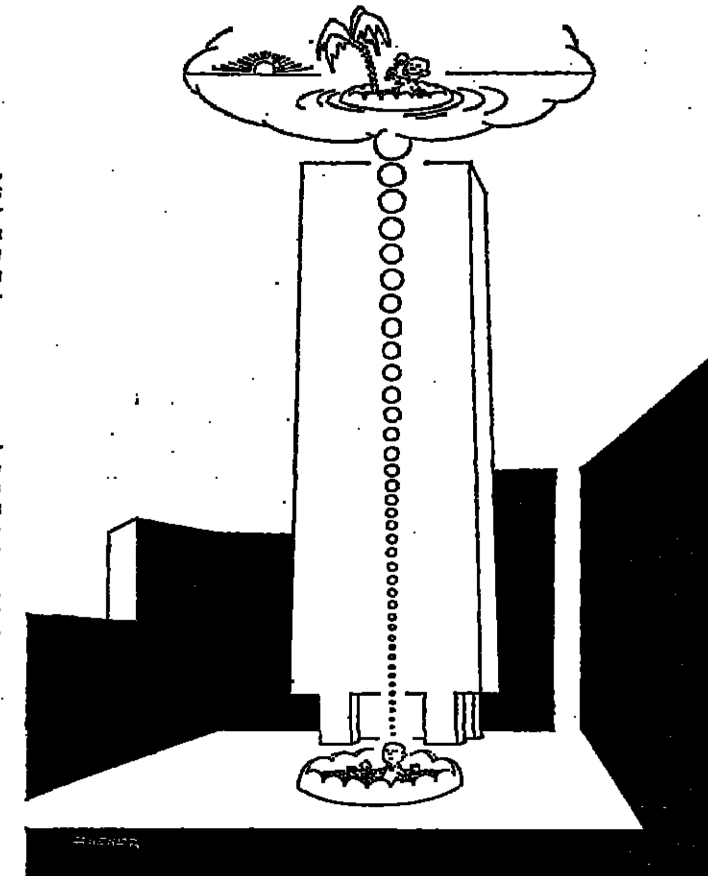
Une telle décision entraînerait une modification du programme initial. La réduction principale porte sur la diminution du nombre des logements de standing (240) et du nombre des logements à loyer normal ou en accession à la propriété (120). En revanche le programme H.L.M. n'est pas changé (754). La baisse de recettes résultant des modifications envisagées atteindrait 30 millions. Les recettes sont évaluées à 130 millions, le coût de l'ensemble des équipements à 150 millions. Au total l'équilibre financier de cette opération est donc rompu. Mais selon M. Roussilhe *« l'objet principal de l'opération du secteur 9 n'est pas de procurer des ressources à la Ville mais de tendre à un meilleur urbanisme ».*

• LAHIRE : priorité à la location

Située dans le 13e arrondissement, entre les rues de Tolbiac et Jeanne-d'Arc, l'opération Lahire comprend plusieurs bâtiments de vingt et vingt-six étages. Sur les 1 632 logements prévus, il y a 775 H.L.M., 651 logements primés en accession à la propriété, 206 logements non aidés.

Le plafond des hauteurs sera ramené de 70 mètres à 37 mètres, ce qui aura pour conséquence de supprimer 70 logements (20 H.L.M., 20 logements primés et 30 logements non aidés) et d'avoir *« une moins grande discontinuité des constructions ».* Tous les équipements envisagés seront réalisés.

Cette diminution de programme entraînera une perte de recettes de 6 millions. Elle compromettra peu le bilan financier fixé à 100 millions. On peut cependant se demander, et certains membres de la commission n'ont pas hésité à le faire, s'il est bien utile de prévoir 630 logements primés en accession à la propriété. En réponse, M. Roussilhe indique *« qu'il n'est pas exclu qu'on puisse arriver à remplacer l'accession par la location ».*



(Dessin de CHENEZ.)

• SAINT-BLAISE II : abandon des tours

L'opération Saint-Blaise II, dans le 20e arrondissement, est délimitée notamment par le boulevard Davout et les rues Florian et de la Croix-Saint-Simon. La remise en cause de trois bâtiments de grande hauteur entraînerait un déficit foncier de 20 millions. Dans son rapport, M. Roussilhe suggère, en effet, d'abaisser la hauteur maximum des immeubles de 90 mètres à 50 mètres et de supprimer dans le programme prévu 300 logements non aidés. En compensation il est demandé à l'Etat d'accorder une subvention de 10 millions.

• CHARONNE : restauration du « village »

L'ancien « village » de Charonne situé entre la rue de Bagnolet, la rue Vitruve et la rue Saint-Blaise (20e arrondissement) est un quartier remarquable dont le secrétariat d'Etat à la culture veut sauvegarder l'échelle et l'harmonie.

La ville souhaiterait atteindre un triple objectif : maintenir les constructions anciennes ; protéger les occupants actuels, résidents et artisans ; privilégier la rue Saint-Blaise comme chemin piétonnier et artère commerciale. Pour atteindre ces objectifs, deux procédures seront utilisées : la restauration immobilière sur le pourtour des îlots concernés ; la « rénovation curetage » à l'intérieur des îlots.

La superficie des deux îlots concernés est de 18 487 mètres carrés. Le déficit foncier total est de près de 11,5 millions de francs, le nombre total de logements, neufs et rénovés, sera de 240. *« Il s'agit,* souligne M. Roussilhe, *d'une opération difficile mais qui s'intègre dans la programmation financière du VIIe Plan. »*

• AMANDIERS ET BISSON-PALIKAO : échelonnement jusqu'en 1980

Les deux opérations des Amandiers et Bisson-Palikao, situées à proximité de l'avenue Gambetta (20e), ont un déficit important en raison du caractère social de ces deux rénovations : 80 % d'H.L.M. sont prévues pour les Amandiers et 50 % d'H.L.M. pour Bisson-Palikao. Le montant des subventions nécessaires s'élève respectivement à 32,1 millions et à 31,1 millions de francs, soit beaucoup plus que le contenu de l'enveloppe annuelle accordée par l'Etat à Paris pour les opérations de rénovation urbaine. C'est la raison pour laquelle M. Roussilhe propose de fractionner ces subventions et donc d'échelonner les rénovations pendant cinq ans, c'est-à-dire jusqu'en 1980.

• GUILLEMINOT : la dimension de la radiale

L'avenir du secteur Guilleminot (14e) est conditionné par la dimension de la radiale Vercingétorix, qui sera décidée par le Conseil de Paris (*le Monde* du 4 février). La hauteur des immeubles serait réduite à 31 mètres dans la seule partie centrale de l'opération, à l'exclusion de l'îlot proche de l'hôtel Sheraton et de celui dit du « Moulin de la Vierge ». Le déficit supplémentaire de l'opération ne devrait pas, dans ces conditons, dépasser 6 millions.

JEAN PERRIN.

;EU VERT POUR LA CARTE ORANGE

Voyages sans limite pour un même prix

Petite révolution dans les transports parisiens. A partir du 1er juillet prochain les usagers pourront grâce à la « carte orange » utiliser indifféremment l'autobus, le métro, le train ou les cars privés agréés avec le même titre de transport et pour un nombre de voyages illimité. Le prix de la carte, qui est mensuelle, varie toutefois selon cinq zones concentriques qui ont été délimitées à partir de Paris.

Pour voyager en deuxième classe dans une ou deux zones il faudra payer 40 F ; dans trois zones, 60 F ; dans quatre zones, 80 F, et dans cinq zones, 100 F. En première classe les prix sont doublés.

Le prix de la carte hebdomadaire (maintenue, car elle restera avantageuse pour certains parcours) sera relevé de 5,60 à 6,50 F et celui du carnet de métro de 8 à 9 F. Les cartes hebdomadaires combinées S.N.C.F.-R.A.T.P. ou autobus-métro seront supprimées.

D'un département à l'autre

Val-d'Oise

CINQ ANS POUR NE PAS OBTENIR LE TÉLÉPHONE

UN de nos lecteurs, M. Delecroix, de Deuil-la-Barre, nous écrit :

« Alors que le ministère des P.T.T. claironne à tous ceux qui veulent bien l'entendre qu'il faut quinze mois pour obtenir un branchement, j'ai le triste avantage de vous informer qu'en octobre prochain cela fera cinq ans que j'ai déposé une demande de branchement n° 1492/70 au centre de télécommunications d'Enghien-les-Bains, et que j'ai régulièrement rendu visite, téléphoné, écrit à cet organisme pour vérifier que ma demande existait bien toujours quelque part. Les réponses qui m'ont été fournies ont peu varié dans leur contenu : « dans les six mois, l'année prochaine », etc. »

POT COMMUN POUR LES INDUSTRIELS DE SAINT-OUEN

M. MAURICE DOUBLET, préfet de la région parisienne, vient d'inaugurer les services communs de la zone d'activité de Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise), qui regroupe une centaine de sociétés et trois mille emplois.

Une quinzaine d'industriels, ayant acquis des terrains sur la zone, ont décidé de régler en commun les questions sociales et administratives qui se posaient à eux. C'est ainsi que s'ouvraient successivement un restaurant (qui sert 1 500 rations par jour), un bureau de poste, une antenne de l'Agence nationale pour l'emploi, deux guichets de banque, un service de sécurité, des cours de formation professionnelle, un centre de loisirs et de sports.

Un questionnaire, diffusé parmi le personnel des entreprises, a révélé d'autres besoins. Pour y répondre, le centre de service de la nouvelle zone d'activités sera équipé d'une crèche, d'un club socio-culturel et d'une coopérative d'achats.

Yvelines

LE VEXIN SOUS LES PYLONES

LES habitants de la vallée de la Seine s'inquiètent pour leur environnement et leurs conditions de vie. Ils craignent de voir s'accroître encore l'industrialisation dans la région de Mantes, dénoncent le déboisement du Vexin et la multiplication des carrières qui défigurent le paysage, notamment autour de La Roche-Guyon. Enfin, une menace plane sur l'Ouest parisien : les lignes à haute tension dont personne ne veut devront traverser le Vexin pour transporter l'électricité jusqu'à la capitale.

Dix-sept associations ont signé un manifeste qu'elles ont fait parvenir au préfet de région, aux élus et aux autorités responsables et dans lequel elles demandent la création d'un parc régional du Vexin.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

USINOR-DUNKERQUE : la fin d'une grève pourrie ?

Malgré les débrayages-surprises qui ont paralysé, en fin de semaine, deux des quatre aciéries d'Usinor-Dunkerque, la situation tend à se normaliser dans ce complexe sidérurgique, au terme de quatre semaines d'un conflit très dur, où l'on a pu voir s'affronter avec une égale énergie des syndicalistes têtus et une direction locale réputée pour sa fermeté.

Pour les organisations C.G.T. et C.F.D.T., qui, jusqu'au bout, ont tenu et dirigé le mouvement, la lutte revendicative n'est pas terminée. Les négociations, qui doivent se poursuivre mardi à Paris, en apporteront sans doute la preuve. A Dunkerque, les principaux protagonistes s'interrogent aujourd'hui sur le sens réel de cette grève « pourrie ».

De notre envoyé spécial

Dunkerque. — Ils sont cent vingt ouvriers de l'équipe C, réunis vers 22 heures, comme chaque soir depuis la levée des piquets de grève, dans le vestiaire de l'aciérie numéro 1. La plupart sont de vieux aciéristes, des travailleurs triés sur le volet par les ingénieurs qui veulent faire marcher à tout prix les convertisseurs de fonte dont la production est encore freinée par des débrayages sporadiques. L'atmosphère est houleuse. On discute ferme sur le sens du mouvement qui, pendant un mois, a paralysé l'entreprise. L'expression « grève pourrie » revient à plusieurs reprises.

Coiffé de son casque blanc à visière, comme en portent tous les sidérurgistes — mais on peut lire, au fronton de ce couvre-chef, l'inscription « C.F.D.T. », — un délégué du personnel prend la parole : *« Camarades, à Usinor - Dunkerque, la classe ouvrière vient de faire sa crise. Nous avons compris à travers cette nouvelle expérience que nous devrons encore avoir recours, comme par le passé, à des grèves générales. Mais elles ne doivent pas être illimitées. Sinon, comme on l'a vu ces dernières semaines, les patrons jouent sur le pourrissement. »*

Un ancien hausse les épaules, puis, nerveusement, s'en prend aux syndicalistes, qu'il accuse, semble, de défaitisme. « *Tout cela*, s'écrie-t-il, *c'est du blabla ! Vous tentez maintenant de présenter votre échec comme une victoire. Nous, nous ne voyons qu'une chose, c'est que nous avons perdu un mois de salaire. Les patrons doivent être contents !* » Des protestations s'élèvent : « *Les patrons, on s'en fout !* » Des jeunes gens font mine d'empoigner le « provocateur ». Un syndicaliste cégétiste s'interpose : « *Laissez-le parler !* » D'autres voix approuvent : « *Oui, laissez-le parler, ce sera une preuve de démocratie et aussi une preuve d'unité, de fraternité ouvrière.* »

Reprenant les thèses de la section F.O., qui, à l'instar de la C.G.C., a condamné les méthodes de l'occupation minoritaire, le travailleur s'explique : « *Vous avez raison sur le fond, mais pas sur la tactique. Le patronat cherche à nous faire supporter les conséquences de la crise économique en nous mettant en chômage partiel cinq jours par mois. Son objectif, c'était de provoquer une baisse de régime, un refroidissement de la production. Par cette grève pourrie vous êtes arrivés aux mêmes résultats sans que la direction doive nous payer quoi que ce soit. Je répète que nous avons perdu un mois, sans parler des heures supplémentaires qu'on va nous imposer, et le problème de l'emploi reste entier...* »

A la surprise d'une partie de l'assistance, le délégué C.F.D.T. s'incline : « *Vous avez raison. Il faudra trouver des formes de combat mieux adaptées aux circonstances pour maintenir une pression constante. Ce qui n'est pas obtenu aujourd'hui, nous l'arracherons demain.* » Cette fois, c'est l'unanimité. Tout le monde applaudit.

Derrière cette phraséologie, on sent percer l'amertume. Depuis la mi-mai, une fois passé le « pont » de l'Ascension, le mouvement revendicatif d'Usinor - Dunkerque s'effritait. Malgré les assurances répétées des leaders C.G.T. et C.F.D.T., les non-grévistes se présentaient de plus en plus nombreux aux portes de l'entreprise, ou bien franchissaient les enclos en d'autres endroits du chantier. Les piquets de grève eux-mêmes s'effilochaient et il y eut quelques incidents significatifs — parfois provoqués de l'extérieur, il est vrai — entre grévistes et partisans de la « liberté du travail ».

Pourquoi une telle grève, partie dans l'enthousiasme et conduite dans l'unité par les deux plus puissantes organisations syndicales d'Usinor - Dunkerque, s'est - elle pratiquement terminée au moment même où ses meneurs s'apprêtaient à négocier en situation de force avec la direction ?

On a dit de ce conflit qu'il était l'un des plus durs jamais connus dans la sidérurgie. Le jeudi 22 mai encore, la direction avait mis à profit une manifestation de solidarité en ville pour enlever à coups de bulldozer les barricades obstruant les portes de l'usine. La colère des ouvriers éclatait une fois de plus. Les barrages étaient reconstitués, un train de minerai était vidé de son chargement. Cinq jours plus tard à peine, ces militants irréductibles revenaient au travail sans même que leurs dirigeants aient donné l'ordre de la reprise et alors même que les débrayages se multipliaient en Lorraine. Seules subsistaient quelques poches de résistance, notamment à l'aciérie numéro 2.

« *Les Lorrains*, nous explique M. Pierre Suray, l'un des délégués C.F.D.T. du personnel d'Usinor-Dunkerque, *ne sont pas nécessairement plus combatifs que les Dunkerquois. Mais chez les métallos de Sacilor-Sollac l'unité s'est réalisée plus facilement, du fait que la plupart d'entre eux sont touchés par la récession dans la production de tôle fine. Chez nous, en revanche, les aciéristes en tôle fine menacés de chômage sont une minorité : environ deux mille cinq cents sur les dix mille trois cents travailleurs du complexe de Dunkerque.* »

Le Far-West

Les syndicats eux-mêmes donnent l'impression de n'avoir pas tout tenté pour que les militants participent aux piquets de grève au lieu d'aller faire leur jardin. La peur du « *provocateur* » et du « *gauchiste* » — en fait, la peur d'être débordés, selon certains — a-t-elle provoqué cette attitude de retrait ? Au creux de l'action, des jeunes filles appartenant à une organisation d'extrême gauche, extérieure à l'usine, avaient prétendu assurer elles-mêmes les piquets de grève : elles en furent proprement expulsées par les syndicalistes.

Mais il y a d'autres raisons. Et d'abord, la dichotomie qui existe au sein du personnel, dont une partie est dispersée à travers le département, tandis que d'autres ouvriers habitent avec leurs familles les cités voisines à Grande-Synthe, un faubourg de Dunkerque qui appartient presque entièrement à Usinor. Les riantes avenues de cette ville-ghetto ne constituent pas un terrain d'action idéal pour la bataille sociale. « *D'ailleurs*, nous disait un non-gréviste, *pour les gens d'ici, et surtout pour les anciens mineurs, Usinor c'était un peu le Far-West des bords de mer, une sorte de pays de cocagne en comparaison de ce qu'ils avaient connu à Lens ou dans l'est de la France.* »

Des salaires de 2 000 F par mois, supérieurs à la moyenne, et tout un arsenal de bonnes œuvres — cadeaux de fête des mères, colonies de vacances, prêts aux jeunes ménages — complètent l'action sociale d'un comité d'entreprise particulièrement dynamique. Usinor a fait bâtir dans la périphérie, à Hoymille ou ailleurs, des maisons individuelles plus dispersées. A titre d'incitation : un crédit gratuit de 20 000 à 30 000 F. Les bureaux du service logement de l'entreprise ne désemplissent pas... Même en temps de grève. « *L'esprit de classe disparaît*, ajoutait notre interlocuteur, *les gens vivent à crédit. La profession du chef de famille représente souvent le seul élément d'équilibre et de sécurité.* »

Cette situation spécifique s'est sans doute superposée aux inquiétudes nées de la crise économique. Lorsque, entraînés par la base, les syndicalistes C.G.T. et C.F.D.T. ont lancé leur mouvement début mai, ils comptaient que le reste de la sidérurgie bougerait. Mais les dirigeants nationaux de la C.G.T. et de la C.F.D.T., conscients des risques d'échec d'une généralisation de l'action, ont tardé à réagir. Le peu de succès de la journée nationale d'action qu'ils ont organisée fin mai n'a pu que les conforter dans une attitude de prudence.

Pour MM. Deroo et Lalouette, délégués respectivement des personnels C.F.D.T. et C.G.T. de l'entreprise, la grève qui vient de se dérouler aura toutefois apporté de nouveaux atouts dans une lutte commencée depuis de nombreuses années. « *Il y avait un malaise à Usinor*, assurent-ils ; *à travers ce dernier combat, une conscience de classe s'est développée. Déjà, lors de la dernière grande grève à Dunkerque, en juin 1974, sur les accidents du travail, le patronat avait pris peur. Les faits prouvent que l'alerte a été plus chaude encore cette fois-ci.* »

De même qu'il y a un an nous avons démontré qu'il n'y avait pas de « fatalité » dans le domaine des accidents de travail, aujourd'hui notre grève a prouvé que l'on pouvait lutter contre « *le fatalisme du chômage* ».

En ce sens, la « grève pourrie » de Dunkerque aura effectivement cristallisé un double malaise, l'un propre à l'entreprise, l'autre, plus général et pas seulement dans la sidérurgie, mais encore dans d'autres secteurs menacés.

JEAN BENOIT.

SÉCURITÉ SOCIALE

LA C.S.M.F. SE PRONONCE POUR LA SIGNATURE DE LA CONVENTION PROVISOIRE AVEC LES CAISSES D'ASSURANCE-MALADIE

A une majorité de 60 % des voix contre 30 % et 10 % d'abstentions, la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.), qui avait convoqué deux cent vingt-huit délégués en assemblée générale, dimanche 1er juin, s'est prononcée pour la signature d'une convention provisoire avec les caisses d'assurance-maladie, jusqu'en novembre prochain.

La signature d'une convention d'une durée de six mois par la C.S.M.F. et la F.M.F., qui avait, le 28 mai déjà, approuvé le compromis, « bon nombre de ses thèses » ayant « été reprises », permettra aux assurés d'être normalement remboursés sur la base de nouveaux honoraires (« le Monde » du 30 mai).

La décision prise de justesse par la C.S.M.F. marque, selon les déclarations de son président, le docteur Monier, non pas une pause mais une « trêve dans le conflit qui l'oppose aux caisses ». La C.S.M.F., qui a maintenu le principe d'« une journée de manifestation nationale » le 6 juin, entend veiller scrupuleusement à l'élaboration d'une nouvelle convention qui devrait être d'une durée de quatre ans et demeurer « nationale », c'est-à-dire exclure la formule des adhésions individuelles. Si un texte législatif remettait en cause cette procédure, la C.S.M.F. déclencherait une grève avec fermeture des cabinets médicaux.

RETRAITES

LES PENSIONS DE SÉCURITÉ SOCIALE SERONT AUGMENTÉES DE 9,60 % EN JUILLET

(De notre correspondant.)

Saint-Étienne. — Participant à la deuxième journée du congrès de la Fédération départementale des mutilés du travail (Loire, Haute-Loire), qui s'est tenue samedi 31 mai et dimanche 1er juin, à Firminy, M. Michel Durafour, ministre du travail, a annoncé que la revalorisation globale des rentes et pensions de la Sécurité sociale qui, désormais, est pratiquée en deux étapes sera, pour l'année 1975, de 16,50 %. Après la majoration en janvier dernier de 6,30 % les pensions seront revalorisées, en juillet prochain, de 9,60 %. En outre, a précisé le ministre, au 1er janvier 1976, la revalorisation sera de 8,30 %. L'augmentation qui interviendra cet été bénéficiera à près de 4 500 000 retraités.

En ce qui concerne la pension vieillesse et l'aide sociale, M. Durafour est d'accord pour rechercher une formule d'indexation ou de modulation sur le S.M.I.C., le pourcentage étant subordonné à la conjoncture économique. Le ministre a également envisagé avec faveur une vaste campagne nationale sur la prévention des accidents du travail.

LUTTE CONTRE LE CHOMAGE

L'amélioration des conditions de travail

Un préalable au plein emploi

« Revaloriser le travail manuel » redevient l'un des maîtres mots de ceux qui, au gouvernement comme au patronat, préparent une nouvelle politique sociale sur le thème de la lutte contre le chômage. Une conférence de presse de M. Yves Chotard, vice-président du C.N.P.F., lundi 2 juin, et un discours de M. Jacques Chirac à l'Assemblée nationale, le 3 juin, doivent porter sur ces problèmes.

S'agit-il de généreuses déclarations, vite oubliées, ou, au contraire, d'une réelle volonté de réformes ? Dans ce dernier cas, faut-il s'attendre à quelques saupoudrages ou à un plan ambitieux et cohérent, qui tenterait à la fois de résoudre les problèmes de l'emploi, des bas salaires et de la retraite à travers l'amélioration des conditions de travail ?

Les syndicats, peu enthousiastes, ont des raisons de se méfier. Parmi leurs membres, beaucoup pensent que le président de la République a préconisé la revalorisation du travail manuel par souci de « récupérer » une partie du monde ouvrier qui vote communiste. Georges Pompidou n'avait-il pas déjà laissé entrevoir, dès juin 1972, des modifications radicales à cet égard, lorsqu'il déclarait au Mans : notre « *but est que le travail de l'O.S. se trouve transformé. Tout le système de Taylor et le travail à la chaîne sont aujourd'hui remis en cause* » ?

Or celle-ci tarde à se manifester. Il faut cependant accorder quelque crédit aux récentes déclarations sur le travail manuel. Le gouvernement est persuadé que les pressions syndicales et les difficultés économiques l'amèneront à prendre des mesures sur la retraite et la durée du travail. Les pouvoirs publics se rendent d'ailleurs compte de plus en plus qu'il n'y a pas contradiction mais complémentarité entre la réduction des horaires et l'amélioration des conditions de travail. Des études ou exemples récents ont facilité cette prise de conscience.

Les offres d'un contrat de formation aux jeunes chômeurs ont eu peu de succès en raison des réticences de ces derniers pour le travail manuel ; l'abaissement de l'âge de la retraite, dont il est question pour tous ceux qui exercent des métiers pénibles, concernerait des branches industrielles où les employeurs ont toujours du mal à trouver de la main-d'œuvre. A quoi bon libérer des postes de travail, si les Français les boudent et si les employeurs, par une politique de productivité accrue, remplacent ces postes par des machines ?

Deux séries de mesures

Peu à peu s'impose l'idée que le plein emploi implique, condition nécessaire mais non suffisante, une revalorisation du travail manuel. D'où l'idée ambitieuse mais encore imprécise d'adopter une politique cohérente, abordant globalement le problème de l'emploi et des conditions de travail. Cela implique qu'une série de mesures soient prises en même temps, thèse que défend F.O. et que se préparent à soutenir le C.N.P.F. et le gouvernement. Deux séries de mesures pourraient être définies à cet effet :

● Des mesures d'urgence pourraient d'abord alléger la charge du travail sans modifier son contenu. F.O. demande notamment une réduction des horaires et l'avancement de l'âge de la retraite pour les ouvriers manuels, les travailleurs postés et les femmes. L'objectif, a indiqué vendredi 30 mai M. Bergeron, est d'étendre sous des formes à définir, le système de préretraite à toutes ces personnes. L'accroissement inévitable des charges sociales, notamment pour les entreprises de main-d'œuvre, pourrait, il est vrai, avoir des effets négatifs sur l'emploi en provoquant dans ces firmes un freinage de l'embauche.

D'où l'idée complémentaire d'accompagner ces réductions d'horaires par une réforme du financement de la Sécurité sociale. Au système des cotisations assises sur les salaires s'ajouterait un mode de financement basé sur la valeur ajoutée. Ces projets ont fait leur chemin dans les milieux patronaux et politiques. C'est ainsi qu'au C.N.P.F. et au ministère du travail on n'écarte plus l'idée d'une cotisation sur la valeur ajoutée et d'une modulation du droit à la retraite, en précisant que cela ne serait pas décidé au titre de l'emploi, mais dans le but d'améliorer les conditions de travail.

Mais ceci ne modifierait en rien le contenu même du travail manuel. Il faudrait en conséquence prévoir une deuxième série de mesures.

Trente fois moins qu'en Suède

● Les objectifs et moyens à mettre en place à cet égard sont encore flous. Comment rendre le travail moins monotone ? Comment réduire le travail à la chaîne ? A l'heure actuelle, les expériences de revalorisation des tâches piétinent. Les dirigeants de l'Agence pour les conditions de travail l'admettent. Il y a peu d'expériences, et celles-ci, lorsqu'elles existent, sont limitées. « *Très peu de sociétés peuvent faire état de progrès qui concernent l'ensemble du personnel* », déclare M. Gardent, président du conseil d'administration de l'Agence, après avoir souligné que les grandes déclarations sur ce thème « *masquent une certaine carence* ».

Les pouvoirs publics eux-mêmes ne donnent pas l'impression d'avoir attaqué de front ce problème. En présentant la jeune Agence, son directeur, M. Delamotte, soulignait vendredi dernier les moyens financiers « *très limités* » dont il dispose. Alors que l'Agence, qui veut multiplier les enquêtes et les expériences pilotes, dispose d'un budget de 3 millions de francs, en Suède le Fonds national pour l'environnement du travail bénéficie d'un budget trente fois plus élevé.

Pour M. Delamotte, une politique d'amélioration des conditions de travail devrait porter sur quelques lignes de force que l'Agence a adoptées : permettre dès la phase de construction des usines et au moment de la conception des machines la prise en compte de l'ouvrier ; mettre en place une méthodologie nouvelle ; multiplier les analyses de conditions de travail par branche ; promouvoir des réalisations d'aménagement des tâches qui puissent avoir une valeur exemplaire ; se préoccuper en premier lieu des usines où le travail en équipe se développe ainsi que du secteur tertiaire où l'informatique se traduit par une parcellisation des tâches.

Encore faudrait-il doubler ou tripler le budget de l'Agence et dégager des incitations financières pour amener les sociétés à se lancer dans l'innovation sociale. La DATAR a, certes, décidé d'apporter une aide aux industries qui feraient un effort dans ce sens, mais pour le moment trois entreprises seulement, dont Renault, à Grand-Couronne près de Rouen, ont été retenues.

D'autres initiatives seront-elles prises ? A l'Elysée comme à Matignon, on semble convaincu que l'amélioration des conditions de travail est un préalable au plein emploi, mais on tâtonne encore sur les mesures à adopter.

JEAN-PIERRE DUMONT.

ADMINISTRATIONS

M. JULIA (U.D.R.) DEMANDE UNE RÉFORME DE LA DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

M. Didier Julia, député U.D.R. de Seine-et-Marne, demande à M. Jean-Pierre Fourcade, ministre des finances, dans une déclaration remise à la presse, d'« *allier l'imagination au réalisme pour réformer d'urgence la direction de la comptabilité publique* ».

Le député affirme qu'« *il s'y pratique plus qu'un gaspillage des fonctionnaires à des tâches subalternes, un véritable détournement de la fonction publique* ». M. Julia précise, en effet, que près de cinq mille fonctionnaires du ministère des finances sont employés dans les deux cent vingt offices d'H.L.M. de France à des « *tâches de gestion non productives pour la nation* ». « *L'État paye ainsi un quart ou un cinquième des frais de gestion des offices d'H.L.M.*, ajoute M. Julia. *Le rôle de la puissance publique doit être de vérifier les comptes et non de les faire. La même situation se produit dans les huit cent quatre-vingt-seize hôpitaux et dans les mille cent hospices.*

» *La réforme consisterait à substituer une administration musclée et peu nombreuse à une administration lourde et détachée de sa tâche de contrôle. L'école du Trésor devrait être réformée, pour qu'elle forme de véritables spécialistes en gestion financière.* »

LA VIE ÉCONOMIQUE

CONJONCTURE

...rs le blocage d'un certain nombre de prix

...te de la première page.)

... ceux-ci, dont la produc-... este faible, les hausses de ... rééquilibrent périodiquement ... issement des frais généraux, ... par les augmentations de ...

... était la philosophie officielle. ... plique — avec la difficulté ... présente le contrôle de milliers ... nts de vente éparpillés sur le ... e — une politique qui a ... nps consisté à faire peser sur ... rie l'essentiel des contraintes ... contrôles. S'y ajoutait le souci ... nager une clientèle électorale ... unte ; on l'a vu lorsque M. Mar-... alors ministre de l'Intérieur, ... momentanément interdit la ... n ou l'extension de super-... s en vue d'apaiser l'émotion ... mmerce ; on le vit encore avec ... ver et sa célèbre loi hostile ... andes surfaces.

... clientèle électorale exigeante

... stratégie a fini par créer ... les intéressés la conscience ... pper « par nature » aux ... ntes valables pour tous. En ... ore 1973, par exemple, le ... nement, qui avait taxé pour ... s exagérées les détaillants ... its et légumes, dut, quelques jours après, revenir sur cette mesure pour calmer le courroux des commerçants, qui s'étaient presque tous mis en grève...

Devant le péril, M. Fourcade va-t-il modifier cette politique favorable au commerce et aux services ? Ce serait un tournant important. Le gouvernement semble résolu à le prendre. D'abord, parce que les objectifs officiels en matière d'inflation sont déjà compromis : dans la meilleure des hypothèses, la hausse des prix de détail sera limitée pour 1975 à 9 % au lieu des 8 % annoncés par le ministre. Ensuite parce qu'il semble bien qu'à la différence des salariés, qui voient leur pouvoir d'achat stagner depuis quelques mois, un certain nombre de commerçants réussissent, grâce aux hausses de prix qu'ils pratiquent, à faire toujours progresser leur niveau de vie.

Se pose dès lors un double problème :

— D'une part, l'évolution par trop inégale des revenus d'une catégorie de Français à une autre ; à cet égard on ne saurait oublier les incidents suscités par des paysans protestant contre le retard pris par l'évolution de leurs revenus ;

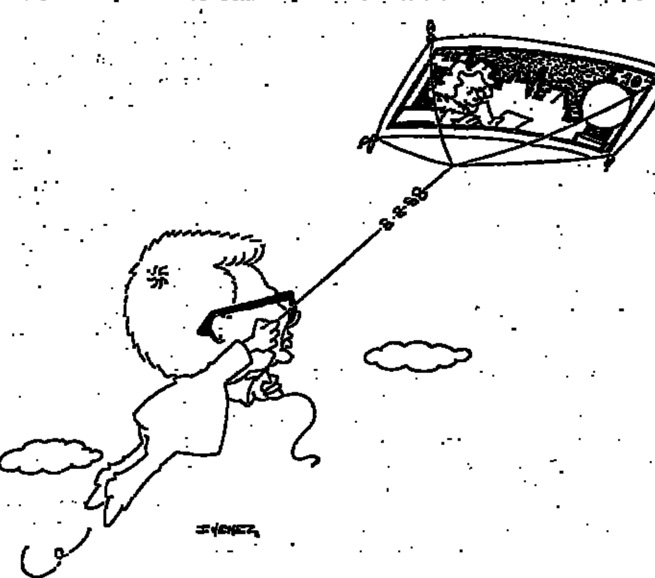
— D'autre part, la cohérence du plan gouvernemental qui, pendant des années, a eu pour objectif de comprimer l'augmentation de la consommation intérieure pour dégager des surplus à l'exportation, de façon à réduire l'endettement externe consécutif au « boom » des prix pétroliers.

Que va décider M. Fourcade ? Le détail du plan gouvernemental ne sera connu que mardi soir 3 juin après la réunion du comité national des prix. Mais ce plan, mis au point depuis déjà quelques jours, semble, dans ses grandes lignes, le suivant : un certain nombre de baisses seraient imposées dans les secteurs où les chefs d'entreprise « en ont pris trop à leur aise ». En outre, une trentaine de professions verraient leur marge bénéficiaire bloquée en valeur absolue.

Quoique aucune indication officielle n'ait été fournie, on peut logiquement penser que les secteurs qui tomberont sous le coup de ces deux catégories de décisions seront ceux où les dérapages de prix ont été les plus importants : vêtements, bonneterie, chaussures, ameublement, produits d'entretien, etc. Les commerçants de l'alimentation seraient moins sévèrement traités, puisque leurs marges ne seraient bloquées qu'en valeur relative, ce qui aboutirait à étendre un régime déjà en vigueur pour certains produits.

En agissant de la sorte, le gouvernement viserait surtout à obliger le commerce à répercuter correctement les baisses de prix qui vont commencer de se produire au stade de la fabrication. Les pouvoirs publics entendent aussi empêcher que ne se développe un climat de revendication sur le thème : « *Puisque les prix continuent d'augmenter aussi rapidement, accordez des hausses de salaires beaucoup plus fortes que celles que vous concédez.* » La Rue de Rivoli redoute, en effet, une nouvelle et forte poussée inflationniste à la rentrée des vacances d'été, si la reprise de l'activité économique devient manifeste.

ALAIN VERNHOLES.



(Dessin de CHENEZ.)

HAUSSE DES PRIX DE DÉTAIL (*)

(En pourcentages)

	En un mois (avril 1975 comparé à mars 1975)		En six mois (avril 1975 comparé à octobre 1974)		En un an (avril 1975 comparé à avril 1974)	
...SEMBLE	0,9		5,4		12,7	
...MENTATION	1,1		5,5		11,3	
...oduits à base de céréales		0,6		5,1		15,1
...ande de boucherie		2,1		5,5		7,1
...rc et charcuterie		1,4		2,8		2,4
...lailles, lapins, produits à base de viande		1		8,6		7,2
...oduits de la pêche		0,6		4,5		12
...its, fromages		0,9		9		16,2
...ufs		1,3		— 10,6		— 3,5
...rps gras et beurre		— 1,5		3,6		14,8
...gumes et fruits		2,2		8,2		18,4
...tres produits alimentaires		1,2		9,1		20,1
...ssons alcoolisées		1		3,4		5,8
...ssons non alcoolisées		0		3,5		12,3
...DUITS MANUFACTURES	0,6		5,2		13,4	
Habillement et textiles		1		6,3		14,6
Autre prod. manufacturés dont :		0,4		4,8		13,1
Meubles et tapis		0,8		5,1		14,7
Savons et produits d'entret.		0,8		6,4		18,2
Véhicules		0,6		8,1		19,9
Papeterie, librairie, journaux		1		6,1		21,6
Combustibles, énergie ... etc., etc.		— 0,8		2,9		8,6
...VICES	1,3		5,6		13,2	
...ement		1,7		5,6		12,1
...s personnels, habillement		1,9		4,8		16,8
...té		0		3,4		11,5
...nsports publics		2,7		4,9		8,2
...els, restaur., cafés, canti-...s, etc., etc.		1		5,6		12,3

Indice calculé par l'INSEE sur la base 100 en 1970.

... mois (avril 1975 comparé à mars 1975), la hausse des prix a été ... % aux États-Unis, 0,8 % en Allemagne fédérale, 1,1 % en Belgique, ... aux Pays-Bas, 1,4 % en Italie, et 3,9 % en Grande-Bretagne. ... an (avril 1975 comparé à avril 1974), le coût de la vie a augmenté ... % en R.F.A., 10,2 % aux Pays-Bas, 10,3 % aux États-Unis, 14,4 % en ...e, 21,2 % en Italie, et 21,7 % en Grande-Bretagne. Au Japon, les ... détail ont progressé de 2,2 % en avril, et de 13,6 % en un an.

LE COMMERCE MONDIAL A DIMINUÉ AU PREMIER TRIMESTRE 1975

Les exportations des pays industrialisés ont — avec 136,2 milliards de dollars — régressé de 4,7 % au cours du premier trimestre 1975, par rapport au quatrième trimestre 1974, indique le Fonds monétaire international. Cette baisse illustre la contraction du commerce mondial, contraction du commerce mondial entraînée par la récession économique quasi générale dans le monde.

Le recul des exportations est dû principalement à l'Allemagne fédérale, dont les ventes sont tombées en un trimestre de 24,2 à 22,5 milliards de dollars (— 7 %), au Japon (13,3 milliards, au lieu de 16,5, soit une baisse de presque 20 %), et au Canada (7,9 milliards, au lieu de 9,1, soit une baisse de 13 %). Parallèlement, les importations des pays industrialisés ont baissé de 7 % en un trimestre, revenant de 143,9 milliards à 133,9 milliards de dollars.

M. RAYMOND BARRE HOSTILE A L'INDEXATION DE L'ÉPARGNE

« *Il paraît assez démagogique de demander l'indexation de l'épargne liquide — surtout si elle est rémunérée à un taux relativement élevé — et qu'elle profite d'avantages fiscaux appréciables et alimente des financements à taux très bas et à long terme* », a déclaré samedi 31 mai, M. Raymond Barre, ancien vice-président de la commission des Communautés européennes, à Bischenberg (près de Strasbourg), au cours d'un colloque ayant pour thème « L'épargne dans une société en mutation ».

M. Barre a aussi pris nettement position contre les banquiers, qui d'une façon générale recommandent le recours à l'emprunt indexé, réservé aux entreprises et aux épargnants à long terme.

M. Xavier de la Fournière, vice-président du Conseil économique, président de la Confédération de l'épargne, a, au contraire, recommandé le recours à l'indexation pour l'éparne investie à trois ou cinq ans, à condition qu'elle soit rémunérée par un taux d'intérêt modeste. M. de la Fournière avait ajouté que le ministre de l'économie et des finances, M. Jean-Pierre Fourcade, lui semblait favorable à une telle mesure.

A L'ÉTRANGER

En Italie

Le ministre du Trésor refuse la démission de M. Carli gouverneur de la Banque centrale

De notre correspondant

Rome. — En faisant connaître, samedi 31 mai, son désir de passer la main, M. Guildo Carli, gouverneur de la Banque d'Italie, a provoqué autant d'étonnement que d'embarras. Le ministre du Trésor, M. Colombo, s'est empressé lde refuser cette démission, en espérant que « le sens élevé des responsabilités « du gouverneur le ferait changer d'avis.

La plupart des partis politiques cherchent de leur côté à minimiser l'affaire, ne voulant à aucun prix régler une succession aussi compliquée à deux semaines des élections.

M. Carli a choisi, en effet, le moment le plus inopportun pour faire part de ses intentions. Mais pouvait-il laisser passer l'occasion que lui offrait l'assemblée générale de la Banque d'Italie, qui est le rendez-vous économique le plus important de l'année ? Devant un parterre de dirigeants politiques et économiques, le gouverneur a lâché sa bombe.

Pour certains, ce n'était qu'une demi-surprise : M. Carli n'a fait que rendre publique la lettre qu'il avait adressée, le 19 août 1974, à M. Colombo pour demander au gouvernement de le décharger de sa fonction, après quinze ans de bons et loyaux services. Le président du conseil de l'époque, M. Mariano Rumor, avait fait la sourde oreille. Son successeur, M. Aldo Moro, ne voulut rien entendre non plus et il a cherché, sans succès, à dissuader le gouverneur de lire sa lettre le 31 mai.

L'embarras des uns et des autres s'explique d'abord par l'importance du fauteuil qu'occupe M. Carli, dans un pays où les gouvernements ne durent guère plus d'un an. Il tient aussi à la personnalité du gouverneur, qui a su acquérir une double réputation de compétence et d'indépendance à l'égard des partis. La chose est si rare en Italie qu'elle ne pouvait passer inaperçue. La rigueur de M. Carli est devenue légendaire, sa capacité de diriger aussi. On dit ici en plaisantant que seules deux institutions sont gouvernées : la Mafia et la Banque d'Italie.

M. Carli, qui est âgé de soixante ans, s'est vu reprocher trois choses au cours de sa longue carrière : d'occuper une place trop grande (mais n'était-ce pas inévitable dans un pays où la carence du pouvoir politique se fait durement sentir ?) ; de diriger l'économie selon des perspectives essentiellement monétaires ; enfin de réagir aux événements avec trop de sévérité, maniant les freins avec une brusquerie qui heurtait les partenaires économiques. Tout le monde lui reconnaît cependant un rôle essentiel dans le redressement intervenu ces derniers mois, après de véritables menaces de banqueroute nationale.

On s'interroge encore sur les raisons de M. Carli. Veut-il vraiment s'en aller parce que quinze ans suffisent amplement ou — selon une tradition bien établie en Italie — faire pression sur les milieux économiques et politiques pour qu'on lui laisse les mains un peu plus libres et que l'on suive davantage ses plans de route ? On avance déjà les noms de successeurs possibles : M. Paolo Baffi, actuel directeur général de la Banque d'Italie, ou M. Fernandino Ventriglia, qui dirige le Banco di Roma ; mais personne n'arrive à croire que le légendaire M. Carli s'apprête vraiment à quitter la scène. — R. S.

PRESSE

LA CRISE DU « PARISIEN LIBÉRÉ »

Bergeron : nous voulons qu'on reconnaisse aux syndiqués F.O. le droit de travailler dans les imprimeries de presse

...épit de l'attitude de cer-... imprimeurs belges, qui ont ... de le vconfectionner, *le ...n libéré* a paru lundi 2 juin. ... éditions régionales — ...*et-Marne-Matin* et *Oise-...* (regroupant elles-mêmes ... éditions chacune) — ont ...ent reparu ce même lundi ; ...nt été imprimées à Char-... importantes forces de police ...naient aux abords de l'im-...ie

...André Bergeron, secrétaire ...l de la C.G.T.-F.O., a remis ...F.P. le communiqué sui-...

...s qu'elle a eu connaissance ...écision de la direction du ...n libéré de se faire impri-...n Belgique, la fédération ... ouvrière du Livre a exigé ...ur du journal dans une ...erie française.

» Il est faux d'affirmer que Force ouvrière veut mettre en cause les conditions de travail des ouvriers du Livre. De telles affirmations relèvent de la calomnie et du mensonge. La C.G.T. fait à F.O. un procès d'intention. C'est si vrai que, là où existent des syndicats Force ouvrière, au Provençal *et au* Dauphiné libéré, *la fédération Force ouvrière du Livre a rempli pleinement son rôle de défense des intérêts des travailleurs. Si demain M. Amaury mettait en cause les conditions de travail, Force ouvrière le condamnerait et le combattrait.*

» Mais nous voulons qu'on reconnaisse aux syndiqués de Force ouvrière le droit de travailler dans les imprimeries de presse comme ailleurs. Nous voulons que chacun puisse choisir le syndicat de son choix sans pour autant se voir priver du droit au travail.

» En affirmant que F.O. se fait complice du gouvernement et du patronat, la C.G.T. tente de déconsidérer l'organisation et de couper les adhérents des responsables de la confédération. Elle perd son temps.

» La liberté — et notamment la liberté syndicale — ne se découpe pas en tranches de saucisson. La liberté, elle vaut pour tous. Elle est le droit pour chacun de penser autrement. »

Pour sa part, le bureau du Syndicat général des journalistes Force ouvrière « *exprime son inquiétude :*

» Devant l'aggravation constante de la situation de l'emploi dans la profession ;

» Devant le conflit du Parisien libéré, *qui ne se limite pas à un affrontement entre la direction et le Syndicat du Livre C.G.T. pratiquant le monopole d'embauche, mais comporte également de graves menaces pour le travail et les qualifications des employés, cadres et journalistes de cette entreprise ;*

» Devant la mainmise des pouvoirs publics sur les moyens d'information, illustrée par l'éclatement de l'O.R.T.F. ou l'intention du gouvernement de nommer un haut fonctionnaire à la tête de l'Agence France-Presse.

» Ainsi, de dangereuses atteintes sont portées à la liberté d'expression. Cette situation justifie, une fois de plus, la nécessité de promulguer un statut des entreprises de presse, réclamé depuis de longues années par les organisations Force ouvrière. »

Une nouvelle inculpation de vol à propos de l'interception d'exemplaires du *Parisien libéré* a été prononcée le 30 mai : celle de M. Maurice Lourdez, clicheur.

...'assemblée générale de la ... des journalistes du Figaro *...édé,* le samedi 31 mai, à ...gnation de ses deux repré-...ts au conseil de surveil-... dont le mandat venait à ...ion à la fin de juin.

... deux sortants, MM. Yann ... et Maurice Tillier, qui se ...ntaient, ont été réélus à ...rge majorité.

UN COLLOQUE FRANCO-BRITANNIQUE A LONDRES

Le conseil franco-britannique, créé par les deux gouvernements en 1972, a organisé, vendredi et samedi, à Londres, un colloque sur le thème « La presse en France et en Grande-Bretagne, sa survie, son indépendance ». La délégation française était présidée par M. Wilfrid Baumgartner, ancien ministre, et la délégation britannique par lord Duncan-Sandys, ancien ministre.

Le colloque, qui réunissait des parlementaires, des journalistes et des fonctionnaires des deux pays, a dégagé de notables convergences : rôle indispensable de la presse écrite dans une démocratie ; adaptation constante du contenu des quotidiens ; frais de fabrication et puissance des syndicats du Livre ; nécessité d'une coopération entre la presse écrite et l'audiovisuel.

Les débats ont fait apparaître que les problèmes tant du statut de la presse que de la participation des journalistes préoccupaient davantage les représentants français, qu'ils appartiennent à la majorité ou à l'opposition, que les délégués britanniques, qu'ils soient conservateurs ou travaillistes. Mais il y a bien un dénominateur commun : la presse des deux pays doit affronter les mêmes difficultés.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

APRÈS LA FUSION ENTRE C.I.I. ET HONEYWELL-BULL

Libres opinions

Et les utilisateurs ?

par PIERRE LHERMITTE (*)

L'ORIENTATION claire et vigoureuse donnée par les pouvoirs publics à l'informatique française suscite des réactions contradictoires, complexes et désordonnées..., ce qui se conçoit pleinement. Toutefois, je suis personnellement surpris de n'entendre jusqu'à présent aucun avis émanant d'utilisateurs de l'informatique et de constater que nos problèmes spécifiques ne sont pas pris en considération dans les points de vue exprimés.

Certes, l'histoire de l'informatique nous a trop habitués à considérer ses utilisateurs comme des mineurs placés sous la tutelle des constructeurs, des sociétés de services, des experts, voire des orientations d'intérêt national. Or, depuis quelque temps déjà, dans divers pays, et tout particulièrement en France, le marché bouge et marque une inflexion certaine : les utilisateurs affirment progressivement leur majorité, en viennent à discuter de leurs problèmes d'égal à égal avec les constructeurs, et ceci pour le plus grand bien de l'informatique et de ses applications. Mais cette majorité est sans doute encore trop fraîche pour que des voix d'utilisateurs osent faire connaître leur point de vue devant les graves décisions aujourd'hui prises.

Entre les journaux français qui qualifient la décision gouvernementale de « voie américaine » et la presse belge ou allemande qui lui reproche d'être une « voie française », nous la qualifierions volontiers d'« européenne » parce que mondiale, sage, réaliste, et en définitive la seule possible.

Nous sommes les premiers à regretter que cette technologie — car l'informatique n'est à nos yeux qu'un outil — ne puisse connaître d'histoire et d'équilibre qu'au niveau mondial, en raison de sa rapide évolution, de son caractère novateur, de ses ambitions et de ses progrès foudroyants, en raison également de la structure économique de ce secteur dominé par un seul très grand producteur — structure qui est et reste, aux yeux des utilisateurs, gage de la dynamique du secteur et des progrès réalisés.

Cela vise évidemment l'informatique des grands ordinateurs, les gammes de matériel compatibles, la structure des réseaux, et non point la péri-informatique des mini et micro-ordinateurs, des terminaux et des matériels périphériques. Dans ce domaine, l'initiative personnelle, la diversification, la légèreté, conféreront à une part importante du secteur un caractère dynamique, humain, convivial, sans lequel l'informatique était condamnée à l'impuissance par excès de puissance ; mais, pour que cette périphérie même puisse se développer, les lois propres à notre technique imposent une logique mondiale à l'informatique des grands systèmes.

La seule voie européenne possible

De ce point de vue, la solution C.I.I.-Honeywell Bull constituait la seule voie européenne possible transitant par une initiative française, courageuse mais difficile, et s'ouvrant à l'échelle mondiale par une coopération avec un constructeur américain.

Or, ni Univac, ni Burroughs, ni N.C.R., ne représentent actuellement, soit pour des raisons de structure industrielle et financière, soit pour des raisons techniques, un partenaire équilibré aux yeux d'un Européen. La décision française, en confortant le second constructeur mondial, C.I.I.-Honeywell, contraindra les autres constructeurs américains qui ont vocation internationale à un dynamisme constructif accru, et assurera — à côté des propositions toujours alléchantes d'I.B.M., numéro un de l'informatique — une panoplie de solutions satisfaisantes et des possibilités de choix suffisamment variées pour inciter les utilisateurs français, européens, et même américains, à faire montre de maturité.

Est-ce dire que l'Europe doive, sur ce point, se déchirer ? Si du point de vue étroit de l'utilisateur informatique, la réponse à cette question est de peu d'importance, elle revêt, par contre, une résonance majeure aux oreilles du citoyen que nous sommes.

Or, la solution Unidata est apparue, depuis ses premiers jours — pour des raisons spécifiques que nous venons de rappeler, — comme non viable, artificielle et condamnée à la sollicitude des pouvoirs publics européens. C'était mal commencer l'Europe industrielle que de tenter de la forger sur une solution bâtarde. La poursuivre envers et contre tous, outre son caractère suicidaire et les subventions constantes que cette solution suppose, entraînait une condamnation à terme définitive des intérêts européens de l'informatique, de ceux de la péri-informatique européenne ainsi que de la créativité des sociétés européennes de services informatiques.

Je ne sais quelle voie suivront maintenant nos partenaires européens, mais l'avenir me paraît éclairci et relativement limpide. Si Siemens et Philips rejoignent la solution française, le poids du second constructeur mondial en sera accru et l'influence des européens dans les décisions en sera confortée.

Si, au contraire — ce que je regretterais à titre personnel, — les deux firmes européennes lient leur avenir et celui de leurs clients à un autre des constructeurs américains, il se constituera ainsi un numéro trois mondial largement engagé sur le marché européen qui est devenu et qui restera pendant encore quelques lustres le marché le plus dynamique. La concurrence et l'émulation en seront accrues entre des partenaires aux reins solides et de grande qualité et de grande capacité, ce dont certains utilisateurs se réjouiront. L'Europe voit enfin s'ouvrir devant elle la possibilité d'effacer les erreurs de sept années de « vaches maigres » informatiques pour aborder sur des bases favorables, en y associant ses utilisateurs, les... sept prochaines années.

Le coût de l'actuelle solution, même s'il est jugé lourd, représente en fait la note à payer des erreurs anciennes et devrait permettre à notre industrie informatique de retrouver l'équilibre financier qui lui assurera son dynamisme et son développement en harmonie avec celui des applications mises en œuvre.

Une conception nouvelle

Nous affirmons, depuis plus de huit ans, que la construction d'ordinateurs ne saurait constituer une fin en soi et que le dialogue et l'accord avec les utilisateurs de tous niveaux restent la pierre de touche de l'adéquation des matériels et des programmes, dans un secteur en rapide mutation.

Cela sera encore plus important et plus nécessaire au cours des prochaines années par suite de la généralisation de la télé-informatique complétant la puissance de traitement des ordinateurs par la rapidité de transmission et la faculté infinie d'innervation que possèdent les réseaux de transmissions téléphoniques.

Mais pour répondre à cette espérance et pour mobiliser cette potentialité, les constructeurs devront offrir, d'ici un très court délai, des matériels de conception totalement nouvelle ; cette seule exigence condamnait, dans un très proche futur, la solution Unidata. Dans le cadre maintenant choisi, la péri-informatique trouvera, dans ce nouveau marché, une diversification dont nos industriels sauront profiter. L'Europe — et la France tout particulièrement — est, pour une fois, au niveau de ses utilisateurs, mieux armée que les Etats-Unis pour jouer un rôle moteur dans cette évolution dont l'impact sera au moins aussi important que celui de l'informatique classique.

La décision du gouvernement français permet de réagir dans les meilleures conditions devant cette opportunité de jouer enfin les atouts dont la France disposait depuis plusieurs années, mais qui avaient été jusqu'à présent récusés ; nous parions, quant à nous, utilisateur français, sur la réussite de cette politique.

(*) Conseiller du président de la Société générale, co-fondateur du Club informatique des grandes entreprises françaises (CIGREF).

Siemens reste sceptique sur les possibilités de coopération avec la nouvelle société

Trois semaines après l'annonce par le gouvernement de la fusion entre la Compagnie internationale pour l'informatique et Honeywell-Bull, l'incertitude règne toujours quant aux modalités pratiques de l'opération. Certes, on a appris que « les partenaires de cette opération industrielle, en accord avec l'Etat et Honeywell », avaient « l'intention de proposer, le moment venu, la nomination de M. Jean-Pierre Brûlé comme P.-D.G. de la future société et de M. Robert Gest comme directeur général ». M. Jean-Pierre Brûlé était depuis 1972 P.-D.G. de la compagnie Honeywell-Bull ; M. Robert Gest, directeur de la C.I.I. depuis 1972, vient d'être nommé P.-D.G. en remplacement de M. Michel Barré, démissionnaire.

Bien des points restent encore dans l'ombre, notamment le sort des activités de la C.I.I. non comprises dans la fusion avec Honeywell-Bull et qui doivent être reprises par le groupe Thomson.

Le parti communiste, de son côté, multiplie les interventions afin d'expliquer sa proposition de loi tendant à nationaliser C.I.I. et Honeywell-Bull.

En Allemagne fédérale, notre correspondant Daniel Vernet recueilli les impressions de Siemens, partenaire — avec Philips — de la C.I.I. au sein du groupement européen Unidata.

De notre envoyé spécial

Munich. — La prudente réserve avec laquelle les partenaires de la C.I.I. dans Unidata ont accueilli la décision du gouvernement français de fusionner la société avec Honeywell-Bull a pu surprendre. Elle s'explique si l'on sait que Siemens — et tout porte à croire que Philips se trouve dans le même cas — n'a pas, jusqu'à maintenant, été informée officiellement des intentions du gouvernement français. Un des responsables du groupe de Munich nous a affirmé que toutes les informations qu'il détenait à ce sujet avaient été puisées dans la presse française.

« *Nous n'avons pas été tenus au courant des négociations entre Honeywell et le ministère français de l'industrie et, éventuellement, la C.G.E.*, nous a-t-il dit. *Notre partenaire dans Unidata est la C.I.I. Jusqu'à aujourd'hui notre associé ne nous a déclaré en aucune façon qu'il ne pouvait plus respecter les accords passés. Il est très difficile pour une société privée de prendre position sur une décision politique, sur une déclaration d'intention d'un gouvernement étranger alors qu'il nous manque tous les éléments d'appréciation concernant les conséquences pour Unidata.* »

Pour Siemens, la situation juridique est simple. Elle a passé un contrat avec la C.I.I., et seule cette dernière pourrait violer l'accord Unidata.

Mais à côté du droit il y a la réalité économique et industrielle. Et l'on voit mal chez Siemens comment l'accord Unidata pourrait continuer comme si rien ne s'était passé. Le communiqué publié par le gouvernement français le 12 mai dernier (*le Monde* du 14 mai) affirme, certes, que la nouvelle compagnie recherchera les modalités d'une coopération entre les entreprises européennes de l'informatique, notamment avec les partenaires de l'actuelle C.I.I. au sein d'Unidata.

Mais chez Siemens on reste sceptique. « *Je ne parviens pas pour l'instant à imaginer*, nous a déclaré le même responsable de Siemens, *que la nouvelle société, à peine ébauchée, puisse se substituer à la C.I.I. au sein d'Unidata en assumant les mêmes devoirs. Pour diverses raisons techniques, les produits de la gamme Unidata et ceux d'Honeywell sont incompatibles. Pour l'instant il n'y a pas d'autre solution qu'une situation de concurrence entre les produits des deux groupes.* » Siemens ne voit aucune possibilité d'harmoniser dans l'immédiat les deux séries de produits, et on craint que ce soit Honeywell et non la C.I.I. qui, dans la nouvelle société détermine la politique de production.

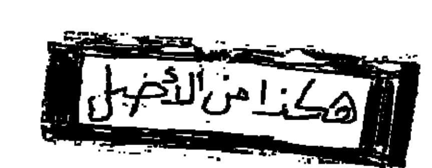
La direction de Siemens ne méconnaît pas les reproches plus ou moins ouverts qui lui ont été adressés du côté français. Elle considère, cependant, que le gouvernement de Paris n'avait aucune raison de douter qu'elle respecterait fidèlement ses engagements. Siemens est-elle plus tiède vis-à-vis d'Unidata que le gouvernement allemand ? « *Il aurait eu un bon moyen de le savoir*, se plaint-on à Munich. *Nous aurions été extrêmement heureux d'avoir, ces derniers temps, une conversation sur nos intentions et notre attitude dans Unidata avec des responsables du gouvernement français. Cet entretien n'a pas eu lieu.* » On rappelle, ici, qu'Unidata a constitué une tentative pour créer une industrie européenne de l'informatique, capable de supporter la concurrence du géant américain I.B.M. Cette voie doit être et sera poursuivie, « *bien que nous ayons peut-être subi un recul du fait de la décision française* ».

Siemens n'a pas vendu en Allemagne les produits de la C.I.I. avec autant d'énergie qu'on l'aurait souhaité en France ? « *La phase de l'harmonisation devait être terminée aussi vite que possible. Siemens s'en est toujours tenue à ce principe. En forçant la vente des ordinateurs Iris en Allemagne, on aurait compromis les intérêts d'Unidata dans son ensemble, car la société devait arriver aussi vite que possible à une gamme commune de produits. Cela n'a pas toujours été compris. Mais la part de la C.I.I. dans la production commune a toujours été équilibrée avec celle de Siemens.* »

Contrairement à ce qui s'est dit en France, Siemens affirme ne pas avoir eu de contacts avec une société américaine d'informatique (en l'occurrence Univac). Depuis que les accords Unidata ont été conclus, le groupe de Munich n'a mené, dit-il, aucune négociation avec un partenaire américain en vue d'élargir Unidata ou de remplacer la C.I.I. dans la société européenne. Il a respecté le contrat qui interdisait les contacts unilatéraux. Ce qui n'a pas été le cas du côté français, fait-on remarquer en passant, bien que — répétons-le — la direction de la C.I.I. soit mise hors de cause.

Pour Siemens, le succès d'Unidata n'était possible que si les intérêts particuliers se fondaient dans un intérêt commun. La concurrence est trop vive et l'adversaire trop puissant dans l'informatique pour que les partenaires européens se disputent constamment. « *Siemens n'a jamais souhaité jouer les leaders*, nous a-t-on assuré à Munich. *Nous regrettons que ce fait n'ait pas été suffisamment reconnu du côté français.* »

DANIEL VERNET.



JE ET SOCIA

Siemens reste sce... sur les possibilités de ... avec la nouvelle s...

LA VIE ÉCONOMIQUE

ÉNERGIE

...urait obtenu des permis de recherche ...u large de la côte sud de l'Irlande

De notre correspondant

...ublin. — *Il a été révélé, ...à la capitale irlandaise, ... la société pétrolière ...çaise Elf-Erap figurait ...ni les sociétés auxquelles ...ouvernement a accordé des ...ts exclusifs de forage au ...e de l'Irlande.*

...ciété française ferait par...ec une société irlandaise Nitrigin Eireann Teoranta ... et une société irlandaise Irish National Gas & Co., ...onsortium qui exploitera ...e du plateau continental, ...ement au large de la côte ... pays dans la mer d'Iroise.

...porte à croire que l'accord ... société française résulte ...urparlers qu'a eus M. Jac...irac avec le gouvernement ... République d'Irlande lors ... visite à Dublin au mois ...re dernier. Il semble que ...gociations en ce qui con... d'autres zones des eaux ...iales réservées par le mi... de l'industrie et du com... à des « *clients spéciaux* » ... déjà en cours avec, entre ... la société britannique B.P. ...firme italienne AGIP. Le ...u plateau continental a ...s sur le marché par le ...ement au mois d'avril, ...e date limite au 31 juillet.

...l le ministre de l'industrie ...commerce, M. Justin Kea...usieurs sociétés, dont, sem... Elf-Erap, auront com... à forer avant la fin de ... Des recherches géologiques ont déjà été achevées au large de la côte sud du pays par une société américaine, Marathon Petroleum Ltd., qui avait négocié un accord, depuis lors controversé, avec le gouvernement précédent, donnant l'exclusivité des droits sur environ un quart du plateau continental.

La société américaine a cédé à Esso ses droits sur une partie de cette zone. Des cinq puits forés par Esso, deux ont révélé la présence d'une quantité considérable de pétrole, l'un produisant 1 550 barils par jour et l'autre 780. Ces faits, s'ajoutant à la découverte sur le plateau continental du sud, en août 1973, d'une nappe de gaz naturel, entretiennent un optimisme prudent en Irlande.

Toutefois, la prospection pétrolière fait actuellement l'objet de vives divergences. Des appels ont été lancés, en particulier par les syndicats et des formations de gauche, afin que le gouvernement crée une société pétrolière d'État qui exploiterait les ressources du pays « *pour le peuple irlandais* ».

M. Keating (travailliste), en annonçant que les royalties sur la production seraient de l'ordre de 8 % à 16 % et que la participation de l'État à l'exploitation du pétrole et du gaz ne dépasserait pas 50 %, a dû faire face aux attaques de l'aile gauche de son propre parti.

Le ministre a répondu que, vu la nécessité d'envisager de vastes investissements, la complexité de la technologie et l'obligation d'attirer des sociétés étrangères, l'Irlande n'est pas en état d'espérer des termes plus favorables. En attirant des sociétés d'État européennes, le ministre veut faire taire les critiques qui l'accusent de donner carte blanche aux sociétés multinationales pour exploiter des richesses naturelles du pays. Il se peut aussi que le ministre, qui avait déploré la faiblesse du commerce entre la France et l'Irlande, soit en mesure d'annoncer que la participation des sociétés françaises à l'exploitation du pétrole fait partie d'un accord commercial plus étendu entre les deux pays.

JOE MULHOLLAND.

En Italie

UN DÉPUTÉ COMMUNISTE RELANCE L'AFFAIRE DES POTS-DE-VIN DISTRIBUÉS PAR LES SOCIÉTÉS PÉTROLIÈRES

Rome (*A.F.P.*). — L'affaire des « pots-de-vin » distribués aux partis de la majorité gouvernementale (démocrate-chrétien, socialiste, social-démocrate et républicain) par l'Union pétrolière italienne et par l'AGIP du groupe ENI (Office national des hydrocarbures) a été relancée à la télévision par le député communiste Ugo Spagnoli, vice-président de la commission parlementaire d'enquête sur le « scandale du pétrole ».

« *Je puis affirmer*, a-t-il déclaré, *que les pétroliers, avec des versements en espèces, ont négocié au moins une loi, six décrets-lois et huit décrets ministériels, en obtenant des bénéfices se chiffrant à plusieurs centaines de milliards de lires, au titre de contributions et facilités fiscales.* »

M. Spagnoli a précisé que les « *récompenses* » versées aux partis de la majorité s'élevaient à plus de 22,5 milliards de lires (173,2 millions de francs).

MONNAIES ...T CHANGES

...RTE BAISSE DE L'OR

...cision de la trésorerie amé...de procéder le 30 juin pro...à une vente aux enchères de ...onces d'or (« le Monde » ...-2 juin) a provoqué lundi ... un recul assez brutal des ...du métal jaune sur le marché ...e Londres. De 167 dollars ven...à fin d'après-midi, l'once d'or ...mbée à 162,50 dollars à l'ou..., son niveau le plus bas de...24 octobre dernier.

...autorités d'Afrique du Sud ... immédiatement fait savoir ... allaient prendre toutes les ... pour stabiliser le marché, ...st un peu remontée par la ...ur s'établir à 163,25 dollars ...ier « fixing ». En l'espace ...maine, l'or n'en a pas moins ...e 5 %.

...te un grand calme sur les ... des changes, où le franc, ...ait assez fortement replié à ...le la semaine dernière à la ... la hausse des prix de détail ..., s'est stabilisé après un ...effritement initial, pour se ...à 4,04 dollars, soit approxi...ent son prix de vendredi.

... que s'ouvre la semaine du ...um sur le maintien de la ...Bretagne dans le Marché ..., le cours de la livre sterling ... un peu glissé (2,3090 dol...tre 2,3145 et 9,34 F contre ... le taux de dépréciation de ...par rapport à sa parité re...24,7 % à 24,8 %.

...uvernement du Koweït a ...de son côté, de quadrupler ...ant de sa participation au ... monétaire international. ... passera de 56 millions à ...ions de dollars.

L'ARABIE SAOUDITE EST FAVORABLE AU MAINTIEN DU PRIX ACTUEL DU PÉTROLE

« *Nous sommes favorables au maintien du prix actuel* », a déclaré le prince Fahd dans une interview au *Nouvel Observateur* du 2 juin. « *Les prix des biens importés et les prix du pétrole brut*, a ajouté le prince héritier et vice-président du conseil d'Arabie Saoudite, *devraient, à notre avis, être équitablement liés.* »

« *Si l'accord franco-saoudien sur les 800 millions de tonnes est actuellement bloqué*, a encore dit le prince Fahd, *ce n'est pas de notre fait.* »

Faits et chiffres

● CHAUSSON : LES GREVISTES QUI OCCUPENT DEPUIS PRES DE TROIS SEMAINES plusieurs usines de la région parisienne ont accepté de libérer les locaux administratifs d'Asnières « *pour le seul accès des directeurs* ». Le juge des référés de Nanterre avait ordonné, vendredi 30 mai, l'évacuation de ces locaux sans se prononcer sur celle des usines. La direction estime que la libération des bureaux devrait aussi permettre aux cadres d'accomplir normalement leurs tâches.

● À SAINT-BRIEUC, les ouvriers de l'usine Chaffotaux et Maury ont manifesté, le 29 mai, leur nervosité en « retenant » dans son bureau le chef du personnel. L'entreprise, qui était une des plus florissantes de la région et employait jusqu'à deux mille personnes, avait vu, depuis la rentrée, les horaires hebdomadaires tomber à vingt-huit heures et le total du personnel revenir à mille sept cents ouvriers et employés. Malgré de multiples débrayages, manifestations et interventions auprès du Conseil général, la situation ne paraissait guère devoir s'améliorer d'ici la rentrée prochaine. Des discussions avec la direction se sont ouvertes en fin d'après-midi de jeudi à la direction départementale du travail. — (*Corr.*)

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	5	6	4 1/4	5 1/4	1/2	1 1/2
1 mois	5 5/8	6 1/8	4 3/8	4 7/8	2 5/8	3 1/8
3 mois	6	6 1/2	4 3/8	4 7/8	3 1/2	4
6 mois	6 7/8	7 3/8	4 7/8	5 3/8	5 5/8	6 1/8

LA VIE ÉCONOMIQUE

AGRICULTURE

UNE ENQUÊTE DES CHAMBRES D'AGRICULTURE

Les salariés d'exploitation restent une catégorie très défavorisée

Au cours de sa première session annuelle, les 3 et 4 juin, l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA) étudiera les résultats d'une enquête effectuée auprès des compagnies départementales sur la situation des salariés d'exploitation. Le rapport, qui sera présenté par M. Jean Disson (Ile-de-France, F.G.A.-C.F.D.T.), président du collège des salariés, souligne que le nombre des salariés agricoles a diminué de 5 à 7 % par an de 1966 à 1972, la tendance s'étant infléchie en 1973 et 1974, années au cours desquelles la baisse des effectifs n'a été que de 1 %.

Les secteurs de production les plus affectés par cette évolution sont la polyculture, l'élevage et la viticulture, qui manquent de main-d'œuvre tant sur le plan quantitatif que sur le plan qualitatif. Les départements qui se sont orientés vers un emploi de travailleurs immigrés éprouvent également des difficultés de recrutement.

Quelles sont les causes de ces départs ? Le rapport estime qu'elles tiennent essentiellement à l'évolution médiocre du revenu paysan ainsi qu'à la mécanisation des exploitations.

En bref, « *l'emploi des salariés agricoles continue d'être une question problématique* », note M. Disson, qui passe ensuite en revue les conditions de travail et de vie. Certes, depuis les accords de Varenne (1968), le salaire minimum s'est sensiblement amélioré (+ 57,30 %) et de nouvelles garanties ont été obtenues en ce qui concerne le chômage (loi du 1er juillet 1974) et la durée du travail (loi du 27 décembre 1974). Pourtant, « *la parité avec les autres catégories de salariés n'est pas encore atteinte, et des problèmes considérables se posent au niveau de l'application réelle des mesures déjà prises, qui est loin d'être uniforme selon les départements* », relève le rapport.

Dans certains départements, notamment ceux d'élevage, les temps de travail peuvent être supérieurs à dix heures par jour. En outre, les congés payés sont encore remplacés par l'attribution illégale d'un treizième mois. Enfin, « *pour obtenir un salaire égal à un ouvrier de l'industrie, un salarié agricole doit faire un nombre important d'heures supplémentaires* ».

Certaines chambres d'agriculture ont fait un certain nombre de propositions pour remédier à cette situation : la création d'une grille nationale de qualification pour harmoniser les salaires ; le renforcement des moyens et des effectifs de l'inspection des lois sociales en agriculture : une révision de la liste des maladies professionnelles et des accidents de travail pour renforcer la sécurité ; la création de sections agricoles auprès des conseils de prud'hommes ; le paiement des heures syndicales en complément de la reconnaissance de ce droit.

Le rapport relève aussi que les conditions de logement des salariés agricoles pourraient être sensiblement améliorées, que les temps de repos restent trop souvent théoriques, et que la proportion des célibataires atteint, et parfois dépasse, 50 %, que les salariés agricoles ont le sentiment d'effectuer une tâche vulgaire.

En conclusion, M. Disson remarque que le maintien des effectifs passe par l'harmonisation de la situation sociale des travailleurs agricoles avec celle des autres salariés, le développement de la formation et l'amélioration des techniques et matériels de production.

LA FRANCE DÉPEND A 80 % DE L'ÉTRANGER POUR LES SEMENCES DE BETTERAVES

Deuxième producteur mondial de sucre de betterave avec 3,5 millions de tonnes, derrière l'Union soviétique, en passe de devenir le quatrième producteur mondial tous sucres confondus, la France est dans une position pour le moins surprenante : 80 % des semences de betteraves correspondant aux normes actuelles de productivité sont achetées à l'étranger. La Confédération des producteurs de betteraves (C.G.B.), dont l'assemblée générale se tiendra le 4 juin à Paris, vient de mettre le doigt sur cette lacune grave de l'organisation interprofessionnelle.

A qui la faute ? Aux pouvoirs publics, à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), qui ne s'intéressent pas aux problèmes génétiques des végétaux, répondent les betteraviers. En dépit de leur puissance financière, ils estiment ne pas être en mesure de payer les programmes de recherche. En clair, c'est un appel au ministère de l'agriculture.

(*Publicité*)

AVIS

GARANTIE BANCAIRE

(Loi 70-9 du 2 janvier 1970 décret 72-678 du 20 juillet 1972.)

L'UNION DE BANQUES A PARIS, 22 place de la Madeleine à PARIS-8e, informe le public qu'elle n'a pas renouvelé à son échéance du 13 mars 1975 la garantie bancaire de 100.000 F consentie en date du 10 janvier 1974 à la société TRANSAFINA, SARL au capital de 20.000 F dont le siège social est à PARIS-20e, 3, rue Planchat, représentée par ses gérants, M. Albert MESRE, demeurant à PARIS-18e, 3, rue Jean-Dollfus, et M. CARBONNEL Léon-Baptiste, demeurant aux Parcs de la Noue, rue de la Noue à BAGNOLET (93), au titre de l'activité

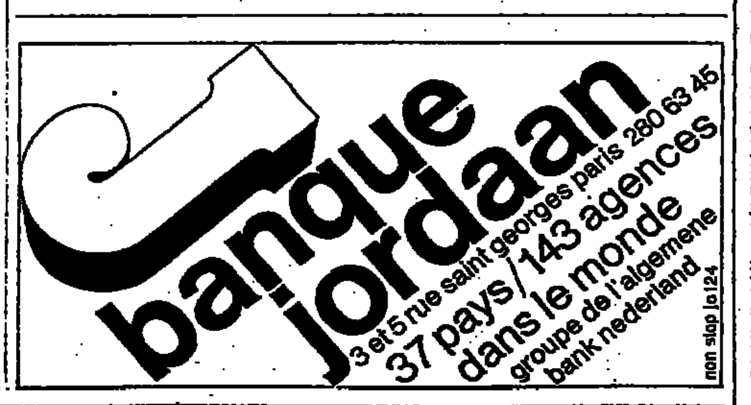
« TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE »

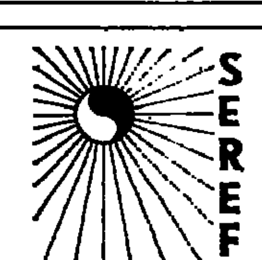
En effet, la société TRANSAFINA ayant fait part de son intention de ne plus recevoir de fonds, l'UNION DE BANQUES A PARIS n'a délivré qu'une caution de 50.000 F.

En conséquence, la garantie bancaire qui a été accordée à la société TRANSAFINA cesse à l'expiration d'un délai de trois jours francs à dater de la présente publication (article 44 du décret du 20 juillet 1972).

Conformément aux dispositions de l'article 44 du même décret, cette garantie s'applique à toutes créances ayant pour origine un versement ou une remise effectuées pendant la période de garantie pour les opérations visées par la loi du 2 janvier 1970 qui restent couvertes par l'UNION DES BANQUES A PARIS à condition d'être produites, dans un délai de trois mois de la présente publication au siège de l'UNION DES BANQUES A PARIS, 22, place de la Madeleine à PARIS-8e.

Il est précisé qu'il s'agit de « créances éventuelles » et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues, et ne peut en aucune façon mettre en cause la solvabilité de la société ci-dessus.





AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE FINANCIÈRE DE SUEZ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 27 MAI 1975

Les comptes de 1974 approuvés par l'assemblée font apparaître un bénéfice net de 127 753 360 F contre 113 999 786 F pour 1973. Il sera réparti, à dater du 9 juin 1975, un dividende net par action de 15 F donnant droit à un avoir fiscal de 7,50 F, contre respectivement 14 F et 7 F.

M. Jacques Georges-Picot a été réélu administrateur.

Une assemblée extraordinaire a ensuite constaté la réalisation définitive des fusions-absorptions des deux sociétés SOGESPAR et AUXIGES ; le capital de la C.F.S. étant désormais fixé à 341 918 800 F, divisé en 3 419 188 actions de 100 F.

Extraits de l'allocution prononcée par M. Michel Caplain

Mesdames, Messieurs,

Si la situation mondiale et nationale actuelle est mauvaise, la perspective d'une apocalypse économique et éventuellement politique, qui avait tellement déprimé les marchés à l'automne dernier, paraît aujourd'hui conjurée.

Dans la conjoncture présente, les affaires de notre groupe sont inégalement affectées.

Dans les secteurs industriels, commerciaux et immobiliers, si une certaine reprise s'amorce d'ici à la fin de l'année, on peut s'attendre à une année difficile, mais pas franchement mauvaise.

Dans le secteur bancaire, nos trois grandes banques ont obtenu dans le premier trimestre 1975 des résultats parfois sensiblement supérieurs à ceux du premier trimestre 1975. Mais il faut penser que la situation n'exclut pas certaines défaillances de clients qui peuvent venir peser sur les résultats de fin d'année.

L'ensemble de cette situation se répercutera sur l'exercice 1976 de notre compagnie.

Pour l'exercice 1975, il se présente bien. Tout d'abord, il ne souffrira pas du handicap de l'exercice 1974 marqué par la suppression du dividende de Suez International et par l'absence du premier dividende de la nouvelle Banque de l'Indochine qui ne sera distribué qu'en 1975 : ce dividende de 31 millions de francs s'incorporera dans nos revenus de 1975.

D'autre part, en 1974, les dividendes de nos filiales, qui avaient été limités par les recommandations gouvernementales, seront dans de nombreux cas accrus en 1975.

Je voudrais également vous dire quelques mots de nos comptes consolidés de 1974, qui constituent un bon instrument de mesure de notre surface et de notre niveau réel de profit.

Les chiffres les plus significatifs sont les suivants :

— total de notre bilan consolidé : 89,4 milliards de francs contre 69,4 milliards de francs ;

— total des dépôts dans nos banques : 66,5 milliards de francs contre 52,7 millions de francs ;

— résultats nets courants : 425,5 millions de francs contre 317,17 millions,

soit 54,33 francs par action contre 50,83 francs.

Sur le premier point, nous sommes parvenus, vous le savez, à un accord avec nos adversaires qui a abouti au désistement des actions judiciaires. Un comité d'experts est saisi et nous sommes certains que son avis, sollicité par toutes les parties en cause, fera la lumière sur les conditions dans lesquelles les opérations critiquées ont été réalisées et en établira la régularité.

Je pensais pouvoir ne vous donner sur cette irritante question que des informations totalement apaisantes, mais un élément nouveau vient toutefois d'intervenir.

Un nouvel actionnaire, inconnu des services di notre société, a lancé, le 17 mai, sous la signature d'un nouvel avocat, une nouvelle assignation, devant le tribunal de commerce mettant en cause Suez, Saint-Gobain-Pont-à-Mousson et certains de leurs administrateurs.

Cette assignation reprend dans ses grandes lignes les critiques qui avaient été formulées contre les opérations de fusion Saint-Gobain-Pont-à-Mousson. Le comportement de cet actionnaire demeure assez inexplicable puisque les questions qui le préoccupent font actuellement l'objet d'un examen attentif par un collège d'éminentes personnalités et qu'il eût été normal qu'il attende de connaître leur avis.

En ce qui concerne la dilution de notre capital, consécutive à l'absorption de la Banque de l'Indochine, je sais que certains d'entre vous s'en sont inquiétés, d'autant plus qu'à la suite de cette opération, 15 % environ de notre capital restait dans des filiales de notre compagnie.

Je reste, pour ma part, convaincu qu'il eut été bénéfique que ces titres puissent être utilisés soit pour rechercher un nouvel actionnaire important, soit pour introduire nos actions sur certaines places étrangères.

En définitive, il me semble que notre compagnie profite de sa taille et de sa diversification pour assurer, même dans des temps difficiles, le niveau et la sécurité de ses profits.

Le cours de bourse de notre action, malgré l'amélioration sensible constatée depuis six mois, reste, comme celui de beaucoup de valeurs françaises, anormalement déprécié.

Y a-t-il, à cet égard, des facteurs propres à notre compagnie ?

Certainement pas, notre situation financière qui est, compte tenu de la conjoncture, tout à fait satisfaisante, mais nous pouvons, à cet égard, évoquer deux problèmes : les assignations de l'été dernier et la dilution de notre capital.

L'évolution du marché financier ne l'ayant pas permis, la seule solution logique et conforme à vos intérêts est donc d'absorber ces filiales, c'est-à-dire SOGESPAR et AUXIGES, de manière à simplifier nos structures et à réduire notre capital. Ceci permettra à notre titre de voir sa valeur liquidative plus rapidement accrue par toute amélioration de la conjoncture boursière. Nous sommes donc, je le crois, bien armés pour affronter et surmonter les difficultés du temps présent.

Je voudrais, en terminant, vous dire que vos dirigeants sont constamment animés par un double souci. D'abord, celui de défendre vos intérêts en assurant la sécurité et la prospérité de votre compagnie, ce à quoi nos cadres et notre personnel s'emploie avec un remarquable dévouement. Ensuite, celui d'avoir avec vous les contacts les plus nombreux et les plus fructueux possibles pour que nous puissions connaître vos préoccupations et, si possible, les satisfaire.

BAIGNOL ET FARJON S.A.

L'assemblée générale se tiendra le mercredi 18 juin 1975 à 10 h. 30, au siège administratif de la société — 57-63, rue Ernest-Renan, à Nanterre, 92.

Dividende proposé : 4,10 F, crédit d'impôt, 2,05 F, contre 3,70 F et 1,85 F pour 1973.

Chiffre d'affaires des quatre premiers mois : 27 961 384 F contre 26 637 188 F en 1973.

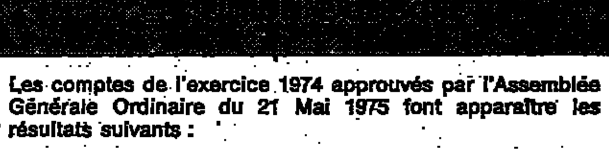
L'exportation représente 30 % du total, en hausse de 38 %. Le marché japonais pourrait représenter 20 % de ces ventes, en raison de commandes importantes de craies « Plastidécor ».

BERLIET

L'assemblée générale ordinaire tenue à Lyon le 23 mai 1975 a approuvé les comptes de l'exercice 1974 et décidé, sur la proposition du directoire, d'affecter la perte de l'exercice, soit : 4 055 797,56 F, au report à nouveau négatif antérieur qui se montera à : 25 651 153,49 F.

Le résultat net de l'exercice s'entend : après amortissements de 60 725 110,13 F, provisions d'exploitation de 33 244 695,53 F, et provisions hors exploitation de 10 917 742 F.

L'assemblée a renouvelé pour la durée légale le mandat de M. Raphaël Gualino, commissaire aux comptes suppléant.



Les comptes de l'exercice 1974 approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 Mai 1975 font apparaître les résultats suivants :

— Produits bancaires	F 2 635 millions
— Produit net bancaire	F 1 015 millions
— Bénéfice net	F 18 millions
— Dividende par action F 6, dont F 2 d'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) payable le 2 juin 1975 aux 4 800 000 actions de F 50 nominal formant le capital de	F 240 000 000 (coupon n° 40)
— Bénéfice net consolidé du groupe	F 30 millions
— Part de ce bénéfice net revenant au Crédit du Nord et Union Parisienne	F 26 millions

Dans son allocution, le Président, M. Antoine DUPONT-FAUVILLE a déclaré : « Les résultats globaux, sans doute normaux si on se réfère à la fois à la conjoncture économique et aux nécessaires adaptations liées à la fusion, ne peuvent toutefois être considérés comme suffisants. En revanche — bien qu'il soit difficile de mesurer les résultats sur trois mois — l'évolution du premier trimestre 1975 est nettement plus favorable et constitue pour nous un réel encouragement. »

Chiffres caractéristiques du bilan au 31 Décembre 1974	
— Total du bilan	F 20 254 millions
— Total des dépôts clientèle	F 12 840 millions
— Total des crédits	F 17 578 millions

Les rapports présentés à cette assemblée peuvent être obtenus auprès du Crédit du Nord et Union Parisienne, 6-8, boulevard Haussmann 75009 Paris.

OMNIUM DE PUBLICITÉ PRODIL

Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur « COFACE »

L'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 29 mai 1975 sous la présidence de M. Jean Chapelle a approuvé les comptes de l'exercice 1974.

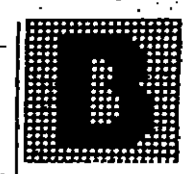
Le bénéfice d'exploitation avant impôt s'établit à 21 176 755,96 F. Après déduction de l'impôt sur les sociétés et de la contribution exceptionnelle de 18 % et après constitution des provisions, notamment provision pour participation des salariés aux fruits de l'expansion qui s'élève à 1 729 812 F au titre de l'exercice 1974 et compte tenu des pertes et profits divers, ce bénéfice se trouve ramené à 10 261 342,82 F. La moins-value nette à long terme de l'exercice qui se chiffre à 21 327 600,49 F et qui résulte essentiellement de la dépréciation des titres en portefeuille fait apparaître une perte nette comptable de 11 066 257,67 F qui a été imputée sur le report à nouveau ressortant à fin 1973 et sur les réserves statutaires. Le dividende statutaire a été prélevé sur les réserves libres de la compagnie.

Dans son rapport, le conseil d'administration a signalé que le montant des capitaux assurés qui s'établit à plus de 19 milliards de F avait augmenté de plus de 48 % par rapport à l'exercice précédent. Dans le même temps, on a enregistré une augmentation de 9,8 % du montant des sinistres indemnisés qui s'est élevé à un peu plus de 22 millions de francs.

Le nombre des polices en vigueur a augmenté de 11,7 %, la progression étant comparable pour les biens de consommation et pour les biens d'équipement.

Comme les années précédentes, la répartition géographique des risques fait apparaître une prédominance des pays du Marché commun et en premier lieu de l'Allemagne et de l'Italie (37,5 %), l'ensemble du Marché commun représentant plus de 60 % du chiffre d'affaires. Dans la répartition entre les différentes branches de l'économie, le secteur de la sidérurgie se classe au premier rang avec un chiffre d'affaires qui a doublé de 1973 à 1974 : le secteur textile vient en deuxième position, suivi par les secteurs des industries mécaniques et électriques et celui de l'industrie chimique. On enregistre une augmentation supérieure à 33 % dans le secteur de l'alimentation ; les prestations de service et les exportations de bois et papier sont également en nette progression. Malgré la conjoncture difficile, les ventes de véhicules routiers marquent une augmentation de 37 %.

Au cours de l'année 1974, le montant total des marchés pris en garantie pour le compte de l'Etat s'est élevé à 24 940 millions de francs, marquant une progression de 35 % par rapport à l'exercice précédent.



B.N.P. FRANCFORT

La Banque nationale de Paris s'installe à Francfort-sur-le-Main, complétant son implantation en Allemagne, où elle est déjà présente depuis de nombreuses années en Sarre (Sarrebruck, Hambourg, Sarrelouis).

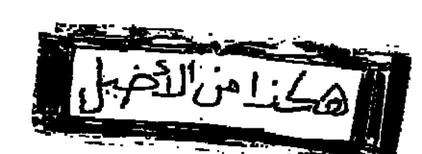
Dotée de moyens plus vastes, la Banque nationale de Paris offrira ainsi à sa clientèle allemande et internationale toute la gamme de services d'une grande banque, notamment dans les opérations de commerce et de financement internationaux, poursuivant ainsi sa participation au développement des échanges franco-allemands.

L'adresse de la succursale de Francfort, ouverte le 2 juin 1975, est 22, Bockenheimer Landstrasse. Son directeur est M. François X. Bergem[illegible]

SICAV DE LA BANQUE DE L'INDOCHINE

SITUATION AU 31 MARS 1975

	INDO-VALEURS	SICA-VIMMO	GESTION RENDT	GESTION SELECT. (France)
ACTIF NET (en millions de F)	56,73	56,20	59,63	36,47
Nombre d'actions	391 038	351 861	361 406	262 038
Valeur liquidative par action	145,07 F	159,71 F	164,99 F	139,23 F
REPARTITION DE L'ACTIF NET :	%	%	%	%
— Valeurs françaises :				
Obligations	33,01	38,18	92,34	30,86
Actions	14,71	35,99	—	29,76
— Valeurs étrangères :				
Obligations	4,01	5,85	3,70	4,33
Actions	34,36	8,29	—	—
— Disponibilités	13,91	11,69	3,96	35,05
	100	100	100	100
DIVIDENDE :		Proposé :		
— Net	6,58	9,30	10,20	8,10
— Crédit d'impôt	0,61	0,59	0,62	0,45
— Revenu global par action	7,19	9,89	10,82	8,55
— Date de mise en paiement	18-12-1974	27-6-1975	24-3-1975	14-4-1975



LES MARCHÉS FINANCIERS

MATIÈRES PREMIÈRES

du 30 mai 1975

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 533 (549), à trois mois 551,50 (568) ; étain comptant 2 973 (2 987), à trois mois 3 012 (3 028) ; plomb 146,25 (154) ; zinc 319 (321). — New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 54,80 (56,30) ; aluminium (lingots) inch. (39) ; ferraille, cour moyen (en dollars par tonne) inch. (82) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) inch. 160-175). — Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : 925 (931).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton juil. 44,40 (45,20), oct. 45,50 (46,30) ; laine suint juil. 137,50 (133), oct. 138,50 (136). — Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) juil. inch. (170) ; jute (en sterling par tonne) Pakistan, White grade C inch. (224). — Roubaix (en francs par kilo) : laine juin 17,25 (17,60). — Calcutta (en roupies par maund = 82 lbs) : jute 465 (460).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 29,50-30 (27,80-27,95). — Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 126,25-126,75 (121-121,50).

DENRÉES. — New-York (en cents par lb) : cacao juil. 47,80 (50,20), sept. 45,85 (48,15) ; sucre disp. 15,25 (17,50), juil. 15,15 (17,50). — Londres (en livres par tonne) : sucre août [illegible] (178), oct. 152,50 (173,85) ; café juil. 433,50 (440), sept. 427 (453,50) ; cacao juil. 477,50 (483), sept. 472 (483). — Paris (en francs par quintal) : cacao juil. 535 (525), sept. 482 (498) ; café juil. 434 (438), sept. 435 (438) ; sucre (en francs par tonne) : août incoté, oct. 1 690 (1 800).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé juil. 305 (321), sept. 311 (327 1/2) ; maïs juil. 270 3/4 (274 1/2), sept. 254 (262 1/4).

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Relation	Dernier cours
Denain-N.-E.-Longwy, c. 11	1 p. 10	.. ..
Laminoirs, Tréf., Câbl. Lens, c. 28	1 p. 3	12 ..
Pernod, dr.	2 p. 5	15 50
Thomson-Brandt, c. 27	1 o.p. 5 a.	6 10

B. A. L. O.

Le numéro du 2 juin publie notamment les insertions suivantes :

Compagnie pour le développement des télécommunications (CODETEL). — Émission à 994 F d'un emprunt de 500 millions de francs représenté par 500 000 obligations de 1 000 F à 11,30 %, jouissance du 3 juillet 1975, d'une durée de quatorze ans, amortissable en sept ans par remboursement au pair.

Société concessionnaire des autoroutes de la Côte basque (ACOBA). — Émission d'un emprunt de 100 millions de francs, divisé en 100 000 obligations de 1 000 F, à intérêt de 10,50 %, jouissance du 2 juin 1975, amortissable en dix ans à partir du 2 juin 1985.

Société financière pour la location (LOCAFINANCIÈRE). — Émission d'un emprunt de 50 millions de francs représenté par 50 000 obligations de 1 000 F, à intérêt de 12 %, jouissance du 1er janvier 1975, d'une durée de quinze ans.

Jacques Borel International. — Émission à partir du 9 juin à 460 F de 205 499 actions de 100 F (1 pour 5), jouissance du 1er janvier 1975. Cotation de ces actions à la Bourse de Paris et au Stock Exchange de Londres. Le capital est porté de 102 749 700 F à 123 299 600 F.

Océanie. — Émission à 80 F de 226 324 actions de 50 F, à souscrire en numéraire ou par compensation de créances (1 pour 1), jouissance du 1er janvier 1975. Le capital est porté de 11 316 2000 F à 22 632 400 F.

SICOMUCIP (Société immobilière pour le commerce et l'industrie). — Émission à 212 F de 125 000 actions de 200 F (1 pour 6), jouissance du 1er août 1975. Le capital est porté de 150 millions de francs à 175 millions de francs.

La Beaujolaise - Végaprix. — Attribution gratuite de 14 585 actions de 50 F (1 pour 6), jouissance du 1er avril 1974. Le capital est porté de 4 375 750 F à 5 105 000 F.

La Savoisienne. — Attribution gratuite, à partir du 1er juillet 1975, de 20 533 actions de 100 F (1 pour 6), jouissance du 1er janvier 1975. Le capital est porté de 12 320 000 F à 14 373 300 F.

Société foncière et immobilière provençale (SOFIP). — Attribution gratuite de 8 916 actions de 100 F, une nouvelle pour dix anciennes, jouissance du 1er janvier 1975. Le capital est porté de 8 916 600 F à 9 808 200 F.

Norsk Hydro S. A. — Émission à 200 Kr. N. sur le marché français et cotation de 2 610 001 actions de 60 Kr. N. (1 pour 3), jouissance du 1er juillet 1975 ; attribution gratuite de 1 257 254 actions de 60 Kr N., introduites et cotées en France (1 pour 6), jouissance du 1er juillet 1975. A la suite de ces deux opérations, le capital est porté de 452 611 260 Kr. N. à 694 646 580 Kr. N.

LONDRES

VIF REPLI DES MINES D'OR

Le fait marquant à l'ouverture est le vif repli des mines sud-africaines, en liaison avec la baisse brutale de l'or. Sur le reste du marché, les variations de cours sont irrégulières, mais généralement de faible ampleur. Effritement des industrielles et des pétroles. Les banques et les magasins sont soutenus. Stabilité des fonds d'État.

OR (ouverture) dollars : 163 25 contre 167 ..

VALEURS	CLOTURE 30/5	COURS 2/6
War Loan 3 ½ %	22 7/8	22 15/16
Beecham	299 ...	295 1/2
British Petroleum	488 ...	488 ...
Shell	318 ...	318 ...
Vickers	129 ...	129 ...
Imperial Chemical	281 ...	282 ...
Courtaulds	134 ...	129 ...
De Beers	295 ...	289 1/2
* Western Holdings	39 1/4	39 1/8
Rio Tinto Zinc Corp.	193 ...	191 ...
* West Driefontein	53 ...	52 ...

(*) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

SONY. — Bénéfice de la maison mère pour le semestre au 30 avril : 7,64 milliards de yens contre 9,08 milliards pour la période correspondante de 1973-1974. Le chiffre d'affaires s'élève à 148,27 milliards de yens contre 159,94 milliards. Pour l'exercice entier, les dirigeants s'attendent à une baisse de 30 à 40 % du bénéfice net consolidé.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 1/2 %

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	29 mai	30 mai
Valeurs françaises	125,6	127,1
Valeurs étrangères	123,3	125,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	72,8	73,2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	30/5	2/6
1 dollar (en yens)	291 40	294 40

BOURSE DE PARIS — 30 MAI — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	48 50	1 989	France (La)	480	480 ..	Séquanaise Banq.	221 ..	C215 ..	Un. Imm. France	115 ..	115 ..
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

VALEURS	Émission frais inclus	Rachat net
[illegible]		

SICAV

OBLIG. ÉCHANG.

HORS COTE

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
[illegible]					

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/5
[illegible]		

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/5
[illegible]		

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 1er-2 juin 1975 a été tiré à 516 056 exemplaires.

En Rhodésie

Onze Africains tués à Salisbury au cours de graves incidents

Onze Africains ont été tués et quinze blessés par la police rhodésienne qui a ouvert le feu dimanche 1er juin sur des nationalistes noirs à Salisbury.

Un millier de militants des factions rivales de l'Union populaire africaine du Zimbabwe (ZAPU) et de l'Union nationale africaine du Zimbabwe (ZANU) étaient massés devant les locaux du Conseil national africain (ANC), censé regrouper les trois mouvements de libération depuis décembre dernier, et attendaient les résultats d'une délibération de ce conseil. Des jeunes militants du ZANU, le mouvement le plus engagé dans la lutte armée, brandissaient des banderoles réclamant la poursuite de la guérilla et *« le pouvoir à la majorité dès maintenant »* et les deux groupes rivaux se lançaient des injures.

La situation a dégénéré, quand des militants du ZAPU ont tenté de déchirer les banderoles du ZANU. Les deux camps se sont lancé des pierres. La police est intervenue. Selon les uns, les militants des deux mouvements se seraient alors tournés contre la police pour lui jeter des pierres. Selon les autres, le correspondant du *Times* en particulier, l'initiative serait venue du seul ZANU. La police a alors tiré sur la foule. Selon le *Times*, les militants du ZANU étaient seuls visés. Les Africains refluèrent en désordre, laissant cinq morts sur le terrain.

Des émeutes ont éclaté à la suite de ces incidents dans d'autres quartiers africains, à la nuit tombante, et six Africains ont été tués. Les émeutes se sont poursuivies dans la nuit de dimanche à lundi. Les quartiers africains ont été bloqués par les forces de l'ordre, tandis que des groupes de Noirs incendiaient voitures, magasins et débits de boissons.

M. Joshua Nkomo, président du ZAPU et membre du comité exécutif de l'ANC, a déploré, dimanche soir, l'action de la police, ainsi que les initiatives de certains éléments du ZAPU.

L'ANC s'était réuni pour étudier une nouvelle menace de M. Ian Smith, premier ministre rhodésien, de rompre les contacts si des pourparlers constitutionnels ne sont pas rapidement engagés. L'ANC semble avoir maintenu sa position, qui est d'exiger au préalable la libération des détenus politiques, et la reconnaissance par M. Ian Smith de la règle de la majorité. Le retour, mercredi 4 juin, de Mgr Abel Muzorewa, président de l'ANC, qui termine une longue tournée à l'étranger, permettra peut-être l'ouverture de nouvelles conversations avec le régime rhodésien.

● *A Londres*, le *Daily Telegraph* révèle ce lundi que des mercenaires sont actuellement recrutés en Grande-Bretagne pour servir dans les rangs des nationalistes noirs rhodésiens.

LES VOYAGES DU PRÉSIDENT KIM IL SUNG

Une remarquable discrétion entoure le voyage que fait actuellement le président nord-coréen, le maréchal Kim Il Sung. Il est rare, pourtant, qu'il quitte son pays. Son voyage en Chine, au mois d'avril, était le premier depuis quatorze ans, et il y a près de vingt ans qu'il ne s'était pas rendu en Europe.

Le 22 mai, le président Kim Il Sung arrivait à Bucarest. Le 26, le président Boumediène l'accueillait à Alger. Aucune agence occidentale n'a signalé son départ d'Algérie, et le 1er juin seulement l'agence U.P.I., citant de Tokyo l'Agence nord-coréenne de presse, signalait sa présence en Mauritanie, où il est arrivé le 30 mai. Le maréchal Kim Il Sung, apprend-on par le même canal, a déclaré devant ses hôtes mauritaniens que son pays « écraserait le complot impérialiste » visant à perpétuer la division de la Corée.

Quelles que soient les raisons de tant de discrétion, celle-ci peut surprendre au moment où les États-Unis, à grand bruit, s'inquiètent des intentions supposées belliqueuses du régime de Pyongyang.

Les compatriotes du maréchal Kim Il Sung ont, pour leur part, été mieux informés : le 25 mai, la radio nord-coréenne a diffusé un programme de deux heures dix minutes intégralement consacré au voyage à l'étranger du chef de l'État.

UN RÉVOLUTIONNAIRE A L'OTAN

De notre envoyé spécial

Bruxelles. — *Un chef de gouvernement de l'Alliance atlantique exaltant la lutte des classes entreprise dans son pays entre* « masses laborieuses » *et* « patrons fascistes », *dénonçant* « l'exploitation des monopolistes », *et proclamant son attachement à la construction du socialisme au cœur du quartier général de l'OTAN, sous les cartes bleu ciel de la salle de presse, tel est le spectacle exceptionnel, en une telle enceinte, auquel ont assisté samedi 31 mai, dans l'après-midi, une centaine de journalistes conviés à entendre le général Gonçalves s'expliquer sur la réunion de l'OTAN, mais aussi et plus encore sur la situation au Portugal.*

Le chef du gouvernement de Lisbonne, qui était flanqué notamment de l'amiral Coutinho, membre du Conseil de la révolution (visage de Yul Brynner et sourire épanoui), fit une forte impression par la chaleur de ses convictions et l'insistance avec laquelle il demanda la « compréhension » *de ses auditeurs pour ce qu'il appelle lui-même le* « processus complexe » *de la révolution dans son pays.*

Il voulait surtout parler du M.F.A., trop ignoré à son avis : « Les chefs de divers partis se rendent en Europe, *a-t-il dit notamment en réponse à une question sur M. Soares* ; ils parlent avec leurs amis politiciens et leur donnent fatalement leur propre vision des événements, qui ne coïncide pas toujours avec celle du Conseil de la révolution et du M.F.A. Une partie des distorsions constatées n'auraient pas lieu s'il y avait plus de contacts entre les forces politiques européennes et le M.F.A. » *Certes, à son avis, l'objectivité n'existe pas* (« Les seules personnes impartiales, ce sont les morts dans leur cercueil »), *mais le Mouvement des forces armées a, lui du moins, une vision* « plus vaste » *que celle des partis.*

Au passage, le général Gonçalves indique que les élections législatives se situeront vraisemblablement au cours du premier trimestre de l'an prochain — soit un peu plus tard que prévu, puisqu'on parlait jusqu'à présent à Lisbonne de la fin de l'année, — mais qu'il n'est absolument pas question de placer le parti socialiste en marge de la vie publique. Quand au P.C. portugais, « il lui arrive d'être d'accord avec certaines mesures prises par le M.F.A., mais cela ne signifie pas que ce dernier soit à la traîne d'un quelconque parti politique. Nous adressons des critiques à tout le monde ».

Le premier ministre s'est longuement expliqué sur l'affaire du journal Republica, *mais sans apporter d'éléments nouveaux. Il a seulement insisté sur le fait que les scellés avaient été apposés sur l'immeuble du journal à la demande de sa direction, et que la loi sur la presse récemment adoptée au Portugal peut avantageusement se comparer à celle en vigueur dans d'autres pays d'Europe occidentale.*

Interrogé sur sa politique extérieure, le général Gonçalves a tenu à présenter l'image d'un membre irréprochable de l'alliance. Une question sur l'engagement du Portugal aux côtés de ses alliés en cas de conflit en Europe lui paraît déplacée tant la réponse lui semble aller de soi : Lisbonne remplira toutes ses obligations. Ne craint-il pas de refroidir ses relations avec l'U.R.S.S. en ratifiant un communiqué qui reproche aux Soviétiques de se renforcer militairement « au-delà des besoins apparents de la défense » *? A cette question passablement perfide, le premier ministre a une réponse à la fois loyale et diplomatique :* « Nous prenons la responsabilité de ce que nous avons signé. Ce communiqué a été établi sur la base de renseignements dont dispose l'OTAN, et qui lui sont fournis par les autorités compétentes. Nous acceptons ces renseignements comme corrects. »

MICHEL TATU.

Bien que des menaces de grève persistent dans le métro et aux P.T.T.

L'ACTIVITÉ ÉTAIT NORMALE LUNDI MATIN DANS L'ENSEMBLE DU SECTEUR PUBLIC

Le syndicat C.G.T. de la R.A.T.P. a suspendu son mot d'ordre de grève qui devait affecter successivement trois lignes de métro au cours de cette semaine. Des négociations entre la direction et les syndicats se sont, en effet, engagées, ce lundi 2 ju[in] en fin de matinée, sur les pr[o]blèmes de conditions de trav[ail].

En cas d'échec, des pertur[ba]tions pourraient cependant a[voir] lieu dès l'après-midi de ce lu[ndi] sur la ligne Vincennes-Neuil[ly].

● AUX P.T.T., le trava[il a] repris, samedi 31 mai, au ce[ntre] de tri *Paris-Brune*, après la le[vée] des menaces de sanctions [qui] pesaient sur certains ag[ents] accusés d'avoir refusé d'achem[iner] *le Parisien libéré* imprimé [en] Belgique.

Les fédérations C.G.T. [et] C.F.D.T. ont été, d'autre p[art] reçues, le 30 mai, au cabinet [du] secrétaire d'État aux P.T.T., p[our] demander l'ouverture de négoc[ia]tions sur les problèmes spécifiq[ues] des centres de tri, qui constitu[ent] d'après M. Le Beller, secréta[ire] général de la fédération C.F.D.[T.] *« un excellent terrain pour mett[re] en application la revalorisation d[u] travail manuel »*.

Des perturbations pourraient encore avoir lieu cette semaine, la C.G.T. et la C.F.D.T. ayant demandé aux travailleurs des centres de tri de poursuivre l'action.

● SUR L'ENSEMBLE DU RÉSEAU S.N.C.F., la situation est redevenue normale, ce lundi 2 juin, après les perturbations localisées de la semaine dernière. Les quatre cent cinquante cheminots du dépôt S.N.C.F. de Saint-Étienne qui étaient en grève depuis le 20 mai ont décidé de reprendre le travail à partir de 6 heures, ce lundi, considérant avoir obtenu des assurances suffisantes sur les problèmes d'effectifs et sur l'avenir du dépôt.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* devait recevoir, lundi après-midi 2 juin, MM. Jacques Chirac, premier ministre, et Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'économie et des finances, afin de préparer le budget pour 1976.

● *Des Français et des Cambodgiens en France* ont décidé de former un Comité franco-cambodgien dont les buts sont strictement humanitaires. Un compte pour les dons en espèces est ouvert à la Banque française commerciale, 74, rue Saint-Lazare, 75009 Paris, n° 72007-0-JSB-0. Les sommes recueillies seront affectées à soulager les misères des Cambodgiens en France. Ultérieurement, le comité souhaite élargir cette action au Cambodge. Pour tous renseignements, écrire au Comité franco-cambodgien, 11 *bis*, rue Dulong, 75017 Paris (professeurs André Meyer, de l'académie de médecine, et Raymond Houdart).

● *Le gouvernement belge* aurait choisi l'avion américain F-16, de préférence au Mirage français F-1 M-53, pour remplacer ses Starfighters, affirme le journal britannique *Observer* dans son édition du dimanche 1er juin. Jim Anderson précise que cette décision aurait été prise le vendredi 30 mai, mais que le cabinet belge ne l'annoncera officiellement que le 15 juin.

Rappelons que c'est le samedi 31 mai que venaient à expiration les propositions financières américaines concernant l'achat du F-16. D'autre part, le ministre belge de la défense, M. Paul Vanden Boeynants, a rencontré ce dernier week-end, à Washington, son collègue américain M. Schlesinger.

● *Rixe à la maison centrale de Melun.* — Une rixe entre détenus, dont la cause n'est pas encore connue, a éclaté, ce lundi 2 juin, vers 11 heures, à la maison centrale de Melun. Certains prisonniers auraient pris en otages des compagnons de cellule. Des forces de police se sont rendues sur place.



